

NOTES ET DOCUMENTS

NOTES ET DOCUMENTS

Les Origines de l'Assomption

Souvenirs de famille

Dieu seul !

TOME TROISIÈME

TOURS
IMPRIMERIE A.. MAME ET FILS
1900

CINQUIÈME PARTIE
LES PREMIÈRES FONDATIONS

CHAPITRE I

1847

INFLUENCE CROISSANTE DE LA MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS.

Le second volume de nos origines s'est arrêté en 1847, et les premières fondations de l'Assomption ne commencent qu'en 1849. Il y a là deux années que nous ne pouvons passer sous silence, bien qu'elles n'offrent rien de très important pour la Congrégation. Notre but étant surtout de faire connaître la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus et les appuis que Dieu lui a donnés, nous ne devons rien sacrifier.

Tant que la fondatrice est là, les traditions se forment, les règles s'appliquent, les germes de vie sont jetés dans les âmes, et Dieu révèle l'un après l'autre ses miséricordieux desseins. Il fortifie par des secours inattendus, purifie par de nouvelles épreuves, et achève par la souffrance l'œuvre de sainteté commencée dans le cœur de nos Mères. Cette sainteté rayonne au-dehors, tous en reçoivent l'influence ; ceux qui sont appelés à nous aider sont aidés à leur tour, et ils le reconnaissent. On ne marche pas seul sur la route du ciel ; les âmes que le zèle pour le service de Dieu dévore aiment à s'appuyer les unes sur les autres et à mettre en commun leurs lumières et leurs forces.

En parcourant les nombreux papiers de ces deux années 1847 et 1848 ; nous avons été frappés de voir comment l'influence de la Mère Marie-Eugénie s'étend autour d'elle. Des noms nouveaux viennent se grouper à côté de ceux que nous connaissons déjà. Ce n'est plus seulement le Révérend Père d'Alzon qui, tout en continuant de diriger son âme, aime à recourir à ses lumières ; ce sont ses fils eux-mêmes qui l'appellent leur Mère et viennent à elle dans toutes leurs difficultés ; c'est l'abbé Gabriel qui réclame ses conseils ; plus encore, ce sont les prêtres polonais Pierre Semenenko et Jérôme Kassiewicz, qu'elle a accueillis dans leur exil, et qui vont, soutenus par elle, entreprendre de fonder à Rome l'ordre de la *Résurrection*, pour le relèvement de la foi en Pologne et l'extinction du schisme en Orient. C'est encore le Père Deplace, obligé pour des raisons de santé de quitter les Jésuites, et qui, à ce moment douloureux de sa vie, trouve un appui auprès de la Mère Eugénie, en même temps qu'il est pour elle un secours dans un moment d'épreuve.

Nous avons donc à suivre notre Mère dans ces différents rapports et à dépouiller une correspondance qui achèvera de caractériser sa noble et grande figure. Ce sera en même temps acquitter notre dette de reconnaissance envers ceux qui l'ont aidée dans sa lourde tâche.

Nous parlerons d'abord de M. Gabriel, notre aumônier, ami dévoué de nos premières Mères : « Je veux que mon nom demeure dans vos annales, écrivait-il le 2 octobre 1846 ; je veux vous consacrer ma vie, vous aider à porter le fardeau qui vous est imposé ; je ne veux plus d'autre gloire ni d'autre bonheur sur la terre. Il me semble que c'est pour cela que Dieu m'a fait prêtre. »

M. l'abbé Gabriel était du diocèse de Montpellier. Il fut quelque temps curé de Pézenas et connaissait particulièrement la famille d'Alzon. Lorsqu'il vint s'établir à Paris, il nous fut donné comme aumônier, à l'impasse des Vignes, par Mgr Affre, et nous suivit à Chaillot. Plus tard, sous Mgr Sibour, dont il était l'ami intime, il eut une grande influence dans l'administration diocésaine et fut nommé curé de Saint-Merry.

Nature ardente et enthousiaste, M. Gabriel était bon, dévoué, charitable, très attaché à notre Congrégation. Il avait un peu gardé de ce qui l'avait fait surnommer dans le Midi le bourru bienfaisant ; tout n'était pas facile avec lui, mais son cœur sauvait tout. Il est mort tragiquement, chez un de ses amis, dans une promenade sur mer où il s'est noyé. Sa mort causa de grands regrets. C'était un prêtre zélé : aucun de ses paroissiens ne mourait sans recevoir les sacrements. Si l'un d'eux était malade, il venait le voir, et, après une ou deux visites, l'amenait toujours à se confesser.

Autant l'abbé Gabriel était miséricordieux envers les pécheurs, autant il était rude parfois avec les âmes innocentes qui s'adressaient à lui. Lorsqu'il confessait nos petites filles, on entendait par moments sa grosse voix retentir dans la chapelle : « Orgueilleuse !... orgueilleuse !... » mais elles ne se fâchaient pas, car chacune à son tour recevait la terrible épithète. L'aumônier faisait aux élèves du pensionnat des cours de catéchisme fort savants, un peu philosophiques peut-être, mais très goûtés cependant de son petit auditoire. Il aimait à s'occuper des enfants, et avait une affection toute particulière pour Joséphine Macnamara, dont il semblait prévoir l'avenir.

À l'époque où nous nous trouvons, le seul rêve de M. Gabriel était de rester attaché à l'Assomption. Deux lettres écrites pendant les vacances de 1846 nous disent les sentiments de vénération que lui avait inspirés la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Il vient de revoir sa mère, et, le cœur plein de joie, il écrit le 21 septembre : « J'avais besoin de ces émotions de tendresse filiale pour m'enlever à la tristesse qui ne m'a pas quitté un moment depuis le dernier adieu que je vous fis. Oh ! c'est que vous êtes la plus sainte affection de ma vie, vous m'avez fait aimer ce qu'il y a dans le monde des âmes de plus vivifiant et de plus beau ; c'est qu'auprès de vous je sens tout ce qu'il y a de divin dans les paroles du Ciel qui nous racontent les merveilles d'une amitié descendue du Cœur de Jésus, sur une terre longtemps brûlée par les déceptions et les faussetés du monde.

« Savez-vous bien, ma chère Mère, que je ne comprends pas que je puisse jamais me séparer de votre âme si noble, qui porte en elle un avenir si chrétien ! Si je trouvais le moyen de former une chaîne que nulle puissance humaine n'eût le pouvoir de rompre, je la prendrais demain et je la considérerais comme une gloire. Attacher mon nom à votre œuvre, y vivre toujours à travers ses développements, y demeurer à jamais comme un père ou un frère, et puis, au ciel, pouvoir vous offrir à Dieu comme ma famille, oh ! il y aurait là trop de bonheur pour moi !

« Besoin n'est pas de dire que, dans mon dévouement, je ne vous sépare pas de vos chères filles. Et comment ne pas les fondre en vous ? N'ont-elles pas votre esprit et votre cœur ? ne vivent-elles pas de votre vie ? Dieu vous a faites les unes pour les autres, et vous êtes une de ses plus belles œuvres. Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai goûtée au milieu d'elles pendant la retraite. Jamais cœurs plus simples, âmes plus saintement disposées à marcher dans les voies que le divin Époux leur a tracées.

« Que de fois à l'autel j'ai dit à Jésus : « Veillez sur elles ; que jamais aucun esprit mal fait ne vienne jeter le plus léger nuage sur ce groupe radieux d'anges de notre terre ! » Là tous les cœurs sont purs, tous les esprits ne vivent que de la vérité : une seule volonté, celle de Dieu ; un seul sentiment, l'humilité, d'autant plus profonde que rien ne distrait de la vue de notre néant et de la grandeur seule réelle de Dieu. Oh ! oui, il le faut, il le faut que l'Assomption soit déjà le ciel.

Le 2 octobre de la même année, l'abbé Gabriel écrit de Nîmes, – où il est allé prêcher une retraite ecclésiastique, – à la Supérieure qui vient elle-même de faire sa grande retraite annuelle :

« Bonne et bien-aimée Mère,

« Merci mille fois pour la lettre que j'ai reçue ; c'était bien un des fruits de votre retraite. Quel calme elle respirait ! Gardez-moi donc auprès de vous ; vous rendrez à mon âme sa jeunesse, vous lui apprendrez à vivre pour Dieu seul, vous l'aidez à se débarrasser entièrement d'elle-même pour se revêtir uniquement de Jésus-Christ. Ce sera pour moi un monde nouveau créé par votre sainte affection ; vous m'y ferez jouir de cette force d'âme qui rend supérieur à toutes ces misères qui se jettent à travers notre vie comme des nuages entre le soleil et nous, et qui nous dérobent sa lumière, sans laquelle tout être meurt.

« Je viens à vous, ma Mère, à vous que Dieu a infailliblement bénie. Pendant vos jours de solitude, vous n'y étiez pas, j'en suis sûr, pour vous seule ; vous y êtes entrée avec la pensée des grands devoirs qui vous étaient imposés par votre double caractère de fondatrice et de supérieure ; vous y êtes demeurée portant dans votre cœur toutes vos chères filles, toutes les âmes que Dieu vous a données, et dont il faudra pouvoir dire à votre dernière heure : “ Les voilà, ces enfants que vous m'aviez données, aucune n'a péri ; je les ai toutes réchauffées à l'amour que j'avais pour vous ; toutes mes pensées étaient à elles et pour elles. ”

« O Mère, que nous voulons tous aimer, voilà votre mission et, pour l'accomplir dignement, il n'est aucun sacrifice que vous ne deviez faire avec joie. Quelle gloire vous attend dans l'Église ! Quelle gloire vous est réservée dans le ciel ! Quand vous les verrez venir, toutes vos filles, groupées autour de vous, près de l'Époux des vierges, il me semble que le ciel avec ses joies est dans cette pensée. Oui, il faut que nous nous donnions entièrement à cette œuvre ; il ne faut pas en perdre de vue un seul moment et l'importance et les besoins. »

Le bon abbé continue, faisant allusion à des peines de conscience qui tourmentent souvent la Révérende Mère fondatrice ; car, loin de se croire une sainte, capable de réaliser les desseins de Dieu, la vue de son indignité lui cause parfois de vives souffrances :

« Bannissez, ou plutôt méprisez la pensée que vous n'êtes pas agréable à Dieu. Que le sentiment de votre misère rende plus généreux le don que vous lui avez fait de vous-même. Dieu vous aime, ma chère fille ; autrement comment vous aurait-il choisie pour mêler votre nom à ceux dont l'Église a gardé une sainte mémoire pour le bien qu'ils ont fait à ses enfants ? Pour vous, le grand moyen de sanctification, c'est de travailler à la sanctification des autres. Si vous pouvez, – et vous le devez, – vous consacrer sans réserve à la direction de vos filles, tout est fait pour vous, leurs vertus formeront votre couronne. »

L'année suivante, au mois de septembre 1847, M. l'abbé Gabriel fit le voyage de Rome. Ce fut une grande joie pour cette âme ardente et chrétienne. La pensée de l'Assomption ne le quitte pas dans la Ville éternelle ; il écrit à la Supérieure et aux Sœurs de Chaillot des lettres nombreuses, enthousiastes, qui leur permettent de le suivre dans ses pèlerinages. Mais ce qui le frappe surtout à Rome, c'est le Pape. « Je renonce à vous tracer le portrait de Pie IX, écrit-il le 10 septembre. Sa figure est celle d'un saint, son regard est plein d'une ineffable douceur ; la majesté de ses gestes exprime bien plus la bonté que la puissance. On sent, à la légère fatigue de ses traits, que cet homme céleste porte un monde nouveau dans son âme ; mais que de douleurs il lui faudra endurer pour lui donner le jour ! Jugez de son caractère. Un ambassadeur lui disait il y a quelques jours : « Si Sa Sainteté le désire, mon maître lui offre ses vaisseaux et son armée. » – « Je vous remercie, répondit le Pontife ; je ne veux d'autre intervention que celle de Dieu et de mon droit. » Le voilà donc seul, mais avec la force morale ; et nul doute que d'ici peu, les puissants de la terre ne s'aperçoivent que c'est la seule force vraie, parce que c'est celle de la justice et de la vérité. »

Quelques jours après avoir écrit cette lettre, l'abbé Gabriel avait le bonheur de voir le Pape, non plus à travers la foule dans une cérémonie pontificale, mais seul avec lui dans son palais :

« J'arrive du Quirinal, où le Pape a daigné me recevoir en audience particulière. Il m'est impossible de vous rendre les douces et profondes émotions que j'ai éprouvées à ses pieds. Pie IX est vraiment l'homme que Dieu préparait pour notre époque ; on peut, en le voyant, lui appliquer les paroles sacrées que Rome tout entière fit entendre le jour de son élection : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes*¹. Vous ne sauriez jamais vous représenter son regard : il y a de la douceur, beaucoup de bonté et une fermeté remarquable, une grande simplicité unie à une grande majesté. Il sourit volontiers, mais son sourire est grave et toujours digne. Sa figure reflète tous les sentiments qu'expriment ses paroles.

« Il faut prier, et prier beaucoup pour lui ; vous le lui devez, et vous le ferez toutes avec d'autant plus de bonheur, lorsque je vous aurai dit avec quel tendre intérêt il m'a questionné sur tout ce qui se rapporte à votre œuvre, sur son but, son caractère propre et sur le personnel de la maison. Tout ce que je lui ai demandé pour la communauté, il me l'a accordé avec une grâce parfaite. Mais ces choses ne peuvent être dites dans une lettre ; prenez donc patience, je serai bientôt parmi vous, et j'espère que mon pèlerinage, qui me fera tant de bien, n'en fera pas moins à vous toutes.

« Je ne puis rien vous dire de Rome ; nous en causerons un jour. Pour moi, Rome ancienne est dans ses grandes et colossales ruines, Rome moderne dans ses églises, et Rome chrétienne dans Pie IX. Cet homme-là porte dans son cœur l'espérance de l'Église. Lorsqu'on regarde dans cet œil, dans lequel se mêlent le bleu du ciel et une céleste lumière, on comprend qu'il ne demande jamais ses inspirations à la terre : aussi tous ceux qui le voient s'enivrent d'amour, de respect et de vénération. »

Notre aumônier va quitter Rome ; il écrit le 8 octobre :

« Ce soir, ma Révérende Mère, je reprends la route de France, chargé de trésors spirituels pour votre chapelle et pour vos chères filles. Je regrette naturellement de laisser quelques-unes de ces âmes d'élite qui m'ont fait un si honorable accueil ; mais je sens plus que jamais combien mon cœur, avec sa vie intime, est demeuré rue de Chaillot. Pendant les trente-trois jours que j'ai passés au milieu de ces souvenirs si grands, si augustes, qui remplissent l'enceinte où s'élèvent les sept collines, je n'ai vu que votre œuvre, je n'ai rien demandé qui ne vous eût pour objet, soit aux pieds du pontife, soit à l'autel. C'est que vous êtes devenues toute ma vie spirituelle. Je vais donc vous retrouver, si Dieu le veut, pour travailler avec toute l'activité du zèle à votre développement dans la vie chrétienne et dans la vérité, dans la vie de sacrifice qui est tout le christianisme, comme me disait l'immortel Pie IX.

« Je ne vous dis rien de vos lettres, elles m'ont fait tant de bien ! Le Père Ventura est ravi de ce que vous lui dites de flatteur et de pieux, il vous en sera reconnaissant toute sa vie. C'est une âme si pure ! Le Père Lacordaire, que j'ai rencontré au Forum, m'a demandé de vos nouvelles ; il me semble fort dévoué à votre maison. J'ai vu aujourd'hui la Mère Macrine, qui vous est tendrement attachée. Sœur Marie Gonzague est une petite sainte pour elle ; ainsi elles se canonisent mutuellement. »

Nous n'avons pas les réponses de notre Mère à l'abbé Gabriel ; mais ses lettres au Père d'Alzon nous disent combien elle fut touchée de tant de témoignages d'affection.

« M. Gabriel est arrivé de Rome, écrit-elle le 29 octobre. Il nous a rapporté beaucoup de reliques : deux corps saints, dont l'un est, *proprio nomine*², *sancta Briccia* ; l'autre a été baptisé par

¹. Il y eut un homme envoyé par Dieu, dont le nom était Jean (Jn 1, 6)

². De son vrai nom.

le pape *sainte Justine* ; une relique insigne d'une autre martyre, *sainte Daphnée* ; la bénédiction du pape écrite de sa propre main ; une permission de réciter l'office comme à Saint-Jean de Latran ; des croix, des médailles indulgenciées et toutes sortes de trésors spirituels. Il nous a dit que le Père Ventura nous aimait beaucoup ; enfin, et par-dessus tout, il est, comme vous pouvez le penser, enthousiasmé de notre Saint-Père, dont il nous rapporte le portrait. Je ne puis vous dire combien nous sommes touchées de l'extrême bonté et amitié qui l'a fait en quelque sorte, à Rome, n'être occupé que de nous. »

Dans une lettre précédente, la Supérieure écrivait : « J'ai reçu une lettre de M. Gabriel, qui sortait de l'audience du Pape tout ému de ce contact doublement grand, et par ce qu'est l'homme et par ce que Dieu l'a fait. Il lui a parlé de nous ; le Pape l'a questionné avec bonté sur notre œuvre, et l'a chargé de nous rapporter sa bénédiction, écrite de sa propre main. Vous m'avez parlé une fois de cet homme admirable que Dieu a donné à son Église comme une preuve sensible de sa providence et de la vérité de ses promesses. Rien ne peut rendre ce que je sens pour lui d'amour, d'admiration. Combien je remercie Dieu de m'avoir fait vivre en un temps où je puisse voir le trône de saint Pierre ainsi glorifié, et combien, du fond de ma pauvreté, j'ai senti, depuis le jour de la mort de Grégoire XVI, le besoin de prier pour que Dieu nous donnât un tel pape, qu'il le conservât et le vivifiât de son esprit et de sa force ! Il me semble que ce sera notre saint Grégoire VII ; aussi je demande à Dieu qu'il soit saint à canoniser, et qu'il en reçoive un jour les honneurs. »

Les souvenirs de M. Gabriel et de Pie IX nous ont ramenés, comme malgré nous, à la correspondance de notre Mère avec le Père d'Alzon. Il faut bien encore glaner quelque chose dans ces lettres de 1847. Sans être d'une importance bien grande pour notre récit, elles contribuent à faire revivre ces premiers temps et nous font mieux connaître les dons de sagesse et de prudence que la Mère Marie-Eugénie avait reçus de Dieu. Elle continue à s'occuper avec le plus grand intérêt de la maison de Nîmes, qui traverse une heure difficile. Les embarras de l'organisation matérielle accablent le Père d'Alzon, qui ne se sent pas aidé dans les détails et s'épuise en voulant se charger de tout. Des peines plus grandes lui viennent de ceux qui ne comprennent pas son œuvre et n'ont pas le courage de s'y donner généreusement.

« J'ai été bien triste et je le suis encore, écrit-il au commencement de janvier 1847 ; mais au milieu de mes ennuis, Notre-Seigneur a été bien bon. La crise est passée, M. X... se retire, c'était une nécessité... Le cœur lutte encore, parce que le cœur est bon ; mais quand on fait effort pour étouffer le remords, on est bien près de tout quitter. Heureusement le contraste produit un excellent effet, et Dieu fera le reste. »

« Je vous félicite, mon cher Père, du départ de M. X..., répond la Supérieure ; c'est une nécessité de renvoyer beaucoup de sujets pour avoir une bonne maison. La bienheureuse Marie de l'Incarnation disait qu'elle avait mauvaise opinion d'un couvent d'où il ne sortait personne. Je vous félicite donc de toutes façons de ce départ, et je ne saurais trop vous engager à ne pas être difficile à prendre de semblables partis, même pour des raisons moins graves. Il serait à désirer de ne garder que des sujets d'élite ; mais je n'entends pas par là des hommes de beaucoup de talent, car je crois que pour la bonne organisation d'un collège, et peut-être même pour l'harmonie et la paix d'une congrégation religieuse d'hommes, il n'en faut que quelques-uns, pour une masse de frères studieux, d'un esprit droit plutôt qu'élevé, et capables de s'appliquer toute leur vie à perfectionner leur manière d'enseigner les classes élémentaires. Ce qui a besoin d'être remarquable chez tous, c'est l'esprit religieux.

« Je suis de plus en plus convaincue qu'il ne faut sous aucun prétexte recevoir des sujets qui ne soient capables de faire au besoin *tous les sacrifices* à leur vocation et aux devoirs de la vie religieuse. Il ne faut se fier ni à la douceur, ni aux qualités momentanées, ni se laisser séduire par

l'utilité des gens ou leur esprit. Un sujet de trop fait plus de mal en n'entrant pas dans l'harmonie universelle que n'en ferait la perte de plusieurs ; et si l'on n'avait que des saints, les hommes supérieurs viendraient bientôt, attirés par une vie où se trouverait, au milieu du sacrifice, l'extrême douceur d'une charité parfaite et d'une entière harmonie pour le bien. »

La Révérende Mère voudrait pouvoir remplacer les sujets qui se retirent par d'autres plus dignes. Elle y met tout son cœur, s'adresse à MM. Blondeau, Falconnier, et à l'abbé Gabriel. « La réponse que vous me donnez sur les sujets de l'abbé Falconnier ne me satisfait pas, écrit-elle le 23 janvier ; elle n'est pas assez positive. Pour moi, je trouve au jeune homme de seize ans trop peu de moyens pour avoir envie de vous l'envoyer ; il ne me plaît pas, mais je le crois honnête et bon. Le Breton me plaît davantage ; la forme de son front me semble annoncer assez de moyens ; de plus, il comprend bien ce que c'est que la vie religieuse. Mais ce n'est guère qu'un paysan breton ayant commencé à étudier tout seul, et voilà tout. Sa physionomie est honnête, intelligente, agréable et caractérisée ; il doit être très fort physiquement. Quand je vous ai bien dépeint les gens, j'ai besoin que vous me disiez si vous les voulez ; car je ne puis d'ici deviner à quelle place vous pourriez les mettre et s'ils y cadreraient. »

Le Père d'Alzon accepte le jeune Breton, le fait venir à Nîmes, puis le trouve trop peu instruit, et l'engage à retourner à Paris. Cela ne décourage pas la Mère Marie-Eugénie, qui se donne tous les torts et regrette de s'être trompée : « J'ai à vous demander pardon de l'avoir jugé si légèrement. J'ai eu vraiment le tort de l'examiner trop peu. J'avais tant refusé de sujets à l'abbé Falconnier, que, celui-ci étant incomparablement mieux que ses autres protégés, je m'y suis arrêtée sans renseignements ni recherches. M. Falconnier m'avait dit qu'il les avait faites et que l'homme était assez instruit. Je ne l'ai pas même fait m'écrire, et j'ai trop peu causé avec lui. »

Un artiste se présente. « M. Blondeau m'a envoyé un jeune homme de vingt et un ans ; il est sculpteur, on le dit fort habile. C'est un drôle de petit homme, rude, mais énergique, fervent jusqu'à l'excès, plein d'exigences envers tout ce qui est prêtre ou religieux, et ne sachant pas ce que c'est que la perfection. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de l'ignorance de cette petite mauvaise tête, qui du reste est toute tournée à faire pour Dieu, et pour Dieu seul, des folies. Il y a en lui bien de la naïveté et une disposition à accepter tout le bien qu'on voudra lui faire. Avec votre franchise et votre charité, vous en ferez, je crois, tout ce que vous voudrez. Je lui ai un peu vanté l'Assomption et son supérieur, et je ferai encore de mon mieux pour qu'il en ait une haute idée et le désir de s'y attacher. En tout, jusqu'ici, je vous engage à le recevoir : c'est tout à fait un jeune chrétien de l'armée active. »

« Votre artiste me plaît assez, écrit le Père d'Alzon. Je vous remercie, chère enfant, de vous occuper toujours à me procurer des sujets ; c'est le moyen d'être véritablement la mère de l'œuvre, en me donnant les premiers fils qui doivent la former. »

Le 15 avril, le jeune homme se dirige sur Nîmes avec ce mot de la Supérieure : « Je vous ai écrit ce matin, mon cher Père, et je recommence pour donner un mot de moi à M. F... Je n'ai pas besoin de vous demander d'être bon pour lui, je sais que vous l'êtes toujours ; je crois qu'il y sera extrêmement sensible et que votre charité, votre dévouement, la science chrétienne, l'esprit de zèle, les moyens présents et à venir qu'il trouvera chez vous de convertir des âmes et de devenir un saint, l'engendreront à la vie religieuse, dont je lui crois très fort la vocation. Il craindrait beaucoup de s'engager dans une Congrégation où il ne dût pas faire en France œuvre d'apostolat ; mais votre œuvre, c'est l'apostolat depuis l'enfance, et personne plus que vous et les vôtres ne semble appelé à l'étendre de toutes les façons possibles. »

Nous ne savons pas si M. F... réussit au noviciat des Pères de l'Assomption ; il n'en est plus question dans cette correspondance. Mais un sujet qui revient sans cesse, c'est celui des bâtisses pour le collège de Nîmes. Les élèves ayant considérablement augmenté à la rentrée de 1846 et au commencement de 1847, le Père d'Alzon crut nécessaire d'agrandir les murs du collège, auquel il voulut ajouter un monastère pour ses religieux. Il se demande s'il bâtira dans la ville ou hors la ville, et fait faire des recherches pour le choix d'un terrain. Un architecte, M. Charpentier, lui fait un plan dont le devis montera à un million au moins. Le Père ne s'en effraye pas ; il espère que les bénéfices du collège permettront de couvrir à la longue capital et intérêts.

La Mère Marie-Eugénie ne partageait pas les goûts de son père en architecture, elle appartenait à une autre école, et nous sommes étonnés de la trouver si jeune, aussi sûre dans ses appréciations, aussi ferme dans ses principes sur l'art chrétien. « Quant à vos plans, écrit-elle, plus ils ont été montrés par M. Imlé, plus le style en a été blâmé comme tout grec et romain. Quel dommage de penser qu'une cathédrale, à Marseille, va être confiée à M. Charpentier ! Combien ne vaudrait-il pas mieux qu'il ne fit que des théâtres ! »

La Supérieure propose d'autres plans : « L'architecte que j'avais consulté pour vous, M. Gay, m'a envoyé avant-hier un croquis à vol d'oiseau dont j'ai été très contente. C'est simple, grave, et en même temps d'un goût parfait, à mon avis. Il y a un certain ton de pauvreté religieuse, quelque chose de sobre dans l'harmonie même du style, qui est bien le XIII^e siècle.

« ... Le style qu'a employé M. Verdier dans le plan dont vous avez le calque est beaucoup plus élégant, plus riche, plus recherché, et c'est là un défaut à mes yeux ; je croirais trouver moins l'esprit de Dieu dans une maison que dans l'autre, si je les voyais bâties toutes deux. Quant à l'église de Thierceville que je vous envoie, je la trouve moins pure de style, moins élancée.

« À propos d'élancé dans les formes, permettez-moi de combattre vos arceaux de quatre mètres. Dans tous les cloîtres, on ne met ordinairement que trois mètres ; et en effet, à moins d'avoir l'élévation des bas-côtés d'une église, comment donner de l'angle à des ogives prises sur une telle base ? Ce sont là, du reste, des questions de détail que vous discuterez ici ; mais je ne saurais vous dire combien le dessin de M. Gay m'a reposée de l'impression mauvaise que produisaient en moi les arcs de triomphe de M. Charpentier. »

Autre lettre sur le même sujet :

« 12 juin.-Je ne vous ai pas encore dit que j'ai vraiment un peu de chagrin de votre barbarisme en fait de plans. Si ce n'était que ceux de M. Gay qui vous déplussent, ce ne serait rien ; mais c'est que tout style du XIII^e siècle appellera les objections que vous faites. Ce serait pourtant triste que vous dussiez bâtir quelque chose de si considérable en dehors de tout style catholique ; car le roman non plus n'a pas de toits plats ni de *loggia* romaine. Ce serait pour moi l'expression d'un esprit, et cela sans injustice ; car la nuance du culte et de l'esprit religieux s'est toujours traduite en tous pays par la forme monumentale des grands édifices. Quel chagrin pour moi que de vous voir néo-romain ou néo-grec avec les écoles modernes et l'Italie dégradée !

« Prenez, si vous voulez, un style coquet comme celui de M. Verdier, mais qu'il soit religieux ; quoique, étant plus orné, il soit, à mon gré, nécessairement moins viril et moins monastique. C'est le genre des abbayes de fondations faites par quelque abbesse de sang royal ; et si nous faisons bâtir, j'y préférerais le caractère des plans que je vous ai envoyés. Le sentiment religieux ne s'arrange pas de tous les travestissements. Sœur Thérèse-Emmanuel me disait en voyant le croquis de M. Gay : « Oh ! que cela est calme et selon Dieu ! que je voudrais habiter là ! » tandis que les arcs de triomphe de M. Charpentier la faisaient fuir, rien qu'en pensée. »

« Ne pourrait-on pas faire les cloîtres et le monastère en style roman du XII^e siècle ? dit encore la Mère. Cette alliance des deux styles est ordinaire dans nos plus beaux monuments gothiques, qui, ne s'achevant pas en un siècle, recevaient l'ogive à côté ou au-dessus même du cintre. Dans quelques-uns, elle peut être regardée comme une beauté. L'art gothique n'était pas si jaloux de symétrie. »

Une autre question préoccupe la Supérieure :

« Vous ai-je jamais demandé si, en faisant tant de place pour les religieux dans votre plan, vous pensiez conserver plus tard votre noviciat à Nîmes ? Il me semble qu'il y aurait bien de l'inconvénient, lorsque vous seriez vous-même à Paris, que vos religieux se formassent loin de vous. En voyant dernièrement le Père Besson, tout saint qu'il est, je me disais que ce n'était pas le caractère du Père Lacordaire. C'est beaucoup d'amour de Dieu et, par là, de générosité ; mais ce n'est ni cette simplicité ni cette énergie qui eussent été le caractère d'hommes formés par le Père Lacordaire. Or il faut, quand même autre chose serait très bien, que des religieux d'un nouvel ordre en aient le caractère primitif et aillent de sympathie entière avec leur fondateur.

« Nous avons parlé avec Buchez³ de vos projets de bâtisse, écrit plus tard la Supérieure générale, et, puisqu'il n'a rien à nous donner maintenant en fait d'ouvriers directeurs, je lui ai demandé du moins s'il n'aurait pas quelque architecte à l'instar de Piel, d'un goût parfaitement catholique. Il n'en a pas sous la main actuellement ; mais il m'a proposé quelque chose qui, pour le moment, vaudrait mieux : c'est, si vous lui envoyez vos plans, de les faire examiner par un comité formé par M. Didron, grand archéologue chrétien, et par l'école de M. Lassus, qui aujourd'hui est chargé des réparations de Notre-Dame.

« Je finis par ce que Buchez m'a enfin le plus recommandé de vous dire, c'est de bien peser l'entreprise, de la craindre et de l'éviter, s'il est possible, ou du moins de renoncer à la beauté du premier bâtiment pour ne pas compromettre l'œuvre elle-même. « Tout ce qu'on a voulu faire de meilleur dans ces derniers temps, me disait-il, a toujours croulé par les embarras pécuniaires. Que M. d'Alzon craigne de s'y jeter. Qu'il tâche d'avoir des bénéfices avant de faire de pareilles entreprises. Une fermeture de leur institution par le gouvernement, des troubles, un déficit dans leurs calculs, tout peut les mettre un jour en faillite et ruiner ainsi sans ressource l'espoir du bien spirituel qu'on attend d'eux. » Vous savez que ma prudence parle le même langage : cette attente de bénéfices futurs m'effraye, je crains de plus en plus, quand je songe à tout ce que vous allez y hasarder. »

Ces observations refroidirent un peu les ardeurs du Père, qui du reste avait déjà modifié ses premiers plans.

Le projet de loi de M. de Salvandy, qui donnait tout au monopole universitaire et tendait à détruire les établissements libres, fournit au Père d'Alzon un motif de suspendre l'exécution de ses projets de construction. La Mère générale se réjouit de ces retards, d'autant plus qu'elle avait encore l'espoir de voir le Père venir s'établir à Paris. En attendant, ce qui la préoccupe, c'est la santé du fondateur. Il use ses forces par des austérités qui, jointes à un travail excessif et aux préoccupations que lui donne son collègue, achèvent de l'épuiser et le jettent dans un abattement que sa fille spirituelle a bien vite découvert à travers ses lettres. Elle lui écrit le 18 mars 1847 :

« Je reçois votre lettre du 14, mon cher Père. Vous me semblez triste, fatigué. Qu'est-ce donc qui vous cause ces tristesses si grandes dont vous ressentez l'affaissement, tout en l'acceptant ? Votre état physique n'y est-il pas pour quelque chose ? et n'avais-je pas raison, au commencement du carême, de vous exprimer ma crainte que vous ne jeûniez trop, et que, dans l'ensemble de votre

³. Buchez avait de belles théories sur l'art : l'architecture, la musique, la peinture le passionnaient, et il en parlait en connaisseur. Il admirait l'art chrétien, et rien n'égalait pour lui la cathédrale du XIII^e siècle.

vie, vous ne gardiez pas la mesure nécessaire pour éviter l'épuisement de vos forces. Quels sont les désenchantements qui viennent vous tourmenter, mon pauvre Père ? N'y a-t-il pas une infinité de choses autour de vous qui vont pourtant mieux qu'elles n'allaient ? Le reste est sans doute long, difficile, et je ne pense pas, pour mon compte, qu'en vous fixant à Nîmes vous preniez le meilleur moyen de vous développer ; mais enfin ce n'est là qu'une question de temps.

« Dieu doit vouloir pour sa gloire des œuvres comme la vôtre. Vous voulez, donnant votre foi à la vérité, lui former non seulement des âmes, mais encore des intelligences chrétiennes. C'est là du moins votre but. Si vous y êtes fidèle, si vous ne vous laissez point aller aux séductions de l'esprit des hommes et de la sagesse de ce monde, pour faire quelque chose qui ne soit chrétien que par un bout ; si vous n'abaissez jamais la hauteur d'un plan d'éducation dicté par des convictions toutes surnaturelles et dont la foi seule soit la base, Dieu lui-même sera obligé de vous faire réussir, et je ne crois pas qu'il y ait chose en ce monde sur laquelle il puisse verser plus de bénédictions. »

La sollicitude de la Supérieure ne s'arrête pas. Elle semble chargée par Dieu de veiller de loin sur cette santé précieuse à l'église et aux fils du Père d'Alzon. Sa parole, si affectueuse dans la lettre que nous venons de lire, va devenir plus vive, plus relevante encore à force de bon sens :

« 26 avril 1847.

« Ce que vous m'écrivez me fait une véritable peine. Que je voudrais pouvoir vous soigner ! car je ne suis nullement de l'avis de M. de Rancé dans votre cas, ou plutôt je trouve franchement absurde de vouloir l'appliquer à un homme dans votre position. Si vous étiez trappiste, eh ! mon Dieu, vous pourriez être malade tant que vous voudriez, et prendre tous les moyens de l'être plus encore ; qu'importerait à votre vocation ? Mais, dans votre situation, de grâce, mangez un boeuf et soyez libre d'être à votre œuvre, qui n'a d'autre vie que la vôtre. Je n'ai jamais cru que la grande affaire pour la perfection fût dans ce qu'on mange ou ce qu'on boit ? je le disais ces jours derniers au noviciat ; pourvu qu'on reste dans la pauvreté et dans l'obéissance, je préférerais mille adoucissements sous ce rapport à la moindre humeur, à la moindre inégalité, à la moindre impuissance dans l'ordre de nos devoirs....

« D'ailleurs, régulièrement, un Supérieur n'est pas plus à lui qu'un autre religieux : vous êtes à vos frères ; ce serait de l'orgueil, de la propriété de vous-même que de prétendre ici juger pour vous, il me semble que vous devez vous remettre humblement entre leurs mains et choisir un d'entre eux pour vous soigner, autant qu'il le jugera utile à la maison. Saint Bernard lui-même en avait passé par là : cette autorité ne suffit-elle pas pour laisser là M. de Rancé, qui est bien plus un grand écrivain qu'un guide toujours sûr ? Nous ne sommes que de pauvres bêtes de somme au service du bon Dieu. Qui n'aimerait mieux laisser reposer son âne et son boeuf et lui donner un peu d'avoine que de le mettre hors de service ? Il faut nous mépriser à ce point et tirer parti de nous en bons économistes, non pas en prodiges, même si la nature nous a fait, comme à mon cher Père, les mains percées.

« Je vous préviens que je suis capable de révolter vos fils contre vous sur ce point et de leur apprendre tous leurs droits sur votre santé, si, comme je le suppose, vous ne les en avez que fort médiocrement instruits. Si j'étais appelée à remplacer Mlle Carbonnel j'userais de l'autorité du nom de mère, dont M. Cardenne m'a si bien fait l'honneur, pour les soigner tous, et vous aussi, ne vous en déplaise. Ce n'est pas un cimetière que vous voulez fonder, et j'aime d'ailleurs beaucoup la maxime du Père du désert qui voulait que l'on servit bien ses enfants, afin qu'ils eussent le mérite d'y renoncer et de s'en défendre eux-mêmes. »

« 14 mai 1847.

« Voudrez-vous m'accorder de laisser là M. de Rancé, mais tout à fait, sans en lire une ligne ni en prendre un principe pendant quelque temps ? Voudriez-vous prendre à la place pour lecture la vie du bienheureux Suso, les œuvres de sainte Gertrude, de sainte Thérèse et de saint François de Sales ? Surtout si vous voulez bien ne pas dédaigner ce livre qui a sanctifié tant d'âmes : *les Entretiens de saint François de Sales à ses religieuses*. Je crois qu'ils sont parfaits, non seulement pour des femmes ; mais, en bien des choses, c'est pour des hommes mêmes, l'esprit le plus sage et le plus parfait dans la vie religieuse. Voudrez-vous, mon Père ?...

« Si je pouvais vous persuader de remplacer vos craintes de paresse par la crainte de ne pas garder, dans votre acharnement de soldat, les forces et la liberté d'esprit nécessaires pour être toujours bon général !... Permettez-moi d'insister sur la liberté d'esprit ; c'est pour les autres que je voudrais que vous pensiez à vous conserver dans cet heureux équilibre qui fait qu'on est prêt à tout recevoir et dire avec amour. Vous faites sans cesse le sacrifice de votre tranquillité ; mais vous ne songez pas que ce sacrifice retombe sur les autres, parce que vous n'êtes pas la moitié de vous-même lorsqu'ils ont besoin de vous. Oh ! que vous feriez mieux de dormir, de vous décharger, et d'être ensuite tout à celui qui vous cherche, avec un cœur ouvert et un front serein !

« La Trappe est tout à fait dans d'autres conditions : 1° Le Supérieur a lui-même la solitude : si vous l'aviez, que de forces n'y retrouveriez-vous pas ? 2° Les Religieux n'y parlent jamais, ils ne peuvent se communiquer une tentation, une blessure, ni un abattement. 3° Enfin, leur métier n'est pas de convertir et de gagner les âmes, travail où il faut porter non le courage qui affronte les saisons, mais l'amour et la douceur, la joie et la liberté qui touchent les hommes.

« Ne voilà-t-il pas un grand sermon ? Daignez, mon cher Père, écouter ce pauvre prédicateur qui a bien du chagrin d'être obligé de vous quitter, sans avoir le temps de vous dire autre chose que de vous renouveler l'expression du dévouement qui a dicté tout son sermon. »

Le Père d'Alzon est touché : « Vos bonnes gronderies me font toujours plaisir ; vous savez si bien les faire que, même lorsque je n'en profite pas, je suis bien aise de les avoir reçues de vous. » Il promet solennellement de ne plus lire M. de Rancé, et de prendre à la place saint François de Sales. Cependant il est à bout de forces et tombe tout à fait malade. Les médecins l'envoient aux Eaux-Bonnes, où la Mère Eugénie lui écrit, le 12 juillet 1847 :

« Mon cher Père,

« Demain, après-demain et jeudi, fête du Mont-Carmel, nous irons l'une après l'autre demander au saint Sacrement non seulement votre guérison, mais une santé forte et égale, la paix, et l'aide de Dieu dans le gouvernement de votre maison, dont les sollicitudes seules vous amènent ces souffrances. Puis, je vous l'avoue, et cela a été généralement réclamé comme but principal de nos demandes, votre conversion à l'égard de la vertu de prudence, un peu de raison enfin pour régler votre vie à la mesure de vos forces réelles et non de celles que vous déployez pendant quelque temps pour n'en plus avoir ensuite.

« Mais, mon Père, il est en votre pouvoir de nous accorder la moitié de ce que nous allons demander au Ciel. Sœur Marie-Augustine prétend qu'il serait à propos de faire quarante heures à vos pieds, après les avoir faites aux pieds de Notre-Seigneur, et qu'on aura même plus de peine à vous gagner que lui. Mais voyez, mon cher Père, vous n'avez jamais voulu croire ceux qui vous disaient de vous soigner, voyez où vous en êtes venu. Un peu plus, que deviendrait l'œuvre ?

« ... Je serais très contente de votre voyage aux Eaux-Bonnes si vous y restiez assez longtemps. Ce serait, en effet, le seul moyen de vous reposer et de vous recueillir un peu de temps.

Vous y verrez sans doute M. Darralde, le médecin que j'aime tant ; vous lui direz mille choses de ma part ainsi qu'à sa femme ; et, si vous le pouvez, vous direz une fois la messe pour notre chère sœur Marie-Josèphe, dont la tombe est à Louvie, entre Pau et Bonnes. Vous irez dans des lieux que l'on m'a fait visiter, vous demeurerez peut-être dans la tranquille maison Bonnecase, où vont tous les prêtres, et où j'ai perdu sœur Marie-Josèphe. Mes prières vous accompagneront dans cette petite église et sur ces belles montagnes. »

Le 16, la Mère écrit encore : « J'ai prié ces jours-ci pour vous, mon cher Père, et je ne puis vous dire combien j'ai demandé à Dieu de mettre sa main sur vous, pour vous renouveler tout entier en vigueur comme l'aigle, en perfection comme les saints. Je lui ai demandé de vous donner la prudence, cette vertu de celui qui commande, si nécessaire chez lui, afin que les autres ne soient pas tentés de l'avoir ; car, entre nous soit dit, il me semble que chez vous le monde est renversé, les vôtres sont prudents et vous ne l'êtes pas ; la fougue, les excès du bien, l'effort qui bouillonne au-dessus de toute règle et de toute mesure, toutes ces qualités d'un jeune serviteur de Dieu, qui ordinairement viennent recevoir dans l'obéissance leur indispensable frein sont chez vous, et ce sont les vôtres qui ont les cheveux blancs, la retenue, les craintes et la prévoyance.

« Ce qu'il y a d'insolite dans votre rôle ne contribue-t-il pas à ce qu'il y a de trop réservé dans le leur ? Chacun songe à soi, m'avez-vous dit plus d'une fois ; mais y penseriez-vous pour eux ? et surtout, ne leur faudrait-il pas un rude courage pour accepter que vous y pensiez comme vous pensez à vous-même ? Sous ce rapport, mon cher Père, tout en détruisant votre santé, ne produisez-vous peut-être pas moins de bien que vous ne feriez en la conservant avec prudence ? Je crois que c'est une chose établie parmi les vôtres que l'on ne peut pas faire ce que vous faites. Dès lors, où prennent-ils leur modèle ?

« Revenez de Bonnes un peu plus imitable, mon cher Père ; ralentissez votre pas pour votre troupeau, à l'exemple de Jacob, que saint François de Sales admirait tant pour cela ; quand les vôtres seront habitués à marcher sur vos traces, vous les entraînerez petit à petit sans qu'ils s'en aperçoivent, et, en attendant, le pauvre Jacob lui-même ne s'en trouvera pas mal. J'ai demandé du reste à Notre-Seigneur de vous donner, dans ce temps de repos et de solitude, une vue surnaturelle juste et forte de tout ce que vous avez maintenant besoin d'être et de faire...

« Vous qui auriez eu tant d'horreur *de vous enfermer dans les limites d'un évêché*, comment concentreriez-vous sans effort toutes vos forces de cœur et d'esprit sur quelques âmes, et sur le germe d'une œuvre dont les rameaux ne porteront de fruit qu'à proportion de ce qui aura été renfermé dans la racine ? C'est là que je vois vos véritables sacrifices et l'abnégation qui vous sanctifiera surtout, c'est l'abnégation des succès rapides, même dans la sanctification des âmes ; car, puisqu'il s'agit d'un ouvrage solide, vous devez poser tous les fondements avec une humble patience, élever vos fils comme une mère qui suit lentement les progrès de l'âge et n'aspire qu'à laisser un homme fait après elle.

« Je suis pleine de ces pensées, et je craindrais presque de vous ennuyer, si ce n'était mon cœur qui les dictât à ma plume, et puis mon dévouement a, je crois, assez d'abnégation pour qu'il puisse accepter de vous déplaire, pourvu qu'il vous serve. »

Le Père d'Alzon savait le prix de cette amitié, qui avait le courage de ne rien dissimuler de ce qui pouvait être utile. « Personne n'a plus que vous le droit de me dicter ce que j'ai à faire quand il s'agit d'aller à Dieu », écrit-il. Et dans une autre circonstance : « Vous savez bien que chaque fois que vous voudrez être *mère* pour moi, je ne demanderai pas mieux. »

Les observations de la Révérende Mère, toujours reçues avec reconnaissance, amenaient des changements dont les religieux s'apercevaient, et ils en remerciaient la Supérieure : « Je terminerai

ma lettre, écrit le Père Cardenne, en vous révélant votre force, votre influence dans notre œuvre : vos paroles ont sur l'esprit du Père d'Alzon une puissance magnétique dont je serais effrayé si je ne savais qu'elle vient de l'Esprit-Saint, dont vous n'êtes en ceci que l'intermédiaire. Vos dernières lettres ont déjà produit leurs fruits.

C'était au sujet de certaines réformes demandées pour le collège. On trouvait que le Père absorbait en lui toute influence et annulait celle des maîtres ; que, voulant tout faire par lui-même, il ne formait personne et se trouvait chargé d'un travail excessif. Dans chaque difficulté on recourait à la Supérieure générale ; les lettres que nous avons entre les mains, de MM. Cardenne, Durand, Saugrain, en sont la preuve. De son côté, le Père d'Alzon, ravi de la confiance de ses fils envers la Mère Eugénie, s'adresse à elle pour leur faire comprendre telle ou telle chose qu'ils ne semblent pas saisir. Tout le monde alors, au collège de Nîmes, dit *notre Mère* en parlant de la Supérieure de l'Assomption ; le Père d'Alzon ne l'appelle jamais autrement. Pour avoir une idée de la simplicité de ces rapports, il faut lire quelques lettres de M. Cardenne. Il écrit un jour, au nom de MM. Durand et Tissot, les membres les plus dévoués de l'œuvre :

« Vous m'avez permis de ne plus vous appeler que *notre Mère*, ce titre implique des devoirs et des droits ; nous vous devons une entière confiance, vous nous devez, – pardonnez le mot, – secours, appui ou au moins conseil, quand, pressés comme aujourd'hui par quelque inquiétude sérieuse, nous avons recours à vous avec abandon. Voici le moment, ou je me trompe fort, d'inaugurer par un grand acte ce rôle de maternité spirituelle que vous avez bien voulu accepter. »

Suivent des détails d'organisation matérielle pour le collège, dans lesquels nous n'avons pas à entrer. Il y avait là de réelles difficultés, le Père en souffrait plus que les autres, mais il ne pouvait pas remédier à tout ; il fallait gagner du temps, patienter et surtout se taire, car les plaintes n'arrangent rien. C'est ce que notre Mère, qui prenait toujours le parti du Supérieur à l'égard de ses fils, dut leur faire comprendre dans une lettre à M. Cardenne, écrite au moment de la retraite des Pères. Voici la réponse du jeune professeur :

« Nîmes, 22 octobre 1847.

« C'est maintenant surtout que je puis vous regarder et vous honorer comme ma mère, j'oserai dire comme *notre Mère*, parce que je ne doute pas que vous ne soyez un des canaux par lesquels Jésus-Christ veut communiquer à notre œuvre l'esprit chrétien, la force et la prudence dont elle a si grand besoin. J'ai déjà plus d'une fois remercié notre excellent Maître de ce qu'il a su vous inspirer, avec la sagesse, le savoir dire et l'à-propos. Rien n'a été plus heureux que le fait de l'arrivée de votre dernière lettre, quand nous entrions en retraite. Jésus-Christ, après nous avoir suggéré vaguement et isolément, pendant les vacances, les pensées surnaturelles que vous énoncez et développez avec un ensemble si complet et une si merveilleuse clarté, nous réservait cette manne délicieuse pour nos huit jours de méditation et de recueillement.

« Je n'ai pas voulu vous répondre, avant que Notre-Seigneur m'eût suffisamment inculqué, dans l'esprit et dans le cœur, les excellentes choses dont vous avez eu la délicatesse de ne point nous priver, après qu'elles vous furent communiquées pour nous. Merci, merci mille fois ! voici le premier jet, l'expression simple, mais profondément significative, du sentiment que fait naître en nous votre maternelle allocution. Je dis *nous*, parce que, outre M. Durand, M. l'abbé Tissot, le plus fervent et le plus humble de nous tous, a reçu confiance de vos excellents conseils. J'ai cru ne pas manquer à la discrétion en mettant ce saint frère dans le secret de notre correspondance ; par là j'ai pu lui fournir l'occasion de prendre d'utiles résolutions et lui déclarer que désormais il ne devait y avoir entre nous aucune confiance pouvant blesser la charité. Je crois lui avoir fait comprendre le stratagème de l'esprit mauvais, se servant de nos bonnes intentions pour accomplir des actes

mauvais, ou du moins dangereux. Nous nous sommes promis tous trois de déposer, comme vous le dites si bien, aux pieds de M. d'Alzon, nos réclamations avec la plus entière franchise, et de surmonter notre fausse timidité que nous avons dû reconnaître procéder d'un certain fond de vanité alarmée.

« Enfin, pour réjouir complètement votre cœur, je n'hésite pas à vous dire que vos lettres seront, pendant toute cette année, l'objet de mes lectures pieuses et de mes méditations : la dernière surtout sera le code de mes résolutions et de mes principes, dans ce que vous appelez notre noviciat guerroyant ; tous mes efforts seront pour m'en nourrir, m'en pénétrer, comme de Jésus-Christ même de qui nous les tenons. Je ne puis que lui rendre une nouvelle action de grâces, d'avoir bien voulu se servir de votre intermédiaire pour frapper ce grand coup de miséricorde, et de m'avoir fourni un nouveau sujet de reconnaissance et de respectueuse affection pour vous. »

Cette lettre n'a pas besoin de commentaires.

Il est inutile d'ajouter que le Père d'Alzon, loin de se plaindre de cette correspondance, l'encourageait de toutes les manières. Il écrit à la Supérieure : « Je vous dirai que par un très grand hasard, j'ai aperçu hier chez le portier votre lettre à M. Cardenne ; je n'en parlai pas pour voir ce qu'il ferait, s'il me la présenterait ou non. Il me la présenta, ce dont je fus très édifié. Je l'ouvris pour la fermer devant tout le monde, et j'en profitai pour dire à tous, qu'avec l'absolue confiance que j'avais en vous et que l'on savait bien que j'avais, je donnais toute autorisation de vous écrire et de recevoir vos lettres, sans qu'on me prévînt ; ce qui parut faire un notable plaisir, et ce qui m'en fit un très grand à moi de pouvoir donner devant les miens cette preuve de ce que vous êtes pour moi. »

Dans une autre circonstance, le Père écrivait : « Je reçois à l'instant votre lettre si parfaite au sujet de l'affaire X⁴, vous êtes une bien admirable créature ! Je ne sais pas vous dire autre chose, mais je le sens bien. Du reste, autour de moi, on le sent si bien aussi, que dimanche dernier, M. Durand ayant eu une petite soirée de professeurs, comme on la terminait selon l'usage par une prière, ces messieurs d'eux-mêmes, ayant remarqué que c'était la fête du saint Nom de Jésus, dirigèrent leurs intentions vers vous, et ce fut pour vous qu'ils offrirent leurs Pater et Ave. Je ne puis dire quel bonheur j'éprouve à les voir ainsi chercher à me faire plaisir en priant pour vous. »

⁴. Affaire d'argent épineuse et fort délicate que notre Mère avait arrangée en quelques jours.

CHAPITRE II

PEINES INTÉRIEURES ET DIFFICULTÉS EXTÉRIEURES.

La Révérende Mère, qui savait si bien relever les âmes, les éclairer et les fortifier, avait aussi ses croix à porter, et parfois elles étaient lourdes. Elle ne se sentait pas soutenue pour son œuvre ; le supérieur que l'archevêque nous avait donné, M. Gaume, était un excellent prêtre, mais qui ne comprenait en aucune manière le but spécial de l'Institut. Loin d'entrer dans les vues de la fondatrice, il la contrecarrait sans cesse, cherchant à arrêter tout élan, et voulant renfermer la fondation nouvelle dans le moule le plus ordinaire des Congrégations modernes. Au lieu d'être poussé en avant, on était sans cesse retenu.

Dans sa vie intérieure, la Supérieure ne trouvait pas non plus les secours dont elle avait besoin. Le Père d'Alzon était trop loin, surchargé de travail, absorbé par ses propres affaires. Ses idées sur la fondation étaient celles de la Mère Marie-Eugénie, et c'était déjà une force ; mais quant à comprendre cette nature si différente de la sienne, toute de contrastes et de délicatesse, qui sentait si vivement et dominait si complètement ses impressions, c'était toujours pour lui une découverte nouvelle. « Vous êtes, lui écrit-il un jour, la femme en qui j'ai vu la plus paisible possession d'elle-même avec la plus énergique puissance de sentir. » Et une autre fois : « Vos étonnements à mon sujet m'étonnent à mon tour, j'espère qu'avant dix ans nous serons venus à bout de faire connaissance. »

Pour une âme qui porte le poids des autres et traverse de véritables angoisses, il faut de la suite dans une direction, il faut l'appui patient et attentif d'un père qui ne se lasse pas. Or nous savons que le Père d'Alzon, malgré son dévouement et son zèle admirable, se lassait vite de toutes choses, et, débordé par les œuvres multiples qu'il embrassait, il ne pouvait se donner au soin d'une âme, comme lui-même l'eût désiré.

Au commencement de cette année 1847, dont nous avons déjà suivi la correspondance, la Mère lui écrivait :

« ... Voilà donc ce qu'est notre vie. Pour ma propre âme, toutes les voies brouillées, absence de secours spirituels, une sorte de désolation à l'égard de ce qui est de la perfection religieuse, et ne pouvant trouver nulle part une parole qui relève. Pour l'œuvre, opposition d'idées et de projets avec les supérieurs, craintes continuelles et trop fondées sur ce qu'ils peuvent faire ou vouloir, leur action n'étant, ne pouvant être que contraire à ce à quoi nous pensions être appelés de Dieu. Pour les enfants, chez quelques-unes au moins, une connaissance du mal qui nous effraye. Je sais que ces tristes révélations doivent exciter notre zèle ; mais où voulez-vous, en tout cela, que l'âme se repose ?

« J'ai donc été bien tentée de me laisser aller au découragement ; mais j'ai prié Notre-Seigneur de ne pas me laisser succomber. J'ai chargé la sœur qui vient de faire profession de demander pour moi la paix et la générosité pour toutes les croix. J'ai renouvelé mes vœux avec elle dans l'esprit

d'une grande pauvreté et d'un consentement à me laisser conduire à la Croix par toutes les peines, sans pouvoir ni vouloir me dégager ou me défendre. J'ai encore communiqué ce matin à cette intention, et je suis entrée dans cette pensée que si Notre-Seigneur a été si abandonné et si calme dans sa Passion, les résistances humaines s'étaient pourtant produites en lui dans l'agonie. Mon agonie a été assez longue, eh bien ! j'accepte tout, je vois tout et j'y consens. J'espère donc la terminer, être calme enfin, et faire pénétrer jusque dans le fond de mon âme une souplesse qui n'y a pas assez été. Cette disposition est la plus véritable où je puisse me mettre, et j'ai voulu vous la dire. »

« Je vous plains, ma chère enfant, répond le Père d'Alzon, et le découragement que vous éprouvez est bien souvent au fond de mon âme. Tout ce que vous ressentez, je l'ai senti. Ayons la patience de Jésus-Christ sur la croix. Qu'importent les idées des hommes ? tout ceci est une grande misère ; mais de ce qu'un supérieur ne comprend pas, il ne faut pas en conclure que les choses soient incompréhensibles. Il faut remercier Dieu de ce qu'il permet cette inintelligence, afin de nous forcer à la dépendance et à la soumission. Soyez sainte. *Virtus in infirmitate perficitur*⁵. »

Une page écrite par la Mère Marie-Eugénie au moment de la profession de sœur Marie-Colette, nous a été conservée. C'était alors l'usage, parmi nous, de donner aux sœurs qui allaient prononcer leurs vœux un billet cacheté contenant la liste des grâces qu'elles devaient demander pour nous, sous le drap mortuaire. La lettre de notre Mère est une prière ; elle nous dit ses préoccupations de tous les jours et la pensée qui domine sa vie :

« 8 février 1847.

« O mon Dieu, qui connaît mieux que vous mes besoins innombrables ? Vous savez de quel poids mon âme est accablée, ce que je devrais être et ce que je ne suis pas. Vous pouvez suppléer, dans l'ordre même de la nature, à tout ce qui me manque. Rendez-moi telle que je fasse toujours du bien à mon père, à mes filles, à tous ceux que j'approche ; que je leur devienne un centre, tant que ce sera le devoir de ma place ; que je sache mettre ici en chacune et en toutes la plus grande perfection ; que j'aie l'intelligence de tout ce que vous voulez pour votre œuvre ; que j'en fasse les règlements selon votre dessein éternel ; que chaque emploi devienne ce qu'il doit être, pour concourir à tout le bien que vous pouvez nous destiner à faire et pour que jamais le mal ne s'introduise.

« Rendez-moi aussi fidèle à vous qu'à ces devoirs extérieurs : aidez-moi, afin que je bannisse toute lâcheté, que je vive de votre présence, de votre amour, que je sois généreuse à souffrir et à porter en tout l'esprit de victime. Donnez-moi la santé nécessaire pour suivre toute ma règle et faire pénitence. Enfin, donnez l'intelligence de ce que vous voulez de moi à ceux qui me conduisent, et à moi la fidélité de suivre leur conduite avec une grande obéissance intérieure. »

Ce qui préoccupait la Révérende Mère, c'était l'influence de M. Gaume sur Mgr Affre. Au moment de fixer les Constitutions, elle redoutait les modifications que voulait y apporter le supérieur, et qui auraient changé entièrement l'esprit de l'œuvre. Elle désirait aussi revoir le Directoire et le faire imprimer, afin qu'il pût être entre les mains de chacune de ses filles.

« Mais comment faire cela sans le montrer à M. Gaume ? écrit-elle au Père d'Alzon. Or, je ne puis m'y décider, c'est se préparer une série d'objections, de contrariétés impossibles à prévoir. D'autre part, un petit volume qui contiendrait la manière de faire toutes les actions de la journée et de les sanctifier, à l'aide des conseils et enseignements tirés de sainte Chantal, sainte Thérèse, saint François de Sales, ou saint Jean de la Croix, ferait tant de bien à nos Sœurs, que j'en suis assez pressée. Je pourrais bien vous l'envoyer, et vous le feriez imprimer ; mais ne se fâchera-t-on pas, si on le trouve en usage ici ?..

⁵. La vertu se perfectionne dans la faiblesse.

« J'ai du reste un grand calme à l'égard de toutes ces choses ; je suis déterminée à faire avec prudence et fermeté tout ce qui sera en mon pouvoir pour que la vocation et l'esprit de cette œuvre subsistent. J'accepte les autres transformations que la Providence lui fera subir ; mais cette partie essentielle, je la confie à Dieu. Je m'abandonne à lui, qui nous restera à toutes, alors même que l'œuvre ne subsisterait pas. C'est là un certain repos, une certaine liberté qui me donne toujours le *summum* de toutes les difficultés. »

Le 22 avril, la Supérieure écrit de nouveau :

« Je suis un peu comme ceux qui dominent sur le champ de bataille les souffrances personnelles, pour être tout à la vie extérieure et à ses devoirs. Malgré cela, les heures de solitude reviennent. Dans notre vie plus qu'ailleurs on se retrouve devant Dieu, et l'on s'interroge sur ses dispositions ; car enfin, qu'importe à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme ? Là, je l'avoue, je constate en moi beaucoup de défaillances. Je vous assure cependant qu'autant que cela puisse être fait, je me dis : qu'importe ? et je me resserre en quelque sorte dans la seule pensée qui doit toujours rester un soutien à mon âme : *Dieu seul et sa volonté*.

« Toutes les autres choses, même les plus touchantes de la religion, demandent peut-être un peu plus de liberté dans l'esprit, de dilatation dans le cœur, de vie dans la volonté ; mais si obscure, si sèche, si abattue que soit une âme, quand elle ne saurait se représenter des mystères, concevoir des affections, Dieu seul est une pensée simple dont elle est toujours capable, une grâce que rien ne peut lui ôter. »

Plus loin la Mère ajoute : « Dieu a voulu être à nos âmes la plus intime et la plus perpétuelle présence ; il sait tout ce qu'il y a de plus caché en nous ; cette nature qu'il a faite, il en connaît les conditions et la marche, il entend ses cris les plus silencieux, et, pesant tout ensemble dans sa main ce qu'elle ne peut pas avec ce qu'elle veut, il est juste, seul juste, pour tous ses mouvements et pour toutes ses pensées.

« Après cela, qui pourra se justifier devant sa sainteté ? Aussi nul n'est sauvé que par sa miséricorde ; il a pitié de l'âme qu'il connaît si bien, et, quand les sacrements de l'Église descendent avec plus ou moins de consolation sur elle, c'est dans le secret et avec lui seul que se passe, par la vertu du sang de Jésus-Christ, le mystère insondable de la justification.

« Que faire que de s'y abandonner, d'y espérer et de crier au fond de l'âme, quand les oreilles de la terre n'entendent pas ? »

Le Père savait relever le courage de sa fille par des paroles énergiques qui lui rappelaient sa grande mission : « Vous avez bien raison, ma chère fille, il est pénible de fonder ; mais puisque nous avons mis la main à l'œuvre, il faut nous souvenir de la condition de tout fondateur : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua*.⁶ Ce doit être aussi le nôtre, quoi qu'il doive nous en coûter...

« C'est la triste condition des Supérieurs ; le repos et les fruits du repos ne sont pas pour eux. Nous devons être envers le travail qui nous est imposé, comme ces capitaines qui, blessés dans le combat, se font panser à la hâte pour ne s'occuper que de la bataille à remporter... Ne regardons plus en arrière, mais voyons ce qui est devant : Jésus-Christ, avec sa force et son amour, et c'est bien assez. »

La souffrance ne peut être comprise qu'à la lumière de la Passion de Jésus-Christ ; on ne reprend des forces qu'en approchant ses lèvres de ces plaies divines, qui ont porté le monde et changé en douceur toutes les amertumes. La Mère Eugénie le sait : « Souvent, dit-elle, cette pensée se présente à moi comme une conviction, qu'une fois bien déterminé à suivre Notre-Seigneur par la

⁶. Ils s'en vont en pleurant, jettant leurs semences. (Cf. Ps. 125, 6).

souffrance, toutes les agonies s'apaisent, et l'on trouve une sorte de joie proportionnée à l'étendue plus ou moins grande de l'amour et de la donation. »

« Je prends parfois la résolution de ne plus rien demander de doux pour m'aider à être douce, écrit-elle ailleurs, mais de désirer vaincre toute amertume par douceur et soumission, toute résistance par souplesse d'obéissance. Je sens que lorsque je cherche à être consolée, je mériterais d'être reprise et commandée. Mais cela est dur à demander, et c'est cependant ce que je fais aujourd'hui en vous écrivant. »

Une autre lettre, tout illuminée de la grâce divine, est écrite pendant une retraite :

« Depuis huit jours, j'ai beaucoup médité la Passion ; mais aujourd'hui, au pied du saint Sacrement exposé, cette parole de sainte Catherine de Sienne : *Vous êtes Celui qui est, et je suis celle qui n'est pas*, m'a occupée si fortement, qu'elle ne laissait place à aucune autre pensée. Je ne saurais vous dire quel repos c'était à mon âme que cette puissance infinie de Dieu et ma totale impuissance. Comment Dieu n'excuserait-il pas toutes mes misères, *puisque je suis celle qui n'est pas* ? et comment, *Lui qui est* et qui peut tout dans mon intelligence, dans mon cœur, dans mon âme et dans ma volonté, n'écouterait-il pas avec une indicible compassion la prière que je lui fais d'être en toutes choses, par sa puissance, ce qu'il veut de moi ? Car d'être ou d'avoir quelque chose, je sens que je ne le désire nullement ; mais seulement que Dieu me prête à chaque heure ce qu'il me faut d'être et de volonté pour accomplir ses desseins sur moi.

« L'assurance que j'ai de cette disposition m'a donné une sorte de tranquillité sur l'état de ma conscience. Déjà, à l'époque de ma grande retraite, la puissance, la sagesse, la sainteté et l'amour de Dieu étaient devenus comme une atmosphère où il me semble que mon âme respire et se repose de son impuissance, de son imbécillité, de sa sécheresse et de ses souillures.

« La vie m'est une sorte d'énigme douloureuse où je ne sais que penser ni que vouloir de ce qui n'est pas directement défini par la loi divine, et je vois en Dieu, au-delà de la vie, la plénitude de la connaissance comme de la perfection. Aussi me semble-t-il souverainement désirable d'aller à cette infaillible Vérité par la mort, qui nous fait déposer là le poids de notre vie de chaque jour ; de cette vie peut-être si coupable et assurément si imparfaite, si pauvre de cette connaissance et de cet amour qu'engendrera invinciblement la possession des réalités éternelles.

« Mais, qu'est-ce que je vous dis là ? Ce sont pourtant des choses plus pratiques que je demandais devant la sainte Hostie, dont je m'approchais comme du trône de Dieu dans la gloire. C'est surtout l'esprit de sacrifice, l'amour de la souffrance ; c'est la grâce d'être trouvée capable de souffrir quelque chose pour Dieu, puis de comprendre et de pratiquer la vertu dans ma vie tout entière. »

Cette notion de la vertu par l'accomplissement du devoir, la Mère Marie-Eugénie la comprenait dans toute sa force ; mais, pour une âme qui avait été vivement touchée par la grâce et dont les premiers pas dans la vie intérieure avaient été guidés par l'amour, ne plus voir devant soi que le devoir, c'était dur. Sœur Thérèse-Emmanuel se rendait compte de cette souffrance ; elle connaissait l'âme de sa Mère, et pouvait écrire au Père d'Alzon : « Personne n'est plus forte qu'elle dans les peines ordinaires de la vie ; ce sont des choses voulues de Dieu, il n'y a pas de mal là-dedans. Ces souffrances, au lieu de la décourager, de la jeter dans l'angoisse, lui donnent une aile pour s'envoler à Dieu ; mais il ne peut en être ainsi des choses qui altèrent ses rapports avec Notre-Seigneur, et où elle se croit coupable. Si on la rassurait, si on la menait à la simplicité de l'amour, elle y trouverait la confiance intime de l'âme. Elle ne peut maintenant faire un pas pour y arriver. Il faut qu'on la livre pour qu'elle soit livrée, et qu'on lui donne une confiance que tant de choses contribuent à lui ôter.

« Ses attraites d'amour ne l'enlèvent plus, mais leur souvenir la touche avec désespoir. Elle aime Notre-Seigneur beaucoup, mais ne croit plus à son amour particulier pour elle, et se plie à l'éloignement sans espérance aucune qu'il ne doive durer toujours.... »

« Parfois on croirait que son jugement si décidé, si éclairé pour les autres lui aurait donné une réponse dans ses difficultés ; mais ce n'est pas son esprit, c'est sa conscience qui est perplexe, c'est son sens moral qui est très profond, très délicat, et s'étend à une infinité de choses. Ceci m'explique pourquoi elle est ferme et décidée pour les autres, sa conscience n'y étant pas, mais seulement son esprit. Une fois qu'elle entre en compte avec elle-même, les moindres doutes prennent leur valeur de leur relation à Dieu et peuvent la bouleverser. »

Cette disposition de crainte douloureuse, jointe à l'amour austère du devoir, se trouve tout entière dans la lettre suivante, 5 août 1847 :

« Je commence à comprendre qu'il faut se résigner paisiblement à souffrir. C'est ce que je tâche de faire ; je tâche en même temps de me rendre d'autant plus attentive à mes devoirs, que peu ou point d'autre pensée que celle du devoir ne me ranime depuis longtemps.

« Que l'organisation de l'homme est complexe ! que de fibres dans mon esprit, toutes vivantes, et quelle étrange liaison de l'une à l'autre ! Mais pourquoi m'inquiéter ? Elles sont fibres, l'impression les domine, il faut qu'une note harmonieuse et sympathique les calme, je ne puis me la donner... Une consolation me reste : c'est qu'alors que je cesse d'être reine du monde de mon cœur, de mon esprit et de ma volonté ; alors que toutes leurs puissances, loin de me servir et de m'orner, m'ensanglantent et me déchirent, je me retrouve en mon fonds seule avec l'austère devoir ; je sens qu'il est le maître, et si c'est sans onction, sans grâce et sans élan, parce que rien ne me porte plus, si c'est sans perfection, parce que je suis trop misérable, c'est au moins avec un ardent désir de ne coûter jamais rien à personne et de rendre jusqu'à la mort tout ce que je puis devoir à toutes les créatures et surtout à Dieu. »

Nous allons voir comment, à travers toutes les épreuves intérieures que Dieu lui envoyait, la fondatrice remplissait son devoir de supérieure. Elle répond à une lettre où son directeur lui demande un récit détaillé de l'emploi de ses journées. « Occupez-vous de vos filles, lui écrit-il, et qu'elles ne s'aperçoivent que vous souffrez qu'à votre extrême compassion pour leurs douleurs ou leurs tristesses. »

La Révérende Mère savait obéir : « Je m'occupe beaucoup de nos Sœurs, écrit-elle ; toutes les semaines je donne une matinée à sœur Marie-Augustine pour le pensionnat, deux au noviciat pour des leçons ; je vois alternativement les sœurs professes, les sœurs novices une fois chaque mois. Je m'offre en tout temps à nos Sœurs, de manière à ce qu'elles puissent verser le trop-plein de leurs âmes dans la mienne, quel que soit ce trop-plein, quand ce ne serait que des distractions, des théories ou des faiblesses. Je ne manque aucune assemblée commune ; j'ai des parloirs, des lettres, quelque temps pris par des rapports avec le pensionnat ; mais jamais, à moins de faute grave, je ne vois d'élève seule. Je crois cela très important, pour éviter qu'aucune s'attache à moi ou me donne une confiance particulière dont elle priverait sa maîtresse. J'ai par conséquent à recevoir le détail de leurs caractères par nos Sœurs ; mais j'y trouve le grand avantage de former les maîtresses par mes observations sur ces récits, tout en leur laissant leur action propre et le légitime plaisir de l'amitié des enfants, dont je n'ai que le respect. Aussi ai-je l'absolue confiance et l'affection des maîtresses qui s'habituent à ne rien faire sans me consulter, de même que je ne fais rien chez elles que par elles et après avoir pris leur avis. Tout cela fait une vie active, extrêmement donnée au bon plaisir des autres, dans des occupations toujours les mêmes, qui ne sont pas toujours selon la nature.

« Je n'ai cependant pas de lutte à cet égard ; j'ai toujours près de mon secrétaire une liste de nos Sœurs avec l'indication de leurs retraites du mois et des jours où je les ai vues. Dès que je me

retrouve libre, j'examine chaque nom par la pensée, je cherche si quelqu'une a besoin de moi, désire ou demande quelque chose, et j'y vais aussitôt. Ce qu'il y a d'humble dans cette donation complète à quinze ou vingt religieuses qui ont plus que moi l'action de l'œuvre au-dehors, m'est une consolation ; je concentre volontiers sur une âme des soins qui découlent toute la journée sur d'autres, auxquelles je ne pourrais jamais donner individuellement autant que je le fais par leur maîtresse.

« Il faut bien se résoudre à ce rôle de la pierre fondamentale, qui ne porte le tout qu'en étant cachée en terre, employée à soutenir les quelques premières pierres plus proches d'elle qui portent les autres. »

Dans une autre lettre, la Mère dit encore : « Je me relève de mes peines au contact de nos jeunes Sœurs ; je passe beaucoup d'heures à lire, à enseigner, à causer, à prêcher, et c'est pour moi un plaisir. Il en résulte, il est vrai, que j'ai peu de temps ; mais je crois que cela leur fait quelque bien et que je pourrai servir ainsi à les imprégner de l'esprit primitif de notre œuvre. »

Outre les entretiens particuliers et ces conversations du soir, dont les plus anciennes parmi nous ont conservé un si profond souvenir, conversations « tout imprégnées de l'esprit de l'Assomption », notre Mère, dans ces commencements, s'occupait encore des novices, leur donnant elle-même des leçons pour les former à l'enseignement.

« Il faut vous dire, écrit-elle le 27 mai 1847, que nous faisons, pour le développement de nos novices, de très grands frais en ce moment. Outre le français et le latin, qui sont du ressort de sœur Claire-Emmanuel, nous nous sommes mises, sœur Thérèse-Emmanuel à l'instruction religieuse, et moi, le croiriez-vous, à tâcher de leur donner des notions générales d'histoire et de littérature qui pussent les initier à une étude plus approfondie des détails, imprimer à l'enseignement une direction chrétienne, et mettre toutes les sœurs dans ce courant général d'idées et de connaissances qui sont communes à tous dans un monde intelligent, et qui étaient étrangères à plusieurs d'entre elles...

« J'espère qu'à l'aide de ces soins elles deviendront des maîtresses capables. Je tiens assez à cet ensemble, parce qu'il a, près des enfants, la plus heureuse influence, alors même que l'on n'enseigne pas tout ce que l'on a appris, et qu'on ne le sait même pas assez parfaitement pour l'enseigner. Ainsi je n'excepte pas, pour celles qui en ont le temps et la facilité, un peu de chant, de dessin et les langues étrangères. Nous admettons toujours qu'après cette sorte d'éducation générale, chaque sœur s'appliquera particulièrement à une spécialité. »

« Je suis très content que vous vous occupiez ainsi du noviciat, répond le Père d'Alzon. Il me paraît nécessaire que vous y imprimiez vos idées, qui doivent servir de base à la fondation. Soyez comme Notre-Seigneur formant ses apôtres, pleine de son esprit. »

Pendant l'année 1847, la Communauté s'était augmentée de plusieurs Sœurs converses et de deux Sœurs de chœur : Georgina Hay et Anaïs Carbonnel. Georgina était une jeune Écossaise protestante, venue à Paris pour y passer quelque temps, et que nos Sœurs avaient reçue comme dame pensionnaire. C'était une amie de sœur Marie-Gertrude. Un jour de procession du saint Sacrement, Notre-Seigneur se révéla merveilleusement à elle dans la sainte Eucharistie ; elle crut à ce mystère d'amour, et la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Hostie lui fut pour ainsi dire visible. Dès lors, elle ne songea plus qu'à abjurer ses erreurs et à recevoir le baptême. Notre Mère fut sa marraine en 1843 et eut la joie de la recevoir comme sa fille le 25 mai 1847. Georgina prit le nom de sœur Marie-Bernard.

L'autre postulante nous fut envoyée de Nîmes par le Père d'Alzon ; c'était une des trois demoiselles Carbonnel, si dévouées à ses œuvres, mais pas toujours faciles. Anaïs, la plus jeune,

avait cependant quarante-quatre ans. Ses sœurs aînées ne la laissèrent partir qu'avec de grandes difficultés, et le Père d'Alzon eut bien à souffrir au sujet de cette vocation. De son côté, la nouvelle postulante devait avoir de la peine à s'habituer au couvent. Elle y fut cependant très bien accueillie : « Mlle Anaïs, que nous nommons sœur Marie-Vincent, est très bien vue par nos sœurs, écrit la Supérieure ; elles l'ont prise en amitié à cause de sa douceur, y compris les plus bruyantes, au niveau desquelles elle est plus que dispensée de se mettre, puisque le bruit n'est certes pas une qualité. Il faut bien le pardonner à dix-huit ans ; à quarante-quatre, ce serait autre chose. Nous voila dix-neuf avec Georgina. »

Cette lettre était du 12 mai. Le 21 juin, la Supérieure ajoute : « J'ai découvert que sœur Marie-Vincent est assez scandalisée de notre gaieté. Ce caractère n'a-t-il pas quelque chose de fermé qui répond mal à notre franche cordialité ? Je crois que notre rondeur la fait douter de notre sensibilité, notre joie de notre dévotion, et notre liberté de cœur de notre esprit religieux, en même temps que notre dépendance lui semble extrême. C'est qu'il y a beaucoup de dépendance, en effet, là où on peut et doit tout dire, car alors on doit tout soumettre. Mon attitude fraternelle vis-à-vis de mes Sœurs et leur filiale liberté l'étonnent. Sœur Marie-Vincent m'amuse quelquefois par sa surprise au sujet de notre gaieté ; je voudrais que Dieu lui ouvrit un instant mon âme, elle y verrait d'autres raisons de s'en étonner. Mais la gaieté, au poste que Dieu nous a donné, n'est-ce pas un devoir comme un autre ? »

Cette lettre souligne le trait dominant de l'Assomption dans ses premiers temps : une vie de communauté très aimable, très gaie, très ouverte. Cela n'excluait pas le sérieux dans tout ce qui touchait au service de Dieu, et n'empêchait pas non plus de sentir la peine ; mais on sentait bien plus encore la joie d'être à Dieu, de lui appartenir, de travailler et de souffrir pour lui. C'est la vraie joie, celle qui vient d'en haut, qui remplit le cœur d'un amour souverain et le laisse déborder sur toute créature.

Mlle Carbonnel ne devait pas rester longtemps à l'Assomption. Obligée de retourner à Nîmes pour régler des affaires de famille, il lui fut difficile de quitter une seconde fois ses sœurs, qui ne pouvaient se consoler de la séparation, et elle-même n'était plus assez jeune pour s'habituer à une vie plus austère dans le fond qu'elle ne le paraît dans la forme.

Une autre Sœur fut obligée de nous quitter, et ici le chagrin fut grand de part et d'autre. Mlle Achard (sœur Marie-Madeleine) était très attachée à l'Assomption, mais sa santé était fort délicate. Elle tomba malade étant encore novice, et dut retourner dans le Midi pour être conduite aux eaux par une de ses tantes, qui lui tenait lieu de mère. On espérait qu'une saison pourrait la remettre : le mal ne fit qu'empirer, et les médecins ordonnèrent un hiver entier dans le Midi. Cependant la malade ne perdait pas courage et ne parlait que de retour. On y comptait aussi à Paris ; une correspondance active s'était établie entre l'Assomption de Chaillot et la petite sœur de Nîmes. Cette correspondance est intéressante pour nous, à cause des détails qu'elle nous donne sur le noviciat et les usages de ces premiers temps.

Toutes les novices écrivent à leur sœur exilée pour la consoler et la faire vivre de leur vie, au jour le jour. L'une lui apporte un long récit de la Sainte-Marthe, qui est la fête des Sœurs converses ; une autre lui apprend que Mère Thérèse-Emmanuel a interrompu ses instructions sur l'obéissance pour parler de la vie et des vertus de la sainte Vierge, afin de préparer ses filles à la fête de l'Assomption.

Une autre lettre raconte les cérémonies et les joies de la grande fête : « Tout le noviciat a été en retraite pour la vigile ; nous avons récité matines et laudes à minuit ; le matin, il y a eu deux messes, l'une à sept heures ; la grand'messe, à neuf heures. Dans l'après-midi a eu lieu la procession, au chant des litanies de la sainte Vierge, de l'*Ave maris stella* et du *Magnificat*. Une

novice portait la bannière de Notre-Dame. Toutes les élèves étaient là, malgré les prix qui avaient été donnés la veille. En rentrant au chœur, nous avons chanté vêpres ; puis il y a eu un sermon prêché par un ami de M. Gabriel.

« Nous avons passé la soirée au jardin jusqu'à onze heures. La conversation était si intéressante, qu'on ne se lassait pas d'écouter toujours ce même thème qui nous est si cher : les commencements de notre œuvre, M. Combalot, la réunion de nos Mères, leur séjour à Meudon, à Vaugirard, etc. Ces souvenirs, nous les savons par cœur, et cependant nous pressons nos Mères de nous les raconter encore. Rien pour nous n'est meilleur, plus joyeux, plus nouveau, que ces récits qui commencent à être anciens. Déjà huit ans que la Congrégation est fondée ! Ah ! Que nous sommes heureuses de lui appartenir ! ... »

Une autre Sœur complète les nouvelles en racontant la distribution des prix du pensionnat, que M. Gabriel a présidée : « Les enfants sont animées d'un esprit si chrétien, que toutes celles qui espéraient avoir mérité quelque récompense ont demandé comme une faveur qu'on ne leur donnât que des livres de piété ou des vies de saints. »

Mère Thérèse-Emmanuel écrit aussi à la pauvre malade pour la soutenir dans ses peines et l'empêcher de perdre courage, car sœur Marie-Madeleine ne cesse de soupirer après la vie religieuse ; mais Dieu la console en lui faisant sentir sa présence dans l'oraison d'une manière toute particulière :

« Notre-Seigneur permet que vous recueilliez le fruit de vos sacrifices, lui écrit Mère Thérèse-Emmanuel. À mesure qu'il vous prive des consolations extérieures, il vous dédommage par sa divine présence. C'est ainsi qu'il a coutume d'agir. Il nous donne pour ce qu'il nous ôte, et ce qu'il nous donne est divin, c'est lui-même, tandis que ce qu'il nous ôte est néant... Vous avez raison d'envier à sainte Thérèse son amour pour Jésus, car vous devez l'aimer de toutes vos forces. Vous avez en vous une capacité d'amour dont il doit être l'unique objet. Songez donc à tout ce qu'il est pour vous : Ami, Père, Rédempteur, Médiateur et enfin Époux. Dans votre exil, resserrez-vous auprès de Jésus ; éprouvez maintenant ce qu'il est pour l'âme qui n'a que lui, vous verrez que les titres qu'il a daigné prendre vis-à-vis d'elle ne sont pas de vains mots, mais des réalités ; qu'ils expriment des rapports essentiels entre Dieu et l'homme. Je suis bien aise que vous lisiez la vie de sainte Thérèse, elle vous dilatera vers Dieu. Ne craignez pas de laisser entraîner toute votre âme par l'amour. »

Les lettres des novices à leur sœur absente parlent ainsi des nouveaux amis que Dieu envoie à l'Assomption. C'est d'abord l'abbé de la Bouillerie, qui est venu prêcher dans la petite chapelle de Chaillot le jour de l'octave de l'Assomption, et qui « nous a ravies, disent les Sœurs, par sa parole si pleine d'onction qui pénètre jusqu'au fond de l'âme en y portant la joie ». La sainte Vierge était le sujet de ce discours.

Il paraît que la sympathie fut réciproque, car les liens ne firent que se resserrer entre la nouvelle Congrégation et le vicaire général de l'archevêque de Paris, qui devait bientôt devenir notre Supérieur. Il retrouvait à l'Assomption tous les amours de sa belle âme : l'Eucharistie, la sainte Vierge, l'Église ; et pour nous, l'entendre parler de Dieu était une véritable fête. Nommé plus tard évêque de Carcassonne, puis coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux, Mgr de la Bouillerie resta l'ami de l'Assomption ; plus que cela, il fut tout particulièrement le protecteur et le père de notre maison de Bordeaux, où il retrouvait, comme supérieure, une de ses nièces, Mère Thérèse du Sacré-Cœur, de chère et sainte mémoire.

Une autre circonstance toute providentielle amena le Père Deplace à l'Assomption. C'était pendant les vacances de 1847, au moment de notre grande retraite. Le prédicateur attendu ne pouvait

venir, et on était déjà au 16 septembre, c'est-à-dire à quinze jours de la rentrée. La Supérieure eut la pensée de s'adresser à un ami du Père d'Alzon, l'abbé Deplace, qui avait été obligé de quitter la Compagnie de Jésus à cause de sa santé, mais qui possédait à fond la science des Exercices de saint Ignace, et avait écrit le livre de Manrèse pour en faciliter la pratique. Le Révérend Père répondit aussitôt à l'appel, et, dans l'après-midi du 16 septembre, il venait au couvent et fixait pour le soir même l'ouverture des Exercices. « La retraite a été si solide, si belle, si inattendue, que nous en sommes encore à admirer la bonté de Dieu de nous avoir préparé un tel secours spirituel contre toute espérance ; notre confiance en Dieu s'en est accrue par ce témoignage de sa Providence. »

C'est Mère Thérèse-Emmanuel qui écrit ainsi à sa novice de Nîmes. Une lettre de notre Mère au Père d'Alzon est encore plus explicite ; nous y voyons que la parole de M. Deplace a été une grâce, non seulement pour les Sœurs de Chaillot, mais aussi pour leur Mère.

« 27 septembre 1847.

« Mon cher Père,

« ...J'ai extrêmement aimé le Père Deplace. Vous n'en serez pas étonné, vous qui le connaissez et qui avez éprouvé la même attraction. Sa parole, dont nous avons pu deviner l'éloquente richesse dans le sermon qu'il a fait pour la profession de nos Sœurs, a été, durant la retraite, surtout simple, précise, intime, lumineuse d'exactitude et de pénétration dans les choses de l'âme. Il a suivi les Exercices de saint Ignace et a su y puiser des choses admirables dont l'application nous était très utile par la manière dont il les présentait. Je crois que toutes nos Sœurs ont beaucoup profité de cette retraite, et y ont trouvé la lumière et la paix, c'est-à-dire des idées très justes et très fécondes sur la vie parfaite. C'est, du reste, ce qu'il s'attachait le plus à nous donner ; car il nous a dit plusieurs fois qu'une juste notion de la vertu était déjà la moitié de sa possession ; puis la confiance en Dieu, dont il nous a admirablement parlé et qu'il a cherché par-dessus tout à établir dans nos âmes. De là résulte pour moi, et je crois aussi pour nos Sœurs, un sentiment de dégagement des choses terrestres, l'intelligence et le désir d'un total appui en Dieu par le dépouillement de soi-même, enfin une grande compréhension de la vie de foi dans la paix, l'amour et l'abandon.

« Je dois dire que cette retraite, et le secours que j'ai personnellement trouvé chez le Père Deplace, est pour moi un grand argument de la miséricorde de Dieu, qui n'abandonne pas sa créature, mais qui, à la dernière heure et au dernier moment, lui donne ainsi plus qu'elle n'eût osé demander. J'en avais un extrême besoin, et, comme je vous l'écrivais il y a peu de jours, j'étais décidée à n'aller rien chercher, craignant de faire en cela un pas de moi-même, quand Dieu, contre toute apparence, nous envoya, à la veille de la retraite, cet homme de choix en qui je pouvais, dès le premier jour, voir votre ami, qui est, je crois, un peu devenu le mien, et pour qui tant de choses devaient faire une sorte de sympathie avec notre communauté. »

Un peu plus tard la Supérieure écrit de nouveau : « Je me suis remise à méditer les sujets qui m'avaient le plus touchée pendant la retraite de M. Deplace, et avec d'autant plus d'avantage que l'effet principal de cette parole a été de me faire sentir l'amour de Dieu pour mon âme, et de développer en moi la confiance. Je suis revenue surtout à ce qu'il nous avait dit de la confiance en Jésus-Christ, en le considérant comme maître, docteur et guide des âmes.

« Il me semble que j'ai plus senti Notre-Seigneur, comme ami, que je n'avais fait de ma vie. L'oraison a aussitôt été pour moi un extrême soulagement. Quel maître dans la science de mon salut que Celui qui sait tout en moi ; qui écoute tout, comprend tout, est miséricordieux à tout ; qui relève ce qui défaille, lave ce qui est souillé, et ne demande d'une façon suprême que l'amour et la

reconnaissance, se chargeant de donner tout le reste ! Sa parole que je médite me fait un bien immense, prise ainsi comme sa leçon plutôt que comme sa loi, et encore prise comme une leçon qu'il se chargera de m'apprendre. Ce besoin d'appui que mon âme éprouve me semblait satisfait de la manière la plus désirable ; et, au fait, pourquoi n'irais-je pas à Notre-Seigneur avec cette confiance, quand lui-même y a invité les âmes ?... Puisque Jésus veut que je sois un soutien pour les autres, ne faut-il pas, au moins, que lui le soit pour moi ? et quel directeur, quel ami ! »

La retraite de M. Deplace s'était terminée par la profession de sœur Marie-Emmanuel et de sœur Marie-Françoise (25 septembre 1847). Notre Mère leur confiait le billet suivant :

« Je demande à Dieu le don de prière continuelle, la sortie de moi et de tout appui humain par un total appui en Dieu ; ne passer ma vie ici-bas qu'à prier Dieu et à accomplir sans trop de réflexions ce qu'il me demande. Ne pas contrister l'Esprit-Saint, ne pas lui résister, ne pas l'éteindre, user de ses dons avec adoration et sans les croire miens. Enfin, la vraie pauvreté d'esprit, l'abandon, la confiance, le dépouillement du cœur par douceur et mort à moi-même.

« Mille actions de grâces pour le bien que nous a fait le Père Deplace. Grâce de l'Esprit-Saint pour ses sermons : que Dieu lui rende ce qu'il nous a donné, et pour son cœur, consolation, force et sainteté. »

Le Père Deplace fut extrêmement touché de la confiance que lui témoigna la Supérieure de l'Assomption, et lui-même, si éclairé pour les autres et si craintif dans sa propre voie, se trouva rassuré, encouragé. Il sentit qu'au moment le plus dur de sa vie, Dieu lui envoyait une main amie pour le tirer de cette grande tristesse qui avait tout à coup envahi son âme, et dont il ne pensait pas guérir. Il eut de longues conversations avec la Mère Marie-Eugénie, lui parla de ses peines, de son avenir qu'il croyait brisé à jamais. Elle le releva par sa foi ardente et par sa bonté. Les relations se conservèrent longtemps affectueuses et confiantes. En 1868, M. Deplace, alors curé de Notre-Dame, nous fut donné pour Supérieur.

Un autre saint religieux était devenu cette même année ami de l'Assomption. C'était le Révérend Père Jandel, que notre Mère devait retrouver à Rome, en 1866, général des Dominicains, et qui fut un appui pour nous au moment de l'approbation de la Congrégation. La largeur d'esprit du Père Jandel avait gagné le cœur de la Supérieure :

« J'ai été très édifiée de son esprit vraiment catholique, écrit-elle au Père d'Alzon ; il a reproché à Mme de Ménard⁷ de dire que rien ne valait les Dominicains, et à déclarer que, pour lui, il aimait tout ce qui était dans l'Église : Jésuites, Franciscains et autres, et qu'il croyait que c'était ainsi qu'il fallait être. J'ai une particulière confiance dans ce Père, parce que c'est la première personne étrangère à notre œuvre que je trouve la comprendre si bien. Il a voulu nous dire deux mots à la chapelle sur notre vocation : d'un bout à l'autre, et jusque dans les moindres détails, c'étaient tellement nos pensées et nos désirs, qu'il y avait à en être étonné. Puis il estime l'œuvre de l'enseignement, au point de vue vraiment chrétien, tellement nécessaire à l'Église aujourd'hui ; il voit si bien ce qu'il y a à faire pour les hommes et pour les femmes, qu'il prendra, je crois, grand intérêt à votre fondation lorsque je lui en parlerai. Quel plaisir on éprouve, mon Père, à trouver des gens qui s'intéressent aux choses à proportion de ce qu'elles peuvent faire de bien et non de ce qu'elles leur sont ! Le Père Jandel a extrêmement gagné mon cœur par là.

« Pendant que j'en suis à l'ordre de Saint-Dominique, je vous parlerai aussi de Mme de Ménard, dont vous me demandez des nouvelles. Sa priorité la rend en ce moment plus malheureuse que jamais ; elle n'est pas contente du Tiers Ordre en général, elle ne le trouve pas assez dominicain. Elle se lamente que nous ne soyons pas Dominicaines. J'avoue que je trouverais tout plus doux que

7. Prieure du Tiers Ordre de Saint-Dominique, à Paris.

de fonder, mais nous n'avons jamais eu de marque de la volonté de Dieu pour être autre chose que ce que nous sommes. Peut-être est-ce la paresse qui me gagne, comme vous dites ; mais le fait est que je suis tentée d'être comme Mme de Ménéard, bien lasse de la supériorité et de la nécessité de tout fonder. Heureusement, je me hâte de le dire, je suis vraiment rentrée en toute soumission, de sorte que cette lassitude importe peu, je l'ai sans trouble ni découragement. C'est la fatigue du chemin, ce n'est pas une raison pour reculer. »

Bien loin de vouloir reculer, la chère Mère est décidée plus que jamais à travailler à tout amener extérieurement et intérieurement à ce bel idéal de l'œuvre qu'elle a entrevu dans les jours de sa jeunesse et qui est sa tâche par excellence.

En même temps que son zèle se porte sur les filles que Dieu lui a données, sur les élèves qu'elle entoure de ses soins et les relations extérieures où elle voit des âmes à soutenir et à gagner, elle encourage une fondation nouvelle qui a toutes ses sympathies. Des prêtres polonais, réfugiés à Paris, avaient trouvé auprès d'elle secours et appui. Touchés du grand cœur de la Supérieure de l'Assomption et attirés par sa piété et sa remarquable intelligence, ils s'étaient attachés à elle et lui confiaient tous leurs projets. Leur désir était de fonder une Congrégation religieuse, pour travailler à l'extinction du schisme en Orient et au relèvement de la foi en Pologne, par l'établissement de collèges chrétiens.

Cette pensée se réalisa : les Pères polonais fondèrent à Rome l'œuvre de la Résurrection, qui est aujourd'hui florissante. Elle eut pour premier supérieur le Père Pierre Semenenko, et ensuite le Père Jérôme Kaszvice. L'un et l'autre conservèrent pour la Révérende Mère, qui avait encouragé leurs projets et soutenu leurs premiers efforts, une grande vénération et une entière confiance. La correspondance que nous avons sous les yeux le prouve suffisamment.

Nous y voyons qu'il fut un moment question de réunir les deux Congrégations de la Résurrection et de l'Assomption. Le Père d'Alzon, mis en relation avec les Pères polonais par notre Mère, leur portait un vif intérêt ; il se sentait attiré vers l'Orient et semblait pressentir que l'œuvre de l'avenir pour sa Congrégation était là. L'union ne put avoir lieu, chacun tenant à garder ses constitutions particulières ; mais les liens d'amitié ne furent pas rompus. Lorsque le Père Semenenko fut forcé d'abandonner le gouvernement de sa congrégation, le Père d'Alzon fut heureux de lui offrir un asile dans sa maison. De fausses démarches et un épuisement complet de santé avaient obligé le Supérieur de se retirer et de prendre un long repos loin de Rome, dont le climat l'épuisait. De Nîmes, il fut envoyé par les médecins à Montpellier, puis à Tunis. C'est de là qu'il écrivit à la Supérieure de l'Assomption une lettre qui nous montre l'ascendant que prenait la Mère Marie-Eugénie sur tous ceux qui l'approchaient.

Le bon Père avait beaucoup souffert ; mais, fort humblement, il se donne tous les torts, reconnaît la main de Dieu dans ce qui s'est passé et ne trouve dans son cœur que des accents de reconnaissance :

« Tunis, 12 janvier 1848.

« Ma chère et Révérende Mère,

« C'était, je crois, au mois de septembre 1846 qu'en quittant Paris j'ai eu le bonheur de vous voir pour la dernière fois. Que de choses se sont passées depuis ce temps-là ! Mais une seule chose n'a pas changé, je pense, c'est votre amitié ; elle n'a pas changé comme celle que je vous ai vouée, qui au contraire s'est accrue avec la distance, s'est fortifiée avec le temps.

« Eh bien, ma bonne et chère Mère, il y a beaucoup de choses que j'aurais à vous dire, si je vous voyais. Le temps qui s'est écoulé depuis notre dernière rencontre a été bien important pour moi. Dieu a été bien bon pour ce pauvre pécheur que vous connaissez, et un effet de votre amitié serait de vous intéresser à tout ce que je vous raconterais. Mais remettons cela à un autre temps, lorsque Dieu m'accordera le bonheur de vous revoir. Aujourd'hui, je me recommande très instamment à tout ce qu'il y a de charité dans votre cœur, en vous demandant de prier pour moi.

« Je suis en tout un convalescent, ma bonne Mère, aussi bien pour l'âme que pour le corps. Ma maladie a été longue, mais voici la grâce de mon Seigneur qui daigne me guérir peu à peu. Il a fallu toutes ces épreuves par lesquelles je suis passé et que vous connaissez en partie, pour m'ouvrir les yeux. Oh ! que l'homme est aveugle, qu'il est fou pour peu qu'il compte sur lui-même, qu'il ne se défie pas absolument de lui-même ! et j'ajouterai avec Notre-Seigneur, pour peu qu'il ne se haïsse pas lui-même ! Aujourd'hui je serai forcé de m'écrier : Sainte haine de soi-même, pourquoi ai-je reconnu si tard ce que tu vauds ! Oui, ma bonne Mère, c'est cette malheureuse confiance en moi qui a été la cause de toutes les contradictions qui me sont arrivées. Aussi, comme la patience de Dieu a été grande envers moi, et comme sa miséricorde a été admirable !

« Ma bonne chère Mère, je fais cette confession à l'oreille de votre charité. Vous aimez Dieu et vous aimez moi, pauvre pécheur ; ainsi tout cela vous réjouira, vous louerez et remercierez ce Dieu bon et admirable pour sa bonté en elle-même et parce qu'elle s'est exercée envers moi. Vraiment je crois que Dieu m'a donné en vous une vraie amie ; voilà pourquoi je vous parle ainsi. J'ai une telle confiance en vous, et je regarde votre âme dans l'amour de Jésus-Christ comme tellement amie de la mienne, que c'est pour moi une consolation de vous ouvrir mon cœur. Maintenant, il faut que je devienne un autre homme, et je veux l'être avec la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Priez pour moi, afin que je profite de cette sainte grâce, et, une fois riche, je vous payerai largement tous vos bons offices en vous cédant tout ce que j'aurai. Même aujourd'hui, je vous donne ma pauvreté que vous ne refuserez pas, et je prie Notre-Seigneur, source de toute richesse, qu'il vous comble de ses trésors.

« Je ne m'arrêterai pas sur ces choses-là. Les paroles d'une lettre sont si faibles, si insuffisantes, et les choses qu'elles veulent exprimer sont si profondes ! Il faut s'arrêter cependant et laisser achever le reste à ce langage intérieur que les âmes se parlent entre elles dans le Verbe éternel lorsqu'elles sont unies en lui par son amour et sa vérité. Oui, ma bonne Mère, je prie Notre-Seigneur de dire à votre âme tout ce que la mienne aurait à lui confier dans son saint amour, et je le prie que, pour l'avenir, il soit toujours le milieu dans lequel nous nous parlions, milieu pur, lumineux, ardent, plein de vérité et de charité.

« Vous m'enverrez une longue lettre, ma chère Mère, je l'attends. Vous m'y parlerez de votre âme, afin que je prenne part à tout ce qui s'y passe et que tout nous soit commun, que nous merciions le Seigneur des biens qu'il nous a donnés et priions sa bonté de nous donner ceux qui nous manquent. Vous me direz aussi, si vous avez le temps, comment va votre chère œuvre ; et vos sœurs, comment vont-elles ? particulièrement votre maîtresse des novices et la sœur du grand saint Augustin qui aujourd'hui fait mes délices ?

« Quant à moi, vous savez qu'il y a près d'un an que j'ai quitté le collège de notre cher Emmanuel, j'ai passé l'année qui vient de s'écouler à Montpellier. Ma santé était très douteuse pendant les premiers mois de 1847 ; mais avec l'été, les forces sont revenues. Mon médecin m'a ordonné de passer l'hiver dans un climat plus doux que celui de la France, et me voici à Tunis depuis le commencement de l'an dernier. Vous savez que mes confrères se trouvent tous en ce moment réunis à Rome pour délibérer sur l'organisation définitive de notre communauté. Je n'ai pas

pu prendre part à cette délibération, ma santé me tenant éloigné de Rome ; mais j'accompagne mes frères de mes vœux, et j'attends le résultat de leurs travaux.

« Et maintenant, ma chère bonne Mère, reposons-nous dans le cœur très aimant de Jésus-Christ ; qu'il soit notre unique bonheur, notre unique pensée, notre trésor ineffable. Là, unissons-nous dans le saint amour, et que Jésus soit en nous à jamais.

« PIERRE SEMENENKO. »

CHAPITRE III

LA RÉVOLUTION DE 1848. – MORT DE MGR. AFFRE.

Pendant l'année 1848, la révolution qui agita la France vint aussi troubler les familles religieuses. Après les tristes souvenirs laissés par la première république, la proclamation de la seconde ne pouvait être accueillie qu'avec un certain effroi. Il y avait cependant des âmes qui voyaient plus haut et plus loin.

Lorsqu'on a voulu écrire l'histoire du Moyen Âge en lui conservant sa couleur locale, on a fouillé dans les archives des monastères, et on y a trouvé des renseignements inattendus. Le moine du IX^e ou du X^e siècle, en écrivant les annales de son couvent, enregistrait les faits publics qui pouvaient s'y rattacher, et ses récits ont quelquefois servi à éclairer d'un jour nouveau les événements de cette époque.

L'histoire du XIX^e siècle est en pleine lumière, les détails abondent sur toutes les questions, et la tâche de l'historien est rendue difficile par l'abondance même de ces détails. Les feuilles périodiques racontent les événements et les jugent suivant le parti politique qu'elles représentent ; la difficulté est de trouver la vérité au milieu de ces appréciations passionnées et souvent injustes. On sera peut-être étonné de rencontrer dans ce même XIX^e siècle l'histoire d'une révolution écrite sans passion, au jour le jour, au fond d'un monastère, et de trouver sous la plume d'une femme, – et d'une femme de trente ans, – une appréciation si calme des hommes et des choses.

Nous devons avouer que nous aussi, avons été surprises en lisant dans la correspondance de notre Mère avec le Père d'Alzon tout un chapitre d'histoire contemporaine. Fallait-il le transcrire ? Nous nous le sommes demandé. On s'étonnera peut-être de voir une religieuse s'occuper des questions politiques qui agitent le pays ; mais peut-on oublier que cette religieuse est à la fois supérieure générale et fondatrice, qu'elle a le devoir de veiller sur son œuvre naissante qui pourrait être compromise par les événements du dehors ? De plus, c'est à un fondateur d'ordre qu'elle s'adresse ; il est dans le midi de la France, et a besoin de savoir ce qui se passe à Paris. Les nombreuses relations de la Supérieure lui permettent de se rendre compte de la situation des esprits dans les milieux les plus avancés : les connaissances de M. Milleret dans le parti libéral, et celles de M. de Franchessin chez les bonapartistes mettaient la Révérende Mère en rapport avec les hommes qui eurent le plus d'influence à cette époque.

Nous allons donc suivre cette correspondance d'un genre tout nouveau, qui nous montrera une fois de plus comment la Mère Marie-Eugénie savait aborder toutes les questions et les juger de haut.

Lorsque la révolution éclata, la Supérieure faisait sa grande retraite. Elle en était au sixième jour, quand les premiers coups de canon, entendus assez tard dans l'après-midi du 24 février, annoncèrent le triomphe de l'éméute qui renversait comme en se jouant le trône de Louis-Philippe. Il y eut bien des alertes pendant quelques jours, les nouvelles qui venaient du dehors n'étaient pas rassurantes, le canon grondait, les cris de la rue ne cessaient pas. Notre Mère, toujours en retraite,

faisait dire aux Sœurs par Mère Thérèse-Emmanuel que c'était le moment de se sanctifier et de retremper son âme dans la confiance en Dieu et le courage pour souffrir, si nous en étions jugées dignes. « Dieu est là, répondait-elle à toutes les alarmes, il faut beaucoup prier. » Mais tout en priant, elle veillait et prenait les précautions nécessaires en cas de danger. Des amis sûrs et dévoués l'avertissaient de ce qu'on pouvait avoir à craindre. Une lettre du 29 février, adressée à Nîmes à Mlle Achard, nous montre son attentive vigilance.

« La révolution a un peu troublé ma retraite ; les deux derniers jours étaient ceux du départ du roi et de l'incendie de Neuilly. Comme rien ne pouvait assurer d'avance que les choses se passeraient aussi tranquillement pour les communautés et les particuliers, j'avais dû me tenir au courant des nouvelles et prendre toutes les mesures, en cas d'invasion du peuple. Les vases sacrés et l'argenterie avaient été envoyés ailleurs, ainsi que nos papiers, et le mot d'ordre était donné de nous réunir toutes à la chapelle, Sœurs et enfants, si on voulait entrer. Deux ou trois d'entre nous seulement devions recevoir ces messieurs et leur faire visiter la maison. Sans doute de cette manière, nous eussions évité tout désagrément : des hommes se sont ainsi présentés chez les Pères Jésuites et chez les religieuses du faubourg Saint-Germain pour avoir des armes ; ils n'ont touché à rien et ont été fort polis, lorsqu'on leur a offert de bonne grâce de les conduire partout.

« On nous a du reste laissées aussi tranquilles que si nous n'existions pas, on ne nous a pas même demandé d'illuminer. Paris est calme maintenant, mais fort triste ; la gêne de l'industrie, du commerce et des finances est extrême. Les ouvriers demandent l'impossible ; les fabriques, en payant, se préparent des faillites ; le clergé seul et les légitimistes sont contents, mais ces derniers avec mélange d'inquiétude.

« Quant à l'abbé Gabriel, il est tout à fait républicain. Il a été pour nous, au milieu de ces troubles, d'une bonté et d'un dévouement que rien ne peut exprimer. Il avait pris les plus grandes précautions pour assurer notre repos. Un homme du peuple, qui lui est tout dévoué, nous gardait et devait, en cas d'attaque, faire avertir sans retard la garde nationale ; enfin, lui-même était toujours là, prêt à haranguer le peuple dont il est fort aimé, ou bien il était dans la bataille pour donner l'absolution aux mourants et venait ensuite nous rapporter des nouvelles. Une chose qui vous rassurera encore, c'est que nous avons des amis très dévoués actuellement au pouvoir et même à la tête de toutes les administrations. Durant l'une des premières nuits, l'un d'eux avait envoyé des patrouilles autour de notre maison.

« Au bout de tout cela, c'est en Dieu qu'est toute ma confiance. Il a été acclamé, révérend ; les prêtres, les églises ont été respectés partout. Le premier mot d'ordre de la république a été *Dieu seul* ; c'est là quelque chose de beau, quelles que soient les souffrances matérielles par lesquelles il faudra passer. Adieu, chère fille, il faut que j'aie profiter du saint Sacrement exposé ; nous avons en ce moment tant de demandes à faire pour la France et pour l'Église ! »

Le salut de la France dépendait de la formation de l'Assemblée nationale. Les élections étaient alors une question capitale et préoccupaient vivement la province. Poussé par ses nombreux amis, le Père d'Alzon songeait à poser sa candidature.

« C'est une question à discuter avec vos fils, lui écrit la Mère Eugénie, le 21 mars. Vous pouvez être utile à Paris, mais vous pouvez y courir des dangers. Que Dieu soit votre conseil, je n'oserais vous pousser d'un côté ou de l'autre. Je sais qu'en parlant de dangers, je vous tente ; croyez que moi-même je n'y vois pour vous qu'un motif de plus, du moment qu'il s'agit de la *cause de Dieu et de celle des hommes*.

« Quant au reste des candidatures, ce qu'on désire le plus ici pour le bien, c'est que l'Assemblée contienne des hommes honnêtes et bien intentionnés, et soit vide des noms connus sous le dernier régime pour avoir appartenu à quelqu'un des partis que l'on a dépassés. Ce qui se dessine

maintenant dans le parti républicain, c'est la différence entre ceux pour qui la république n'est et n'a jamais été qu'une forme politique, et ceux qui la veulent transformation sociale. Le beau rôle des catholiques est d'être des seconds, on sent que cela est logique. Le peuple s'incline donc vers eux, et, dans mille incidents, c'est en eux qu'il témoigne avoir confiance. Ces incidents, on se les raconte par milliers, vos journaux doivent vous les dire.

« Toutefois tout n'est pas d'or, un rien peut égarer ce peuple, et il est maître. Ainsi, avant-hier, pour le refus de sépulture d'un homme suicidé, ils voulaient *pendre* notre curé, et quand la motion eut été arrêtée par le président du club, les choses en sont pourtant restées à tel point que le curé a été obligé de se sauver. Il n'était pas assez populaire, à ce qu'il paraît ; maintenant, il ne pourra pas remettre le pied dans sa paroisse. Sur sa demande et celle de ses prêtres, M. Gabriel a été nommé vicaire régent avec tous les pouvoirs de curé, pour calmer le quartier. Il va ce soir au club ; il est très populaire par ici, très enchanté de se mêler à tous et n'agit que d'accord avec les prêtres de la paroisse, qui sont excellents et très zélés. Espérons que cela tournera bien ; je ne suis cependant pas sans quelque inquiétude sur sa prudence.

« Les clubs les plus mauvais de Paris ne sont pas ceux des ouvriers, ce sont ceux des étudiants ; celui de M. Bouin est toujours sous son empire. Un jour où ils voulaient demander l'abolition du traitement du clergé, il leur a fait voter tout le contraire par acclamation, en leur parlant de leur générosité souveraine.

« Combien je vous parle politique, mon cher Père ! je pense que cela vous intéresse, et je ne suis peut-être au contraire qu'une radoteuse, quand du fond de mon trou je vous raconte ce que d'autres vous ont bien mieux dit. »

Cette lettre n'a-t-elle pas quelque chose de surprenant écrite par une femme, en 1848 ? car les idées ont marché depuis à la lumière des enseignements de Léon XIII. Mais qui comprenait alors, – surtout dans l'humble sphère des couvents, – qu'il fallait s'appuyer sur le peuple, lui tendre la main, lui faire sentir que les catholiques sont ses meilleurs amis, ses seuls amis ? Cette religieuse qu'on dit grande dame, comme elle a le sens de l'avenir ! comme elle s'intéresse, non seulement à ce qui touche *la cause de Dieu, mais encore celle des hommes !*... Nous n'avons souligné que ce mot, bien d'autres pourraient l'être dans cette page qui rappelle la parole de Pie IX : « L'Église triomphera lorsqu'elle se rencontrera avec le peuple. »

Mais il faut moraliser ce peuple, et non pas l'exploiter ; il faut calmer ses passions, et non les exciter. L'organisation des ateliers nationaux par Louis Blanc, et l'attitude des ouvriers qu'on y emploie commence à inquiéter la Supérieure. Elle écrit le 25 mars : « Savez-vous que souvent bien des choses me font peur pour vous à l'Assemblée nationale où votre dernière lettre me fait penser que vous allez venir ? Ces dangers, je les accepterais, je vous l'ai dit, pour un bien de quelque portée ; mais quand je vois chaque jour passer par bandes tous ces ouvriers qui s'agitent pour travailler le moins possible ; lorsque j'apprends de l'ingénieur chargé des travaux que ceux à qui la ville de Paris donne quarante-cinq mille francs par jour, pour les occuper, consentent à peine à faire pour dix mille francs d'ouvrage, je m'effraye pour la pauvre Assemblée nationale de voir ajouter, à la question déjà si insoluble de l'organisation du travail, la difficulté d'avoir à la résoudre pour des gens qui ne veulent pas travailler. Que fera-t-elle de cette masse oisive ? et qu'est-ce que cette masse fera d'elle ?... »

« Aujourd'hui, l'horizon s'est rembruni pour tous les catholiques ; la lettre de M. Carnot, la décision pour le Temple, les deux derniers articles du *National* contre les évêques, tout ce que vous savez enfin a refoulé bien des espérances. Pour moi, qui connais depuis trop longtemps les républicains pour ne pas m'être attendue dès l'abord à quelque peu de despotisme et d'irrégion de leur part, j'avais depuis plusieurs jours fait demander à Buchez de m'aider de son conseil et de son

secours pour donner à notre congrégation une position qu'on n'attaquât pas. C'est pour cela que je l'attends ce soir.

« Personne plus que nous n'a été fondé en vue de cette société de l'avenir dont nos vœux hâtent l'avènement. Nous voulons le bonheur du peuple, et nous sympathisons à tout ce qui est raisonnable et chrétien. Que si, bien instruits de cette vérité, les hommes nous repoussent, ce sera leur affaire, il y a longtemps que les hommes ont le droit de repousser la vérité entendue ; mais je n'aurais aucun scrupule de nous voir admises comme *œuvre nationale*.

« Ce bon Buchez me fait bien attendre. Demain je vous dirai ce qu'il aura décidé ; je voudrais seulement qu'avant d'avoir perdu une influence pour laquelle l'Assemblée nationale pourra être un grand échec, il m'aidât à établir que notre œuvre est *la plus française de toutes les œuvres*. »

« 30 mars.

« Je désirerais pouvoir écrire tous les jours, tant il y a de choses à Paris dont je voudrais vous parler, puisque cela a de l'intérêt pour vous, et que pour le moment, même dans ma position, on ne peut renoncer à se tenir au courant de la situation.

« Les nouvelles que l'on se dit et que l'on n'imprime pas se diversifient suivant l'opinion de ceux qui parlent. Très généralement, on s'effraye de l'impuissance du gouvernement provisoire, et l'on craint beaucoup les cinq semaines qui ont encore à s'écouler jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Quelques-uns disent que le gouvernement sera renversé, que le pays s'ennuie de voir des gens qui ne savent pas faire ses affaires ; sur cette incapacité pratique, il semble que tous soient d'accord. Mais je ne vois pas qui le renverserait : les violents me paraissent mieux aimer le dominer, et vis-à-vis de l'émeute d'ailleurs, on dit, chez les gens les mieux informés, que la garde nationale mobile est décidée à défendre le gouvernement.

« Singulier revirement des choses ! C'est sur Armand Marrast, le général Cavaignac et presque sur Caussidière que reposent les espérances de tous ceux qui désirent l'ordre, parce qu'à ceux-là du moins on croit de l'énergie, et c'est sur la garde mobile qu'on semble compter pour nous défendre. Je dois ajouter que tout le monde est toujours très content de M. de Lamartine ; on craint cependant qu'il manque non de courage, mais d'audace. Quant aux modérés, je ne vois pas qu'ils puissent remplacer le gouvernement provisoire, quoique beaucoup de gens se retournent vers l'idée de voir à la tête des affaires quelques hommes, au moins, qui aient un peu plus d'expérience et de sens pratique.

« La crise commerciale va toujours en augmentant ; on dit que les mesures prises sont les plus mauvaises. M. Ledru-Rollin est l'objet d'un *tollé* général. Il n'y a que les catholiques qui me paraissent avoir pris dans leur imagination qu'ils feront très bien de le mettre sur leur liste électorale. Je ne puis, je vous avoue, sympathiser en aucune façon à cette charitable niaiserie de vouloir croire à la conscience d'un homme que tous ses actes condamnent dans le passé, autant que sa conduite le montre aujourd'hui violent et despote.

« Les gens du peuple, tels que nos portiers, jardiniers et autres ouvriers, vivent, les uns dans la crainte que Ledru-Rollin ne ramène Robespierre, les autres d'une grande irritation contre l'égalité de salaires proposée par Louis Blanc, et dont les ouvriers habiles ne s'arrangent nullement. Un des bons effets des rapports de celui-ci avec les ouvriers aura été de démonétiser complètement sa popularité. Du reste, plus d'une se perd. Les républicains ont trouvé de belles et bonnes révélations sur M. Blanqui, le chef du club le plus violent dans la rue des Poirées.

« Il y aura pas mal de Bucheziens dans la Chambre ; mais quel malheur s'il n'y a pas de purs catholiques, sans antécédents nuisibles, comme sans préjugés, capables de poursuivre dans une voie parfaitement orthodoxe, non des formes politiques seulement, des *noms propres* ou des *affections*,

non pas la république, mais dans la république l'idéal d'une société chrétienne ! » Cette phrase ne semble-t-elle pas dictée par Léon XIII ? C'est la pensée de la fameuse Encyclique de 1892, d'abord si mal comprise et qui a soulevé tant d'orages. Se mettre au-dessus des partis, voir d'abord et avant tout le bien du pays, c'était cependant, en 1848 comme de nos jours, le seul moyen de sauver la France.

Il y a dans les lettres de la Mère Eugénie de curieuses appréciations sur les hommes de son temps. Le prince Louis-Napoléon se présente pour la députation, voici comment elle le juge : « Quant au prince lui-même, un homme très honnête en qui j'ai grande confiance m'a dit, après l'avoir écouté et examiné dans l'intimité d'une famille amie, qu'il était doux, conciliant, modéré ; qu'il annonçait des intentions loyales, et qu'enfin il lui avait paru bien. Dans ce pays-ci, les Jésuites, M. de Montalembert, M. Dupanloup, me paraissent se rattacher à lui. D'après toutes les informations que j'ai prises, il est bien disposé à leur égard, ce qui diminue les craintes que je vous exprimais dans ma dernière lettre ; mais il redoute de se mettre l'Université à dos en se prononçant nettement pour la liberté d'enseignement. Je le croirais un peu *louvoyeur*, un peu faible.

« M. Gabriel prétend que Thiers aussi se rapproche des jésuites ; j'en doute fort, mais je le souhaite. L'archevêque est tout à fait pour Cavaignac, il croit avoir de l'influence sur lui ; il est certain que le général n'est pas hostile à la religion, au contraire ; mais il est certain aussi, qu'une fois président, il ne s'inquiéterait que d'avoir la majorité et d'être avec elle. M. Gabriel est toujours le plus heureux de tous les mortels, le plus populaire à Chaillot, et, je crois bien aussi, le curé de Paris le plus aimé de ses prêtres, ce qui me fait grand plaisir. »

La révolution avait suscité partout des ferments de trouble. Paris se plaignait du gouvernement, et, la province était irritée contre Paris, qui semblait vouloir décider à lui seul du sort de la France. Dans le Midi, on parlait de marcher sur la capitale ; le mécontentement et l'agitation étaient partout. Dans cet état de choses, le Père d'Alzon, inquiet pour les religieuses de l'Assomption, conjurait notre Mère de quitter Paris avec ses filles. La Supérieure elle-même n'était pas sans crainte ; elle eût été heureuse de trouver pour sa congrégation un abri plus sûr, mais les ressources manquaient. Il eût fallu, pour aller s'établir ailleurs, vendre la maison de Chaillot ; la Mère et les Sœurs le désiraient, mais l'immeuble était considérable, et les acquéreurs ne se présentaient pas.

... « Vous me parlez de nous éloigner toutes, mais comment faire tant que nous n'aurons pas vendu ? Comment subvenir à nos dépenses et aux intérêts de notre propriété ? Du reste, de deux choses l'une : ou le soulèvement du Midi se fera pour des idées de modération et pour faire respecter l'Assemblée, et alors il trouverait à Paris même les plus puissantes sympathies, et on s'y battra pour leur cause ; ou il se fera pour des intérêts particuliers et des jalousies de ville à ville, dans ce cas il sera vaincu, parce que sa cause n'étant pas française, les provinces de l'Est, du Nord et Lyon même le combattront avec unité, tandis qu'il se divisera dans la proportion de ses intérêts.

« *Décentraliser* est un besoin, mais c'est aux assemblées successives à le faire ; *détruire* est un crime de lèse-nation. Du reste, quels malheurs en tout cas ! que de sang coulerait, et d'abord à Paris, où la guerre civile provoquerait des réactions terroristes ! Si donc les choses marchent dans ce sens et que nous puissions vendre ou louer, je crois bien que nous devons quitter Paris. Je vous avoue seulement que j'espère qu'il en sera autrement. Paris est bien plus modéré qu'on ne veut le croire. L'Assemblée y serait défendue aussi bien qu'attaquée, et les provinces feraient mieux de venir aider à la défense que d'exciter par des soulèvements la violence des partis qui voudraient attaquer, et qui chaque jour perdent ici même du terrain dans l'opinion populaire. Dites-moi toujours où en sont les

choses à vos yeux et où vous pensez qu'on pourrait aller ; car le Midi, s'il était vaincu, pourrait être bien malheureux, et je n'aurais pas moins de craintes pour vous que vous n'en auriez pour nous. »

Cette lettre était du 14 avril. Le 3 mai, la correspondance reprend au sujet des affaires publiques : « Paris est parfaitement tranquille. Cependant on n'est pas sans quelque inquiétude des troubles fomentés par les dépôts du parti extrême ; mais, en ce cas même, on se croit sûr de l'issue de la lutte, tant l'immense majorité de la population est énergiquement déterminée à maintenir l'ordre. Les véritables et sincères libéraux ne veulent recourir qu'aux influences morales pour obtenir de l'Assemblée les mesures démocratiques les plus larges ; le combat dans la rue n'est prôné que par des ambitieux et des hommes sans moralité...

« ... Quant au Père Lacordaire, il n'est point de calomnies que l'on n'ait employées pour nuire à sa candidature, surtout dans les derniers jours. On a eu l'incroyable talent de persuader à la fois aux bonnes âmes de Saint-Sulpice et de Saint-Thomas qu'il était *communiste*, si bien qu'il n'a pas eu de voix dans la section de Saint-Thomas-d'Aquin et très peu dans tout le quartier ; à la masse, qu'il était *monarchiste* ; aux conservateurs, qu'il était *exalté radical* ; au peuple, qu'il était *général des jésuites* ; tandis que le faubourg Saint-Germain vous disait gravement qu'il était bien près de sortir de l'unité. »

La Chambre se réunit le 4 mai, et Buchez est nommé président. La Supérieure générale écrit le 23 : « J'ai vu Buchez samedi ; je l'ai trouvé toujours bon et affectueux, bien fatigué du reste, toussant, crachant, la voix enrouée et se plaignant au dernier point du métier qu'il lui faut faire à la Chambre. Il paraît que la salle est si sourde, la tribune et les bancs si mal disposés, les conversations si nombreuses et si bruyantes, qu'il est impossible de se faire entendre sans crier au point de perdre la tête ; aussi le pauvre président attend-il avec impatience la fin du mois, qu'il voudrait faire fixer au 30, quoiqu'il ait été élu le 4.

« M. Sénart, qui possède, à ce qu'il paraît, la meilleure poitrine du bureau, sera son remplaçant. Il l'espère du moins. Le jour où je l'ai vu, on venait de compléter le nombre des vice-présidents ; il était très satisfait des choix, et me disait qu'il était content de voir enfin entre les mains d'hommes sûrs les quatre postes d'où dépend la tranquillité du pays : l'hôtel de ville où est Marrast, la présidence dont les vice-présidents sont les candidats naturels, le ministère de l'intérieur occupé par Recurt, et la préfecture de police par Trouvé-Chauvel.

« Bien que l'honnêteté de ces hommes soit une garantie qu'ils ne pactiseront avec aucune espèce de désordre, j'y trouve cependant pour moi ceci à redire, c'est qu'ils sont chacun le plus incapable possible de ce dont on les a chargés. – Marrast, homme de formes et de talent, froid, distingué, bon écrivain, n'a pas la fibre populaire ; il ne sait ni parler au peuple, ni fraterniser avec lui, il lui est même désagréable, et ce sera, je crois, le maire de Paris le plus indifférent à la population, le moins aimé d'elle, le moins puissant sur elle. – Mon cher M. Buchez est trop bonhomme, trop complaisant, trop homme de pure intelligence pour régenter la Chambre, la discipliner et montrer enfin quelque aptitude à la présidence. Il s'en tire aussi mal que possible, et le temps qu'on perd à la Chambre est moitié de sa faute, tandis que son influence manque sur les bancs où ses lumières, sa sincérité dans le sens de l'ordre eussent groupé autour de lui un certain nombre de ces pauvres représentants de bonne volonté qui flottent sans savoir où se prendre. – Recurt ne passe pas pour avoir la capacité nécessaire à sa fonction. – Trouvé-Chauvel l'a, mais il ignore entièrement la population parisienne ; il ne peut se servir des hommes de l'ancienne police sans faire crier, et ceux de la nouvelle, tous amis de Caussidière, peuvent fort bien l'égarer, au lieu de l'instruire.

« Tout ce que je viens de vous dire n'est que pour vous, mon cher Père ; je pense qu'il faut se garder de découvrir le faible du peu d'honnêtes gens que la France ait en ce moment à la tête de ses

affaires. Mais il faut bien s'avouer que les républicains de la veille étaient tous des hommes peu capables, peu pratiques et de peu de moralité dans la vie privée. En outre, ils étaient très peu nombreux ; c'est là que gît la difficulté de la situation. »

« Pauvre Chambre ! » dit ailleurs la Supérieure, je la plains beaucoup ; déjà on crie contre elle, on s'indigne de ce qu'elle n'a rien fait, on accuse sa majorité, qui pourtant n'a que trop aidé au gouvernement provisoire, et qui serait plus folle que ceux qui l'accusent, si elle décidait sans étude les plus grandes et les plus nouvelles questions que jamais une assemblée ait eu à élaborer. Pendant ce temps, le gouvernement l'accable de projets, de décrets plus absurdes l'un que l'autre, la tiraille, l'égare à qui mieux mieux. Si elle refuse à la garde nationale les mesures énergiques que celle-ci réclame pour n'avoir plus tous les jours à se lever un fusil au bras, elle aura, et c'est le républicain, M. Hubert, qui me le disait, une manifestation terrible ; elle excitera une indignation profonde dans cette garde nationale qui est son seul secours. Si elle est sévère, ... mais elle ne le sera pas, elle n'en aura pas le courage ; si elle l'était, elle sauverait et rallierait la France. »

La lutte, en effet, ne tarde pas à s'engager entre la Chambre et le parti socialiste, devenu très fort par l'organisation des ateliers nationaux. Il y a là cent mille ouvriers qui commencent à manquer d'ouvrage ; tout est prêt pour un mouvement révolutionnaire, la Supérieure le pressent :

« Je suis assez inquiète de la position de Paris, écrit-elle le 9 juin. Des troubles graves sont imminents : de grandes précautions sont prises, mais d'autre part le peuple se détourne de la Chambre et s'irrite contre elle. Des ouvriers bien disposés il y a quelque temps, disent aujourd'hui que la Chambre ne fait rien ; que ces messieurs, avec leurs vingt-cinq francs par jour, se moquent de la misère du peuple, etc... J'ai bien peur que, si on prend les armes, la partie ouvrière de la garde nationale ne se montre tout autre qu'elle n'a été jusqu'ici. La misère augmente tellement, le crédit se relève si peu, et cette gêne est attribuée à l'Assemblée, qui, dans sa majorité pourtant, est animée des meilleures intentions, mais qui est paralysée par le défaut d'intelligence du gouvernement et par les préjugés qu'elle porte en elle-même contre une partie de ses membres.

« Les républicains auront tué la république. Il fallait qu'ils eussent passé au pouvoir pour que l'on pût avoir la mesure du peu qu'ils y feraient. Dieu seul est là pour nous donner le gouvernement qui nous convient. Sa providence agit peut-être en usant tous les hommes, en transformant les partis. Des chrétiens seuls aimeront réellement le peuple et travailleront pour lui ; malheureusement, les chrétiens de l'Assemblée, et il y en a, ne sont pas assez capables. »

« 15 juin.

« Comme vous l'apprendrez par les journaux, l'agitation de ces jours-ci n'a rien eu de grave, bien qu'elle ait effrayé la population. L'armée est pour Napoléon ; mais maintenant qu'il va être à l'Assemblée, je crois qu'il va perdre son prestige. Toutefois, les bonapartistes ne sont pas sans espoir ; je vois cela par M. de Franchessin, qui était rayonnant le jour où la commission exécutive voulait fermer à Louis-Napoléon les portes de l'Assemblée, et qui sacrifierait encore la moitié de sa fortune pour le voir président ou consul, comme il se le promet d'ici à un an. On ne l'a du reste tant grandi qu'en en parlant. Si j'avais un conseil à donner aux journaux catholiques, ce serait de n'en rien dire, d'autant que si cette famille a de l'influence sous la république, et dans la Chambre elle en a déjà, il est inutile de la faire blesser par des organes religieux et de la mal disposer pour l'Église. Quant à nous, si son appui peut jamais nous être utile dans une question d'autorisation ou autre, nous devons l'avoir sans difficulté par M. de Franchessin, qui n'a cessé de rendre des services à ce jeune prince, sans jamais en vouloir rien accepter, et qui a de lui les plus belles lettres de reconnaissance. »

On sait comment, à la suite de la fermeture des ateliers nationaux, éclatèrent les terribles journées de Juin, qui vinrent ensanglanter Paris et porter l'effroi dans toute la France. On se demandait quelle serait l'issue de cette lutte épouvantable qui dura quatre jours. Ce furent des journées d'angoisse pour toutes les familles, et surtout pour les maisons religieuses, qui semblaient plus exposées que les autres.

La Révérende Mère Marie-Eugénie, calme dans le danger, mais prévoyante et sage, se préoccupait surtout des enfants qui lui étaient confiées. Bien des parents étaient venus chercher leurs filles, mais les élèves de la province et de l'étranger restaient à sa charge. Le 23 juin, Paris se couvrit de barricades ; M. Imlé, professeur de dessin de la maison, frère du Tiers Ordre de Saint-Dominique et très ardent républicain, vint prévenir notre Mère que le projet des socialistes était d'enlever pendant la nuit toutes les enfants des couvents, afin de les placer sur les barricades, pour empêcher les troupes de tirer. Grâce à Dieu, cet affreux projet ne s'exécuta pas ; mais il n'en fallait pas moins prendre toutes les précautions possibles et mettre les élèves à l'abri d'un coup de main.

M. de Franchessin offrit son vaste appartement, rue Marie-Thérèse, et Mère Marie-Gonzague fut chargée d'y conduire la petite troupe. Elle était accompagnée d'une jeune Sœur que le seul mot de barricades faisait frémir, et qui eut bien des émotions en traversant les rues de Paris. C'était le soir ; à chaque poste on entendait crier : « Sentinelles, prenez garde à vous ! » et la petite Sœur, croyant qu'on allait l'assassiner, sautait de l'autre côté de la rue, à la grande joie des enfants. Mais nos braves soldats n'étaient là que pour la protéger, et on arriva sans encombre rue Marie-Thérèse, où les enfants passèrent une nuit tranquille, dans une immense salle mise à leur disposition avec lits, canapés, coussins, etc.

Le lendemain matin, la petite bande revint au couvent ; la lutte n'était pas finie, mais les insurgés étaient trop occupés à résister aux troupes qui les cernaient de toutes parts pour pouvoir faire une diversion et se jeter sur les monastères. Cependant le danger était toujours là, et l'on se demandait à qui serait la victoire. Les lettres des 24 et 25 juin sont admirables de calme et de douleur patriotique ; c'est une belle page d'histoire à conserver.

« 24 juin 1848.

« Je n'aurai qu'un instant avant trois heures ; mais je veux vous dire que notre quartier est tranquille et que nous le sommes jusqu'à présent, si on peut dire qu'on l'est au bruit de continuelles décharges qui vous navrent le cœur et vous font penser aux milliers d'hommes qui succombent. On se bat depuis hier avec un acharnement incroyable. Les récits en sont effrayants. La place Lafayette, la Bastille, la Chapelle, Saint-Denis, la place du Châtelet, les quais, les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin, ont été le théâtre de combats sanglants. À l'heure qu'il est, la victoire est encore indécise. On a recommencé à tirer le canon à trois heures du matin ; les insurgés eux-mêmes ont pris des canons, soit à l'arsenal, suivant les uns, soit aux artilleurs, qui ont été tués en grand nombre. Ils sont retranchés dans tout le quartier Saint-Jacques et Saint-Marceau, d'une part ; au faubourg Saint-Antoine, de l'autre.

« Hier, la garde nationale se battait presque seule ; elle a été abîmée. On dit à l'instant que le général Cavaignac, investi de pleins pouvoirs, comme vous le savez, vient de faire retirer la garde nationale, chaque légion dans son quartier, pour n'employer à l'attaque que des troupes et la garde mobile, ainsi que la nouvelle garde républicaine, qui est pleine de dévouement. Les uns disent que depuis deux heures les insurgés ont de l'avantage et gagnent du terrain ; les autres, que c'est une tactique du général Cavaignac pour les attirer sur des places où il puisse se battre avec eux, au lieu de s'engager dans ces rues où de chaque maison partent des coups de fusil visés à loisir.

« Si la victoire restait aux insurgés, Paris serait aussitôt au pillage ; nous chercherions à nous enfuir ou à nous faire protéger. Demain alors, il serait possible que vous n'eussiez pas de nos nouvelles. La pensée des morts, des blessés, des mourants, m'écrase tandis que je vous écris et que j'entends des décharges, pourtant un peu moins répétées en ce moment. Un des *on dit* est encore que le général Cavaignac menace de bombarder à boulets rouges le quartier Saint-Jacques, et qu'en échange on le menace de mettre le feu aux quatre coins de Paris. Les communistes et les socialistes ne se montrent pas satisfaits de ce qui se passe. Si Cavaignac l'emporte, disent-ils, ce sera une dictature militaire, et les ouvriers seront plus esclaves que jamais ; si la révolte l'emporte, Paris sera dans un état où il n'a jamais été .

« Adieu, mon Père, voilà trois heures. Dieu veille sur nous ; le saint Sacrement est exposé ici, et les insurgés se sont montrés, hier encore, respectueux pour les prêtres. Soyez sans inquiétude pour nous ; nous prendrons toutes les mesures possibles, et Dieu nous sauvera à temps. »

25 Juin 1848.

« Je vous écris, mon cher Père, du belvédère où je suis montée pour entendre la direction des coups de canon qui, depuis huit heures, – il en est bientôt onze, – recommencent à se faire entendre. Deux de nos Sœurs disent qu'on en a tiré aussi pendant la nuit ; je ne les ai pas entendus, je dormais d'un sommeil lourd, après avoir été toute la journée brisée de la douleur qu'apporte chacune de ces décharges où tant d'hommes perdent la vie. Notre quartier est toujours resté aussi libre et aussi tranquille que s'il ne se passait rien dans Paris. Seulement, ce matin encore, à six heures, on a battu la générale à plusieurs reprises, et, quelque temps après, nos gardes nationaux sont partis en assez grand nombre.

« Les dernières nouvelles, hier soir, étaient bonnes. La rive gauche était déblayée, le combat était refoulé au faubourg Saint-Antoine, très avant, à la Chapelle, à la Villette, dans le bas de la rue Mouffetard. Que s'est-il passé cette nuit ? Nous l'ignorons encore... Tout le monde croit que le général Cavaignac aura la victoire aujourd'hui ; il l'avait promise pour midi.

« Pendant que je vous écris, le canon s'est ralenti, je ne l'entends plus ; mais à la Villette ou à la Chapelle on ne l'entendrait pas. On s'est battu des deux côtés avec un courage incroyable, la garde nationale a dépassé tout ce qu'on pouvait en attendre ; et ce n'était pas sans mérite, dans ces rues où, de toutes les fenêtres et des caves mêmes, on les visait à coup sûr. Les officiers étaient particulièrement choisis et sont tombés en grand nombre. Rien ne pourra donner une idée du nombre des morts et des blessés. On le cachera sans doute ; mais place Maubert, par exemple, et place Lafayette, on est unanime à convenir que, sous le nombre des cadavres, on ne voyait plus un pavé. Jamais journées n'ont été plus sanglantes ; une bataille même n'a pas la durée des engagements d'hier, qui ont été de onze heures, sans relâche. Faites-vous une idée des douleurs qui vont peser sur la population parisienne, d'après ce chiffre de l'état-major. Sur les gardes nationaux qui habitent rue de la Paix, dix-sept sont rentrés hier blessés, trois étaient morts. La garde mobile a un nombre de morts incalculable ; la garde républicaine et l'armée, de même.

« Adieu, mon cher Père, je tiens à ce que ceci parte pour vous rassurer quant à nous. »

« 26 juin.

« Nous avons passé la nuit sans nous déshabiller ; on craignait que les insurgés, expulsés du clos Saint-Lazare et du faubourg Saint-Antoine, ne voulussent se rejeter par ici, où ils auraient trouvé de nombreuses intelligences dans une partie de la classe ouvrière. On craignait aussi l'incendie. Ce matin, on est plus rassuré. Ce qui reste de l'insurrection est fort loin d'ici, tout à fait sur les derrières du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Marceau. Paris est très ému de la

mort du général Négrier, de celle du général Bréa, de tant de gardes nationaux et de troupes. Les insurgés arrêtés ont, dit-on, les plus affreuses figures ; c'est tout à fait la lie de la population. »

Le même jour, à trois heures, la Supérieure écrit une seconde lettre. On vient de lui annoncer que l'Archevêque a été mortellement blessé en se rendant sur les barricades du faubourg Saint-Antoine.

Tout le monde connaît cette mort héroïque, mais nous devons la raconter ici ; elle a sa place dans nos annales, car Mgr Affre fut pour nous plus qu'un père, il fut le sauveur de notre œuvre à l'heure la plus difficile qu'elle ait eu à traverser, et notre Mère aimait à lui donner le titre de fondateur, parce que c'était lui qui avait canoniquement constitué l'Assomption.

On sait comment Mgr Affre, ému des malheurs de la guerre civile, eut la pensée de mettre fin à cette lutte fratricide en allant lui-même porter aux insurgés des paroles de paix. Toujours respectueux de l'autorité civile, il vint trouver le général Cavaignac pour lui exposer son projet. Le général avait le sens des choses héroïques ; il fut touché. Après avoir représenté à l'archevêque le péril de son entreprise, le voyant inébranlable, il le loua de son courage et lui confia une proclamation pacifique qu'il venait de rédiger, et dans laquelle il adjurait les ouvriers de déposer les armes. « Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis⁸, » avait dit l'Archevêque. Il rentra chez lui, se confessa, dit-on, comme avant de mourir, et prit la route des quartiers insurgés, suivi de deux de ses vicaires généraux et de son domestique.

Il était six heures du soir.

En voyant passer l'Archevêque, à pied, se dirigeant vers la place de la Bastille, l'émotion s'empara de tous les cœurs. Les gardes mobiles s'approchaient, et ces enfants sceptiques, entraînés par la solennité du moment, lui présentaient leurs armes à bénir. Les officiers s'empresaient sur son passage, et, lui dépeignant les périls de la lutte, le conjuraient de renoncer à son dessein. « *Ma vie est si peu de chose !* » répondait-il, et il allait, continuant sa route, bénissant les blessés et les mourants. Ceux qui l'ont vu à cette heure sont restés frappés de l'éclat inaccoutumé de sa physionomie. Le reflet de l'immortalité semblait déjà illuminer son front.

Il arriva près de la place de la Bastille. Aux abords de cette place, partout régnait le deuil. On venait d'emporter, loin du champ de bataille, Négrier qui était mort, et le représentant Charbonnel qui allait mourir. La lutte durait depuis plusieurs heures sans résultat décisif. Le prélat s'adressa au colonel chargé du commandement, et lui demanda de faire cesser le feu : « *Je m'avancerai seul, dit-il, vers ces malheureux qu'on a trompés ; j'espère qu'ils reconnaîtront ma soutane violette et la croix que je porte sur la poitrine.* » Le tir fut interrompu du côté de la troupe ; les insurgés ralentirent le leur, puis s'arrêtèrent.

À la faveur de cette trêve tacite, l'Archevêque s'avança sur la place ; un jeune homme le précédait, élevant un drapeau blanc en signe de paix ; son domestique, quelques gardes nationaux s'attachèrent à ses pas, malgré sa défense, afin de veiller sur lui. Il s'avança jusqu'à la grande barricade qui fermait l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Un assez grand nombre d'insurgés descendirent sur la place ; plusieurs soldats s'avancèrent aussi, empressés à fraterniser. L'Archevêque parla, s'efforçant d'incliner les cœurs à la réconciliation.

Tout faisait espérer le succès de cette tentative, quand un roulement de tambour, suivi d'une décharge, fait croire à la rupture des pourparlers ; une vive agitation se produit dans les rangs ; l'Archevêque essaye de l'apaiser de la voix et du geste. C'est à ce moment qu'une balle, tirée d'une fenêtre, l'atteint dans les reins. « Mon ami, je suis blessé, » dit-il, en s'affaissant, à un ouvrier qui le

⁸. Jn 10, 11.

reçut dans ses bras. Les insurgés, atterrés eux-mêmes en voyant tomber cette grande victime, transportèrent l'Archevêque chez le curé des Quinze-Vingts.

À l'heure où l'Assemblée se réjouissait de voir la cité pacifiée, l'Archevêque rentrait dans son palais pour y mourir. Ce retour fut un triomphe. L'illustre blessé fut placé sur un brancard, que les ouvriers du faubourg, les soldats, les gardes nationaux se disputèrent aussitôt l'honneur de porter. Puis le triste cortège, composé d'officiers, de soldats, de prêtres, de médecins, se mit en route à travers les rues que les barricades, à certains endroits, obstruaient encore. Sur le chemin, le peuple s'agenouillait et se signait. Quant au blessé, il ne cessait de répéter de sa voix affaiblie : « *Que mon sang soit le dernier versé !* » On l'assura que la guerre civile était finie, et cette pensée parut adoucir ses souffrances. En arrivant à l'archevêché, le pontife bénit une dernière fois les soldats et la foule.

Le lendemain, à quatre heures du soir, il rendait à Dieu sa belle-âme⁹.

Cette mort, qui plongeait Paris dans le deuil et jetait la consternation dans toute la France, fut un malheur pour l'Assommoir : nous perdions un protecteur, un ami et un père.

Mgr Affre était un saint évêque. Timide par caractère, il savait être ferme toutes les fois qu'il s'agissait d'un devoir à remplir. Le trait dominant de sa nature, « c'était l'horreur du bruit, l'appréhension des conflits, l'amour de la retraite ; mais il n'y a rien de tel que les humbles et les doux quand l'appel de Dieu s'est fait entendre. »

Les Sœurs de la rue de Chaillot avaient une douleur profonde. « Paris est calme maintenant, écrit la Supérieure ; mais ce n'est pas une guerre finie, elle recommencera quelque jour. La seule chose qui me donne quelque espérance, c'est l'admirable mort de notre saint Archevêque. Dieu exaucera peut-être la voix de son sang. On ne peut pas dire l'émotion qui a été manifestée par toutes les classes de la population à la nouvelle de sa blessure, de son danger, de sa mort. Beaucoup de femmes se proposent de porter le deuil de Monseigneur ; il a été fixé à quinze jours.

« Hier, en allant entendre la messe près de son corps, Mme de Ménard a vu arriver douze ou quinze gardes mobiles qui venaient aussi l'entendre et qui pleuraient près du corps de celui qu'ils appellent *leur père*. Je pense souvent qu'il fallait que Mgr Affre fût bien agréable aux yeux de Dieu pour mériter la grâce d'une si belle mort. Rien n'y a manqué, ni le calme avec lequel l'Archevêque s'est rendu sur le lieu du combat, ni une héroïque patience à supporter les extrêmes douleurs de la blessure, ni une pureté d'intention qui lui faisait dire quelques heures avant sa mort : « Ce qui m'afflige, c'est qu'on va vouloir exalter ce que j'ai fait ; ce n'était que mon devoir. »

Une autre lettre est du 5 juillet. Après avoir parlé des excès que l'on redoute de la part des socialistes, la Supérieure ajoute : « Ces gens-là sont le rebut de toutes les populations ; ils refusent un prêtre, même au moment de mourir. Mais, il faut le dire à l'honneur de Paris, il en est tout autrement des enfants de la garde mobile, tous tirés du peuple parisien. Rien de plus facile que de les faire confesser : « S'il faut s'en aller, disent-ils, il faut le faire en règle », et puis, ils commencent avec une merveilleuse simplicité. La mort de Monseigneur a fait une bien grande impression sur cette jeune milice ; beaucoup l'appellent *notre père*. Ils sont assidus à le visiter sur son lit de mort ; celui qui a reçu la croix de ses mains la porte en dehors de son habit, sans vouloir la cacher en dedans.

« N'allez pas toutefois conclure de là que ce sont des saints ; s'ils ont montré l'intrépidité d'une vieille garde impériale, ils ont aussi pris bien vite tous les vices des vieux soldats. Ils sont même, il faut l'avouer, très indisciplinés partout ailleurs qu'au feu ; mais ils aiment beaucoup les prêtres et la religion, et quant à leur bravoure, s'il faut croire tous ceux qui les ont vus, c'est quelque chose de fabuleux. M. Michel en pleurait, en me racontant l'impression qu'il avait reçue d'un assaut

⁹. Ce récit est extrait de l'*Histoire de la deuxième république*, par M. de la Gorce.

donné devant lui, par un bataillon de gardes mobiles, à une barricade presque imprenable. Tous chantaient : *Mourir pour la patrie...* ; tous avançaient, tous se cramponnaient aux pavés pour les escalader, et quoique la moitié tombât, pas un ne reculait, pas un ne faiblissait. Avant l'assaut, ils serraient la main des hommes du bataillon de M. Michel qui devaient les soutenir, en leur disant : « Nous passons devant vous, le feu sera éteint quand vous viendrez », et la garde nationale répondait : « Ne craignez rien, nous vous soutiendrons¹⁰. » De ce côté de la lutte, les choses belles, nobles, courageuses, héroïques même et miséricordieuses ; mais du côté des révolutionnaires, tout est à craindre.

« Tout le monde doit vous dire combien, par contre, le sentiment religieux se réveille dans la population, qui se sépare d'eux. Dieu se manifeste en cela, et la messe de demain sur la place de la Concorde, et l'ordre même de ce cortège funèbre où l'on va chanter les *vigiles et les laudes des Morts*, tout cela est un grand signe. La mort de Mgr Affre a été un appel de Dieu à la population parisienne ; elle semble vouloir y répondre, au-delà de tout ce qu'on pouvait attendre. »

¹⁰. On raconte encore le trait suivant : Un soldat de la garde mobile, presque un enfant, avise un drapeau rouge sur une barricade ; il s'adresse à un garde national d'une haute stature : « Grand garde national, veux-tu prendre ce drapeau à nous deux ? – Volontiers. » Et ils partent. Le jeune soldat tombe blessé, mais il veut le drapeau ; le garde national enlève sur ses épaules son petit compagnon, qui arrache le drapeau et le rapporte triomphant sous une nuée de balles.

CHAPITRE IV

LA MAISON DE CHAILLOT (1848 ET 1849). – DÉPARTS POUR LE CIEL. – SANCTIFICATION DES ÂMES.

Les douloureux événements de l'année 1848 nous ont retenus quelque temps en dehors de la communauté de Chaillot. Il fallait montrer l'intérêt intelligent et chrétien que la Révérende Mère Marie-Eugénie savait porter à toutes les questions générales ; mais à travers les préoccupations des affaires extérieures, elle n'en restait pas moins Mère attentive et dévouée, veillant à la parfaite régularité de sa maison, à l'avancement des âmes, au bien des enfants, à leur santé comme à leurs études.

Pendant que des luttes fratricides ensanglantaient Paris, il se passait de doux mystères dans les cloîtres, les âmes de prière continuaient à s'immoler, et des âmes d'enfants montaient au ciel. Nous avons eu la douleur de perdre trois de nos élèves dans cette rude année 1848, et comme ce sont les premières qui nous ont été enlevées, nous voulons en conserver ici le souvenir.

Ce fut d'abord Marie Boulanger, enfant de quinze ans, d'une nature ouverte et franche, mais d'un caractère difficile. Dans sa maladie, elle se montra aussi soumise et aussi douce qu'on avait pu parfois la trouver volontaire et indépendante. Une forte fièvre s'était déclarée pendant l'hiver, la poitrine se prit, et le danger devint imminent. À mesure que la maladie avançait, la piété de l'enfant devenait plus grande, elle communiait souvent, et toujours avec une joie touchante. Elle ne se rendait pas compte de la gravité de son état ; mais Notre-Seigneur la préparait lui-même à la mort, et elle allait à lui avec tant de simplicité, d'innocence, que l'effet de chaque communion semblait visible.

Plus elle approchait de sa fin, plus son âme devenait transparente ; plus elle se montrait douce, patiente, heureuse de souffrir pour Dieu. La chère petite malade reçut les derniers Sacrements en pleine connaissance, mais sans bien comprendre que c'était la mort ; elle approchait cependant. Quand le dernier jour arriva, Marie se réveilla en disant que la sainte Vierge était venue à elle avec un beau petit Agneau tout blanc. Depuis, elle ne cessa de prier. Vers le soir, elle ne parlait plus, ses forces étaient épuisées, c'était une prostration complète. Tout à coup l'enfant se relève, et d'une voix forte se met à crier : « O Jésus, mon cher Jésus !... venez. » Ses yeux semblaient fixés sur une vision céleste, et ses bras étaient tendus vers Celui qui l'appelait. « Voilà Jésus qui vient à vous, » dit la Mère qui l'assistait, en lui présentant le crucifix. La mourante le saisit avec transport et, le pressant sur ses lèvres, s'écria de nouveau : « Oui, c'est Jésus ! mon Jésus !... » Sa figure s'illumina d'un délicieux sourire, et son âme partit pour le ciel.

C'était à la fin d'avril. La Supérieure, qui avait suivi cette agonie avec son cœur de Mère, écrivait le 28 au Père d'Alzon : « Notre pauvre petite malade s'en est allée au ciel comme un ange, dans un élan d'amour pour Notre-Seigneur si touchant, qu'on n'ose pas avoir du chagrin d'une telle mort. Dans la soirée de son dernier jour, comme par un avertissement intérieur, elle s'est mise à

prier presque constamment ; on l'entendait invoquer sans cesse de son souffle affaibli Jésus et Marie. Tout à coup elle se soulève, étend ses bras et s'écrie avec force : « O mon cher Jésus, venez, venez !... » Sœur Marie-Thérèse lui ayant donné un crucifix, elle le serre et l'embrasse avec tant d'ardeur, qu'on ne peut le lui ôter ; puis elle a souri trois fois à cette image de Notre-Seigneur, et son âme s'est envolée. Je la crois bien heureuse, et je ne puis dire combien elle m'a paru recevoir de grandes grâces de Notre-Seigneur dans cette maladie, combien sa conscience y a été délicate, sa générosité constante. Dieu en soit béni ! La vie n'est pas à regretter quand on fait une telle mort. »

Et cependant la chère Mère sentait douloureusement cette épreuve. Toutes les fois que nous perdions une Sœur ou une enfant, elle était brisée ; mais elle se consolait en regardant le ciel, et quelque temps après, rappelant la belle et douce mort de notre petite Marie, elle écrivait : « J'espère que ce sera une grâce de notre mystère de mourir avec ces sentiments d'amour, comme dans une sorte d'Assomption. »

Peu de temps après la mort de Marie Boulanger, nous eûmes encore la douleur de perdre deux charmantes petites créatures de quatre et cinq ans. La première nous était envoyée du Sénégal. C'était une délicieuse petite fille un peu brune, mais d'une physionomie ravissante.

En même temps que cette enfant, une autre nous arrivait du Brésil, où son père était consul. Elle avait trois ans et demi et appartenait à une famille française. Il y avait dans ce petit être une énergie incroyable, une puissance d'aimer extraordinaire pour son âge ; elle disait à la Sœur qui la gardait au dortoir : *N'aime que moi, n'aimerai que toi*. On ne voulait pas la laisser se lever pour la messe ; mais le dimanche, quand les autres élèves se levaient, elle quittait son petit lit, mettait ses bas, et il était impossible de la faire se recoucher. « Je veux aller à la messe qui sent bon, » disait-elle. C'était la grand'messe du dimanche où l'on brûle de l'encens. Elle s'appelait Marie ; mais on l'appelait Quinette, diminutif de Mariquita.

L'enfant du Sénégal s'appelait Mary. Mary, plus âgée que Quinette, l'avait tout à fait prise sous sa protection. Lorsqu'elles étaient au jardin, si le terrain descendait un peu, Mary ouvrait ses bras devant Quinette en disant. « Mon trésor, mon amour, prends garde de ne pas tomber ! » Quinette avait une sœur plus grande qu'elle au pensionnat, très paresseuse, souvent punie, ce qui faisait la désolation de la petite et l'humiliait profondément. La dame qui nous avait confié Mary, au nom de ses parents du Sénégal, la fit sortir un jour du mois de juillet et la promena toute la journée par une chaleur intolérable, puis elle nous la ramena le soir. Le lendemain, en se levant, l'enfant paraissait fatiguée. Quand elle fut à la classe, on la vit tout à coup pencher sa petite tête sur son pupitre et devenir très pâle. Elle fut transportée à l'infirmerie, où M. Cerise, son médecin, vint la voir. C'était une méningite.

Le mal fit de rapides progrès, bientôt Mary ne put plus parler et eut le côté droit paralysé. Comme elle avait alors cinq ans et demi et qu'elle était très intelligente, nous fîmes venir M. Gabriel pour lui donner l'absolution. « Peu de choses dans ma vie, dit l'infirmière, m'ont fait autant d'impression que le sentiment profond qui se peignit sur la physionomie de cette charmante enfant, lorsque je lui dis que M. l'Aumônier allait lui donner l'absolution de ses péchés, que j'allais réciter auprès d'elle un acte de contrition et qu'il fallait qu'elle s'unit de cœur à tout ce que je dirais. Pendant que le prêtre prononçait les paroles sacramentelles, l'enfant était toute recueillie, attentive au mystère qui s'accomplissait pour elle en ce moment. » La chère petite vécut encore quelque temps, entièrement paralysée et ne donnant plus aucun signe de connaissance ; puis elle s'en alla rejoindre ses frères, les anges, dans le ciel.

Sa pauvre petite compagne, Quinette, parut sentir profondément, non pas la mort, – elle ne savait pas ce que c'était, – mais l'absence de Mary. Tout le long du jour elle la demandait, et on lui disait en lui montrant le ciel que Mary était là-haut. Un jour, on la trouva au jardin toute pensive,

regardant d'un air très fixe l'endroit du ciel où on lui disait qu'était Mary. La religieuse qui la gardait lui dit : « Quinette, que fais-tu là ? – Je regarde Mary qui m'appelle et qui me dit qu'il faut que j'aïlle au ciel avec elle, auprès de la sainte Vierge. »

Cette parole impressionna ; mais la petite était forte, on croyait n'avoir rien à craindre pour sa santé. Un soir, elle se coucha très souffrante et se mit à pleurer en disant : « J'ai besoin de voir maman. » Jamais elle n'avait parlé de sa Mère, qu'elle avait perdue presque en naissant ; mais les voix d'outre-tombe l'appelaient, tous ceux qui l'aimaient l'attiraient au ciel. Le lendemain, en s'éveillant, l'enfant avait de la peine à respirer et à parler. Sa gorge était très rouge, on craignait une angine couenneuse. Le docteur Cerise fut appelé, ainsi que M. Buchez, correspondant de la chère petite malade et aussi médecin ; ils constatèrent le mal, sans pouvoir y trouver de remède. M. Gabriel fut appelé à son tour, et la charmante petite figure de Quinette s'illumina en le voyant ; on eût dit qu'elle comprenait la grâce qu'il lui apportait. Notre bon aumônier donna l'absolution à ce beau petit ange, qui joignait les mains avec une expression ravissante.

On jugea nécessaire de faire l'opération, elle était inutile et fort douloureuse. Notre Mère et Sœur Marie-Thérèse suppliaient M. Buchez de s'y opposer : « Je crois comme vous que l'opération est inutile, répondit-il, mais je tiens ici la place du père de l'enfant ; du moment que les médecins la demandent, je ne puis m'y opposer. »

L'opération eut lieu, et on eut le courage de dire qu'elle avait réussi ; mais en sortant des mains des chirurgiens, la pauvre petite entra en agonie. Elle était là mourante, ayant sa pleine connaissance et regardant le ciel. Son petit cou penché, qu'on venait d'ouvrir, son doux sourire, son expression de douleur indéfinissable, la faisaient ressembler à ces enfants martyrs des premiers siècles. Elle aussi avait passé par le glaive et s'envolait au ciel sur les ailes de la souffrance.

La mort de ces deux enfants nous laissa une impression de profonde tristesse ; elles étaient heureuses cependant, et il fallait s'unir à la joie de l'Église et chanter comme elle sur le cercueil de ces petits anges envolés : *Laudate pueri Dominum*¹¹.

À côté de ces mystères de douleur, il y a dans les cloîtres des mystères d'amour, et nous avons à les raconter aussi. Dans cette même année 1848, pendant l'octave de la Toussaint, Sœur Thérèse-Emmanuel fit sa grande retraite, et Notre-Seigneur la combla de grâces. Sa vocation de grande contemplative allait s'affermissant de plus en plus.

*Je la conduirai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur*¹². Cette parole de nos saints Livres va se réaliser. C'est Notre-Seigneur lui-même qui prend la direction de la retraite, la religieuse ne fait plus qu'écouter. Pendant ses longues heures d'oraison, on la voit immobile, ravie en extase, n'ayant plus conscience de ce qui l'entoure. Pour obéir à sa Supérieure, elle jette ensuite sur le papier ce qu'elle a entendu dans l'oraison, ou plutôt les pensées que Dieu a imprimées dans son âme. C'est toujours une parole de la sainte Écriture qui la transporte au-delà des horizons terrestres, l'Esprit-Saint la lui commente, et elle écoute, ravie. Nous ne citons que quelques fragments :

3 novembre. – « *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* : Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi¹³. Je vis, dit-elle, comment, dans l'Écriture, l'action propre de Dieu sur la créature est toujours exprimée par trahere. Il appartient à ce qui est plus grand d'exercer attraction. Jésus dit : *Nemo venit ad me, nisi Pater traxerit eum*¹⁴... *Omnia traham*...

¹¹. Enfants, louez le Seigneur – Ps. 112 (Vulg.)

¹². Os 2, 16.

¹³. Jn 12, 32.

¹⁴. Nul ne peut venir à moi si le Père ne l'attire (Jo 6,44)

*Trahe me post te*¹⁵... Les âmes sont attirées par la vérité, par la beauté. Mon âme, sous l'influence de cette parole : *Omnia traham ad meipsum*¹⁶, en subit longtemps les effets. C'est du haut de la croix que Jésus disait ces choses : *Si exaltatus fuero*¹⁷. L'*omnia traham* dépend de l'*exaltatus* par lequel Jésus, affranchissant l'âme de la terre, de ses péchés, de tout ce qui est terrestre, peut alors l'attirer à lui. » .

Puis, elle entend ces paroles ineffables : « Je te blesserai de mon amour de charité, je te blesserai de la plaie d'amour avant de te blesser de la plaie de souffrance. » Je sentis longtemps l'effet de cette blessure ; la plaie est longue et large, elle s'étend à tout : intelligence, volonté, amour, vie propre. C'est une plaie vive d'amour. »

Il est six heures, la religieuse arrive au réfectoire toute possédée par cet amour, mais elle s'y nourrit d'une nourriture que les autres ne connaissent pas ; ses lèvres murmurent : « O ravissante douceur ! O beauté ! ô bonté ! » Elle a hâte d'aller se réfugier à la chapelle pour reprendre avec Jésus le divin colloque, à peine interrompu.

Le soir, à Matines, sœur Thérèse-Emmanuel est encore enlevée par cette parole : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur ?* »¹⁸ Ce feu, c'est Dieu, *ignis consumens*¹⁹. Tout devient matière à ce feu, parce que le feu seul convertit tout en lui, ou consume ce qu'il ne peut transformer. Dieu, de même : l'âme fut-elle de pierre²⁰ peut devenir feu, ses défauts sont consumés. C'était la réalisation de la parole : « Je te blesserai d'un amour de charité. » Mon âme était devant Dieu comme un charbon pour être allumé, et l'orgueil, détruit comme une paille. Dieu seul restait pour pénétrer, échauffer, enflammer l'âme, qui ne peut être détruite, mais qui doit devenir feu.

*In igne revelabitur*²¹. Au jour du Seigneur, les différentes œuvres de l'homme : foin, paille, bois, pierres précieuses, argent et or, seront manifestées. De là, la nécessité du purgatoire : *Salvus erit, sic tamen quasi per ignem*²². Tout ce que Dieu n'aura pas ici-bas détruit ou transformé dans l'âme par l'amour, sera après la mort consumé dans le Purgatoire. C'est la purification par le feu. »

Le 4 novembre, à l'oraison, Jésus lui dit encore : « *Calix meus inebrians, quam præclarus est !* Mon calice est enivrant, comme il est beau. Tous ceux qui ont été jusqu'à la croix en ont été enivrés. Jean a bu l'amour sur ma poitrine, c'est là que les secrets célestes lui ont été révélés. Ce sommeil d'amour lui a fermé la vie humaine, qui n'est rien, il ne voit plus que celle de l'amour ; c'est pourquoi tout en dehors lui paraît mort, et il dit : *Celui qui n'aime pas est dans la mort*²³.

« Il n'y a plus à vivre de ce qui est au-dehors, s'écrie la sainte religieuse, enivrons-nous de ce qui est ici sur l'autel, sur le Calvaire. Il me fut dit : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*²⁴. C'est l'eau qui jaillit à la vie éternelle, c'est aussi le vin de la charité, le fruit de la vraie vigne. Jésus sur la croix a, par ses cinq plaies, ouvert aux âmes cinq fontaines de vie ; toutes les grâces de Jésus sont renfermées là. Des cinq plaies du corps de Jésus crucifié, comme de cinq sources divines, découle son sang précieux, avec sa force, sa vertu, sa puissance d'enivrer les âmes du vin de la charité. *Sanguis meus vere est potus*²⁵. »

¹⁵. Attire-moi vers Toi

¹⁶. J'attirerai tout à moi. (Jn 12,32)

¹⁷. Et moi, une fois élevé de terre... (Jn 12,32).

¹⁸. Je suis venu jeter un feu sur la terre, et comme je voudrais que déjà il fût allumé ! (Luc 12,49).

¹⁹. Feu dévorant.

²⁰. Je suis venu apporter le feu sur la terre ; et qu'est-ce que je veux, sinon qu'il s'allume ? (Lc 12, 49).

²¹. C'est le feu qui éprouvera (1 Co 3,13).

²². Il sera sauvé, mais comme à travers le feu (1 Co 3, 15)

²³. 1 Jn 3, 14.

²⁴. Puisez avec joie des eaux dans les fontaines du Sauveur. (Is 12, 3)

²⁵. Mon sang est vraiment breuvage. (Jn 6, 56).

Le 6 novembre, la contemplation du mystère de l'Incarnation la transporte bien loin de la terre. « C'est l'œuvre divine par excellence, la plus haute des œuvres, la seule qui atteigne Dieu ; toutes les autres seraient basses sans celle-ci qui rattache tous les êtres à Dieu. » Dans l'après-midi, l'Esprit-Saint lui commente cette parole : *Dieu, qui nous avait parlé par les prophètes, nous parle maintenant par son fils, Jésus*²⁶. « Il est le *sermo omnipotens*, la parole toute-puissante ; il descend, mais à la condition que la nature humaine soit anéantie. Le Verbe développera en elle sa vie, vie divine de beauté, de sagesse et de bonté ; mais il faut qu'elle se taise dans son être et dans sa propre vie. C'est quand le silence enveloppera toutes choses que le *Sermo tuus omnipotens* descendra : *Dum médium silentium tenerent omnia*²⁷... Silence de la volonté, de l'intelligence, de la personnalité, de la raison. Le silence tient en bas, en captivité, en anéantissement tout ce qui pourrait parler ou faire du bruit dans la créature, et c'est avec grande convenance que la parole divine venant à nous, elle soit reçue dans le silence de tout le créé, pour être seule écoutée et entendue.

« Cette parole descend *de regalibus sedibus*²⁸, des trônes royaux, des sièges célestes, pour venir sur la terre. Elle vient à moi, et mon âme se fond d'amour quand mon Bien-Aimé me parle. Ce *sermo omnipotens*²⁹ dit en moi, fera être ce que le Verbe veut faire. Mon intelligence et ma volonté ne peuvent plus vouloir se développer humainement auprès du Christ ; il ne doit pas y avoir deux personnes en moi, la mienne tirant toujours du côté humain, mais seulement le *sermo omnipotens* vivant à travers elle. Mes facultés, *ancillæ pedissequæ*³⁰ du Verbe, servant à son vouloir et l'accomplissant avec amour.

« Être rien en soi n'est pas dur pour qui voit le Seigneur, ajoute-t-elle. Il fut en moi ravissante beauté, bonté, sagesse, amour, douceur ineffable, et je dis : O splendeur de la beauté divine, si je me vide, tu t'écoules en moi ! Et je compris que pour consentir à tout anéantissement, il suffit de voir que plus l'âme fait place au Verbe, plus il la remplit. « Ce sommeil de l'âme, s'enivrant à cette source, dura pendant une heure. »

Nous soulevons à peine le voile de ces communications intimes ; il y aurait bien d'autres choses à dire, des dons plus merveilleux à révéler, nous nous bornons ici à ce qui peut convenir à toutes les âmes religieuses, car toutes sont appelées à comprendre le mystère de l'union divine et à le réaliser dans la mesure de leur fidélité et de leur courage. Les dons sont divers, mais les principes sont les mêmes, c'est la vie de Jésus-Christ qui doit se développer en nous et remplacer notre vie propre. Toute la sainteté est là. Mais cette œuvre qui dépasse les forces de la nature, cette transformation de la vie humaine en la vie divine, qui la fera en nous ? – L'Esprit-Saint, c'est le consommateur de toutes choses, le sanctificateur par excellence.

Au matin du dernier jour de sa retraite, sœur Thérèse-Emmanuel se sent comme envahie par l'Esprit d'en haut. Il vient pour faire une autre créature, lui donner un esprit nouveau. Il renouvellera même l'être extérieur, *faciem*³¹ ; elle sera comme les Apôtres, ces hommes tout changés, qui ne se reconnaissaient plus, depuis que l'Esprit de Dieu était venu en eux. Dieu fera aussi pour elle une création nouvelle pour sa gloire : *Et creabuntur*³². Puis ces paroles furent entendues : *Super quem requiescet spiritus meus ? Super humilem et trementem sermones meos*³³. L'Esprit se repose sur

²⁶. He 1, 2.

²⁷ *Dum medium silentium tenerent omnia, et nox in suo curso medium iter perageret, omnipotens sermo tuus a regalibus sedibus venit.* (Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité) – « Lorsque tout reposait dans le silence et que la nuit était au milieu de sa course, votre parole toute-puissante vint du ciel, du trône royal. »

²⁸. « Une voix sortit du trône » Apoc. 19, 5.

²⁹. Parole toute-puissante.

³⁰. Esclaves qui accompagnent.

³¹. La face.

³². Ils seront créés.

³³. Sur qui reposera mon esprit ? Sur l'humble, sur celui qui craint ma parole.

l'âme humble, vide, anéantie, qui reçoit tremblante l'impression donnée, *trementem*. Alors se réalise la parole, et l'Esprit de Dieu peut se reposer en elle.

La retraite est finie, mais la grâce demeure. Pendant dix jours encore, sœur Thérèse-Emmanuel ne peut entrer à la chapelle sans entendre retentir le chant des Séraphins : *Sanctus, Sanctus, Sanctus*³⁴, et elle n'a dans le cœur que cette seule parole : *Deus cordis mei, pars mea in æternum*³⁵.

Nous n'avons pas besoin de dire ce qu'était sur les âmes l'action de la sainte Mère lorsqu'elle sortait de ce nouveau cénacle, embrasée de ce feu divin que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre. Cette retraite de 1848 laissa dans la vie de Mère Thérèse-Emmanuel des traces profondes. Dieu avait disposé en elle des ascensions merveilleuses, cette âme montait toujours. On le sentait au-dehors, et tandis que sa parole enflammait ses jeunes novices, sa régularité et son obéissance édifiaient toute la communauté et attiraient sur la maison des grâces particulières.

La Supérieure générale les constate avec joie, dans une lettre au Père d'Alzon.

« Il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai parlé de la maison. Sous bien des rapports, les choses vont bien pour nous, et Dieu nous protège. Le pensionnat a la meilleure réputation, si je dois croire ce qui m'en est dit par nos amis et les parents de nos élèves. M. Sibour³⁶ est très bon et se fait beaucoup aimer de nos sœurs. Il y a de la gaieté, de la ferveur et une bonne humeur générale dans la maison. Enfin, le bon Dieu fait bien des grâces à sœur Thérèse-Emmanuel ; elle est rentrée dans ses voies, et jamais peut-être l'état d'extase, et de sa part la fidélité à s'abandonner à Dieu, n'ont été en elle aussi continuels que depuis quelque temps. J'ai cherché des secours pour elle ; M. Sibour m'ayant laissé toute liberté, j'ai vu le Père Pinaud, de Saint-Sulpice. Que je l'ai trouvé éclairé, bon, saint, prompt à saisir les choses spirituelles ! Il a tout approuvé, mais si fortement qu'il a dit à sœur Thérèse-Emmanuel que l'illusion pour elle, c'était l'envie de s'arracher à cet état, et qu'en insistant j'avais sauvé sa couronne, au moins celle de haute perfection qu'elle risquait de perdre.

« Sœur Thérèse-Emmanuel a désiré se confesser au Père Lacordaire et en a reçu de la force. Ce que Dieu fait d'elle est souvent fort douloureux par privation de sa propre vie et participation aux souffrances de Jésus-Christ ; mais je crois que si elle continue à être fidèle, elle deviendra une sainte, et je ne puis assez en bénir Notre-Seigneur. Vous l'avouerez-vous ? je me dis que puisque je ne le deviendrai pas, au moins je souhaite qu'elle le devienne.

« Les maux de la maison sont encore quelques irrégularités auxquelles j'ai pu contribuer et que pourtant je voudrais bien n'y pas voir, quelques caractères qui, loin de s'effacer, veulent être comptés pour quelque chose, enfin mes propres misères, mes défauts ; puis, dans l'ordre matériel, un peu trop de gêne encore et une maison incommode. Au milieu de tout cela, je rejette sincèrement toute faute sur moi. Oh ! si j'étais ce que je devrais être ! Mon cœur plie un peu sous ce sentiment que je pourrais remédier à tout, si je m'y employais avec plus de générosité et de courage. »

Nous laissons à la Mère Marie-Eugénie sa note propre. Le caractère de sa sainteté, ce n'est pas l'extase, c'est la constatation de ses devoirs, le sentiment très vif de sa responsabilité et de ses misères. Elle les exagère même et ne semble jamais pouvoir se placer assez bas ; mais n'est-ce pas le défaut des Saints ? et l'accent de sincère humilité qui éclate à chaque page, ne nous révèle-t-il pas la présence de l'esprit de Dieu ? C'est la conviction sentie de sa faiblesse qui lui fait désirer le secours de l'obéissance, et ce qu'elle demande à son directeur, c'est de ne pas être épargnée :

³⁴. Is. 6, 3.

³⁵. Dieu dans mon cœur, mon héritage pour toujours.

³⁶. M. Sibour, cousin de l'archevêque de Paris, était alors notre supérieur ecclésiastique.

« Que voulez-vous, mon Père ! dès que je suis seule avec Dieu et que je l'écoute intimement avec gravité, je ne puis m'empêcher de sentir qu'il me faudrait une autre générosité et fidélité. Les imperfections où je vis habituellement, les moindres résistances ou répugnances, les moindres occupations de moi me semblent tellement coupables et je vois qu'elles empêchent tant de bien, que je voudrais qu'on les estimât comme moi, pour m'aider à les regarder toujours selon Dieu. Et alors, il est vrai que je désire être vigoureusement conduite, et qu'on me reprenne du moindre mouvement imparfait, aussi sévèrement que je connais le mériter devant Dieu.

« Il faut qu'on me trouve tout à fait obéissante, humble, mortifiée ; que la moindre négligence, défaut de régularité, de soumission, de modestie, parole tranchante ou même autrement que douce, soit sévèrement punie. Il me semble que tout ce mal devrait disparaître ; que, pour peu qu'il en paraisse, je devrais en faire de sévères pénitences. Et je dois ajouter que la sévérité et la contrainte sur ces points engendrent en mon âme des joies inénarrables, dès que je m'y suis pliée. C'est-à-dire, que je ne puis retenir cette joie d'être fidèle à Dieu ; elle s'épanche malgré moi sur tout mon extérieur. »

Cette même année, la Mère écrivait encore : « Faire la volonté de Dieu par l'obéissance, faire tout tomber en soi devant elle, a toujours été, chose étrange, le plus grand attrait de mon âme naturellement indépendante. Rien n'est grand à mes yeux comme l'obéissance, et, de toutes mes fautes, nulle ne me donne plus de chagrin que celles par lesquelles j'ai pu y manquer. Ne m'en veuillez donc pas de revenir sur ce sujet. Je me sens intérieurement dans un très grand sérieux ; j'ai le sentiment de l'importance de mes actions de religieuse, et un sentiment au moins aussi grand d'une fragilité à laquelle il faut se résigner humblement, mais contre laquelle il faut s'armer beaucoup. Je sens devant Dieu qu'il est vrai que c'est à Notre-Seigneur que je dois aller pour le développement de mon âme, et que je ne trouverai que là les pensées qui me toucheront et dans lesquelles je dois entrer. Je sens aussi que je dois aller à mon directeur pour la destruction de mes défauts, et que j'ai extrêmement besoin de lui pour cela, à cause de mon amour-propre et de ma fragilité.

« Ainsi le travail de ma perfection me semble devoir se partager entre Notre-Seigneur et vous, de manière à ce qu'il daigne se charger de la vie de l'âme, et que ce soit à vous de vous charger de sa mort. À lui de planter, à vous d'arracher ; à lui de soutenir, de consoler, de donner la grâce et la force ; à vous de m'amener à lui et de me faire ôter successivement de ma vie tout ce qui est un obstacle aux inspirations de Jésus-Christ. À vous encore de veiller à ce que je ne néglige l'accomplissement d'aucun de mes devoirs, à ce que je sois extérieurement et dans toute ma conduite ce que je dois être, pour l'édification des autres et le bien de la Congrégation ; à vous de me faire connaître mes défauts et de travailler à purifier la demeure, afin que Jésus puisse y descendre, à aplanir le chemin afin qu'il y passe, à faire disparaître de moi tout ce qui m'empêcherait de l'écouter, de lui plaire, d'être toute à lui. »

Nous n'avons pas à citer ici les lettres de direction du Père d'Alzon. Elles sont, du reste, peu nombreuses. Le Père est surchargé par ses affaires de Nîmes, et c'est bien plus par les élans de sa foi, par quelques paroles énergiques et fortement surnaturelles qu'il soulève les âmes, que par une direction patiente et suivie.

De temps en temps cependant, par quelques mots vigoureux, par des pratiques arbitrairement imposées, le directeur fait sentir son autorité et procure à la Supérieure générale, qui le lui a si instamment demandé, le grand bien de l'humiliation et de l'obéissance. Pour la consolation du cœur, la Révérende Mère va à Jésus-Christ, et elle a raison : Jésus seul a les paroles de la vie éternelle.

Nous avons les notes d'une retraite de 1849, quelques mois après celle de Mère Thérèse-Emmanuel. C'est un tout autre accent : ces deux âmes qui se comprennent si bien sont conduites par

des voies différentes, mais elles vivent de la même vie, du même amour, les mêmes principes les éclairent.

Nous ne citerons encore que quelques fragments :

« 28 mai 1849.

« Ma retraite se fait avec une si grande simplicité, que j'ai peu de choses à écrire. Toutes les méditations du Père Lejeune me vont à merveille.

« Je pense à quel point Dieu est mon bien et un bien infini, qu'il est en moi et m'a faite pour la haute destinée d'épouse, tout occupée de lui ; que les créatures doivent me porter à lui. Je sais qu'entre les choses créées, c'est l'abjection et la contradiction qui m'ont le plus attiré de ses grâces. Je les veux donc aimer et m'attacher à donner toutes mes pensées à Dieu, mon tout, mon bien infini, dont la main seule me tient à chaque instant au-dessus du néant, me donne vie pour agir et pour penser, même quand je l'oublie. Je vois que le cœur de Jésus-Christ vivait en cette présence, en cet amour, en cette adoration et dans le bonheur de cette infinie bonté, je veux y vivre avec lui. »

« 29 mai.

« Je pense beaucoup à la vertu de zèle, et je l'ai ardemment demandée. Elle me semble le véritable trait de l'amour. Je souhaite qu'elle me porte à ne vouloir rien souffrir en moi qui déplaît à Dieu et à vouloir me porter à tout ce qui lui plaît ; puis je désire en être arrivée pour les autres à avoir soif de faire régner Dieu en elles le plus parfaitement possible. Que je ne vive plus que pour aller à mon souverain bien ; ne pas perdre une heure loin de lui, contenter ses désirs et son infinie bonté par ma sanctification la plus fidèle, celle de nos sœurs et la conversion des pécheurs.

« L'union à Dieu, l'humilité, le zèle : voilà les trois fruits que je désire tirer de cette retraite, et je sens que ces pensées sont déjà un vif sentiment d'amour. Je voudrais avoir le courage de faire tous les soirs le chemin de la Croix, j'y gagnerais un tout autre esprit. L'obéissance, la patience, le mépris de moi, l'amour de Jésus-Christ et plusieurs autres biens sont presque toujours pour moi les fruits de cet exercice. »

Notre Mère n'a pu réaliser complètement ce désir qu'à la fin de sa vie. Elle a toujours eu une grande dévotion au Chemin de la Croix et le faisait souvent ; mais pendant les quatre dernières années de sa vie, elle n'y a pas manqué un seul jour. C'est là qu'elle puisait « cet esprit de patience, d'obéissance et de mépris de soi », qui a si profondément édifié celles qui ont eu la grâce d'approcher la Révérende Mère à cette heure suprême où la main de Dieu s'appesantissait sur elle, et où nous l'avons vue si douce et si sainte.

La retraite continue :

« 30 mai.

« J'ai été bien plus fortement attirée vers Dieu ce matin. Notre-Seigneur me ramène à ce que j'avais auparavant désiré trouver dans cette retraite, à la nécessité pour accomplir les desseins de Dieu sur moi, de rentrer dans le plus profond de mon âme, de vivre là avec Jésus-Christ, de faire oraison avec lui et de renoncer tellement aux choses du dehors que je n'en voie, entende, approche aucune que par obéissance ou par zèle. J'ai été toute pleine de cette vue, et j'y ai trouvé un recueillement plus profond, des dispositions plus ferventes, avec contrition et humiliation du passé. Je tâcherai de faire porter là toute la retraite.

« 31 mai. »

Je comprends maintenant deux choses qui ne s'étaient encore jamais bien unies dans mon esprit. C'est que Jésus-Christ me demande de vivre de son Esprit, sous sa dépendance, d'une vie tout intérieure et séparée des choses créées ; mais que cet Esprit étant par excellence un Esprit de douceur, de joie, de miséricorde, *consolator optime, dulcis hospes animæ*³⁷, cette vie doit être tout heureuse près de lui, et je dois m'y porter avec une grande liberté de cœur, avec l'amour le plus joyeux de mon âme, bannissant la contention, l'inquiétude et tout trouble d'y avoir manqué.

« Dans le commencement de ma vie religieuse, je ne comprenais pas bien la nécessité de cet esprit de recueillement, de prière, de cet esprit tout de Dieu et à Dieu. Plus tard, quand je l'ai aperçu, je l'ai vu comme une captivité terrible, à laquelle il fallait réduire la nature par violence, et, ne comptant pas assez sur la miséricorde de l'Hôte intérieur, je me suis jetée dans le trouble. Aujourd'hui ne puis-je pas me dire : Qu'est-ce que quitter tout le reste, ne rien voir, ne rien entendre et ne se répandre en rien, quand c'est pour se renfermer avec Celui qu'on aime par-dessus tout ? Et comment, dans cet effort, ne compterait-on pas sur la miséricorde de Celui qu'on aime et qui est infiniment bon ? »

« 1^{er} juin.

« Il me semble qu'aujourd'hui Dieu veut m'occuper du détachement des créatures, et que peut-être je suis arrivée à l'heureux instant de ma vie où il me fera comprendre et goûter ce détachement qui a toujours été pour moi une si grande difficulté ; d'autant que s'il ne vient pas de Jésus-Christ, il peut être très mauvais et faire beaucoup de mal au cœur des autres, en même temps qu'il dessèche et rétrécit le nôtre.

« Après la communion, je me suis retirée dans le plus profond de mon âme, promettant à Notre-Seigneur d'y demeurer désormais à ses pieds, le plus que je pourrais, de m'y tenir et d'y rentrer quand j'en serais sortie. Je l'ai supplié de me dire ce qu'il voulait de moi, et voici ce que j'ai entendu : *Il faut que je te suffise*. Tu peux bien, et tu dois même, car je le veux, quitter ce fond de l'âme pour monter vers les hommes, te donner à eux avec mon esprit, les aimer d'une charité extrême que je t'inspirerai et dont je suis le modèle, y aller en mon nom, avec un zèle infatigable de me faire place dans le cœur de chacun d'eux ; mais je ne veux point que tu t'y appuies, que tu ne croies pas pouvoir t'en passer, que tu en aies même besoin, *je dois te suffire*. »

« 2 juin.

« J'ai médité sur la vie cachée de Nazareth, et j'ai demandé à Dieu d'être humble et cachée dans ma vie. Si trop souvent j'ai voulu être quelque chose, j'espère qu'en vieillissant je deviendrai enfin parfaitement obéissante, et qu'à mesure que beaucoup d'enchantements, d'illusions et d'ardeurs de la jeunesse s'effacent, j'en profiterai pour être plus à Celui qui demeure et dont l'amitié se donne à mesure que l'on s'éloigne plus des choses de ce monde. J'ai très envie de commencer tout de bon. Je pense que sainte Thérèse a été longtemps défaillante au service de Dieu, et qu'il est encore temps pour moi de l'imiter dans sa conversion. »

Cette retraite a été toute de dilatation pour moi, écrit la Révérende Mère à son directeur, à la fin des saints exercices ; aussitôt que j'ai rendu la liberté à mon âme, je me suis retrouvée touchée et recueillie. Puis, une autre espèce de dilatation qui me fait beaucoup de bien, c'est tout ce que je sens sur la vertu de zèle. Jamais elle ne s'était présentée à moi avec les mêmes caractères, et je comprends que c'est le remède aux difficultés que je trouve dans ma vie ordinaire et à l'espèce de

³⁷. Consolateur excellent, doux hôte de l'âme. (Séquence de Pentecôte)

peine et d'inquiétude que j'éprouve bien souvent à la vue des succès extérieurs et du développement de l'œuvre.

« Lorsque nous n'étions que quelques pauvres filles, dans une petite maison où même dans des chambres de louage, c'était bien plus à ma portée ; et ma complaisance est pour ces heures du passé, où, au milieu de toutes les incertitudes, de bien des peines et de notre extrême petitesse et faiblesse, Dieu ne pouvait pas manquer de se faire plus sentir à nous et de nous consoler davantage. J'ai bien souvent pensé, en ce temps, que lorsqu'on n'était à la tête que pour recevoir des soufflets, j'étais toujours bien bonne à y être. Mais ce n'est plus cela... Le seul zèle peut me remplacer cette obscurité où il était bien plus facile d'entendre et de trouver Jésus-Christ. »

La pensée d'être déchargée de la supériorité revient souvent dans la correspondance de notre Mère. « Je crois qu'il me serait extrêmement avantageux de ne pas me laisser renommer supérieure en 1850, lorsque nous aurons les élections, écrit-elle vers la fin de 1849. Je sens que je me déshabitué d'obéir, de me laisser diriger, de vivre assez en religieuse. Veuillez y réfléchir en vue de mon salut ; si c'était votre avis, je crois que devant Dieu beaucoup de choses me pousseraient à prendre ce parti. »

Le Père d'Alzon n'hésite pas dans sa réponse : « Je vous défends de vous occuper de savoir si vous serez supérieure en 1850 ou si vous ne le serez pas. Je me confirme chaque jour dans la pensée que vous devez l'être à vie, et dès lors que vous devez vous arranger pour vous sanctifier dans la position qui vous est faite. »

Dans une autre lettre : « Souvenez-vous bien que de longtemps je ne vous permettrai pas de sortir de votre *supériorat*. C'est une question tranchée pour moi de la manière la plus formelle ; il m'est impossible d'avoir une hésitation à cet égard, c'est un point réglé. Je vous laisse me faire toutes les observations que vous voudrez : je ne me laisserai pas ébranler, je crois que Dieu vous veut là. *Je crois qu'il veut que vous donniez votre esprit à l'œuvre fondée par vous* : voilà ce qui m'est parfaitement évident, et trop évident pour que je sorte de cette idée, à moins d'une révélation sur laquelle je ne compte pas. »

Devant une volonté si formelle, la Mère Marie-Eugénie est obligée de courber la tête : « Dieu sait ce qu'il me faut, dit-elle ; je ne contredirai pas à sa disposition, ni à votre volonté pour la supériorité, quoique je pense de plus en plus que le contraire eût été bon pour tous et pour moi, et qu'un jour cela ne se fera pas avec autant d'avantages. Mais quand je saurais certainement qu'il dût en résulter pour moi de grands maux, je n'en croirais pas moins devoir m'abandonner aujourd'hui.

« Ce qui a le plus d'empire sur moi en ce moment, c'est le sentiment que je suis trop peu de chose pour me disputer à aucune des volontés que l'on puisse avoir sur moi. Dans tout cela, je ne sens pas de lutte, mais un peu d'isolement. Cependant, quand je médite l'Évangile, l'onction de tendresse que je trouve dans les paroles de Jésus-Christ fait fondre mon âme et la touche vivement. »

Fonder seule est une lourde tâche ; ce fut l'épreuve de la Mère Marie-Eugénie de Jésus. « Vous avez beau me croire indépendante, écrit-elle au Père d'Alzon ; combien j'aimerais d'avoir quelqu'un qui prît les difficultés sur soi, qui fit la règle et se chargeât de tout, même de ma liberté ! »

Le Père d'Alzon, trop loin de Paris, ne peut aider efficacement la Supérieure. Il la soutient toutefois par la communauté des idées, l'élan qu'il sait imprimer aux âmes et l'intérêt sincère qu'il porte à toutes les œuvres de la Congrégation. La Révérende Mère, espérant toujours qu'il viendra se fixer à Paris, lui demande si, dans ce cas, il accepterait d'être notre supérieur ecclésiastique ; car elle sait que l'archevêque ne consentirait à nous le donner que comme son délégué, et non comme Supérieur général.

La question du Supérieur général et des rapports entre les deux Congrégations de l'Assomption devait se poser cependant ; le Père d'Alzon s'en préoccupe, et voici comme il la comprend :

« Ma chère fille,

« Veuillez, pendant votre retraite, réfléchir très sérieusement sur les rapports qui devront subsister un jour entre nos deux Associations. Il importe de les préciser de la manière la plus claire possible, sans quoi plus tard il y aura des embarras. Je vous avoue que je suis très porté à ne désirer que des rapports de bienveillance et d'amitié. Je sais bien qu'alors les évêques pourront s'opposer à une certaine direction ; mais 1° cette direction sera-t-elle bien nécessaire ? 2° Il y aura, soit dans l'unité d'idées, de but, de moyens pour les études, soit dans le rapprochement pour certaines œuvres, comme les missions étrangères, tant de points de contact, que la force des choses unira plus que tout le reste ; et, si le lien de charité n'unit pas, il me semble que le lien d'autorité serait une trop lourde chaîne pour que des filles comme vous consentissent à la porter, et des gens comme nous se soumissent à l'imposer. Tout cela ne serait peut-être pas très parfait ; mais pour être dans le vrai, il faut prendre l'humanité avec ses misères.

« Que seront un jour l'un pour l'autre un Supérieur général et une Supérieure générale, si les deux œuvres se développent ?... »

« Je n'ai point d'opinion sur la grande question des rapports de nos deux Congrégations, répond la Mère Marie-Eugénie. Je prierai beaucoup et vous soumettrai ce que je vois pour et contre.

La question en reste là pour le moment ; elle reprend dans la correspondance de 1851. Le Père d'Alzon écrit de Lavagnac, le 14 octobre : « Réfléchissez bien devant Dieu, ma chère fille, si vraiment il vous est utile que nous ayons de si intimes rapports de communauté à communauté, pour en avoir plus tard du désagrément, à moins de nous mettre désormais sur le pied d'une très grande sévérité. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je fais ces réflexions ; elles me préoccupent beaucoup, et pour les vôtres et pour les miens. Souvenez-vous de ce que vous a dit à cet égard le cardinal Ferrari. Vous avez paru croire un jour qu'en vous tenant ce langage je voulais me faire prier ; je vous assure qu'il n'en est rien. C'est chez moi la préoccupation de l'avenir des deux Congrégations qui me touche. De bons rapports d'amitié ne valent-ils pas mieux ? Il est impossible que l'autorité ne se fasse pas sentir quelquefois, et alors que se passera-t-il ? Vous vous retournerez vers l'archevêque, et les conflits commenceront.

« Examinez, consultez vos sœurs, écrivez d'avance les rapports tels que vous les comprenez ? afin qu'il y ait quelque chose d'entendu, de compris. Attendez-vous que si une fois il y a de nous à vous des relations un peu autoritaires, ces relations pourront bien être autre chose que des mots. Je vous conjure de bien peser tout cela aux pieds de Notre-Seigneur, c'est quelque chose de très grave et qui engage l'avenir de votre Congrégation.

« Je prie Notre-Seigneur de m'éclairer sur ce qui sera le plus utile pour sa gloire, car c'est là avant tout ce que nous devons demander. »

Dans une autre lettre, il est question des Pères de l'Assomption comme confesseurs, visiteurs, etc. La Supérieure générale répond, le 21 octobre 1851 : « Je ne puis pas dire, mon cher Père, après ce que le cardinal m'a dit, après ce que je vois dans sainte Thérèse de la liberté qu'elle désirait réserver à ses filles pour la conscience, que ce soit un point décidé dans mon esprit, que le mieux serait d'avoir le supérieur général de votre Congrégation pour supérieur général de la nôtre, en même temps que vos Pères pour confesseurs, visiteurs, et pour les retraites. Je crois, au contraire, que si on avait le supérieur de là, il faudrait avoir les confesseurs d'ailleurs, ou vice versa, les

confesseurs de l'Ordre et pas le supérieur. Ainsi les filles de la Charité ont régulièrement pour confesseurs ordinaires les curés, et leurs Pères seulement par choix, hors le noviciat et les missions. Mais un argument tout-puissant, la volonté de Dieu dans les circonstances qu'elle nous crée, nous laisse peu à examiner cette hypothèse pour le moment. Rien au monde ne serait plus impossible, d'après ce que j'ai pu savoir, que d'obtenir de l'archevêque de Paris qu'il voulut de la supériorité de vos supérieurs sur nous ; cela n'est pas à discuter. Tout au plus serait-il possible que, par des raisons extrinsèques, il consentit à vous nommer, quoique supérieur de l'Assomption, et non pas du tout parce que vous le seriez.

« C'est, de notre côté, ce à quoi nous nous arrêterions volontiers, parce qu'ayant confiance en votre droiture, nous nous en rapporterions volontiers à vous pour chercher, avec le temps, les conseils d'hommes sages, les avis de Rome, l'expérience, ce qui serait le mieux pour l'avenir. Ainsi ce serait une confiance personnelle et pour la fondation, pendant laquelle on déciderait de l'avenir et des règles futures en plus grande connaissance de cause. »

Le Père comprend ces raisons et persiste dans sa première pensée : les liens d'amitié sont les plus forts, et tant que durera la similitude des œuvres, ils seront difficilement rompus.

Au moment où il fut question d'une agrégation pour les religieux avec l'ordre des Augustins, le Père d'Alzon écrivit à l'abbé Chaillot, consultant de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers : « La Supérieure générale de l'Assomption désirerait savoir de son côté comment les religieuses pourraient participer à cette agrégation en conservant leur unité indépendante ; car, dans l'intérêt des deux Congrégations, je ne désire pas me poser, à moins de nécessité, en supérieur général de ces dames. Je préfère qu'elles se gouvernent elles-mêmes, et que nos liens soient des liens d'amitié et de confiance, plutôt que d'une autorité qui crée souvent des embarras³⁸. »

« Dès cette époque, lisons-nous dans la vie du Père d'Alzon, le Père traitait une question principale avec l'intuition d'un esprit supérieur et le sens prophétique d'un saint. Il précisait d'une manière merveilleusement prévoyante de l'avenir les rapports qui devaient subsister entre les deux Assomptions, quant à l'autorité de direction et de gouvernement. Il ne varia jamais sur ce point capital. »

Nous étions au mois de mai 1849, et la question du supérieur nous a entraînés ; revenons-y un instant avant de terminer ce chapitre, pour voir les bénédictions que Dieu accorde aux deux noviciats de l'Assomption. La Mère Marie-Eugénie eut alors la joie d'envoyer un saint au Père d'Alzon. Elle ne s'en doutait pas en ce moment ; les commencements du Père Pernet ont été si modestes, que nul ne pouvait prévoir la mission que Dieu lui réservait ; mais aujourd'hui qu'il est mort en odeur de sainteté et que ses œuvres parlent, nous aimons à revenir au début de cette vocation et à y retrouver le nom et l'action de notre Mère. Lui-même aimait à le rappeler : « C'est à votre Mère que je dois ma vocation à l'Assomption, » nous disait-il encore peu de temps avant sa mort. Et nous pouvons ajouter, avec un sentiment de vive reconnaissance, que jusqu'à la fin nous avons trouvé en lui un ami fidèle, un père dévoué, un confesseur admirable.

La lettre du 19 mai 1849 nous dit quelle fut la première impression de la Mère Marie-Eugénie : « Je tiens à vous parler du jeune protégé du Père Marcel, que ce bon Père m'a envoyé hier. Ce jeune homme me plaît ; il me paraît franc, intelligent, actif, un peu dans le genre de M. Saugrain. Je croirais qu'il y a en lui de l'étoffe pour le bien. M. Stéphane Pernet a fait ses classes au petit séminaire de Besançon, puis deux années de philosophie et une année de théologie au grand séminaire. Quant à la vocation particulière de l'enseignement ou des missions, il m'a dit que chaque matin il disait à Dieu : « Me voilà, que voulez-vous que je fasse ? » qu'il ne se consacrerait pas à l'enseignement comme carrière humaine, la trouvant trop pénible ; mais que pour Dieu, et pour

³⁸. Lettre du 30 août 1855.

donner une éducation chrétienne, il s'y appliquerait volontiers. Ce jeune homme doit avoir assez d'ardeur ; il me paraît sincère dans son désir d'être à Dieu, et si c'était pour moi, je le prendrais. M. Pernet a vingt-cinq ans, il est bien de figure et de tournure, il paraît fort et bien portant. »

Le Père d'Alzon accepte, et le 7 juin il écrit à la Supérieure : « Je suis très satisfait de M. Pernet, et il a produit un effet excellent sur plusieurs de nos jeunes maîtres. Tous les anciens sont extrêmement contents de lui ; je vous remercie de me l'avoir envoyé. Je remarque chez lui de l'ouverture, de la franchise, de la bonne volonté, un esprit sérieux, clair, peu d'imagination ; mais il me produit l'effet d'un homme solide. »

De son côté, le Père d'Alzon mettait un grand zèle à nous trouver des sujets. En 1849, il nous envoya deux jeunes filles de Nîmes : sœur Marie-Élisabeth et sœur Marie-Rodriguez. Par des voies toutes providentielles, douze autres postulantes arrivèrent cette même année de l'Angleterre et du nord de la France. Dieu envoyait des ouvriers à sa vigne, afin qu'elle pût tendre au loin ses rameaux. De divers diocèses, on nous proposait des fondations ; la voie des missions s'ouvrait aussi devant nous. C'était la réalisation de notre devise : *Adveniat regnum tuum*³⁹.

³⁹. Que ton Règne vienne.

CHAPITRE V

FONDATION DU CAP (1849).

Le 5 juillet 1848, la Mère Marie-Eugénie de Jésus écrivait au Père d'Alzon : « Savez-vous qu'on nous propose d'aller en Chine. La Providence m'a mise dernièrement en rapport avec un directeur des Missions étrangères, qui voudrait de nos religieuses pour le comptoir des Anglais en Chine ; il y adjoindrait une sainte fille qu'il a placée ici pour qu'elle apprît l'anglais. Sœur Marie-Gertrude brûlerait du désir d'y aller, je vous avoue que cela me tente. Dieu nous le rendrait au centuple. Qu'en pensez-vous ? On pourrait travailler pour cette œuvre en province, en recevant des Irlandaises surtout, qu'on formerait et qu'on donnerait aux missionnaires au bout de deux ans. Mais ne dites rien de cela, ce n'est qu'une idée ; à cause de notre quatrième vœu, elle me séduit beaucoup. »

« Quelle heureuse idée que celle du directeur des Missions étrangères ! répond le Père. Acceptez, ma fille, acceptez. Il y a quelques jours, je pensais que votre œuvre ne se développerait qu'autant que vous enverriez quelques-unes de vos filles dans ces contrées. Avant d'avoir lu dans votre lettre le nom de sœur Marie-Gertrude, j'avais pensé à elle. Je crois qu'il n'y a pas à balancer ; c'est une des plus grandes grâces que Dieu puisse vous faire que de vous prendre des sujets pour un aussi admirable dessein. »

Ce projet ne se réalisa pas, mais la Supérieure générale n'en resta pas moins préoccupée de l'idée des missions. Le directeur des Missions étrangères, lui ayant encore envoyé une jeune fille, proposait tout un plan de noviciat pour former les missionnaires. La Mère ne refuse pas ; elle étudie la question, consulte, et se sent toute disposée à entrer dans cette voie qui répond si bien à la fin de l'Institut : travailler au salut des âmes et à l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre. Le Père d'Alzon la pousse vivement de ce côté ; mais pour toute œuvre, il faut attendre l'heure de Dieu et les ouvertures de la Providence.

Pendant l'hiver de 1849, un évêque irlandais, vicaire apostolique des provinces orientales du Cap, Mgr Devereux, vint à Paris chercher des missionnaires et des ressources pour sa mission. Afin de contrebalancer l'influence protestante anglaise, il voulait établir à Grahamstown, capitale de sa province, une communauté française qui ouvrirait des écoles pour les jeunes filles riches et pour les enfants pauvres de ce pays. Il fit connaissance avec l'Assomption, fut ravi de l'esprit de zèle qu'il trouva dans cette Congrégation, et demanda à la Supérieure si elle voudrait se charger de cette œuvre, qui intéressait si vivement la gloire de Dieu.

« Il est de nouveau question de mission pour nous, et cette fois je crois que c'est sérieux, écrit la Mère, 6 février 1849. Samedi dernier, Mgr Devereux, vicaire apostolique des provinces orientales du Cap de Bonne-Espérance, est venu nous demander des religieuses. Cet évêque nous a gagné le cœur au dernier point, et il nous a semblé que c'était Dieu qui nous l'envoyait pour nous faire réaliser nos projets de mission. Mgr Devereux demande quatre Sœurs. J'en vois trois à lui donner facilement ; et pour celles-là la vocation, les talents et le caractère, tout semble fait exprès : sœur Marie-Gertrude, sœur Marie-Liguori, et une Sœur que vous ne connaissez pas ; c'est une Anglaise,

protestante convertie, instruite et pleine de talents, âgée de quarante ans, et que, pour toutes ces raisons, on pourrait envoyer, bien qu'elle ne soit que novice, d'autant plus qu'elle le désire vivement. J'y joindrai une Sœur converse intelligente et dévouée, sœur Marie-Véronique. Je sais combien vous désirez que nous fassions cette œuvre ; priez donc, mon cher Père, afin que si c'est dans cette mission que Dieu nous veut, cela réussisse. Les filles dont il s'agit sont solides et prêtes à tout souffrir. »

La Révérende Mère écrit de nouveau quatre jours après :

« 10 février 1849.

« Notre affaire du Cap prend toutes les apparences du succès ; M. Gabriel, qui l'a chaudement adoptée, s'est chargé d'en parler à l'archevêché. Il l'a fait avant-hier, et s'est adressé d'abord à Mgr Sibour, notre supérieur. À première vue, celui-ci s'est récrié sur notre petit nombre ; mais M. Gabriel ayant fait valoir toutes ses raisons, et de plus établi qu'il *fallait* que cela se fit, Mgr Sibour, après avoir un peu ri de cette manière de consulter, a fini par trouver la chose bonne et l'approuver.

« M. Gabriel a eu plus de peine avec l'archevêque, qui lui a dit que nous étions toutes folles et lui aussi. Vous pensez que l'abbé n'a pas reçu le compliment très paisiblement, et qu'il l'a rendu avec usure par toutes sortes de récriminations sur ce que les évêques n'entendaient plus rien à l'esprit de sacrifice, que Jésus-Christ n'avait pas mille apôtres quand il les envoya prêcher l'Évangile, que Monseigneur avait laissé l'esprit de foi à Digne, que sais-je ?

« Je vous assure qu'il ne gâte ni ne flatte ce pauvre archevêque, son ancien ami. Une fois ses reproches épuisés, M. Gabriel en vint à ses raisons, et Monseigneur finit par s'y rendre.

« La ville où l'évêque veut fixer nos Sœurs est sa propre résidence : Grahamstown, environ à quarante lieues du port où elles doivent débarquer, qui est celui de Port-Élisabeth, à quelque distance de la ville du Cap. – Grahamstown a huit mille habitants ; de nombreux régiments anglais y protègent les établissements des colons, et, soit parmi les officiers, soit parmi les colons, beaucoup de familles confieront leurs enfants à nos Sœurs, de manière à ce qu'elles y trouvent leur subsistance et qu'elles puissent d'ailleurs faire librement les œuvres pour les indigènes et pour les pauvres. Leur nombre me paraît donc destiné à s'accroître et leur maison à se développer. Une dame anglaise convertie, qui par zèle avait établi un petit externat, n'attend que les religieuses pour le leur remettre.

« Plus j'entre dans les détails de cet établissement, plus je me sens touchée de la bonté de Dieu, qui semble nous avoir réservé cette mission où rien ne peut effrayer la faiblesse de mon cœur de Mère. Le bien à faire est incalculable. Il y a jusqu'ici très peu de catholiques parmi les colons, et ce que l'on convertit de jeunes filles cafres se perd faute d'instruction suffisante, faute de femmes qui puissent les former aux mœurs chrétiennes. La colonie est très étendue ; avec le temps, des ramifications peuvent s'y établir, le Cap est une ville de vingt-cinq mille âmes où il n'y a point de religieuses. C'est bien peu de trois pauvres filles pour tout cela, mais il faut commencer petitement. L'évêque y joindra sans doute sa propre sœur, qui viendrait tout de suite commencer son noviciat chez nous, son départ étant subordonné au jugement que nous porterons d'elle ; puis, avec le temps, Dieu nous enverra et formera parmi nous d'autres Sœurs missionnaires. D'ailleurs, il faut s'attendre à la pauvreté pour le commencement.

« J'ai à vous consulter pour bien des choses au sujet de cette mission. L'évêque lui-même m'a demandé quelle part d'autorité je lui donnais et quelle était celle que je gardais. Il faut que vous m'aidiez à définir cette question. Je n'ai indiqué que trois points résultant des Règles :

1° Que les Sœurs puissent m'écrire sans être lues ;

2° Que l'on puisse les rappeler ;

3° Que la Supérieure suive mes conseils, quand cela est praticable.

« L'évêque est bon, large, franc, simple ; je puis lui dire tout ce que je voudrai, aidez-moi à dire ce qu'il faut. »

Les appréhensions de l'archevêque de Paris étaient légitimes : la Congrégation était nouvelle, les Sœurs bien peu nombreuses pour se lancer dans une mission si lointaine ; c'était hardi, téméraire peut-être pour une première fondation. L'avenir l'a prouvé ; mais lorsqu'on est jeune, connaît-on les impossibilités ? Les œuvres difficiles sont celles qu'on redoute le moins, et la Révérende Mère Supérieure, malgré la maturité de son jugement, fut entraînée par son zèle, par les conseils de M. Gabriel et du Père d'Alzon, et plus encore par l'enthousiasme de ses filles, qui toutes voulaient partir pour la mission du Cap. Parmi elles, sœur Marie-Gertrude était sans contredit la plus ardente ; elle avait de vraies qualités de missionnaire : l'énergie, le courage, l'intelligence, l'initiative des œuvres, le don du commandement, plus peut-être que le sens de l'obéissance. Certaines vertus religieuses, humbles et cachées, pouvaient lui manquer ; mais notre Mère avait confiance en elle et n'hésita pas à lui confier la mission du Cap.

On ne parlait alors que missions et œuvres de zèle au couvent de Chaillot. Une page écrite par sœur Marie-Gertrude, au moment de sa profession, est un écho des entretiens et des désirs de la jeune communauté.

Demandes pour l'Église :

« Accomplissement des desseins de Dieu sur notre saint-père le Pape. Que le sacerdoce reçoive un grand esprit de foi, de dévouement et de zèle éclairé pour le salut des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ.

– « Établissement des ordres religieux par tout le globe et spécialement en France et en Angleterre. Fidélité de la France à la mission que Dieu lui a confiée ; qu'elle obtienne un gouvernement chrétien et la liberté de l'enseignement de la vérité.

– « Conversion de l'Angleterre. Accomplissement des desseins de Dieu sur la Pologne, l'Irlande, l'Espagne, la Circassie, la Hongrie, le Texas et toutes les nations de la terre.

– « Accomplissement des desseins de Dieu sur M. Lacordaire et l'ordre de Saint-Dominique, que cet ordre puisse s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre et rendre une gloire immense à Dieu. Je demande la même chose pour le nôtre et celui des Pères de l'Assomption.

– « Que Dieu rende au centuple en grâces spirituelles à notre Mère et à sœur Thérèse-Emmanuel tout le bien qu'elles m'ont fait ; qu'il leur donne la grâce de parvenir à une haute sainteté et de se donner tout entières à son service et à celui de Marie.

– « Conversion de Lamennais, de Buchez. – Accomplissement des vœux du Pape à l'égard de l'affranchissement des États lombards. – Progrès de l'œuvre de la Propagation de la foi. Succès des missions, et spécialement de celles de la Chine, Madagascar, Orégon, l'île de Ceylan, etc. – Succès de toutes les œuvres qui tendent à propager un enseignement chrétien et éclairé. »

Nous l'avons dit, cette page n'est pas personnelle ; elle reflète les aspirations et les pensées de la nouvelle Congrégation. À ces âmes qui vivent ainsi de la vie de l'Église, qui suivent les travaux des missionnaires dans toutes les parties du monde, il faut donner une part dans le combat, imposer des œuvres difficiles, des sacrifices réels.

Mgr Devereux était ravi d’emmener avec lui des religieuses de l’Assomption. Il était allé à Londres chercher des secours pour sa mission, qui était excessivement pauvre. Sœur Marie-Gertrude dû y aller aussi : une partie de sa famille habitait l’Angleterre, et elle avait des affaires à régler avant son départ. De plus, la future supérieure espérait trouver dans ses nombreuses et brillantes relations des secours pour sa chère mission.

Nos Supérieurs ecclésiastiques autorisèrent volontiers ce voyage, qui devait avoir les plus heureux résultats. Sœur Marie-Gertrude fut accueillie partout avec sympathie, enthousiasme même, et les dons arrivèrent nombreux : « Je suis bien aise d’avoir gardé mon habit religieux, écrit-elle dès son arrivée à Londres, je suis sûre que je n’aurais pas été si bien reçue sans lui. Je n’ai rencontré aucune difficulté, les gens du peuple me regardent avec un air d’étonnement mêlé de respect. l’évêque est émerveillé de votre capacité pour les affaires ; il m’a dit que vous lui aviez fait faire plus dans les quatre jours qu’il a passés à Paris qu’il ne fait à Londres en quinze jours. Il est enchanté de la maison et fait notre éloge partout. Les protestants que j’ai vus jusqu’ici nous croient quelque chose d’extraordinaire en fait d’enseignement. Mon oncle est tout fier de moi, et dit qu’il suffit de me voir pour changer tout à fait l’opinion que l’on a ici, que les religieuses sont si malheureuses. »

Cependant la Supérieure générale n’était pas sans préoccupations au sujet de ce voyage : « Vous voilà au milieu du monde, écrit-elle à sa chère fille, – 23 avril 1849, – que Dieu vous y accompagne ! Soyez comme les apôtres de Jésus-Christ car si Notre-Seigneur n’a pas été chez les grands, ses apôtres y ont été. Il est vrai qu’ils y ont trouvé la mort, mais plusieurs aussi les ont aimés et se sont laissé gagner par eux à l’Évangile. Le souvenir des missionnaires fait du bien aux âmes près desquelles ils ont passé ; M. Richard, M. Weber, Mgr Pompallier ont laissé dans le monde, où ils allaient comme vous chercher des secours pour les missions, des traces qui ont sans doute fait germer l’apostolat dans certains cœurs et les pensées sérieuses dans d’autres. »

La Mère répond ensuite aux propositions faites par Mgr Devereux au sujet de jeunes filles qui s’offraient pour sa mission :

« Nous acceptons bien volontiers les postulantes que Monseigneur nous propose, celles d’Irlande et celles de Toulouse. Je crois aussi que ce qu’il y a de mieux, c’est qu’elles viennent le plus tôt possible. Miss Devereux⁴⁰ se fait extrêmement aimer de nous toutes : c’est une excellente nature, un heureux caractère, une fille qui me paraît devoir faire un jour un si excellent sujet, que je regretterais bien qu’elle ne pût pas achever son noviciat ici. Je désirerais presque que Monseigneur nous laissât ne l’envoyer que dans un an, parce qu’on en ferait alors un sujet précieux pour l’avenir de la mission. »

Le conseil de la Supérieure générale ne fut malheureusement pas suivi. Mgr Devereux tint à emmener sa sœur avec lui, et celle-ci eut à traverser une série d’épreuves qui faillirent faire échouer sa vocation ; mais notre Mère, qui avait deviné la valeur de cette âme, sut la relever et se servir pour la gloire de Dieu d’une nature à la fois généreuse et très délicate.

Sœur Marie-Gertrude continuait à avoir un plein succès auprès des personnes qu’elle voulait intéresser à la mission ; la Providence la mettait en relation avec les hommes les plus éminents de l’Église d’Angleterre : « J’ai fait connaissance avec plusieurs convertis qui étaient autrefois des ministres anglicans fort distingués comme talent, écrit-elle. M. Newman, M. Lewis et plusieurs autres ont pris à cœur notre œuvre et voudraient nous voir établies à Londres. Ces messieurs m’engagent fort à voir les évêques d’Exeter et d’Oxford, ainsi que M. Manning, M. Allies et les hommes les plus marquants parmi les Puseyistes. Plusieurs d’entre eux m’ont déjà fort bien reçue et ont contribué à la mission. Ils sont enchantés de notre système d’enseignement tout chrétien et

⁴⁰. C’était la sœur de l’évêque, qui devint plus tard la Mère Marie-Agnès, morte supérieure à Malaga.

regardent la pauvreté que nous pratiquons comme très apostolique. MM. Lewis et Newman ont été fort intéressés de ce que je leur ai dit de l'établissement de M. d'Alzon. »

Mère Marie-Eugénie ne blâmait pas ces relations, qui pouvaient avoir des conséquences si heureuses, non seulement pour la mission, mais encore pour notre œuvre et celle du Père d'Alzon ; toutefois elle redoutait quelque imprudence, causée peut-être par un excès de zèle, et ne cessait de recommander à sa fille la plus grande réserve, la tenue la plus irréprochable :

« Je n'ai pas le temps de vous dire combien il me paraît nécessaire devant Dieu que vous agissiez exactement comme je vous l'ai recommandé, afin qu'aucune autre Sœur de l'Institut ne puisse à l'avenir s'autoriser d'un précédent pour se départir des règles nécessaires à la bonne réputation de la Congrégation. Une religieuse porte en elle toutes celles qui doivent la suivre, et cette considération oblige à beaucoup de prudence et de réserve en toutes choses. Au reste, je compte tellement sur vous, que je n'ai pas d'inquiétude sur la valeur que vous donnerez à mes paroles. Je crains seulement qu'une nouvelle tentation de tristesse s'ajoute au poids de votre isolement, à la pensée que, dans cette activité qui vous entraîne, vous pourriez faire des choses que je ne voudrais pas.

« Ma chère fille, je sais mieux que personne ce qu'il y a de pénible à avoir tant à faire au dehors, que l'on y perd l'onction de la présence de Jésus-Christ, et d'avoir en même temps à craindre de ne pas faire juste ce que l'on devrait pour l'édification, les bonnes traditions et le bon exemple. Cependant il faut agir, quand c'est Jésus-Christ qui nous l'impose ; mais il faut s'appliquer à concilier la plus grande observance des règles avec les plus grands efforts pour atteindre son but et obtenir le succès. Saint Ignace disait qu'il fallait tout faire comme si on ne comptait que sur les moyens humains, et n'attendre le bon résultat que de Dieu. Il faut aussi agir, portant l'habit religieux, comme si chacune de nos actions devait être en butte à l'observation des autres, et pourtant ne se soucier que du seul regard de Dieu.

« Tout ce que vous me dites de Mlle X... me fait plaisir ; mais si elle a une vraie vocation, elle-même désirera achever ici son noviciat. Je n'aurais pas très bonne opinion d'elle s'il en était autrement ; et pour vous, si vous emmeniez des novices non formées, ou des sœurs de religieuses, sans vocation, vous auriez bientôt une maison qui serait un chef d'œuvre d'irrégularité et d'imperfection. Une religieuse a sa famille dans ses Sœurs, les plus saints parents ne peuvent s'y immiscer sans perdre tout le bien spirituel de la communauté, son union et sa confiance.

« Pour ce qui est de votre conscience, ma chère fille, ce que vous me dites est très bien ; seulement, si Monseigneur n'est pas scandalisé de ce conseil, je voudrais que vous lui demandiez de communier tous les jours, ou presque tous les jours. M. d'Alzon et M. Combalot, qui sont expérimentés, me l'ont fait faire presque toujours quand je sortais, et c'est un grand moyen de rester recueillie au milieu des embarras et des affaires. Veuillez dire à Monseigneur, si vous lui en parlez, qu'il me semble que vous en avez besoin dans cet isolement, que cela vous fera beaucoup de bien, vous conservera, vous vivifiera d'un esprit qui ne soit en rien celui du monde, tandis que vous êtes au milieu du monde.

« Maintenant, quand nous reviendrez-vous ? J'en désire bien le moment. Il me semble que ce serait assez de rester quinze jours chez votre oncle, qu'en pensez-vous ? Croyez-vous pouvoir faire vos affaires en ce temps et mettre celles de l'évêque en train, de manière à ce qu'il n'ait plus qu'à achever ?

« Il me faut vous dire adieu, mon enfant, en vous renouvelant l'expression d'une tendresse qui est bien profondément unie à celle que Notre-Seigneur a pour votre âme. Soyez douce, forte et gaie : celui qui a vaincu le monde vous aime et vous conduit. Où a-t-on pu être bien sans lui ? Où peut-on être mal avec lui ? Vous pouvez encourager toutes les vocations. Dieu dilatera nos tentes s'il nous

envoie beaucoup de filles pour le Cap et pour l'Angleterre un jour ; je serais enchantée que nous eussions beaucoup d'Anglaises. »

C'est qu'en effet Dieu allait dilater nos tentes ; en même temps que s'organisait la fondation du Cap, celle de Richmond se préparait. La Supérieure générale ne la refusait pas ; mais elle voulait gagner du temps. « Croiriez-vous, écrit-elle au Père d'Alzon, qu'on me propose trois fondations à la fois : le Cap, Richmond et Bordeaux ; je ne puis retarder le Cap, mais je demande qu'on nous donne un an pour Richmond, et deux ou trois ans pour Bordeaux. »

En attendant, la Mère Marie-Eugénie s'occupe avec activité des affaires de la mission. Elle veut obtenir du gouvernement des secours pour l'école et un passage gratuit sur les vaisseaux de l'État. M. Poujoulat, cousin de la Supérieure, et très lié avec M. de Falloux, alors ministre de l'instruction publique, obtint facilement une allocation pour l'école française qu'on allait fonder au Cap, et le ministre de la marine accorda aussi les passages demandés pour Mgr Devereux, ses prêtres et les religieuses de l'Assomption.

Mais le vaisseau de l'État s'arrêtait à Capetown, ce qui nécessitait une nouvelle embarcation pour conduire les missionnaires jusqu'à Port-Élisabeth. Mgr Devereux voulut chercher d'autres combinaisons. On lui parla d'un vaisseau marchand bien équipé, qui partait d'Anvers au milieu du mois d'août. Il était commandé par le capitaine R***, très expérimenté, disait-on, et décoré des ordres de Saint-Grégoire-le-Grand et de la Légion d'honneur, à cause des services rendus par lui aux missions d'Australie.

« Il est fort question que nos Sœurs partent par Anvers, écrit la Supérieure générale au Père d'Alzon, – 4 juillet 1849. – Un vaisseau belge, qui emmène Mgr Pompallier, ses prêtres et ses religieuses, fait à Mgr Devereux des conditions si avantageuses, qu'il a envie de le prendre plutôt que les vaisseaux de l'État qui ne vont pas jusqu'à Port-Élisabeth ; et pour la convenance, un vaisseau plein de missionnaires offre bien des sûretés.

« Je compte, dès à présent, me mettre en rapports avec M. Étienne ; il m'a autorisée à aller le voir et a promis de me donner tout ce qu'il pourrait relativement aux missions. On m'a dit qu'il avait fait copier jusqu'aux instructions les plus particulières que saint Vincent de Paul ait données à ses filles, qu'on les avait classées et réunies de manière à avoir l'avis de saint Vincent sur chaque point de leur conduite. Je voudrais pour beaucoup profiter de cette sagesse plus divine qu'humaine, et dont j'ai pu apprécier les effets, lorsqu'au ministère de la marine, j'ai trouvé que les Filles de la Charité étaient les religieuses les plus estimées dans les missions. »

Restait à obtenir des lettres de recommandation pour le gouverneur du Cap et les consuls français. La note suivante fut envoyée à M. Poujoulat pour être présentée au ministre des affaires étrangères :

« Six religieuses de la Congrégation de l'Assomption dont le siège est à Paris, sous la supériorité de Mgr l'archevêque, sont au moment de partir pour les provinces orientales du Cap de Bonne-Espérance, sous la conduite de Mlle Henningsen, dite sœur Marie-Gertrude, religieuse de cette Congrégation et supérieure désignée de la mission.

« Mgr Devereux, évêque de Panéas et vicaire apostolique des provinces du Cap, les demande dans sa mission pour établir des écoles et un pensionnat français. La Congrégation de l'Assomption est vouée à l'éducation, et elle a eu le bonheur d'y réussir assez en France, pour que M. le ministre de l'instruction publique ait bien voulu écrire à la Supérieure générale, en accordant un secours pour la mission : *Que cette allocation avait pour but de reconnaître le zèle et le dévouement de la Congrégation.*

« La Supérieure générale désire aujourd'hui obtenir de M. le ministre des Affaires étrangères une lettre de recommandation pour sœur Marie-Gertrude (Mlle Henningsen) et les Sœurs qui partent sous sa conduite. Cette lettre, adressée à M. le gouverneur du Cap, mettra l'établissement qu'elles vont former sous une protection française, et lui conservera le caractère de nationalité française que la Congrégation désire garder dans la colonie du Cap. M. le ministre voudra peut-être bien y joindre une lettre de recommandation pour les consuls français, auxquels les Sœurs pourraient avoir besoin de recourir durant le voyage ou à leur arrivée. »

Tout semblait donc prévu, et cependant une question grave restait à résoudre. Quels seraient les rapports des religieuses de la mission du Cap avec la maison-mère de Paris ? Quelle serait l'autorité de la Supérieure générale en face de celle de l'évêque ? Comment Mgr Devereux lui-même comprenait-il la situation, et quelles étaient ses intentions pour l'avenir ? Appelé à formuler nettement sa pensée, l'évêque de Panéas écrivit à notre supérieur, Mgr Sibour, la lettre suivante :

« Monsieur le Supérieur,

« La dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, vous m'avez témoigné le désir d'avoir une lettre de moi qui, si Dieu disposait de quelqu'un de nous, pût rester comme un monument de tout ce qui a été dit entre nous, relativement à la petite colonie de religieuses de l'Assomption que vous m'avez confiée, avec l'agrément de Mgr l'archevêque de Paris.

« Lorsque j'ai vu ces dames il y a quelques mois, j'ai trouvé chez elles l'esprit de désintéressement et de zèle que réclame une nouvelle et pénible mission. Plusieurs d'entre elles étant capables d'enseigner en anglais aussi bien qu'en français, et leur instruction et leurs talents les rendant tout à fait propres à contrebalancer dans mon diocèse les efforts des protestants, j'ai désiré en emmener plusieurs avec votre consentement, pour former, dans la province orientale du Cap, un établissement d'éducation pour les pauvres aussi bien que pour les riches. Ces dames m'ont averti dès l'abord qu'elles étaient fondées pour former une Congrégation dont tous les membres dépendissent de la maison-Mère et de la Supérieure générale, et que l'approbation de l'Institut serait demandée dans cette forme au saint-siège.

« Dans la conversation que j'ai eue avec vous à cette époque, vous m'avez renouvelé cette observation, et vous m'avez dit que Mgr l'archevêque de Paris, à qui son prédécesseur, de glorieuse mémoire, avait légué cette Congrégation encore dans son enfance, ne voudrait donner des religieuses de cet Ordre qu'à un évêque qui, en vue des avantages qu'une Congrégation seule peut offrir, désirerait lui-même que les sujets continuassent à dépendre de la maison-Mère, et qui voudrait bien se joindre à lui pour demander l'approbation des Règles, telles qu'on jugera nécessaire de les arrêter dans le diocèse de la maison-Mère et à Rome.

Il est très consolant pour moi de vous renouveler ici, monsieur le Supérieur, l'assurance que j'ai déjà eu l'honneur de vous donner que ces vues sont tout à fait les miennes ; que j'attache le plus grand prix à recevoir pour la mission des sujets formés dans la maison-Mère à l'enseignement, aux vertus religieuses, à l'esprit large et zélé de l'Institut ; et que, dans le pays païen et éloigné qui va devenir le théâtre de leurs travaux, je suis heureux de conserver aux Sœurs l'appui de leur Mère et de leurs Sœurs d'Europe. La confiance et la soumission où je les ai trouvées envers leur Supérieure générale est pour moi le plus sûr garant de leur persévérance dans les vertus religieuses, qui, jointes à une active charité, peuvent seules leur donner la puissance de vaincre l'erreur et le mal dans ma pauvre mission.

« Je crois pouvoir dire, monsieur le Supérieur, que vous n'aurez jamais à regretter de m'avoir donné ces religieuses qui, par la suite des temps, deviendront, je l'espère, la cause du salut de beaucoup d'âmes.

« Je ne puis terminer cette lettre sans vous exprimer la particulière affection que m'inspire votre bonté et l'intérêt que vous avez pris à ma pauvre Mission. Veuillez donc me croire entièrement vôtre en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« ÆDAN DEVEREUX,
« Vic. apost., Evêque de Panéas,
« Province orientale du Cap de Bonne-Espérance.

« Paris, 30 juillet 1849.

Cette lettre est importante, et nous l'avons citée tout entière ; car nous aurons à rappeler les promesses qui avaient été faites et qui malheureusement n'ont pas été tenues.

Nous transcrivons aussi une seconde lettre, écrite au nom de l'archevêque de Paris par notre supérieur, Mgr Sibour, au moment du départ des religieuses. C'est un document précieux, qui doit être conservé et appliqué à toutes les Missions. S'il avait été mieux compris par les Sœurs à qui il était adressé, la fondation du Cap serait aujourd'hui notre Mission la plus florissante, et Dieu y eût été glorifié.

Voici la lettre vraiment remarquable de Mgr Sibour :

« Paris, 10 août 1849.

« Nous, archidiacre de Notre-Dame, vicaire général de Mgr l'archevêque de Paris, supérieur des religieuses de l'Assomption, autorisons en cette qualité notre très chère fille, sœur Marie-Gertrude du Saint-Sacrement, à se rendre dans l'Afrique méridionale pour fonder et gouverner, selon les règles et l'esprit de l'Institut auquel elle appartient, un établissement dans le diocèse de Mgr Devereux, évêque de Panéas.

« Nous la plaçons, elle et les sœurs qui l'accompagnent, sous la protection de Dieu, et sous la conduite et entière direction du saint et vénéré prélat qui va devenir le père et le pasteur du petit troupeau.

« Nous recommandons à toutes nos chères filles, malgré les distances, de se tenir toujours unies de cœur et d'âme à la maison-mère d'où elles sont sorties et qui les a engendrées à la religion, se considérant comme des membres d'un même corps, des branches du même arbre, des enfants de la même famille, demeurant attachées au centre de leur Institut par une filiale obéissance, par une charité vive et par cette sainte communion de prières qui lie toutes les âmes dans l'Église, et qui les lie plus étroitement encore dans la vie religieuse.

« Nous leur faisons la plus expresse recommandation de ne jamais laisser se relâcher les liens qui les unissent entre elles, et de vivre toujours du même esprit et dans les mêmes sentiments. Elles se souviendront que la division ruinerait en peu de temps l'édifice qu'elles vont élever pour la gloire de Dieu et amènerait du même coup la ruine de leur âme.

« S'aimer mutuellement comme il convient à celles qui sont deux fois sœurs, par la nature et par la grâce, vivre en parfaite confiance et ouverture de cœur, se prévenir les unes les autres avec un affectueux empressement et une parfaite humilité, au besoin se supporter dans des défauts et imperfections qui sont inséparables de la misère de notre condition : voilà quelle doit être leur étude, l'habitude de leur âme et l'objet de leurs constants efforts. Elles puiseront dans cette sainte union les joies les plus pures, des consolations très abondantes, et, pour surmonter les obstacles qu'elles pourraient rencontrer, une force presque invincible.

« Elles doivent se regarder comme bien heureuses d'avoir été choisies de Dieu pour travailler à son œuvre dans ces pays lointains, que les ténèbres de l'infidélité et les ombres de la mort couvrent encore presque entièrement. Qu'elles se montrent dignes, par la générosité de leurs sentiments, d'une si grande vocation, qui est la vocation même de l'apostolat.

« Cette terre, qu'elles vont arroser de leurs sueurs, Notre-Seigneur l'a déjà arrosée de son sang. Il a quitté la maison et la droite de son Père ; il a travaillé et il est mort pour les pauvres âmes qui, du fond de l'abîme où elles sont sur le point de se perdre, leur tendent les bras. Qu'elles volent à leur secours ; qu'elles trouvent trop lente la marche de ce navire dont elles regarderont les voiles comme des ailes qui leur sont données pour les porter à travers l'immensité des flots au rivage où elles sont attendues. Puissent-elles y imprimer, avec la trace de leurs pieds, la trace de leur zèle ; qu'elles se tiennent toujours dans la maison de Dieu comme des instruments, bien imparfaits mais dociles, de sa miséricorde.

« Pour rester toujours fidèles à la grâce de leur vocation, elles n'auront qu'à rester fidèles à leurs règles, à l'esprit comme à la lettre de leurs saintes observances et constitutions. Si la diversité des lieux demandait quelque changement ou modification, la Sœur supérieure s'en ouvrirait à Mgr l'évêque ; elle suivrait ses conseils et ses décisions, et elle écrirait à la Mère générale pour faire opérer les changements ou obtenir les dispenses nécessaires.

« Nous demandons à nos chères filles et sœurs, en signe d'union et de parfaite charité, de faire chaque jour en commun une prière pour leur Congrégation, pour l'avancement spirituel de tous ceux qui en font partie, et pour le bien aussi de toutes les personnes qui travaillent à cet avancement.

« Nous les saluons en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père et Sauveur commun de nos âmes. Par lui nous ne cesserons pas d'être avec elles et au milieu d'elles. Nous les prions de recevoir et de garder ces dernières paroles comme une marque de notre tendre sollicitude paternelle et de notre très véritable dévouement.

« Fait à Paris, le jour de Saint-Laurent, 10 août 1849.

« L. SIBOUR,

« Vicaire général, Supérieur. »

La Mère Marie-Eugénie voulut accompagner ses filles jusqu'à Anvers. On partit de Paris le 11 août, se dirigeant vers Bruxelles, où l'on devait attendre le départ du bateau. Il y eut un moment de grande émotion à l'heure du départ, lorsque les missionnaires dirent adieu à leurs sœurs de Chaillot ; mais de part et d'autre, le sacrifice fut généreusement accepté, et les cœurs restèrent forts.

À Bruxelles, nos Sœurs furent logées chez les Sœurs de Charité de Jésus-Marie, et accueillies avec la plus grande cordialité. Jamais, disent les lettres, nous ne pourrions oublier l'hospitalité que nous recevons ici, ni l'édification que nous laisse cette charité parfaite, cette vie de dévouement et d'austérités. » Notre Mère elle-même écrit à Mère Thérèse-Emmanuel : « Nos Sœurs vous disent combien est sainte la vie des religieuses chez qui nous sommes logées. Je vous en parlerai souvent, car l'impression que j'en reçois est bien profonde : rien là qui ne soit parfait dans la forme, dans le fond, dans l'esprit, dans les coutumes, dans les œuvres ; on se demande seulement comment la nature humaine suffit à une telle vie. Du reste, je n'ai jamais vu de religieuses en qui brillât à ce point l'humilité, la charité, l'obéissance, la mortification, le zèle, la simplicité, la pauvreté, la joie, et pour mieux dire toutes les vertus monastiques. Rien de plus beau que leurs offices ; mais ce qui ne se peut comprendre à côté de cela, c'est l'excès de leur travail. Enfin, elles portent ensemble la vie de la Trappe et celle des filles de saint Vincent de Paul. »

Dès le lendemain de son arrivée à Bruxelles, la Mère Marie-Eugénie avait dû aller à Anvers avec sœur Marie-Gertrude, pour voir le vaisseau que devaient prendre les Sœurs, – l’Océanie, – faire faire quelques changements dans les cabines qui étaient fort mal installées, et reconnaître les caisses envoyées de Paris. Le 20 août, toutes les religieuses missionnaires vinrent à Anvers et furent logées à l’hôpital militaire, où elles firent la connaissance des Sœurs de la Merci, leurs compagnes de route.

Enfin, le 27 août, nos Sœurs s’embarquèrent avec leur évêque et les prêtres de la Mission. La Supérieure générale passa la journée avec elles et croyait pouvoir rester à bord jusqu’au lendemain, lorsqu’en cinq minutes il fallut leur dire adieu, pour profiter d’une chaloupe qu’on disait être la dernière. Ce fut un double sacrifice ; les Sœurs pleurèrent beaucoup en embrassant leur Mère, et la pauvre Mère avait le cœur brisé. Elle ne se faisait pas illusion sur les dangers que pouvaient courir ses enfants dans une mission si lointaine ; mais elle les donnait généreusement à Dieu, pour sa gloire et l’extension de son règne.

Une note intime trahit les craintes de son cœur : « Je demande à Dieu que notre fondation du Cap soit bénie, que nos Sœurs arrivent à bon port, et que dans tous les voyages qui se feront pour cette colonie, il y ait toujours une protection particulière de Dieu et de la sainte Vierge, qu’aucune âme n’y perde sa vocation, qu’aucune ne soit jamais atteinte d’aucune pensée contraire à la fidélité qu’elle doit à son divin Époux. Qu’il donne aux Sœurs, et surtout à la supérieure, la sagesse, la fidélité aux règles, le zèle, la volonté et la grâce de conserver un même esprit, de sanctifier les âmes, d’avoir le discernement de la conduite des sujets, de sauver beaucoup d’âmes par les œuvres de zèle et de charité. Mille bénédictions pour l’évêque et la Mission. »

Le Père d’Alzon avait éprouvé un grand regret de n’avoir pas pu accompagner à Anvers la Révérende Mère générale ; mais il était alors très souffrant, à Nîmes. La fondation du Cap l’intéressait vivement. Il travailla pour elle et lui procura bien des secours ; lui-même espérait aussi pouvoir un jour y envoyer quelques-uns de ses fils. C’est dans cette pensée qu’il cherchait des sujets en Angleterre.

Pendant son séjour à Londres, sœur Marie-Gertrude s’était appliquée à faire connaître l’œuvre du Père, à l’aide d’un écrit rédigé par la Mère Eugénie sur le but de la fondation. Mère Thérèse-Emmanuel prenait un sérieux intérêt à cette question, et c’est à elle que s’adressaient les demandes. « Je désire vivement voir votre œuvre se développer en Angleterre, écrit-elle au Père d’Alzon. Vous y rencontrerez bien des sympathies ; mais il est important que ceux qui veulent se donner à Dieu par vous trouvent l’Ordre s’établissant aussi bien que le collège. Hier encore j’ai reçu la lettre d’un jeune homme qui demande à être admis chez vous, et je pense, si cela continue, que vous aurez bientôt la douleur qu’éprouve notre chère et patriotique sœur Marie-Cécile, de voir *vo*tre nation diminuer au milieu de vous. Elle ne se consolait pas d’abord de l’invasion d’Irlandaises parmi nous ; ce n’est qu’en les trouvant très gaies et très françaises qu’elle se remet un peu de sa peine.

« Oh ! que je voudrais que vous fussiez ici au lieu d’être à Nîmes ! Nous savons toutes que vous y faites beaucoup de bien, et nous n’oserions pas désirer vous en retirer, si ce n’était pour faire une œuvre qui, par la suite, procurera à Dieu une gloire plus étendue et plus durable que celle que vous lui donnez par votre seule vie. Vous trouveriez ici des hommes que vous formeriez, et qui porteraient le salut avec l’éducation chrétienne dans tous les pays.

« C’est bien dans ce moment, où Dieu nous fait la grande grâce de nous choisir pour le servir là où il est le moins connu, que nous sentons dans quelle mesure un bien éloigné, mais plus universel doit l’emporter sur un bien immédiat. Nous ne pouvons pas assez le remercier de nous avoir appelées aux missions ; non seulement en vue des âmes à sauver dans ces pays, mais aussi en vue de l’œuvre que nous faisons en Europe et de la perfection religieuse. Rien n’excite autant en

nous la ferveur, le zèle des âmes, le détachement de tout ce qui n'est pas pour Dieu, en nous et en dehors de nous, que cet appel aux missions. Nous sentons plus vivement qu'il ne faut plus être qu'aux intérêts de Dieu dans ce monde, puisque lui-même nous a choisies pour le servir. Nous sentons aussi tout le bien d'une union profonde en Notre-Seigneur : la séparation corporelle est bien peu de chose, quand le cœur et l'esprit sont si étroitement liés ensemble. »

Cette lettre nous dit dans quel esprit se faisait la fondation du Cap.

CHAPITRE VI

LA TRAVERSÉE. – LA MISSION. – L'ÉPREUVE.

Il n'est pas besoin de dire avec quelle affection la communauté de Chaillot accompagna les voyageuses pendant leur longue traversée, et la joie qui accueillit les lettres écrites à bord de l'*Océanie*. Les premières étaient datées du 30 août, en vue de Doual, sur l'Escaut. Sœur Marie-Gertrude écrivait à la Supérieure générale :

« Chère Mère,

« J'avais le cœur bien gros lorsque je perdis de vue votre barque ; mais la tristesse de quelques-unes de nos Sœurs m'a obligée de reprendre courage. D'ailleurs, la pensée de tout le bien que nous pourrons faire là-bas est un soutien puissant. Quand je pense aux nécessités de ces pauvres âmes, il me semble que je pourrais tout souffrir pour leur donner quelque chose de ce bienfait inestimable que j'ai reçu par votre entremise.

« Je pense souvent à vos dernières paroles et je les répète à nos Sœurs, qui sont toutes fort bonnes, fort unies entre elles. Elles passent leur journée en priant, étudiant et s'entr'aidant. Les occupations ne nous manquent pas, je vous l'assure. Jusqu'ici notre vie n'a pas été trop régulière, à cause de la confusion qui régnait sur le vaisseau ; mais maintenant tout est presque organisé, et nous pourrons suivre nos exercices de communauté. Nos sœurs se portent bien et sont fort gaies.

« Monseigneur nous soigne trop ; il craint toujours que nous ne soyons pas assez bien. Je voudrais qu'il eût passé un jour à l'Assomption, comme religieuse ; il se tourmenterait moins et trouverait notre table ici vraiment une table de luxe.

« Ce matin, le capitaine nous a apporté un grand paquet de lettres du couvent ; nos Sœurs sont encore occupées à les déchiffrer. Pauvre sœur Marie-Véronique en est tout émue ! J'ai encore bien des choses à vous dire, mais le temps me manque ; j'ai à faire l'infirmière et le médecin, tantôt pour nos voisines, tantôt pour les Sœurs de la Merci, qui ne savent pas du tout faire les *Marthe*. Elles sont du reste bonnes et aimables. Le pont est une véritable école : les unes étudient le mahourie, d'autres le français, l'anglais, le flamand, le hollandais, l'allemand et le latin. Nos Sœurs françaises étudient l'anglais avec beaucoup de zèle, et les anglaises le français ; déjà elles ont toutes fait beaucoup de progrès. Nous ne manquons pas de réciter tous les jours l'*Ave maris stella*⁴¹, en nous unissant à vous. »

Les choses ne marchèrent pas toujours ainsi. Le capitaine se montra bientôt aussi rude qu'il avait été d'abord accommodant. Le journal de la traversée, très longuement rédigé, raconte une série d'aventures, de mécomptes et d'ennuis que nous n'avons pas à transcrire, parce qu'ils sont aujourd'hui sans intérêt. Il n'en est pas moins vrai qu'on eut beaucoup à souffrir, et que Mgr Devereux fut sur le point de passer sur un autre navire avec ses religieuses. Sœur Marie-

⁴¹. *Salut, étoile de la mer* (Hymne de Vêpres de la Sainte Vierge).

Gertrude le retint ; il fallait accepter jusqu'au bout les inconvénients du voyage, qui fut plus long qu'on ne l'avait pensé. Le 27 novembre, sœur Marie Liguori écrivait :

« À bord de l'Océanie.

Ma chère Mère,

« Voilà trois mois aujourd'hui que nous vous avons embrassée pour la dernière fois et que vous nous avez donné votre dernière bénédiction ; nous vous avons longtemps suivie des yeux, et lorsque nous ne pûmes plus vous voir, nos cœurs vous suivirent avec tristesse. Maintenant j'admire et je bénis les desseins de Dieu, qui n'a pas permis que vous restiez plus longtemps avec nous, afin d'épargner à votre cœur maternel bien des inquiétudes au sujet de notre voyage. Tout le temps que nous avons été dans l'Escaut, nous avons été assez bien traitées. Le capitaine s'est montré aimable et poli, il faisait de belles promesses ; mais une parole qu'il laissa échapper, un jour qu'il se promenait avec nous, me dit d'avance à quel homme nous avions affaire. Maintenant dit-il, je leur laisse faire ce qu'ils veulent, ils ont à boire et à manger autant qu'ils le désirent ; mais attendons que nous soyons en pleine mer je leur ferai voir qui je suis, je les mettrai « à mon régime. » La prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Promesses et conditions, tout fut oublié. Mère Gertrude vous dira combien le capitaine a agi indignement envers Mgr Devereux et toute notre mission. Monseigneur a été d'une patience admirable. C'est pour nous une grande consolation que Dieu nous ait envoyé tant de contrariétés dès le commencement ; cela nous unit davantage à notre divin Maître.

« Si vous saviez, chère Mère, comme il me tarde d'être à Grahamstown et combien je désire employer tous les instants de ma vie à me dévouer à notre mission. Que d'actions de grâces ne dois-je pas rendre à Dieu pour la grande miséricorde dont il a usé envers moi, faible enfant ! Non, ma Mère, la vie la plus dure et la plus pénible ne suffirait pas pour lui témoigner ma reconnaissance. Depuis que je me suis embarquée, j'ai éprouvé une joie et un bonheur que je n'avais jamais sentis. Le mot *Dieu seul* n'est plus un vain mot pour moi ; je me plais à le dire sans cesse : Dieu seul ! en la vie, en la mort, dans la joie et dans la tristesse, Dieu seul ! toujours Dieu seul ! »

Cette lettre est d'une vraie missionnaire. Nous y joignons les appréciations de sœur Marie-Gertrude elle-même ; elles sont utiles à connaître pour la suite de cette histoire.

« Je suis heureuse de pouvoir vous dire combien sœur Marie-Liguori édifie par sa charité, son obéissance et sa docilité. Elle a été infatigable dans ses soins auprès des malades, dans son travail pour réparer les effets des missionnaires, dans son dévouement pour les Sœurs. Elle a été constamment bonne, gaie, prête à se priver de tout pour les soulager et subvenir à leurs besoins. Plus d'un missionnaire m'a parlé de l'édification qu'elle leur donnait. Depuis qu'elle est à bord, elle a montré un bon sens, un esprit de conduite qui m'a d'autant plus consolée, que s'il en fallait quelque part, c'est bien ici. »

Les éloges sont loin d'être les mêmes pour la novice de quarante ans, protestante convertie, qui n'était à l'Assomption que depuis quelques mois et n'avait pas eu le temps de prendre l'esprit religieux. Très capable pour l'enseignement, elle pouvait rendre des services, et on l'avait vivement réclamée pour la mission ; mais c'était un tort, et on eut lieu de s'en repentir. Sœur Marie-Gertrude prévoit déjà une défection, et elle écrit à notre Mère sur un ton qui nous surprend, car c'est elle surtout qui a voulu emmener la sœur novice :

« Je vous supplie, ma Mère, dans l'intérêt de l'œuvre et au nom du bien que vous désirez que nous fassions dans la mission, d'éprouver la vocation des sujets que vous nous enverrez et de n'en laisser partir aucune qui ne soit pourvue d'une bonne dose de dévouement et d'oubli de soi. Sans ces

qualités, elles ne sont d'aucune utilité, nuisent au bien et sont une pierre d'achoppement pour les autres. »

Ces observations étaient justes, notre Mère les comprenait mieux que personne ; mais on n'improvise pas en quelques mois des missionnaires, et ce qui fit le malheur de cette mission, ce fut le nombre de Sœurs peu formées qu'on fut obligé d'y envoyer. La Supérieure générale avait offert des religieuses plus anciennes ; sœur Marie-Gertrude les redoutait, voulant avoir sa communauté dans la main, à sa seule disposition ; Mgr Devereux parlait dans le même sens et accueillait des sujets de partout, sans aucune formation. Le résultat devait être déplorable.

Après une longue et pénible traversée, le 3 décembre 1849, les Sœurs arrivèrent enfin à Port-Élisabeth. De là, sœur Marie-Gertrude écrit à la Mère Marie-Eugénie :

« Nous voici enfin sur cette terre tant désirée par vos pauvres enfants missionnaires. Depuis que je vous ai écrit, il nous est survenu, en doublant le Cap, deux affreuses tempêtes ; ensuite nous avons failli faire naufrage, d'abord à False-baie, puis au cap des Aiguilles, sur la terre des Cafres, à près de cent lieues au-delà de Port-Élisabeth, et enfin en entrant dans la rade même de cette ville. Nous y voici cependant, et hier nous avons chanté un *Te Deum* solennel au milieu d'un peuple nombreux. Lorsque le curé a annoncé qu'on chanterait le *Te Deum* en action de grâces de la bonne arrivée de l'évêque et de ses missionnaires, on n'entendait que des sanglots, et des exclamations de reconnaissance.

« Nos Sœurs vont toutes bien et se remettent des fatigues et des privations du voyage chez le bon curé dominicain qui a bien voulu nous recevoir.

On arrive enfin à Grahamstown.

« Nous y sommes depuis samedi dernier, écrit la Mère ; mais ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'a été possible de prendre la plume. Les difficultés que Monseigneur a eues à Port-Élisabeth nous y ont retenues dix jours.

« L'évêque a loué quatre chars à bœufs pour nous transporter à Grahamstown, nous et ses prêtres. Le voyage a été des plus pittoresques, nous l'avons fait en trois jours et quatre nuits. Le temps était superbe, et nous avons devant nous de magnifiques paysages. Nous étions montées sur d'énormes chariots traînés par douze ou quatorze bœufs ; le matin et souvent le soir, nous bivouaquions, soit à côté d'une rivière, soit à côté d'un étang. Là, nous préparions notre repas : l'une sortait les provisions, l'autre faisait cuire la viande, et les missionnaires allaient chercher l'eau et le bois.

« Le matin du quatrième jour, nous sommes arrivées en vue de Grahamstown ; la ville est bien plus grande que nous ne l'avions cru. Nous sommes descendues chez Mme Fords, qui me paraît une bien sainte personne, très dévouée à la mission. Elle est enchantée de l'idée d'entrer dans notre tiers-ordre. Elle est fort active, et nous sera de la plus grande utilité par ses propres efforts et par le respect dont elle est entourée ici. Mme Fords a annoncé aux parents de ses élèves qu'elle nous cède son pensionnat, et aussitôt après les vacances, qui durent ici jusqu'en janvier, plusieurs d'entre elles nous seront confiées. On a déjà écrit à Monseigneur à ce sujet. »

Tel fut le petit noyau qui devait former le pensionnat de l'Assomption. La maison ne tarda pas à se développer, et l'évêque semble plein d'espérances dans la lettre qu'il écrit à la Supérieure générale, 10 février 1850. Il se félicite du dévouement des Sœurs, mais elles ne suffisent pas au travail : « L'enseignement de nos écoles demanderait la présence de notre bonne Supérieure dans quatre lieux à la fois. Elle est obligée d'enseigner le français, l'italien, l'allemand, la harpe et la guitare, et de donner deux heures par jour dans l'école gratuite. Si vous lui envoyez un bon et

efficace secours, il n'y a plus de doute de notre succès. Les Sœurs ont la promesse de sept pensionnaires et dix-huit externes ; on compte déjà soixante enfants dans l'école gratuite, et les classes ne sont ouvertes que depuis une semaine. La Mère Gertrude est infatigable, et j'espère que sa santé se soutiendra ; les Sœurs sont aussi très dévouées. Je célèbre la messe trois fois par semaine dans leur petit oratoire, les autres jours elles vont à l'église.

« Jusqu'ici donc, ma chère Mère générale, grâce à la Providence, nous n'avons aucun sujet de plainte. Les dépenses ont été grandes (voyage, maison, etc...), et je n'ai reçu aucun secours du gouvernement ; mais j'espère en recevoir d'ailleurs, et dans tous les cas, vos pauvres enfants n'auront pas faim, elles ne souffriront pas. Si l'œuvre de la Propagation de la foi me donnait pendant quelques années quarante mille francs au lieu de vingt mille, je pourrais alors réaliser tous mes plans avec un succès certain. Il n'y a plus de doute de la découverte si anxieusement attendue du grand lac. Elle s'est faite l'année passée, et sans doute on ouvrira par cette voie une communication avec les tribus de l'intérieur du pays. C'est étonnant que l'œuvre des missions ne tourne pas davantage son attention à l'évangélisation des tribus du midi de l'Afrique, qui se trouvent autour de nous par millions. »

La Supérieure générale se hâta de solliciter des secours auprès du conseil de la Propagation de la foi, et une allocation plus considérable fut envoyée à l'évêque, mais cette allocation devint bientôt insuffisante : des fléaux de toutes sortes s'abattirent sur cette mission pendant les années 1850 et 1851, la famine et la guerre vinrent désoler le pays.

« Chaque jour amène de nouveaux besoins et diminue nos ressources, écrit la Mère Gertrude. La sécheresse qui continue a augmenté le prix des vivres d'une manière exorbitante. Les pommes de terre coûtent maintenant de quatre à huit sous pièce, et nous n'en avons pas goûté depuis longtemps ; la farine coûte douze sous la livre, le reste à proportion. Certainement si la Providence ne vient pas à notre aide, nous courons toutes les chances, non d'un glorieux martyr, mais de mourir de faim et de misère. »

Les difficultés viennent aussi des protestants, irrités des succès de la nouvelle école : « La réaction protestante contre nous est plus forte que jamais. On nous a enlevé encore une de nos pensionnaires protestantes ; la pauvre enfant est catholique de conviction et de cœur, elle aura bien à souffrir... Nous attendons quatre ou cinq pensionnaires catholiques, mais elles ne peuvent payer que tout juste leur nourriture. Nous sommes pourtant heureuses de les recevoir, puisque nous pouvons ainsi leur donner une éducation chrétienne. En attendant, nous prenons de l'ouvrage à l'aiguille pour nous aider à subsister. Depuis ma dernière lettre, nous avons eu plusieurs conversions ; deux soldats et une convertie vont être confirmés dans notre chapelle, ainsi que plusieurs jeunes filles qui veulent se joindre à nous. Notre école pauvre marche toujours très bien, c'est l'emplacement seul qui nous manque.

« L'esprit de parti est si violent ici, que l'on a excité les élèves de l'école protestante à venir nous insulter lorsque nous sortions de l'église le dimanche. Mais nos braves ouvriers irlandais les ont bien vite mis en déroute. Leur contenance et celle de nos bons soldats catholiques, nous protègent contre toute injure. Vous ne pouvez pas vous imaginer comme ces pauvres soldats sont dévoués, et quel est leur bonheur lorsqu'ils peuvent nous donner leur temps et leur travail. Leur dévotion à Marie est vraiment touchante ; le peu de livres anglais que nous avons sur la sainte Vierge est toujours entre leurs mains, et jamais ils ne croient pouvoir nous témoigner assez de reconnaissance pour ces quelques livres de piété que nous leur prêtons. »

Les malheurs se succèdent. Les Cafres se soulèvent contre les Anglais et ont un moment le dessus. C'est un affolement général. La ville de Grahamstown est cernée. Pendant quelques jours,

les Sœurs durent se réfugier dans l'église, seul bâtiment qui ne fût pas alors couvert en chaume et ne risquât pas de prendre feu sous les attaques des Cafres.

« Nous sommes maintenant en pleine guerre, écrit sœur Marie-Véronique à une sœur de Chaillot, – 20 février 1851 ; – je ne sais si nous ne serons pas obligées d'imiter les anciens Pères du désert, non en mangeant du pain et en buvant de l'eau, mais en mangeant de l'herbe et des racines. Heureusement qu'il pleut presque toutes les semaines pour faire pousser les légumes, car sans cela je ne sais vraiment ce que nous serions devenues. Nous avons ici une postulante, sœur d'un missionnaire, qui a si peur de mourir de faim, que lorsqu'elle voit porter les plats au réfectoire, elle demande toujours s'il y en aura assez pour tout le monde. L'autre jour, on nous a apporté quelques sacs de farine, et elle me demandait si cela pourrait durer longtemps : « Aurons-nous maintenant « plus de pain » ? disait-elle. Sa frayeur nous amuse beaucoup.

« Vous pouvez dire à celles de nos sœurs qui aiment les déménagements qu'elles peuvent venir nous rejoindre. Nous ne savons jamais si nous allons coucher dans l'église ou dans notre maison. Nous sommes restées dans l'église huit nuits de suite, on y avait transporté nos lits.

« Maintenant, nous sommes un peu plus tranquilles. On dit cependant que les Cafres sont toujours autour de la ville. Ce qu'il y a de plus beau, c'est qu'il n'y a que quatre ou cinq soldats pour nous défendre, tous sont partis dans la Cafrerie. Chacun se défendra comme il pourra. Ce sont les pauvres fermiers qui sont à plaindre ; ils sont obligés d'abandonner leurs fermes et d'emmener leurs troupeaux. Il y en a beaucoup dans la ville ; il y en avait un près de notre jardin avec une quantité de moutons ; mais il campait aussi à côté d'un temple protestant, et le ministre est allé se plaindre au magistrat, disant que ces moutons amenaient des mouches, qui lui donnaient des distractions dans ses prières.

« Adieu, ma chère Sœur, je vous assure que nous n'avons pas peur ; nous mettons notre confiance en Dieu. Il est la force même et peut nous défendre contre nos ennemis. »

Les Sœurs missionnaires acceptaient donc joyeusement la part de souffrance qu'il plaisait à Dieu de leur envoyer ; mais leurs Sœurs de Paris étaient inquiètes. La Mère générale surtout portait avec angoisse le poids de tant de sollicitudes. Elle écrivait pour relever les courages et dire la part qu'elle prenait à de telles épreuves ; elle envoyait des secours, proposait de se réfugier au Cap, priaient et faisait prier. Dans toutes ses lettres Mère Thérèse-Emmanuel, alors séparée d'elle pour la fondation de Richmond⁴², elle parle de ses chères enfants de la mission, si exposées et si courageuses.

« Je pense que vous savez les nouvelles désolantes de Grahamstown, écrit-elle le 8 mars 1851. Mon Dieu, que sont-elles devenues !... quelle douleur et quelle inquiétude !... La palme du martyre les attend peut-être, car pour des filles qui obéissent, c'est un martyre. Mais seront-elles toutes assez fortes pour la cueillir si cruellement ? Dieu est là, et c'est dans ces circonstances qu'il ne reste plus qu'une absolue confiance dans sa paternelle bonté. J'ai écrit à sœur Marie-Gertrude d'accepter tout moyen de retraite et de sûreté que lui offrirait l'évêque ; elles pourraient aller au Cap, mais elles ne le voudront pas. »

En même temps, la Supérieure générale s'adresse au conseil de la Propagation de la foi pour exposer l'état de la mission et demander de nouveaux secours :

« Monsieur le Président,

« Mgr Devereux, vicaire apostolique des provinces orientales du Cap de Bonne-Espérance, m'ayant fait l'honneur de me faire sa mandataire en France, je crois de mon devoir de vous

⁴². La fondation de Richmond eut lieu en 1850 ; nous en parlerons plus loin.

transmettre les nouvelles fâcheuses que je viens de recevoir sur l'état d'extrême détresse où il est réduit, ainsi que sa mission.

« Vous verrez, par les lettres ci-jointes, que les secours ordinaires de l'œuvre ne peuvent suffire cette année, et que si l'évêque demande à être aidé, c'est pour subvenir aux plus impérieuses nécessités des missionnaires et des religieuses. Ces religieuses, ce sont nos sœurs, et j'ose vous prier, monsieur le Président, de me permettre, à ce titre, de joindre mon instante prière, ma prière de Mère inquiète pour ses enfants, à l'exposé des malheurs de la mission.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter aux motifs particuliers sur lesquels j'appuie ma demande, les motifs généraux qui peuvent inspirer au conseil un intérêt plus grand pour l'œuvre de Mgr Devereux. Vous savez que la colonie du Cap est regardée comme pleine d'avenir et d'importance par les Anglais, qui veulent en faire leur seconde Amérique ; que les sociétés bibliques et les sectaires de toute espèce en ont fait le chef-d'œuvre de leurs missions protestantes et y entretiennent maintenant jusqu'à cent ministres pour un seul prêtre catholique ; que le vicariat de Mgr Devereux renferme des milliers de Cafres, peuples guerriers, aux mœurs plus pures et plus élevées que celles des autres sauvages, et chez qui la vraie foi jetterait des racines profondes si elle leur était annoncée. Les récits de nos Sœurs sur les femmes et les filles cafres qu'elles ont pu instruire en ont été pour nous une preuve touchante.

« Enfin, depuis la découverte du lac central de l'Afrique, ce vicariat est devenu la porte d'un monde nouveau où les missionnaires catholiques doivent craindre de se laisser devancer par les envoyés de l'erreur ; car les protestants cherchent déjà à y étendre leur propagande avec d'autant plus de zèle qu'ils en espèrent de grands avantages commerciaux, sans dangers personnels.

« Veuillez, monsieur le Président, etc. »

Tandis que la Mère Eugénie cherchait par tous les moyens à venir en aide à ses chères filles et mettait au service de la mission toutes les ressources de son intelligence et de son cœur, on se plaignait d'elle à la maison du Cap, trouvant que les secours demandés n'arrivaient pas assez vite et qu'on n'envoyait pas de Paris un nombre suffisant de Sœurs. Les difficultés, – il faut donc avoir le courage de le dire, – ne furent pas seulement extérieures, et celles qui venaient du dedans furent les plus dures. Mgr Devereux, d'abord si reconnaissant, si touché de ce que la Supérieure générale faisait pour la mission, – ses lettres ne cessent de le constater, – se laissa bientôt influencer et commença à se plaindre.

« L'évêque voulait quelquefois des choses utiles peut-être à la mission mais très opposées à nos règles, dit notre Mère dans une courte notice écrite à la mort de sœur Marie-Liguori. Il s'impatientait de l'opposition que la maison-mère ne pouvait manquer de faire sur ce point, du retard des sujets qu'il désirait recevoir d'Europe. Deux courants s'établissaient parmi les religieuses : les unes, décidées à rester avant tout religieuses de l'Assomption, étaient résolues à tout souffrir pour maintenir l'union et rester dans l'esprit général de leur règle ; au nombre de celles-ci était la sœur même de l'évêque, sœur Marie-Agnès. D'autres pensaient qu'il fallait avant tout appartenir à la mission et à l'évêque. Il faut le dire, des sœurs venues de France il n'y avait guère que la supérieure qui fut dans ce sentiment, où elle faisait facilement entrer quelques novices reçues dans le pays et celles que Monseigneur avait amenées d'Angleterre. »

Dans une telle situation sœur Marie-Liguori, sœur Marie-Véronique et sœur Marie-Agnès eurent beaucoup à souffrir. Nous avons sous les yeux deux dépositions : l'une de sœur Marie-Liguori, et l'autre de sœur Marie-Agnès. Elles ont été écrites en 1858 ; sœur Marie-Liguori se mourait des suites des souffrances qu'elle avait endurées au Cap, et, sur son lit de mort, en présence

du Révérend Père Picard, de Mère Thérèse-Emmanuel et des conseillères, elle avait répondu et signé ses réponses sur les causes de la séparation de la maison du Cap. La même année, sœur Marie-Agnès, assistante et déléguée de la maison de Richmond, venait à Auteuil pour le premier chapitre général de la Congrégation. Les mêmes questions lui furent posées par le Révérend Père Picard et les Mères du conseil, et les réponses furent identiques.

Il serait trop triste de reproduire ces deux documents. Qu'il nous suffise de dire qu'il y eut là une incompréhension du devoir et la violation de promesses formelles. Nous n'accusons personne ; on a pu se faire illusion et croire de bonne foi que l'avantage de la mission devait passer avant tout, qu'il valait mieux être libre, briser avec la maison-mère, faire sa propre règle et ne relever que de soi. Mais en attendant cette nouvelle règle, on n'en suivait aucune : le silence n'était jamais gardé, pas de vie de communauté, pas d'office, nulle clôture et nulle prudence pour les œuvres auxquelles on employait les Sœurs. On les avait envoyées pour faire l'école à des petites filles ; elles recevaient des garçons, allaient soigner les femmes pour toutes sortes de maladies, et passaient souvent la nuit hors du couvent pour veiller les malades, ce qui était absolument contraire à nos règles. Ce n'était pas tout ; on imposait à la pauvre sœur Marie-Liguori, qui semblait plus forte que les autres, un travail absolument excessif.

« Ma vie ordinaire, dit-elle, était de me lever à quatre heures pour aller travailler au jardin. Je n'avais pas d'exercices spirituels, hors la messe, et le soir quand je pouvais prendre sur mon sommeil pour faire un peu d'oraison. J'étais chargée du savonnage, du repassage, et du pain que je faisais deux fois par semaine. Pour cela je me couchais à dix ou onze heures et me levais à deux ou trois heures. Pendant la guerre, je veillais deux nuits par semaine. Le samedi, je me levais à trois heures du matin, et je ne me couchais qu'après la messe du dimanche ; je dormais toute la journée, pour travailler ensuite la nuit du dimanche au lundi. »

Sœur Marie-Liguori fut la victime de la mission ; elle était très dévouée, mais peu instruite ; ce fut un des premiers griefs contre la maison-mère. « Comment nous a-t-on envoyé une sœur si peu capable pour l'enseignement ? » disait l'évêque, qui voulait voir son école rivaliser avec celles des protestants.

La science de la sœur eut été bien suffisante pour la classe pauvre, et on aurait pu la former ; mais sœur Marie-Liguori avait un autre défaut aux yeux de la Mère Gertrude : elle était profondément attachée à sa Congrégation, et elle souffrait de voir que la règle n'était établie nulle part. « Quand commencerons-nous à suivre la règle de l'Assomption ? » disait-elle souvent. Cette demande, répétée par sœur Marie-Véronique et sœur Marie-Agnès, déplaisait à la supérieure, qui voulait être libre et seule maîtresse d'imposer ce qu'elle jugerait nécessaire.

La déposition de sœur Marie-Agnès semble dire que sœur Marie-Gertrude songeait à se séparer de la maison-Mère au moment même du départ. Quelques paroles imprudentes prononcées sur le bateau ont pu le faire croire ; mais nous ne pouvons admettre, dès le début, une pareille intention ; nous aimons mieux penser que, poussée par son zèle pour sa mission, la supérieure du Cap se laissa entraîner beaucoup plus loin qu'elle ne le voulait. C'était une nature qui n'acceptait pas les obstacles et qui brisait tout ce qui pouvait arrêter sa marche.

Les lettres venues du Cap se ressentaient du mécontentement de l'évêque et du peu d'esprit d'obéissance de sœur Marie-Gertrude. Notre Mère en avait le cœur navré. Elle écrivait à Mère Thérèse-Emmanuel : « Je vais avoir bien à faire pour le Cap, j'ai de nouvelles lettres assez désolantes par la position où elles me montrent nos Sœurs, et où je sens encore une fois ce ton peu filial qui me fait tant de peine. »

Un autre jour : « En même temps que vos lettres j'en ai reçu une hier de l'évêque du Cap. Nos Sœurs vont bien, mais cette lettre n'est pas aimable. L'évêque prend tout en mauvaise part. Sœur Marie-Gertrude n'écrit pas. Priez Dieu pour ce coin si épineux de notre pauvre petite Congrégation. Il me semble, du reste, que je prends bien la chose ; j'espère que, par patience et douceur, Dieu nous fera sortir de ces embarras. »

Le Père d'Alzon trouvait que la Mère Marie-Eugénie excédait en patience. Il était indigné du ton de l'évêque et surtout de celui de Sœur Marie-Gertrude : « L'affaire du Cap me préoccupe, écrivait-il. Évidemment vous ne pouvez accepter leurs novices, et il faut tenir à la règle. » Il engageait même la supérieure générale à écrire à sœur Marie-Gertrude qu'il était nécessaire que sa maison restât plus sous l'obéissance et prît sa direction de Paris, ou qu'elle se séparât. « Mais, dit la Mère, M. d'Alzon a accepté ma répugnance à le faire, dans l'espoir que d'ici à quelques années, la Providence nous fournirait les moyens de rétablir les choses dans leur voie, et de conserver à la Congrégation l'œuvre précieuse de la mission, bien pénible et bien difficile, il est vrai, mais d'un si grand mérite devant Dieu. »

Quelques mois plus tard cependant, la Révérende Mère se décide à écrire à Grahamstown, où l'on reçoit des novices de toutes sortes, leur donnant l'habit, faisant faire profession avant même d'attendre la réponse de la maison-mère. « J'écris à sœur Gertrude, lisons-nous dans une autre lettre. M. d'Alzon a été d'avis que je lui reproche son manque de déférence religieuse et de respect pour nos règles. Je l'ai fait bien sérieusement devant Dieu. Cela puisse-t-il être bien pris ! Mon cœur n'est pas moins tout à elle, et l'est plus, je crois, depuis que je lui ai dit ma pensée. »

Enfin, pour la fête du saint Nom de Jésus, arrivent quelques marques d'affection de la Mission lointaine, la Mère Marie-Eugénie en est tout émue : « Remerciez les Sœurs de Richmond de leurs vœux pour ma fête, écrit-elle à Mère Thérèse-Emmanuel. Leurs cadeaux, leurs vers, leurs bonnes lettres, tout m'a profondément touchée ; mais surtout ce que j'ai reçu du Cap pour cette fête. Pauvres chères filles ! cette marque d'affection filiale m'a été d'une bien grande consolation. »

Ce ne fut, hélas ! qu'une courte joie. Bientôt la Supérieure générale reçut une lettre de Mère Marie-Gertrude disant que sœur Marie-Liguori et sœur Marie-Véronique ne s'habituant pas à la mission et n'y rendant aucun service, l'évêque les renvoyait à Paris avec sa propre sœur, Mère Agnès, qui, elle aussi, demandait à partir. À leur place, on réclamait d'autres religieuses, et d'une manière toute spéciale une jeune Irlandaise, sœur Marie-Wilfrid. C'était une personne distinguée, fort instruite, parlant aussi bien le français que l'anglais, et qui pouvait rendre de grands services à la Mission en formant de jeunes maîtresses. L'évêque la demandait à ce titre, pour quelques mois au moins.

Le seul désir de notre Mère était de contenter Mgr Devereux et d'aider la Mère Gertrude à faire son œuvre ; mais donner sœur Marie-Wilfrid, c'était priver le pensionnat de Paris d'un brillant professeur et exposer une santé déjà bien fragile. Nous suivons dans les lettres de la Supérieure générale à Mère Thérèse-Emmanuel toutes les angoisses de son âme :

« 4 novembre 1851.

« Les affaires de la Mission deviennent quelque chose qui m'écrase. Je ne sais quel parti prendre ; mais j'espère que Dieu finira par m'éclairer directement sur ce qui peut être fait. En attendant, ce que je vois, c'est qu'envoyer sœur Marie-Wilfrid avec sa mauvaise santé, c'est quelque chose de terrible ; ne pas l'envoyer et laisser Mère Marie-Gertrude plier sous le faix ne l'est pas moins. Sœur Marie-Wilfrid obéit, mais elle ne se sent pas assez forte pour une mission ; elle a une

douleur presque continuelle au côté qui demande beaucoup de soins. Tout cela est navrant. Je reste à prier : j'irai trouver l'archevêché et prendrai sa parole comme une décision de Dieu. »

« 3 décembre.

« Nous sommes très occupées de la Mission. Mon grand embarras, c'est que je n'ai pas confiance dans l'esprit de gouvernement, d'administration temporelle et de vie religieuse qui y préside. Si nous avons le moyen d'envoyer là quelqu'un de parfaitement sûr pour tout juger et tout régler, je ne craindrais pas alors de donner sœur Marie-Wilfrid. Si les provinces de l'est ne sont plus tenables et que les Anglais aient à les abandonner, il faudrait une personne capable de juger cela et de prendre avec autorité la décision de se retirer à Capetown. Il n'y a que vous, ma chère fille ; mais ce serait un sacrifice affreux de consentir seulement à vous laisser aller et revenir. C'est là ce que je pèse devant Dieu. M. d'Alzon m'y pousse ; mais la chose doit être gardée secrète. À votre retour, vous pourriez être ici l'assistante générale chargée des missions ; et, puisqu'elles ont tant de préjugés contre moi, elles se rattacheraient mieux par vous à la Congrégation. Il faut réfléchir et prier beaucoup. »

« 10 janvier 1852.

« Je viens de trouver dans le journal de bien mauvaises nouvelles de la guerre du Cap. Le vaisseau qui a quitté la rade de Capetown, le 2 décembre, annonce la défaite d'une expédition anglaise, la mort de plusieurs officiers, et la concentration des déprédations des Cafres qui, partout où il y a à piller, brûler, tuer, sont soutenus par les Hottentots. Ces nouvelles me désolent. Comment envoyer autre chose que des êtres parfaitement guerriers, au milieu d'une telle situation ? »

« 17 janvier.

« Mon cœur est dans une angoisse extrême de la santé de Mère Marie-Gertrude ; je vois qu'elle a un besoin réel d'une maîtresse capable, et cependant tout départ me coûtera bien, surtout cette pauvre petite sœur Marie-Wilfrid, qui devient si bonne religieuse, mais qui est si délicate. Elle édifie tout le monde par sa gracieuseté dans ses continuelles souffrances. »

Une occasion inattendue se présente, et le départ de la sœur est résolu :

« Un vaisseau de guerre français, l'un des plus beaux de notre escadre, la *Belle-Poule*, qui a rapporté les cendres de Napoléon, part pour les Indes, écrit notre Mère ; il touche au Cap, emmène deux familles de gouverneurs, quatre missionnaires, six Frères des Ecoles chrétiennes, il faut en profiter. La *Belle-Poule* doit quitter Toulon le 5 mai ; sœur Marie-Wilfrid demande que je la conduise. Pauvre enfant ! combien je désire qu'on lui obtienne de Dieu autant de grâces qu'elle met de générosité dans son sacrifice ! »

Une sœur converse devait accompagner sœur Marie-Wilfrid. La Supérieure générale obtint deux passages gratuits, et alla elle-même embarquer les Sœurs à Toulon. On passa par Nîmes, où la Mère Marie-Eugénie reçut la plus cordiale hospitalité chez Mme Bolze, femme d'une grande piété, très attachée à l'Assomption et l'un des membres les plus actifs du Tiers Ordre. Le Père d'Alzon, qui portait toujours un vif intérêt à la mission du Cap, accompagna les Sœurs jusqu'à Toulon et les bénit au moment du départ.

La traversée fut heureuse. Le ministre des affaires étrangères ayant recommandé les religieuses au commandant de la *Belle-Poule*, sœur Marie-Wilfrid et sa compagne furent entourées d'égards et de respect. Sur le vaisseau de l'État en route pour les Indes, se trouvaient M. le gouverneur de Bourbon et sa femme, Mme Hubert de Lisle, qui fut pour la jeune religieuse une protectrice et une amie. Des Pères jésuites, qui allaient les uns à Bourbon, les autres à Pondichéry,

disaient plusieurs messes tous les matins, et le dimanche on célébrait la grand'messe avec une grande pompe. La traversée fut magnifique et ne dura que deux mois. Arrivées au cap de Bonne-Espérance, nos sœurs s'arrêtèrent quinze jours chez l'évêque de Capetown pour prendre un peu de repos et attendre la formation de la caravane qui devait les conduire dans l'intérieur du pays. On sait que pour arriver à Grahamstown, il fallait traverser une contrée presque sauvage, sans route tracée, dans des chariots traînés par des bœufs. L'évêque avait envoyé un de ses prêtres pour les accompagner, et le gouvernement du Cap avait mis à leur disposition une escorte de deux cents soldats, car on était encore dans la guerre des Cafres, et la route n'était pas sûre.

Sœur Marie-Wilfrid arriva à Grahamstown le 7 août 1852. À peine installée dans sa nouvelle demeure, elle fut effrayée du manque d'esprit religieux qu'elle trouva dans cette maison. « Sœur Marie-Gertrude est bien dévouée à la mission, écrit-elle à la Supérieure générale, elle est véritablement l'esclave de tout le monde : les pauvres, les prêtres, l'évêque, sont l'objet de ses préoccupations continuelles, et je comprends qu'on tienne à elle. Mais ce qui m'ôte toute confiance, c'est qu'elle ne paraît pas avoir la moindre estime pour les pratiques de la vie religieuse, la régularité, le silence, et qu'elle ne cherche en aucune manière à entretenir l'esprit d'union et de charité qui devrait subsister entre les diverses maisons d'une même Congrégation.

« Je suis désolée de vous dire ces choses ; mais à vous, ma Mère, je dois rendre compte de tout. Il y a ici un bruit continu, jamais de silence, des allées et venues qui ne cessent pas. On rencontre à tous moments des hommes et des femmes dans les corridors et à la cuisine, des prêtres à la salle de communauté, Monseigneur au jardin et partout. Enfin, on n'est jamais chez soi. Les Sœurs sortent constamment seules, sans s'inquiéter en aucune manière du point de règle qui le défend. On ne parle jamais de la maison-mère, et sœur Marie-Gertrude a établi en principe que rien de bon pour la Mission ne peut venir de Paris. »

La nouvelle arrivée avait été cependant bien accueillie par l'évêque, à qui elle pouvait rendre des services, et qui la trouvait fort capable pour l'enseignement ; mais la Mère se mit bientôt à redouter son influence auprès de l'évêque comme auprès des religieuses. Sœur Marie-Wilfrid, péniblement impressionnée d'un état de choses auquel elle ne s'attendait pas, éprouvée par le climat, et, on le sait, fort délicate, ne tarda pas à tomber malade. Elle crut devoir écrire à la Supérieure générale qu'il ne lui semblait pas possible de rester longtemps dans cette maison, où elle ne se sentait plus à l'Assomption.

Sœur Marie-Gertrude ne tenait pas à la retenir ; elle craignait de voir ses impressions partagées par les autres Sœurs et redoutait surtout son influence sur une jeune novice fort intelligente, nouvellement entrée au couvent, et que sœur Marie-Wilfrid essayait de former pour l'enseignement. La supérieure engagea donc l'évêque à consentir au départ de la Sœur de Paris, et celle-ci écrivit à notre Mère, le 20 novembre 1852, pour lui demander la permission de quitter Grahamstown et d'aller au Cap attendre l'arrivée des Sœurs qu'on devait y envoyer.

On était alors en pourparlers avec Dr Griffiths, évêque de Capetown, qui demandait des religieuses de l'Assomption pour sa Mission. La Révérende Mère générale ne refusait pas ; mais elle ne pouvait tout entreprendre à la fois et voulait gagner du temps.

Quant à sœur Marie-Wilfrid, elle ne put pas attendre la réponse de sa supérieure. Le lendemain du jour où elle avait écrit à Paris, l'évêque la rencontre dans le jardin : « Quand partez-vous pour le Cap ? » lui dit-il d'un ton sévère ; puis, lui reprochant sa conduite, il lui dit qu'elle n'avait été envoyée à la Mission que pour supplanter sœur Marie-Gertrude, et que, voyant cela impossible, elle intriguait pour lui enlever les Sœurs et les emmener au Cap ; mais qu'il avait encore plus de finesse, et que *in self defense*, il était obligé de la soupçonner de tout le mal possible.

« J'étais stupéfaite d'étonnement, écrit sœur Marie-Wilfrid. J'ai dit à l'évêque qu'il était vrai que j'avais tâché de gagner l'affection des Sœurs et de les unir plus étroitement à la maison-Mère, je le croyais de mon devoir ; mais que très certainement aucune d'elles ne pourrait dire avec vérité que j'aie essayé de lui ôter le désir de rester dans cette maison, ni rien dit qui pût diminuer la confiance qu'elle doit avoir en ses supérieurs locaux. Monseigneur m'a répondu qu'il me croyait, puisque je le lui disais ; que, du reste, il n'avait pas de preuves du contraire. »

La crise semblait finie, elle devint plus forte le lendemain. Sœur Marie-Wilfrid ayant fort innocemment communiqué aux Sœurs des lettres qu'elle avait reçues de Paris, Monseigneur lui dit qu'il était décidé à rompre avec la maison-mère, et qu'il ne supporterait pas plus longtemps que la Supérieure de Paris se mêlât du gouvernement de sa maison. Elle pouvait donc partir.

Une lettre de sœur Marie-Wilfrid au Père d'Alzon résume la douloureuse histoire du départ.

« Port-Élisabeth, 20 décembre 1852.

« Mon très cher Père,

« J'ai tardé bien longtemps à vous écrire, car je craignais de vous faire de la peine en vous faisant savoir combien les choses allaient mal à Grahamstown, et je ne pouvais me décider à vous parler sans vous dire toute la vérité. Vous serez étonné d'apprendre que je retourne sitôt à Paris. Voici quelle en est la raison : Mgr Devereux m'a dit plusieurs fois qu'il s'était décidé avant mon arrivée à séparer la fondation de Grahamstown de la maison de Paris, parce qu'il ne voulait pas que son couvent fut gouverné par aucune autre personne, sinon lui seul ; que la règle de l'Assomption ne lui convenait pas, et qu'enfin il ne souffrirait pas de me voir écrire à notre Mère générale sur l'état de la maison ni régler ma conduite selon ce qu'elle me dirait. Je lui ai répondu que je ne pouvais rester à cette condition et que j'écrirais à Paris pour demander la permission d'aller au Cap, quand nos Sœurs y seraient. J'écrivis effectivement à notre Mère générale ; mais je crois que ma présence gênait sœur Marie-Gertrude, et elle engagea l'évêque à m'envoyer tout de suite au Cap. Il désigna une sœur converse pour m'accompagner et fit tous ces arrangements sans consulter l'évêque de Capetown, qui est maintenant à Sainte-Hélène. À mon arrivée à Port Élisabeth, tandis que j'attendais le bateau à vapeur pour me transporter à la ville du Cap, je reçus une lettre de Mlle Griffiths, la sœur de l'évêque ; elle refusait de me recevoir pendant l'absence de son frère.

« Vous comprenez, mon Père, tout ce que j'ai dû souffrir de me trouver ici parmi des protestants et des étrangers, ne sachant à qui demander conseil, où aller et n'ayant aucune ressource. J'étais si triste, si malade, que je n'avais pas la force de parler de ma pénible situation à la dame chez qui nous sommes. Je lui ai cependant donné à lire la lettre de Mlle Griffiths, et aussitôt elle m'a conseillé de retourner à Paris. Il n'y avait pas à hésiter. Mme X. a bien voulu faire elle-même tous les arrangements avec le capitaine d'un vaisseau anglais qui part de ce port pour Londres, ce soir. » Sœur Marie-Wilfrid ajoute qu'un prêtre de Grahamstown, qui se trouvait providentiellement à Algoa-Bay, s'est beaucoup intéressé à sa situation et lui a procuré la somme nécessaire pour la traversée.

Pendant ce temps, sœur Marie-Gertrude écrivait à Mère Thérèse-Emmanuel : « Je me hâte de vous griffonner quelques mots à la hâte pour vous donner la pénible nouvelle que sœur Marie-Wilfrid a enfin mis le coup de grâce pour terminer toutes nos relations avec la maison de Paris. Elle m'a dit que le retardement de la fondation de Capetown, annoncé dans la dernière lettre de notre Mère, avait lassé sa patience et qu'elle ne pouvait résister plus longtemps à me déclarer son intention de nous quitter pour s'y rendre ; qu'elle était fatiguée de cette maison, ennuyée de notre société et de la vulgarité des sœurs, et puisque notre Mère parlait de la difficulté de fournir des sujets

au docteur Griffiths pour la fondation du Cap, elle ne pouvait mieux faire que d'y aller. » Nous n'avons rien vu de cela dans les lettres de sœur Marie-Wilfrid.

La supérieure ajoute que la Sœur comptait emmener avec elle une novice et une converse, et qu'elle a forcé l'évêque, pauvre comme il l'est, de se débarrasser d'elle par le premier bateau allant au Cap. « C'est ici, en vérité, *un malheureux final*, conclut la Mère ; mais j'espère qu'il ne rompra pas notre communication personnelle et ne diminuera pas notre affection. Il ne diminuera jamais la mienne pour vous ni pour plusieurs autres chères Sœurs et vieilles amies, telles que sœurs Marie-Thérèse, Marie-Bernard, Colette et Anne-Marie. »

Cette lettre était une rupture ; nous ne l'apprécions pas ; elle se juge d'elle-même, la Supérieure générale, la Mère et fondatrice de la Congrégation, n'est pas même nommée, et bien des noms sont exclus de la liste des affections que sœur Marie-Gertrude désire conserver à l'Assomption.

Le courrier du Cap se croisa avec celui de Paris, qui apportait aussi des lettres fort graves, décisives pour la Mission.

Bien avant cette époque, Mgr Devereux avait écrit à l'archevêque de Paris pour se plaindre de la Supérieure générale de l'Assomption et des Sœurs qu'elle lui envoyait. Cette lettre mit trois mois à arriver. Lorsqu'elle fut communiquée à l'archevêque, celui-ci chargea Mgr de la Bouillierie, devenu notre supérieur, de répondre en son nom. C'est un document important pour l'histoire de la Mission, nous le citons en entier.

« Monseigneur,

« Je suis chargé par Mgr l'archevêque de Paris de répondre à la lettre que vous lui avez écrite au sujet des dames de l'Assomption établies dans votre diocèse. Il y a un an environ, j'ai été nommé, par Monseigneur, Supérieur ecclésiastique de cette communauté ; et c'est en cette qualité que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui. Je ne vous cacherai point, Monseigneur, que, dès le principe de mes relations nouvelles avec ces dames, et dès que j'appris que madame la Supérieure avait envoyé une colonie de Sœurs dans la mission lointaine confiée à vos soins, je me permis d'approuver peu cette détermination. Il me sembla que la communauté de l'Assomption était trop jeune encore pour se séparer de ses sujets, et les éloigner autant du centre commun de la fondation. Je craignis que les Sœurs ainsi séparées ne perdissent tôt ou tard l'esprit et la vie propre de l'Institut, et que si la règle n'était pas sévèrement maintenue parmi elles, la maison des Sœurs missionnaires ne devînt, un jour ou l'autre, un grave sujet d'anxiété pour madame la Supérieure générale.

« J'oserai dire maintenant à Votre Grandeur que les divers renseignements qui me sont venus de la Mission n'ont malheureusement fait que me convaincre combien mes craintes étaient fondées. Votre Grandeur se plaint que les sujets qui lui ont été confiés ne fussent pas suffisamment formés à la vie religieuse. Je répondrai : 1° que cette observation de Votre Grandeur se trouverait, en ceci, parfaitement d'accord avec mes prévisions et mes craintes à moi-même, telles que je les lui énonçais tout à l'heure. Je me permettrai de répondre 2° que les Sœurs dont vous vous êtes plaint, Monseigneur, et dont vous avez décidé le renvoi, dès qu'elles sont rentrées dans leur communauté et qu'elles ont de nouveau été soumises à la règle de leur Institut, ont donné, par leur soumission et leur bon exemple, satisfaction entière à madame la Supérieure générale.

« Mais le mal ne vient-il pas d'ailleurs, Monseigneur ? et le malaise évident des Sœurs de la mission n'aurait-il pas pour principe la condition exceptionnelle, très fâcheuse, qui a été faite à cette maison ? 1° Les dames de l'Assomption ont pour objet, dans l'œuvre qu'elles ont fondée, l'éducation des jeunes personnes ; on m'assure que, dans votre diocèse, elles sont employées à

visiter les pauvres et les malades, à chanter dans l'église, à exercer une foule d'œuvres en dehors de leur Institut. – 2° Les dames de l'Assomption, sans avoir la grande clôture, doivent néanmoins demeurer dans leur couvent, et n'en sortir que pour des cas très rares et d'absolue nécessité. On m'assure que, dans la Mission, elles sortent perpétuellement et restent très longtemps en dehors de la maison conventuelle. – 3° Les Sœurs de l'Assomption sont astreintes à la récitation du grand Office, et cette récitation doit avoir lieu aux heures et suivant le cérémonial déterminés par la règle. On m'assure que, dans la maison dont il s'agit, les heures ne sont pas observées et la règle très peu maintenue. Je ne puis douter, Monseigneur, que votre zèle pour le salut des âmes et la difficulté de votre position n'aient été les motifs qui vous aient déterminé à permettre, à sanctionner ou à tolérer cet état de choses. Mais, de mon côté, j'ai cru devoir faire part à Mgr l'archevêque de Paris des renseignements que j'avais reçus et que j'avais lieu de croire fondés, et Monseigneur, comme Supérieur général de la communauté, n'a point hésité à me charger d'avoir l'honneur de vous répondre que, les choses étant ainsi, son avis formel était que les Sœurs fussent rappelées au plus vite dans leur communauté de Paris.

« Veuillez, Monseigneur, recevoir, etc.

« F. DE LA BOUILLERIE. »

Instruite de la décision de l'archevêché, la Supérieure générale ne pouvait qu'y souscrire ; elle écrivait donc à sœur Marie-Gertrude :

« Paris, 10 décembre 1852.

« Ma chère fille,

« Il faut tout mon désir de vous écrire moi-même pour le faire aujourd'hui, tant je suis fatiguée d'une fièvre qui dure depuis plus de quinze jours. Tout cela importerait peu, si je n'avais à vous parler d'une chose bien sérieuse, et sur laquelle j'ai tardé jusqu'au dernier moment à vous écrire, pour ne vous dire que le dernier résultat des décisions qui seraient prises entre Mgr l'archevêque de Paris et les graves et saints personnages qu'il voulait consulter.

« Vous savez, ma chère fille, que Mgr Devereux, vers l'époque de l'embarquement de sœur Marie Liguori et sœur Marie-Véronique, avait écrit à l'archevêque de Paris une lettre où il se plaignait de n'avoir reçu de nous que des sujets trop peu formés. Monseigneur me fit demander à l'archevêché pour me la communiquer, et, lorsque je lui eus dit que depuis leur retour ces Sœurs me donnaient une entière satisfaction, il me dit qu'il allait faire examiner les choses par Mgr de la Bouillerie, notre supérieur. Celui-ci vint en effet voir nos Sœurs, demanda le détail de tout ce qui se faisait dans la Mission, et l'extrême différence de la vie tout entière le préoccupa vivement.

« Aujourd'hui, l'avis formel de l'archevêque est que je dois rappeler mes Sœurs de cette Mission, offrant à Mgr Devereux de payer le voyage d'un nombre égal de religieuses d'un autre Ordre, dont la vocation soit de faire toutes les œuvres dont vous avez été successivement chargées. Je n'ose, ma chère fille, résister à tant de graves et saints avis, d'autant que je vois combien les raisons que l'on me donne sont vraies.

« La première est que toutes les Sœurs que nous enverrons seront en grand danger de se perdre, ou de perdre au moins l'esprit de leur vocation, se trouvant en dehors de toutes les règles sous lesquelles elles auront été formées : clôture, emploi de la journée, genre des œuvres.

« 2° Que toutes celles qu'on voudra former là-bas le seront fort mal, car on n'a pas, dans une vie comme la vôtre, le temps de s'occuper des novices. Quel serait donc l'avenir de cette maison ? Vous envoyer des sujets formés ici, on n'oserait, connaissant la différence des deux vies ; de sorte que, à mesure que pour satisfaire aux besoins du pays la maison de Grahamstown est sortie de nos

règles ordinaires, elle a rendu impossible que ses sujets lui vinsent de l'Assomption, ou prissent l'esprit de l'Assomption.

3° Des Sœurs de charité, de la Merci ou semblables, feront ce que vous faites avec bien moins de danger et bien mieux. Elles y auront été formées dans un noviciat très religieux et avec tous les secours d'une maison-Mère ; elles y auront des règles qui en écarteront les excès, elles ne seront jamais hors de leur maison pendant la nuit, même pour veiller des malades. Elles vivront selon tous les usages auxquels elles auront été religieusement formées, se lèveront, se coucheront, prieront et se réuniront aux mêmes heures qu'en Europe, et c'est là un plus grand soutien qu'on ne pense.

« Maintenant que je connais l'état de la Mission par les Sœurs revenues de Grahamstown, ces choses sont pour moi d'une vérité évidente ; d'où il résulte que l'intérêt bien entendu de Monseigneur et même de la Mission est d'avoir d'autres Sœurs au lieu des nôtres, et qu'il faut que nous fassions ce sacrifice. C'en est un de quitter ce pour quoi on a beaucoup souffert et travaillé, et je ne serais pas étonnée, ma chère fille, que vous ne le sentissiez avec douleur. Mais recueillez-vous, songez à l'avenir de la Mission, et vous le ferez généreusement. D'ailleurs, vous le savez, c'est la divine Providence qui conduit toutes les choses de ce monde. Voyez comme elle a permis que votre évêque s'adressât au nôtre, et que cela amenât ainsi une décision que tant de sages conseils ont déterminée.

« Je dois vous dire que l'avis unanime de tous les ecclésiastiques consultés, celui de l'archevêque, celui du nonce, est que rien ne peut dispenser les Sœurs qui ont fait profession ici, vous, sœur Marie-Wilfrid et sœur Marthe, converse, de revenir à ma demande. Vos vœux ont été faits sous la juridiction et dans le diocèse de Paris, un autre évêque ne peut vous en dispenser ; pour en avoir la dispense, il faudrait la demander à l'archevêque de Paris ou au saint-siège. Quant aux Sœurs qui ont fait profession là-bas, elles peuvent revenir près de nous, nous les recevrons de tout cœur ; mais, pour elles, l'évêque peut les dispenser de leurs vœux, si elles veulent rester, pour attendre les Sœurs qui viendraient vous remplacer.

« Laissez-moi maintenant vous dire, ma chère fille, avec quelle affection vous serez reçue par nous toutes, et combien, au milieu de mon chagrin de nous voir obligées de renoncer à la Mission, je serai heureuse de vous revoir. Au fond, l'essentiel n'est pas que le bien se fasse par nos mains, mais que, d'une façon ou d'une autre, il se fasse. Pour moi, je ne me souviendrai jamais que du dévouement que vous avez mis à vos travaux, de vos peines et de l'affection qui nous aura liées à cette terre d'Afrique pour laquelle nous aurons toujours plus de prières et de zèle que pour toute autre. Dieu vous veut, sans doute, détachée de tout, et voilà pourquoi il vous impose ce dernier sacrifice.

« Laissez-moi espérer que vous serez heureuse aussi, en revenant dans cette Europe où vous trouverez beaucoup de bien à faire, de revoir votre pauvre Mère de religion, qui vous aime toujours aussi tendrement, et à qui nul désaccord n'a jamais rien ôté de sa vieille amitié, sœur Thérèse-Emmanuel et vos anciennes Sœurs ; heureuse enfin de quitter le poids et la responsabilité de votre charge et de retrouver les règles sous lesquelles Dieu vous a fait les premières grâces de votre vie religieuse.

« C'est à vous, ma chère fille, de dire à nos Sœurs que, sur l'avis formel de l'archevêque de Paris, *je les rappelle, ainsi que vous, en vertu de l'obéissance*, vous laissant toutefois, aux unes et aux autres, le temps de nous écrire les mesures que vous prendrez pour ce retour, afin que nous vous envoyions les fonds. Voici donc un acte d'obéissance qui, vous étant demandé par votre Supérieure générale, ne peut vous tromper. Dieu le bénira toujours, et vous obtiendrez plus en l'acceptant que vous n'eussiez peut-être fait par tous vos travaux. Que votre amour pour la Mission trouve là sa

consolation ; offrez pour elle la séparation qui vous est imposée, tous les brisements qui se font peut-être au fond de votre cœur tandis que vous me lisez.

« Vous le savez, ma chère fille, Notre-Seigneur a encore plus obéi qu'il n'a agi ; c'est en obéissant qu'il a sauvé le monde. Qu'il soit avec vous, ma pauvre enfant, et que dans cette heure d'épreuve il vous fasse acquérir de grands mérites et donner de grands exemples à notre chère Congrégation. C'est ce que je ne cesserai de lui demander jusqu'à ce que, vous ayant serrée dans mes bras, je sache de vous-même comment il vous aura fait la grâce de recevoir ce coup.

« Adieu de cœur, ma bien chère fille ; que Jésus et Marie soient avec vous et vous conduisent dans votre retour vers nous.

« Toute à vous en son divin amour.

« Sœur MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS. »

Une lettre à l'évêque accompagnait celle-ci :

« Monseigneur,

« Votre Grandeur recevra par ce courrier une lettre de M. l'abbé de la Bouillerie, notre Supérieur ecclésiastique, chargé par Mgr l'archevêque de Paris de répondre à une lettre où vous témoigniez votre peu de satisfaction des sujets que vous aviez reçus de nous. L'avis de Mgr l'archevêque de Paris a été que nous avons eu tort, dans l'état encore naissant de notre Congrégation, de nous charger de fournir des Sœurs à une mission aussi éloignée et difficile que la vôtre. Je reconnais moi-même, Monseigneur, que les œuvres auxquelles il faudrait suivre sont au-delà de nos forces, et que plusieurs sont trop en dehors de notre Institut, pour que nos Sœurs puissent les accomplir et rester en même temps dans l'esprit de leurs Règles. Votre Grandeur ne peut donc que gagner à avoir des religieuses dont l'Institut embrasse toutes les œuvres de charité, et qui, plus anciennes dans l'Église, s'acquittent mieux de tout ce qu'il y a à faire dans le vicariat de Grahamstown.

« D'après l'avis formel de Mgr l'archevêque de Paris, j'écris à nos Sœurs pour les rappeler à Paris, et en dédommagement je viens offrir à Votre Grandeur de payer le voyage d'autant de religieuses d'un autre Ordre, à votre choix, pour remplacer les nôtres dans la Mission. Veuillez agréer les humbles excuses d'une Congrégation qui eût été heureuse de vous satisfaire, si elle l'avait pu en conservant ses sujets dans les limites de leurs Règles, et qui sera d'ailleurs toujours heureuse de vous servir là où il sera possible de le faire.

« Recevez aussi, Monseigneur, l'assurance de l'humble et profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, la très humble servante en Notre-Seigneur,

« Sœur MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS,
« Sup. gén. de l'Assomption. »

À cette heure très grave, sœur Marie-Gertrude était appelée à donner un grand exemple d'obéissance. Elle avait certainement le droit d'exprimer des regrets, de demander du temps pour transmettre à d'autres le champ ensemencé au prix de tant de souffrances ; la Supérieure générale comprenait tout cela et le prévoyait dans sa lettre à la fois si maternelle et si sage. Peut-être même la supérieure du Cap pouvait-elle demander humblement à sa Mère de ne pas l'arracher à cette terre d'Afrique qui lui était devenue si chère, et de lui permettre de continuer seule, avec les Sœurs indigènes et les ressources de la Mission, l'œuvre commencée pour le salut des âmes. Tout cela était possible et aurait pu être accepté ; mais, hélas ! il n'en fut pas ainsi. Ce ne fut pas à la Révérende

Mère générale que s'adressa sœur Marie-Gertrude, mais à l'archevêque de Paris, pour lui demander la permission de quitter sa Congrégation et d'entrer dans une autre communauté.

Nous n'avons pas à apprécier cet acte, qui fut un coup de poignard pour le cœur de la fondatrice ; il est jugé par la réponse de Mgr de la Bouillerie, écrivant au nom de l'archevêque.

« Madame,

« Mgr l'archevêque de Paris a reçu la lettre que vous lui avez écrite, et il me charge de vous répondre. Avant tout, Monseigneur eût aimé à trouver en vous l'obéissance dont toute bonne religieuse fait profession par ses vœux ; et si cette obéissance eût été en vous ce qu'elle devait être, vous vous fussiez bornée à vous rendre à l'appel de votre Supérieure générale. Vous ne l'avez point fait, et vous désirez maintenant qu'il vous soit accordé la permission d'entrer dans une autre communauté. Ni vos sentiments ni vos actes ne sont de nature à ce que la communauté de l'Assomption soit empressée à vous voir revenir dans son sein, et Monseigneur permet que vous quittiez cet Institut, aux conditions que je vous indiquerai.

« Toutefois Sa Grandeur tient, et je tiens avec elle, à ce que vous soyez persuadée qu'aucun des nombreux motifs que vous alléguez dans votre lettre n'a pu influencer sur cette décision. Ces motifs sont autant de griefs dont j'ai voulu me rendre compte. Je me suis fait mettre sous les yeux vos lettres à vous-même, celles de Mgr Devereux, celles des Sœurs, les comptes de la maison et de la Mission tenus avec ordre, et je dois dire qu'en présence de ces pièces aucune de vos allégations ne m'a paru soutenable.

« Je n'entrerai point toutefois à cet égard dans une discussion inutile avec vous. Ce qui résulte très clairement pour Mgr l'archevêque et pour moi des divers rapports qui nous ont été faits de votre maison, c'est que la Règle n'y est pas maintenue, que les œuvres qui s'y font ne s'accordent ni avec l'ordre qui doit régner dans une communauté, ni avec l'esprit de l'Institut, que les Sœurs qui n'ont pas voulu se soustraire à cet ordre et renoncer à cet esprit n'ont pu demeurer auprès de vous ; et ces faits sont plus que suffisants pour que votre Supérieure générale ait dû essayer, par votre rappel, de suppléer à une réforme que ses avis et ses lettres n'avaient pu opérer.

« Au lieu de répondre à cet appel par un retour prompt et obéissant, vous demandez à Monseigneur la permission d'entrer dans une autre communauté. Monseigneur consent à vous relever des vœux que vous avez faits dans la communauté de l'Assomption, mais aux deux conditions suivantes : la première, que vous écrirez une lettre convenable à votre Supérieure générale pour lui faire part de votre détermination ; la deuxième, que vous entrerez effectivement dans une Congrégation approuvée. Si cette seconde condition se réalise, je désire de tout mon cœur, pour la Congrégation qui vous recevra, qu'elle trouve désormais en vous une religieuse régulière et obéissante.

« Agréez, Madame, tous mes sentiments qui, pour vous avoir été sévèrement exprimés, ne vous sont pas moins dévoués en Notre-Seigneur.

« F. DE LA BOUILLERIE,

« Vic. gén., Sup. de l'Assomption. »

Cette séparation fut une immense douleur pour la Mère Marie-Eugénie de Jésus ; elle ne s'en consola jamais. Longtemps après cette crise, il fallait éviter de prononcer devant elle le nom de sœur Marie-Gertrude ou celui du Cap : c'était rouvrir une blessure trop sensible. La vénérée Mère ne conservait cependant aucune amertume. Ayant à revoir les papiers de la Mission pour répondre aux accusations dont on la chargeait : « Je fais en ce moment un triste travail, écrit-elle au Père d'Alzon ;

c'est comme l'inventaire des papiers d'une morte, car cette pauvre fille est morte pour nous, au moins en ce monde ; puisse-t-elle vivre avec nous près de Jésus en l'autre ! »

Quant à Mgr Devereux, voici ce que dit Mère Marie-Agnès en terminant sa déposition de 1858 :

« Je suis restée à Richmond un an, et je suis venue à Paris, où j'ai pris l'habit peu de jours après mon arrivée. J'ai reçu la nouvelle de la mort de mon frère, l'évêque du Cap. Notre Mère l'a recommandé aux prières de la communauté ; on a dit une messe pour lui, et toutes nos Sœurs m'ont témoigné la plus grande sympathie. Tous les ans, jusqu'à ce jour, on a célébré à Richmond des messes pour lui, à son anniversaire. Jamais un mot n'a été dit dans la communauté qui pût me peiner au sujet de mon frère.

« Notre Mère, dans les conversations particulières avec moi et avec les Sœurs, l'excusait dans tout ce qui s'était passé, disant qu'il s'était laissé tromper et influencer, qu'il avait une belle âme, et que, s'il avait vu clair, il aurait agi autrement. »

Voilà comment la Mère Marie-Eugénie savait pardonner.

CHAPITRE VII

FONDATION DE RICHMOND (1850).

La fondation de Richmond va nous consoler de celle du Cap, et nous y verrons les bénédictions accordées à l'obéissance.

Cette fondation fut proposée, en 1849, par la duchesse de Leeds, nouvellement convertie à la foi catholique dans une mission prêchée par le Père Gentili. Depuis la Réforme, aucun prédicateur n'avait pu annoncer publiquement l'Évangile en Angleterre. Le Père Gentili se fit entendre partout. Cette parole de feu, qui osait tout et qu'on craignait d'interdire, opéra des merveilles ; elle réveilla le zèle affaibli des catholiques, et fit parmi les protestants de nombreuses conversions.

Ramenée à la vraie foi par cette prédication tout évangélique, la duchesse de Leeds se mit sous la direction du Père Gentili, et l'on vit cette grande dame, connue de la haute société anglaise pour sa beauté et l'éclat de sa vie mondaine, s'adonner à toutes les œuvres de la piété catholique. Désirant faire pour le service de Dieu quelque chose de durable, elle résolut de fonder dans ses terres une maison religieuse pour l'éducation d'un certain nombre d'orphelines pauvres.

Mais à quel Institut s'adresserait-elle ? La duchesse restait indécise, quand la divine Providence la mit en relation avec sœur Marie-Gertrude, alors à Londres (avril 1849) pour les affaires de la mission du Cap. La grande dame se sentit attirée vers l'Assomption, et eut la pensée de nous confier son œuvre. Elle chargea la Sœur missionnaire de négocier cette affaire auprès de la Supérieure générale et de lui demander deux religieuses pour fonder un orphelinat dans le Yorkshire. Elle offrait une maison et un jardin sur ses terres à Richmond, se chargeait de tous les frais, et nous assurait la bienveillance et même l'appui de l'évêque d'York, Dr Briggs. Son but était de recueillir des orphelines catholiques, réduites à se réfugier dans les *work-houses*, où elles étaient élevées dans la religion protestante. On devait les former pour en faire des institutrices ou des *nursery governesses*, selon leurs capacités et leurs aptitudes. Si plus tard on désirait fonder un pensionnat à côté de l'orphelinat, la duchesse se prêterait volontiers à tout ce qui pourrait favoriser nos vues. Elle demandait une religieuse anglaise et une française pour commencer l'œuvre, et désirait que l'une des deux fût une personne de beaucoup de capacité, d'un esprit large et d'un accès facile, afin d'attirer les protestants.

L'évêque d'York écrivit à la Supérieure générale pour appuyer la demande de la duchesse de Leeds ; notre Mère, voyant dans ces conditions réunies une indication de la Providence, accepta la fondation et promit quatre religieuses pour le mois de mai de l'année suivante. La généreuse bienfaitrice, qui voulait que son œuvre de charité eût le mérite du sacrifice, réduisit son train de maison et diminua le luxe de son équipage. Aussi disait-on dans le high-life de Londres que « la duchesse de Leeds avait transformé ses quatre chevaux en quatre religieuses. »

La Mère Marie-Eugénie prépara donc la fondation de Richmond, qui ne pouvait guère être confiée qu'à sœur Thérèse-Emmanuel. Mais quel vide cette absence allait faire dans la communauté

de Chaillot ! À qui donner la direction du noviciat ? La Supérieure générale résolut de s'en charger elle-même, en se faisant aider de sœur Marie-Bernard, comme assistante.

Quant à sœur Thérèse-Emmanuel, la pensée d'aller travailler directement à l'extension de la foi et au salut des âmes la consolait de tout. Et cependant le sacrifice était grand de quitter notre Mère, dont l'âme ne faisait qu'une avec la sienne, ses chères novices, et les Sœurs plus anciennes qui avaient travaillé et souffert avec elle, dès les premiers jours de l'Assomption ! Eh bien, le croirait-on ? dans les notes qui nous révèlent sa pensée la plus intime, un seul regret semble dominer tous les autres : c'est l'état de dépendance dans lequel elle a vécu jusque-là.

Cette charge de supérieure, qui lui est annoncée, va la priver de cette multitude de rapports d'obéissance qu'elle estime comme la grâce de sa vie. « Il n'y a que la volonté de Dieu, écrit-elle, qui puisse me réconcilier à la pensée d'être retirée de cet état d'inférieure qui, cent fois le jour, me donne l'occasion de pratiquer le respect, la soumission, l'obéissance, la dépendance de cœur chaque fois que je vois notre Mère. » C'est le seul sentiment qu'elle exprime, tellement, sous l'empire de la grâce, cette nature si indépendante est devenue parfaitement soumise, et a senti la vérité de la parole évangélique : *Mon joug est doux, et mon fardeau est léger*⁴³.

Sœur Thérèse-Emmanuel redoute aussi la responsabilité de sa charge, et veut faire de cette année 1849 un temps de préparation et de prières. Dieu lui-même travaille son âme pour des besoins nouveaux. À la chapelle, on la voit sans cesse ravie en extase, écoutant une voix intérieure qui la conduit, comme Moïse, sur la montagne pour traiter seule avec Dieu : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terra Ægypt⁴⁴i, dit la voix*. Tout ce qui s'est passé entre Dieu et Moïse lui est successivement appliqué. Il n'y a que le choix de Dieu qui puisse rendre une créature capable d'accomplir les pensées divines. Les desseins du Ciel sur Moïse sont grands, quant à l'œuvre à réaliser ; mais quant au moyen, il n'est rien, Dieu est tout. Si Moïse objecte que sa langue est embarrassée et que les Israélites ne le croiront pas, Dieu lui répond : *Quis fecit os hominis, aut quis fabricatus est mutum et surdum, videntem et caecum, nonne ego*⁴⁵ ?

Mais le choix de Dieu n'est pas tout, la créature peut résister. Qu'est-ce qui la rendra fidèle ? La voix intérieure répond : *La confiance en Dieu*. En effet, quand Dieu parle, Moïse écoute ; il croit à la parole qu'il entend ; il s'y confie, et en s'y confiant il l'accomplit. Il ne fait rien, ne dit rien de lui-même ; le Seigneur lui-même gouverne son peuple par Moïse, à qui il a dit pour tout moyen : *Ego ero tecum* : « Je serai avec toi. » Depuis qu'il a entendu cette parole, Moïse ne vit plus de la même vie qu'auparavant ; il rompt avec son passé et vit de la parole reçue d'en haut. Il obéit jour par jour, heure par heure, à la voix qui le conduit ; il consulte Dieu pour tout, et, ministre de ses volontés, il oublie sa propre vie, sa pensée propre, s'appuyant sur cette seule parole : *Ego ero tecum*.

C'est la promesse que Dieu fait aux supérieurs, à tous ceux qui sont chargés d'une mission sur la terre. Qu'ils ne redoutent pas leur faiblesse ; leur confiance fera leur force.

Cependant le moment du départ approchait. Le 16 mai 1850, la Supérieure générale réunit la communauté en chapitre, nomma officiellement sœur Thérèse-Emmanuel supérieure de Richmond, et, après avoir exhorté les Sœurs qui restaient à faire généreusement leur sacrifice, elle adressa à celles qui partaient ses dernières recommandations. La jeune professe de chœur qui accompagnait Mère Thérèse-Emmanuel, sœur Marie-Caroline, nous a conservé ces enseignements, recueillis avec une filiale vénération. Nous lisons dans une petite note, écrite ce jour-là, que Mère Marie-Eugénie

⁴³. Mt 11, 30.

⁴⁴. Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte (Ex 20,1).

⁴⁵. Qui a fait la bouche de l'homme ? Qui a créé le muet et le sourd, celui qui voit et celui qui est aveugle ? N'est-ce pas moi ? (Ex 4,11).

demande à ses filles de fonder la maison dans un esprit tout évangélique, esprit de foi et de prière, d'obéissance, d'humilité et de douceur ; elle leur recommande de s'appliquer à être religieuses en tout, dans leurs paroles, leur maintien, leurs rapports avec le prochain ; de fuir toute préoccupation de succès, mais de jeter dans la maison nouvelle de tels fondements de vertu, que des saintes puissent y venir après elles.

Ensuite la communauté se rendit à la chapelle pour réciter au chœur les prières de l'Itinéraire. Les voix qui faiblissaient trahissaient l'émotion de toutes en disant ces prières suppliantes, qui demandent à Dieu et à ses anges de garder de tout mal ceux qui vont en voyage et de les ramener *ad propria*⁴⁶. Enfin, l'heure du départ arrivée, notre Mère bénit les voyageuses, les Sœurs s'embrassèrent, et la porte de clôture se referma.

Pour donner une idée du lien d'affection qui unissait entre elles les premières Mères de la Congrégation, nous transcrivons ici une page prise dans les notes de sœur Marie-Thérèse, sur la fondation de Richmond : « Je ne puis dire les larmes que me fit verser cette fondation. Les années que nous avons passées ensemble, – nous les premières Sœurs, – m'avaient habituée à croire que nous ne nous séparerions jamais. J'étais contente de voir l'œuvre s'étendre et aussi de tout le bien que faisait sœur Thérèse-Emmanuel à Richmond ; mais mon pauvre cœur ne pouvait se faire à l'idée de me séparer de cette chère Mère. Lorsque le jour du départ arriva, je n'eus plus la force de cacher mon émotion ; j'éclatai en sanglots, et vraiment je n'aurais pas eu plus de peine si elle fut morte. Après son départ, j'allai à la chapelle et restai longtemps à prier à genoux près de la balustrade du sanctuaire, devant le saint Sacrement ; là, je sanglotai tout à mon aise. Tout à coup j'entends du bruit, je me retourne, et je vois Mère Thérèse-Emmanuel en voile noir, au bas de la chapelle. Je n'oublierai jamais le saisissement de joie que j'éprouvai. Elle eût été morte et puis ressuscitée, que mon bonheur n'eût pas été plus grand ; mais, hélas ! il devait être court. Les voyageuses avaient manqué le train, et devaient repartir le lendemain matin. »

À ce témoignage, une Sœur converse ajoute :

« Au moment du départ de Mère Thérèse-Emmanuel, ce n'était pas une personne qui pleurait, mais la maison tout entière ; on eût dit qu'on allait les assassiner en chemin. »

Pour la sainte Mère qui partait, tout sacrifice lui donnait des ailes, et la pensée de trouver partout Jésus-Christ la consolait de toutes les séparations. « Nous sommes arrivées hier à deux heures, écrit-elle à la Supérieure générale, peu fatiguées, mais bien émues. Pendant notre voyage de Paris à Boulogne, nous nous sommes tenues très près de Notre-Seigneur ; c'était pour nous une grande consolation de le trouver tout le long de la route, et de le saluer de nos adorations dans les églises que nous rencontrions presque tous les quarts d'heure. Cette vue nous consolait, en nous éloignant de vous, ma Mère, de trouver qu'il n'y avait pas d'endroit où Notre-Seigneur ne fût là pour nous fortifier et nous protéger. Lui au moins est partout, et si nous ne devons plus vous rencontrer à chaque pas pour nous soutenir, nous sommes assurées d'avoir Notre-Seigneur doublement.

« Pauvre sœur Marie-Caroline avait un peu de serrement de cœur en voyant la mer et le bateau qui devait nous éloigner de vous, de l'Assomption et de la France ; mais nous étions bien fortifiées par les pensées de la foi. Nous avons parlé ensemble des desseins de Dieu ; de ce que vous attendez de nous, et nous avons tâché de quitter notre pays dans les dispositions saintes qui doivent féconder cette petite semence que Dieu jette si loin pour sa gloire. »

Pendant les quelques jours que Mère Thérèse-Emmanuel et sœur Marie-Caroline restèrent à Londres pour traiter avec la duchesse de Leeds des intérêts de la fondation et prendre les conseils du

⁴⁶. À leur maison.

cardinal Wiseman, la Providence les assista visiblement dans toutes leurs démarches. Le matin du premier jour, au sortir de l'église, après la messe, elles ne retrouvaient plus leur chemin, lorsqu'un bel enfant s'approche d'elles, offrant de les conduire à la maison où elles demeuraient. Elles le suivent étonnées, et, arrivées devant la porte, l'enfant disparaît.

Une autre fois, elles entrent dans une église où le cardinal Wiseman allait donner la confirmation. Il les invite à prendre part à la cérémonie et à servir de marraines aux enfants. Mère Thérèse-Emmanuel reçut-elle alors une grâce merveilleuse qui la ravit en Dieu ? Nous ne le savons pas ; mais l'expression céleste de son visage frappa tous les assistants, et une femme du peuple s'écria : « C'est un ange ! »

La Mère devait profiter de son séjour à Londres pour aller à Newhall revoir le couvent où elle avait été élevée. L'annonce de cette visite fut accueillie avec la plus grande joie par les religieuses du Saint-Sépulcre. La supérieure envoya une voiture à sa rencontre, à la station de Chelmsford, et l'accueillit avec une maternelle affection. Elle s'informa de ses projets en Angleterre, la questionna sur notre Règle, sur nos usages, lui témoigna enfin le plus grand intérêt.

Sœur Thérèse-Emmanuel revit avec joie toutes ses anciennes maîtresses, une surtout qui avait toute sa confiance, lorsqu'elle était au pensionnat. « Sœur François-Régis est en ce moment maîtresse générale, écrit-elle à notre Mère ; j'ai été si heureuse de la revoir ! Elle ne l'était pas moins, et m'a présentée à plusieurs nouvelles religieuses comme sa meilleure amie. Elle nous a conduites à ses enfants, m'a promis de nous trouver des vocations, et s'intéresse à notre œuvre comme chose nécessaire pour bien des esprits ; elle aime nos idées et en comprend la portée.

« Après avoir été à la récréation de la communauté, où j'ai retrouvé toutes mes anciennes connaissances, j'ai passé encore une heure avec sœur François-Régis, qui m'a parlé avec la plus grande confiance de ce qui la regarde, de son désir de christianiser les enfants, de l'organisation religieuse, etc. Vous ne sauriez croire, chère Mère, l'amitié que toutes les religieuses m'ont témoignée. L'une d'elles va écrire à son oncle et à sa tante, qui sont tout près de Richmond. Cette Mère est liée à toutes les familles catholiques du pays, et m'a promis de nous procurer des sujets. Je vous assure que je n'ai pas regretté ma visite ; elle pourra avoir des résultats utiles pour la maison. »

Une Sœur de chœur et deux Sœurs converses étaient venues rejoindre Mère Thérèse-Emmanuel à Londres ; c'était toute la petite colonie de Richmond. Elles partirent ensemble et s'arrêtèrent à York pour voir l'archevêque, Dr Briggs, qui les reçut avec une grande bonté et voulut les mettre en relation avec les religieuses du couvent de Scorton. Des Clarisses françaises s'étaient réfugiées là pendant la Révolution et y avaient fondé un monastère où elles continuaient leur vie de prière et de pénitence ; mais, à cause des préjugés protestants, elles ne purent garder leur austère clôture et furent obligées de se dévouer à l'éducation des enfants. Pour concilier les devoirs de leur vocation avec la nécessité des temps, elles se partagèrent ainsi : pendant six mois, les unes, appliquées aux œuvres de zèle, instruisaient et surveillaient les élèves, tandis que les autres vivaient dans le silence, l'oraison et la pénitence. Six mois après, elles se remplaçaient, les unes dans la vie active, les autres dans la vie de prière.

« Ces religieuses sont de vraies filles de saint François d'Assise et de sainte Claire, écrit Mère Thérèse-Emmanuel. Dr Briggs a pensé qu'il nous serait agréable et utile de les connaître. Nous y avons trouvé autant de simplicité et de gaieté qu'à l'Assomption. J'aurais bien des choses à vous dire sur la bonté charmante avec laquelle on nous a accueillies. C'était pour nous un grand bien que cette petite halte aux pieds de Notre-Seigneur, au milieu de ses épouses. »

Ce que la Mère ne dit pas, c'est l'effet qu'elle produisit au couvent de Scorton. La supérieure, qui était elle-même une âme de prière, fut fortement impressionnée de l'air de sainteté qui rayonnait en Mère Thérèse-Emmanuel, et ces deux religieuses, qui ne s'étaient jamais rencontrées sur la terre

et ne devaient plus se revoir, furent attirées l'une vers l'autre d'une manière toute merveilleuse ; elles s'entretenaient longtemps ensemble des grâces de la vie monastique et des joies de l'amour divin.

Le Révérend Père Johnson, jésuite, qui remplissait à Richmond les fonctions de curé, vint au-devant des Sœurs à Scorton. Frappé lui-même de l'aspect angélique de celle que Dieu envoyait à sa pauvre Mission, il demanda aux religieuses du monastère de chanter en son nom un *Te Deum* de reconnaissance. Le *Te Deum* fut enlevé, et on peut penser avec quelle émotion les Sœurs de l'Assomption qui étaient là s'unirent à ce chant d'action de grâces. Quant à Mère Thérèse-Emmanuel, elle ne croyait pas qu'il fut question d'elle, et elle reprit, pleine d'un nouveau courage, la route de Richmond.

« Quel ne fut pas le ravissement des servantes de Dieu en approchant du lieu qu'elles venaient habiter ! La Providence s'était plu à réunir dans ce petit coin de terre choisi pour elles tout ce que la nature a de plus gracieux et de plus charmant, tout ce qui peut réjouir l'âme, la recueillir et l'élever vers Dieu : de frais ombrages, des prairies verdoyantes, des collines boisées, éclairées ce jour-là d'une radieuse lumière ; une limpide petite rivière, la Swale, coulait au bas du jardin. Le petit couvent, placé dans le silence de cette riante campagne, était vraiment une délicieuse solitude.

« À côté des grâces naturelles de ce pays, sanctifié par les travaux des moines du moyen âge, de majestueuses ruines racontaient leurs grands souvenirs et les vertus des saints qui avaient souffert et prié dans leurs murs. Ici, une vieille abbaye de Sainte-Agathe, de l'ordre des Prémontrés, bâtie en 1240 ; là, un couvent de Franciscains, fondé en 1258 ; plus loin, le vieux château élevé par Alain, comte de Bretagne. Enfin la rivière elle-même était célèbre dans les annales ecclésiastiques du peuple anglais. La Swale est appelée le *Jourdain de l'Angleterre*, parce que saint Paulinus, archevêque d'York, y baptisa plus de dix mille infidèles⁴⁷. »

Le jour même de leur arrivée, 31 mai 1850, le Père Johnson, qui accompagnait les Sœurs, voulut tout de suite les mettre en rapport avec une pieuse et charitable personne, Miss Burchall, qui était la providence du pays. Il les conduisit à l'école, qu'elle dirigeait avec un dévouement admirable, en attendant l'arrivée des religieuses. La sainte femme était là, entourée de ses enfants, faisant à genoux les exercices du mois de Marie. On chantait les litanies de la sainte Vierge, et, comme on finissait la dernière invocation, Mère Thérèse-Emmanuel entra, suivie de sœur Marie-Caroline. Miss Burchall, en les voyant, fut saisie d'une émotion si vive qu'elle fondit en larmes, et ne put pendant quelques instants prononcer une seule parole. Elle ne leur dit pas alors le sujet de son trouble ; mais elle leur fit l'accueil le plus cordial, et se mit tout entière à leur disposition pour les aider de tout son pouvoir.

Miss Burchall faisait ce soir-là chanter les litanies de la sainte Vierge par ses petits-enfants afin de connaître sa vocation ; la vue de ces deux religieuses en robe violette et en voile noir fut pour elle une révélation. Nous la retrouverons plus tard sous le nom de sœur Marie-Ignace, et nous la verrons, après un fervent noviciat en France, revenir à Richmond et y reprendre sa place de mère des pauvres, comme supérieure du couvent qu'on venait fonder aujourd'hui, sous le patronage de *Notre-Dame de la Paix*.

En entrant dans leur nouvelle demeure, les Sœurs se mirent à genoux pour remercier Dieu, et récitèrent les litanies de la sainte Vierge pour mettre la maison sous la protection de la douce Reine du ciel. Mère Thérèse-Emmanuel était ravie du petit ermitage que Dieu leur avait préparé dans cette solitude. « La position de la maison est délicieuse, écrit-elle à la Mère générale. Elle est située sur

⁴⁷. Bien des pages de ce chapitre ont été empruntées à la *Vie de Mère Thérèse-Emmanuel*, encore en manuscrit.

une grande élévation ; le jardin descend une pente rapide jusqu'à une rivière dont les eaux font plusieurs cascades que nous entendons de nos cellules. Nous pourrions nous croire à cent lieues d'une ville. Nous sommes à la Règle depuis samedi soir, j'ai fait le chapitre. Sœur Marie-Caroline sonne tous les exercices avec une clochette. »

Les Sœurs trouvèrent une maison dépourvue de tout ce qui était nécessaire, mais assez bien distribuée pour être facilement transformée en couvent. Cette pauvreté charma Mère Thérèse-Emmanuel, elle augura bien de cette fondation qui se faisait dans le dénuement de toutes choses ; c'est la source des saintes joies.

Le premier service qu'elle demanda à Miss Burchall, qui s'était mise si aimablement à leur disposition, fut de leur procurer de la paille pour faire leurs lits. Celle-ci, habituée au confortable anglais, crut n'avoir pas bien entendu : « De la paille ! s'écria-t-elle, mais quelle espèce de paille ? » Elle ne pouvait croire que la paille la plus ordinaire et la plus rude suffît, avec trois planches, pour composer le lit d'une religieuse.

Avant l'installation de la maison, un soin plus cher pressait la supérieure et ses filles : c'était de préparer une demeure à Notre-Seigneur dans le pauvre Bethléem qu'il daignait venir habiter. La chambre la plus convenable fut choisie pour servir de chapelle, et les Sœurs la préparèrent avec joie. Joie mêlée d'un peu de tristesse cependant, car tout manquait pour recevoir Celui auquel elles auraient voulu donner tous les trésors de la terre ; mais le lieu qu'il a choisi pour sa venue en ce monde, nous apprend de quoi il se contente pour ses berceaux ici-bas. M. Maxwell, ami et protecteur de la fondation, donna l'autel ; c'était un souvenir de famille, une relique du temps des persécutions. Il servait aux prêtres poursuivis par les protestants, lorsqu'ils venaient chercher un refuge chez les Maxwell, restés toujours profondément catholiques. Cet autel est une sorte de buffet ; il s'ouvre, et l'on voit le monogramme du Christ avec des rayons. Sur les côtés, des tiroirs servaient à cacher le calice, la pierre Sacrée, les vases et les ornements. Il est précieusement conservé au couvent, et le tabernacle sert encore pour le tombeau du Jeudi saint.

Les Sœurs eurent donc sans retard le saint Sacrement dans leur chapelle ; c'était une grâce incomparable, mais leur piété eut à souffrir d'autres privations. La petite pension que la duchesse de Leeds donnait pour l'entretien des Sœurs et des orphelines suffisait à peine au strict nécessaire. Elles n'avaient pas d'aumônier, et elles devaient aller tous les jours entendre la messe à la paroisse ; le dimanche seulement, M. Johnson disait une première messe dans leur petite chapelle, et la grand'messe dans l'église.

Lorsque le curé était absent ou malade, ce qui arrivait assez souvent, on restait des semaines entières sans avoir ni la communion ni la messe. Quel contraste pour Mère Thérèse-Emmanuel entre ces allées et venues à l'église de la paroisse, ces semaines privées de la sainte Eucharistie, et la communion quotidienne, la dévotion recueillie des offices tant aimés de la chapelle de Chaillot ! Elle ne s'en plaignait pas cependant ; elle était là par la volonté de Dieu, se donnant dans l'obéissance à cette vie de travail, se dépensant volontiers pour les âmes de ces pauvres qu'elle était venue servir, et cette privation de toute consolation extérieure « jetait son âme, comme elle le dit elle-même, dans la plénitude de Dieu ». Les grâces que Mère Thérèse-Emmanuel reçut dans cette fondation étaient merveilleuses ; nous voyons par les lettres de sœur Marie-Caroline à notre Mère qu'elle était sans cesse obligée de la réveiller de sa douce extase, quand l'heure de l'oraison était finie et qu'il fallait aller au travail.

C'est que le travail était considérable dans la petite fondation ; les ouvrières étaient peu nombreuses, et la pauvreté fort étroite. Dès que les classes furent prêtes, les douze orphelines désignées par la duchesse de Leeds entrèrent au couvent, comme internes. Les enfants de l'école que dirigeait Miss Burchall y vinrent aussi pour la journée. Mère Thérèse-Emmanuel et les deux Sœurs

de chœur se partagèrent les leçons ; les Sœurs converses ne furent pas exclues de cette œuvre de zèle, l'une fut chargée de surveiller le dortoir, l'autre d'enseigner l'ouvrage à l'aiguille. De leur côté, les Sœurs de chœur avaient part dans le travail de la maison. Par esprit de pauvreté, et aussi par nécessité, elles faisaient elles-mêmes le blanchissage, le repassage, même le pain. Au fond, tout manquait dans ce nouveau Nazareth ; mais la joie de Mère Thérèse-Emmanuel était communicative, et les âmes, libres et détachées, étaient heureuses de vivre dans un dénuement qui leur donnait Dieu pour richesse.

Cependant leur sainte insouciance des soins de ce monde inquiétait les bienfaiteurs et les amis du couvent : Miss Burchall, M. Maxwell, le Père Johnson surtout, qui, séparé de sa communauté depuis plus de trente ans, avait de la peine à comprendre qu'on pût se passer de tant de choses. Il vivait avec sa sœur et sa nièce, dont le seul souci était de l'entourer de soins et de lui éviter toute peine. Le Père Johnson était un prêtre fort pieux, mais âgé, souffrant, manquant de forces pour entreprendre les diverses œuvres dont il sentait le besoin dans sa paroisse. Aussi accueillit-il les Sœurs comme une bénédiction du Ciel. Il disait souvent à Mère Thérèse-Emmanuel : « C'est la Providence qui vous a amenées ici ; vous êtes trop bonnes pour nous, nous ne méritons pas un tel don. » Ce vieillard était touchant de bonté. Entièrement dévoué à la petite communauté de l'Assomption, il se multipliait pour lui rendre service. Il s'informait de tout, entraînait dans tous les détails, et portait sa sollicitude sur le bien-être qui inquiétait si peu les Sœurs ; aussi riaient-elles de bon cœur de ses alarmes.

« Ce bon Père Johnson ! dit Mère Thérèse-Emmanuel, il souffre dans son affection des privations dont nous ne souffrons pas nous-mêmes. Il désapprouve la qualité de tout ce qui compose notre nourriture, et s'efforce de suppléer comme il peut à tout ce qu'il s'imagine qui nous manque. » Cette charitable inquiétude finit par devenir une véritable peine. Pour rassurer le Père, on lui permit d'interroger les Sœurs. Toutes protestèrent qu'elles étaient joyeuses de leur pauvreté, et que le nécessaire ne leur avait jamais manqué. Quand vint le tour de l'économe, il l'arrêta d'un geste : « Pour celle-là, dit-il, c'est la principale accusée ; sa voix n'a aucune valeur. »

La Providence, qui avait appelé les sœurs au travail, ne tarda pas à bénir leur zèle. Parmi les douze orphelines, trois étaient protestantes ; elles eurent la permission de les élever dans la religion catholique. Les élèves externes qui venaient à l'école chaque matin mirent tant de bonne volonté à se laisser former, que les parents constatèrent bientôt les plus heureux changements. Dieu réservait à ses servantes un bien à faire encore plus sérieux.

Il y avait, à une petite distance du couvent, une fabrique de papier (*Mill*) où beaucoup de femmes travaillaient. La plupart étaient protestantes, ou plutôt impies et de fort mauvaise conduite. Des Irlandaises catholiques se trouvaient parmi elles, et confessaient leur foi avec ardeur ; mais, au lieu de la prêcher par l'humilité et la patience, elles se battaient pour la défendre, ce qui n'était pas un moyen de ramener les hérétiques à la vérité.

Il y avait à peine quinze jours que nos Sœurs étaient dans le pays, lorsqu'un matin, en allant à la messe, elles rencontrèrent une quinzaine de ces femmes qui allaient travailler au Mill. Parmi elles se trouvait Sarah Thompson, connue de tous pour son impiété et ses scandales. Lorsqu'elle aperçut Mère Thérèse-Emmanuel, elle s'arrêta au milieu du chemin, se jeta à genoux en s'écriant : « C'est un ange ! » Après cette rencontre, elle pleura toute la journée, et, le soir, alla trouver le Père Johnson, lui disant qu'elle avait horreur de sa vie passée, et voulait se convertir. Celui-ci l'envoya à Miss Burchall d'abord, puis à Mère Thérèse-Emmanuel ; car Sarah demandait à être instruite de la religion catholique.

La sainte Mère reçut avec amour la pauvre pécheresse, et celle-ci lui ouvrit toute son âme. Il y avait plus d'un an que le remords la jetait dans d'affreuses angoisses ; attirée au bien par les bons exemples des catholiques irlandaises, elle se disait souvent comme saint Augustin : « Ne pourrais-je donc pas ce que peuvent celle-ci et celle-là ? » Mais le respect humain l'arrêtait, et les mauvaises passions l'entraînaient de nouveau. « Quand je vous rencontrai allant à la messe, je fus subitement changée. Ces anges ne viennent à nous que pour nous apporter la paix, me disais-je. Mon cœur fut brisé, et je fus décidée à me convertir. »

Mère Thérèse-Emmanuel commença tout de suite à l'instruire. Sarah venait tous les jours au couvent ; sa docilité, son humilité, son repentir, étaient sincères. Mais au Mill on ne croyait pas à sa conversion, et on l'accablait de moqueries insultantes, l'accusant d'hypocrisie et de bassesse. La pécheresse pénitente baissait la tête sous ces cruelles injures, sans dire un mot, les supportant avec patience, comme une juste expiation de ses fautes. Le soir, dès qu'elle pouvait s'échapper de la fabrique, toute brisée de ces rudes assauts, elle allait reconforter son âme aux pieds de celle qu'elle appelait « son ange » et la douce Mère lui promettait la bénédiction de Dieu pour les malédictions des hommes. Elle la relevait, l'encourageait, puis l'instruction commençait.

Chaque jour la pauvre ignorante apprenait à connaître l'amour infini du Dieu qu'elle avait tant offensé. Les paraboles de l'Évangile venaient lui révéler sa miséricorde : c'était l'enfant prodigue, la drachme perdue, la brebis égarée au désert, elle se reconnaissait sous ces images ; la Samaritaine et Madeleine lui racontaient sa propre histoire. Jésus était bien le Sauveur charitable, l'Ami divin, le bon Pasteur, qui la cherchait encore au soir de sa vie coupable. Alors, touchée jusqu'au fond de l'âme elle fondait en larmes, et protestait à travers ses sanglots qu'elle aimerait mieux mourir que d'offenser encore le bon Dieu. « Autrefois, disait-elle à Mère Thérèse-Emmanuel, toutes mes pensées étaient au mal ; mais maintenant que vous m'avez appris l'Ave Maria, je le récite tout le jour. Je le dis la nuit quand je me réveille, et en dormant mes lèvres murmurent encore : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs ». L'Ave Maria était toute sa science, c'était son bouclier au moment de la tentation.

Le repentir et la reconnaissance firent de Sarah un apôtre ; elle eût voulu convertir le monde à Jésus-Christ. Elle commença d'abord par ses deux enfants : son fils fut envoyé au Père Johnson pour être instruit dans la religion catholique, et sa fille, qui n'avait que seize ans, vint avec elle au catéchisme. Peu de temps après, de nouvelles recrues furent amenées à Mère Thérèse-Emmanuel, dont Sarah ne pouvait parler sans pleurer. « Elle m'a changé mon dedans, » disait-elle. Ses larmes étaient toute son éloquence. Un jour, les Irlandaises du Mill lui demandèrent comment, elles aussi, pourraient voir la sainte religieuse qui l'avait convertie. « Venez, elle vous recevra comme elle m'a reçue. » Et, sans le savoir, la pécheresse convertie fut l'instrument de la Providence pour l'établissement d'une œuvre qui fut très chère au cœur de Mère Thérèse-Emmanuel et fit un bien immense dans le pays : l'instruction des pauvres femmes.

« On choisit le dimanche pour les réunir ; elles arrivaient nombreuses et empressées, c'était pour elles un jour de fête. Après l'instruction, qui durait une heure, mais qui semblait toujours trop courte, tant l'enseignement de la Mère était clair et sa parole enflammée, on chantait de pieux cantiques ; puis ces pauvres ouvrières s'en allaient, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance. « Nous raconterons tout à nos maris et à nos enfants, disaient-elles ; ils ont encore plus besoin d'instruction que nous. »

Bientôt, en effet, les hommes demandèrent à être admis à ces catéchismes dont on leur parlait avec tant d'admiration ; mais ils restèrent exclus. Quant aux femmes, il y eut parmi elles des progrès merveilleux⁴⁸. Les Irlandaises, qui se battaient autrefois pour l'honneur de l'Église, mieux instruites

⁴⁸. À la fin de l'instruction, on tirait chaque dimanche une pratique pour la semaine et on la tenait strictement. Une des

maintenant, s'appliquaient à vaincre le mal par le bien, et n'opposaient plus aux injures qu'un silence plein de douceur. C'était d'autant plus méritoire, que les méthodistes ne désarmaient pas ; elles semblaient plus hostiles que jamais, et déchaînaient surtout leur fureur contre Sarah et sa fille.

Cependant Dieu consolait miséricordieusement la pauvre pécheresse que les créatures repoussaient si rudement. Son instruction fut bientôt jugée suffisante ; son changement de vie était exemplaire, et ses désirs de réparation rassurèrent sur sa persévérance. M. Johnson décida qu'il ne fallait pas retarder son abjuration et son baptême. Le 7 août, après une dernière instruction, Mère Thérèse-Emmanuel conduisit Sarah et sa fille à l'église, où elles furent baptisées et firent leur confession générale : « Ah ! que j'ai le cœur léger ! » disait la pauvre femme ; elle était dans le ravissement, et ne savait comment exprimer sa joie. La première communion fut fixée au 15 août.

Cette fête de l'Assomption, la première passée loin de la maison-mère, devait raviver pour les Sœurs le sacrifice de la séparation ; mais il était compensé, et au delà, par la joie de présenter à la sainte Vierge leur première conquête, ces deux âmes lavées dans le sang de Jésus-Christ. Quelles plus belles fleurs à offrir à la Reine des anges, qui ne dédaigne pas d'être appelée le Refuge des pécheurs ! Le sacrifice de l'éloignement paraissait peu pour acheter un si grand bien.

Du reste, à travers la distance, l'Assomption de Paris et celle de Richmond ne formaient qu'un cœur et qu'une âme. De fréquentes lettres échangées entre les deux communautés les aidaient à se maintenir dans la plus intime union. Les commencements de Richmond étaient pleins d'intérêt pour les Sœurs de Paris ; chaque détail avait son charme, on se les communiquait et on suivait au jour le jour tout ce qui touchait à la petite fondation : le couvent, les œuvres, les amis, le pays, tout était familier aux Sœurs de Chaillot. Elles avaient assisté à la rencontre de Sarah, avaient beaucoup prié pour sa conversion, et l'avaient même recommandée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

Et quelle fête, lorsqu'une lettre de Paris arrivait au prieure de Richmond ! Plus encore qu'une joie pour le cœur, c'était un bien pour l'âme, un accroissement de charité, un souffle de vie. « Que vous êtes bonne, écrit Mère Thérèse-Emmanuel à une de ses novices d'autrefois, de m'aimer et de vous souvenir de moi, maintenant qu'aucun devoir religieux ne vous demande plus de voir Notre-Seigneur dans ma pauvre personne ! C'est lui, c'est notre adorable Maître qui dispose ainsi nos cœurs pour nous lier de plus en plus les unes aux autres. Il sait quelle consolation me donne votre affection fraternelle. Je crois qu'il est impossible que nous ayons plus d'unité avec vous toutes. Nous sommes la branche d'un arbre qui puise toute sa sève, tout son accroissement du tronc solidement affermi, des racines profondément fixées en terre. Ce n'est pas une imagination de dire que la racine de notre vie plonge dans la terre de Paris, et que c'est là qu'elle puise les énergies que nous manifestons ici. Tout ce qui vient de vous retrempe et renouvelle les forces de notre vie religieuse, par la communication des pensées et des sentiments qui animent la vôtre. »

La fondation nouvelle restait donc la fille humble et fidèle de la maison-mère, s'attachant à tous ses usages, parce que rien ne lui paraissait meilleur. Aussi, malgré leur petit nombre, – trois religieuses de chœur et deux postulantes qui venaient d'entrer, – elles voulurent célébrer leur beau mystère comme leurs Sœurs de Paris. Après une veille consacrée à la prière, elles récitèrent en chœur matines et laudes, à minuit. Pour fêter la sainte Vierge, elles avaient orné son autel des fleurs les plus belles qui remplaçaient les candélabres et les vases de prix qu'on ne connaissait pas dans le modeste prieuré.

pauvres femmes avait eu pour pratique de dire un *Ave Maria*, chaque fois qu'elle entendrait profaner le nom de Dieu à la fabrique. À la fin de la semaine, elle se réjouissait de voir sa pratique finie. « Je n'en pouvais plus, disait-elle ; ma langue est desséchée, tant elle a dit d'*Ave Maria*. » Une autre avait à faire tous les jours un acte de charité ; elle se levait une heure plus tôt que de coutume, afin d'aller faire le ménage d'un pauvre vieillard, qui n'avait personne pour le servir.

Le lendemain, les Sœurs eurent à se souvenir qu'elles étaient en mission. Ni la messe ni le salut du saint Sacrement ne furent célébrés dans leur chapelle ; le Père Johnson, qui était souffrant, dut réserver toutes ses forces pour la paroisse. C'est là qu'il dit la messe où Sarah fit sa première communion, accompagnée à la sainte Table par ses Mères de l'Assomption. Il y eut grande joie ce jour-là « parmi les anges du ciel, parce qu'un pécheur faisait pénitence ».

Les pauvres, les orphelins, les enfants de l'école devaient aussi avoir leur fête. Pendant l'après-midi, après Vêpres, un thé fut servi pour tous, avec quantité de gâteaux. Quel plaisir ! quels cris de joie ! quels grands yeux ouverts ! quels petits bras tendus pour recevoir sa part de toutes ces bonnes choses ! L'une des petites filles fut surprise emplissant ses poches au plus vite, et puisant dans les assiettes comme dans un bien qu'elle ne retrouverait plus. Elle avait six ans.

La récréation des Sœurs commença le soir, en union avec les Sœurs de Chaillot. Le 15 août est la fête patronale de la Congrégation, elle doit être joyeusement célébrée dans toutes nos maisons. Après le repas de famille, la communauté se rendit au jardin et descendit jusqu'au bord de la Swale, clôture naturelle du couvent ; on était là dans une complète solitude. On s'assit sur les bords de la rivière, et l'on s'entretint des Sœurs absentes, des commencements de la Congrégation, des Saints et de la vie parfaite.

« Mère Thérèse-Emmanuel nous parlait de saint Paulinus et des missionnaires qui avaient évangélisé la contrée, raconte une des Sœurs présentes. « Il me semble les voir dans leur petite grotte, nous disait-elle, et je pense qu'ils doivent se réjouir, quand la nuit ils voient la lampe qui brûle devant le saint Sacrement. Nous sommes leurs successeurs ; comme eux, il faut travailler à faire connaître Notre-Seigneur à ces âmes que l'hérésie lui a « arrachées ». Nous n'étions que cinq, mais nous nous trouvions bien heureuses, » conclut la Sœur en terminant son récit.

Les lettres à Paris sont un écho de la fête. « Nous étions bien près de vous hier, ma chère Mère, écrit Mère Thérèse-Emmanuel. C'était notre première fête de l'Assomption, depuis la dispersion des Sœurs. Nous avons un grand plaisir à nous dire que, quelque éloignés que soient nos corps, nos âmes étaient toutes réunies dans la même pensée. La première communion de Sarah et de sa fille a rendu ce jour bien heureux pour nous, nous l'avons célébré aussi saintement que possible. La veille, la maison avait un air d'activité sainte qui semblait faire un événement de cette fête. Sarah et sa fille ont passé la journée avec nous, pour être en retraite ; nos Sœurs et moi, nous leur lisions et leur parlions de Dieu.

« Nous disons l'office au chœur depuis le 11, et nos premières Vêpres ont été aussi solennelles que notre dévotion pouvait les rendre. Nous tenions à être si ferventes ce jour-là ! Les Matines à minuit nous ont fait à toutes un très grand plaisir ; l'office dit ensemble donne un air de régularité monastique à notre petite communauté, ces réunions fréquentes autour du saint Sacrement renouvellent l'âme dans la vie religieuse. »

Le lendemain, c'est le récit de la récréation du soir : « Notre récréation a été jusqu'ici très gaie. Nous avons eu hier Matines à cinq heures, comme à Paris, puis le dîner et une excursion tout le long de la rivière ; nous ne nous lassions pas d'admirer la nature autour de nous. Nous avons beaucoup parlé de la sainteté et des saints⁴⁹. »

⁴⁹. Marianne est ici, ajoute la Mère en parlant de sa sœur ; elle nous a gardé les enfants hier soir et tout aujourd'hui, afin que nous soyons ensemble. Elle enchante nos petites filles en racontant des histoires, et elle-même est très joyeuse de nous rendre ce service. Nos Sœurs converses sont ravies de son amabilité, qui est vraiment bien grande ; elle n'est plus, comme autrefois, ni inégale, ni exigeante.

Marianne était un souvenir des premiers jours de la fondation ; elle rappelait la maison de Vaugirard et l'abbé Combalot. En ce moment, elle demandait à revenir à l'Assomption. Notre Mère lui aurait volontiers ouvert ses bras, mais les sœurs croyaient peu à sa vocation. « Pour Marianne, écrit la Supérieure, je souhaite qu'elle puisse être nôtre, et, maintenant qu'elle est toute bonne, je puis vous dire que j'y aurais une grande joie de cœur ; car au fond je sens que je l'aime

Mère Thérèse-Emmanuel était la vie de cette petite fondation de Richmond, et, par ses exemples, autant que par ses paroles, elle entraînait bien haut les cœurs dans les voies du détachement et de l'amour. Mais où puisait-elle sa force ? – Dans la prière. Jamais âme ne fut à la fois plus contemplative et plus active, nous l'avons souvent dit : c'est le trait qui lui est particulier, la note caractéristique de sa sainteté. Plus elle travaille, plus elle prie ; plus elle a charge d'âmes, plus elle va chercher sa lumière dans l'oraison, et elle l'y trouve, car le Seigneur est fidèle.

Un jour qu'elle priait ardemment pour le salut de ce peuple qu'elle était venue évangéliser, Notre-Seigneur lui présenta sa croix comme l'unique moyen de sauver les âmes, et cette question lui fut posée dans l'intime du cœur : « Veux-tu souffrir comme j'ai souffert ?... Veux-tu consentir à être détruite pour procurer l'amour de Dieu et le salut des âmes ? »

Dans une autre circonstance, préparant son instruction du soir pour ses pauvres femmes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs protestantes, et voulant leur faire comprendre la dévotion à la sainte Vierge, elle ouvrit un livre qui traitait de ce sujet. Aussitôt, saisie par une impression puissante, elle ferma le livre et fondit en larmes ; la sainte Vierge était là à ses côtés qui lui apprenait ce qu'elle devait enseigner : « Dis-leur que je suis la Mère de Dieu, que mon culte accompagne celui de mon Fils, et que je mène à lui tous ceux qui se donnent à moi. »

Ne croyons pas cependant que ces paroles de lumière, ces assistances de la grâce soient si continuelles, que Mère Thérèse-Emmanuel ait déjà trouvé le ciel sur la terre ; non, pas encore. Aux sereines clartés succèdent les ténèbres ; aux rassurantes affirmations, les doutes cruels. Elle sent sa misère, son impuissance, et se demande si elle n'est pas le jouet de dangereuses illusions. « Il me semble, écrit-elle, que Dieu ne m'a amenée ici que pour me faire voir sa force et mon infirmité. Tantôt j'éprouve dans l'âme une vigueur divine, tantôt une incurable faiblesse. C'est lui et moi ; nous sommes éloignés et infiniment différents. J'ai été, longtemps envahie par la crainte et la défiance de moi-même, maintenant je ne songe plus à pratiquer qu'une héroïque confiance en Dieu. »

Consolée ou éprouvée, Mère Thérèse-Emmanuel était toujours la même dans sa vie extérieure, toujours donnée au travail, à la règle, aux Sœurs et aux pauvres. Cette vertu ne se démentait pas un instant, et les religieuses de Richmond étaient dans l'admiration du parfait modèle de vie religieuse qu'elles avaient sous les yeux : toujours même régularité, même ferveur dans la prière. Il y avait des temps où les ravissements étaient de tous les jours. Que de fois le soir après Matines, dans la toute petite chapelle, éclairée seulement par la lampe du sanctuaire, les Sœurs virent leur Mère tout absorbée en Dieu, oubliant l'heure avancée du soir !

« Mère Thérèse-Emmanuel a reçu bien des communications du bon Dieu, écrit une Sœur converse envoyée à Richmond au commencement de la fondation. Je l'avais souvent vue à Chaillot, à genoux dans sa stalle, les bras croisés sur la poitrine et les yeux levés vers le ciel. Elle n'était plus sur la terre. Si on s'approchait pour lui parler, elle n'entendait pas ; seule, notre Mère, par un seul mot, pouvait la tirer de son oraison.

« À Richmond, que de fois je l'ai trouvée, le soir, seule dans la chapelle, ravie en Dieu ! Cela ne m'étonnait pas, c'était la répétition de ce que j'avais vu à Chaillot. Le long du jour, elle était aussi profondément recueillie. Une fois, j'ai eu une commission à lui faire ; elle était dans sa chambre. Je frappe, et, sur sa réponse, j'entre. Je la trouve à sa table écrivant, la figure illuminée : je

beaucoup, et que j'aurais à la recevoir ce plaisir qu'on éprouve à recevoir une vieille amie. Mais je n'ose rien décider sans en avoir parlé à nos sœurs, et je pense, de toute façon, que nous devons y mettre beaucoup de prudence. »
Les Sœurs sont moins miséricordieuses que les Mères : Marianne ne rentra pas ; elle alla à Rome, où elle vécut et mourut très pieusement dans une maison religieuse.

lui parle, elle ne m'entend pas et continue à écrire ; je lui renouvelle ma question, toujours pas de réponse. Je suis persuadée qu'elle écrivait sous la dictée d'un ange.

« Ce qui me remplissait d'admiration, c'est qu'une âme si unie à Dieu, non seulement dans l'oraison, mais en tout temps ; si souvent en extase et possédée d'un tel attrait pour la prière, ait eu une telle activité pour tous les services extérieurs, un tel empressement pour le travail. Je l'ai vue mille fois, cinq minutes après avoir quitté l'oraison, aller et venir, porter des fardeaux, balayer, s'occuper du ménage, faire en un mot ce qu'il y avait de plus bas dans les ouvrages de la maison.

« Un autre souvenir du séjour de Mère Thérèse-Emmanuel à Richmond, continue Sœur Marie-Dosithée, est l'eau du puits qu'elle nous a obtenue *par miracle*. Nous n'avions pas d'eau dans la maison ; la rivière passait bien au bas de la propriété, mais l'eau n'était pas potable. Il y avait un petit ruisseau de l'autre côté de la route ; j'y allais avec un tonneau que je remplissais avec une écuelle, c'était très fatigant. Mère Thérèse-Emmanuel eut pitié de ma peine et m'assura que cette difficulté ne durerait pas. Elle avait un peu d'argent et fit venir les ouvriers ; le plus avisé d'entre eux pensa qu'on pourrait trouver une source tout près, ils s'engagèrent à creuser moyennant une livre sterling par mètre. La Mère leur dit de commencer, et décida qu'on creuserait tant qu'il y aurait de l'argent. Le puits était profond, les ressources s'épuisèrent, et l'eau ne venait pas. « Arrêtons-nous, dit la Supérieure, et commençons une neuvaine. » Le dernier jour, le Père Johnson vient dire la messe ; après l'action de grâces, on se rend au puits. Mère Thérèse-Emmanuel le découvre, il était plein d'eau, et cette eau n'a jamais manqué depuis ce jour ; elle était belle et bonne, c'était l'eau du miracle.

« J'étais alors malade, continue la narratrice ; Mère Thérèse-Emmanuel m'en apporte un verre en me disant : « Buvez de cette eau avec confiance, c'est le bon Dieu qui vous l'envoie. » Nos Sœurs de Richmond savent-elles que c'est à cette sainte Mère qu'elles doivent l'eau qu'elles boivent ? Je l'ai dit à notre Mère générale, qui le pense comme moi. »

Ce récit, textuel dans sa simplicité, aura son poids pour ceux qui ont connu la bonne Sœur Marie-Dosithée, que notre Mère appréciait à cause de son bon sens, de son jugement solide, de sa piété simple et droite.

Mais ce qui va mieux que tous les récits nous faire connaître Mère Thérèse-Emmanuel et nous convaincre de sa sainteté, c'est sa correspondance avec la Supérieure générale. Cette correspondance nous révélera ces deux âmes, montrant l'union qui existait entre elles, la douce autorité de l'une, l'humble déférence de l'autre. Mère Marie-Eugénie est là réellement fondatrice, préoccupée des principes à poser pour l'avenir. Mère Thérèse-Emmanuel est le modèle des supérieures particulières dans leurs rapports avec la maison-mère. La Congrégation est pour elle au-dessus de tout, elle n'a qu'un seul désir : fortifier le lien de l'obéissance et maintenir une unité parfaite. Aussi son œuvre sera bénie, l'arbre qu'elle a planté portera des fruits de vie, et les oiseaux du ciel viendront se reposer sur ses branches. Aucune de nos maisons n'a donné à l'Assomption autant de vocations, et des vocations si précieuses.

CHAPITRE VIII

RICHMOND, 1850 – CORRESPONDANCE ENTRE NOTRE MÈRE
ET MÈRE THÉRÈSE-EMMANUEL.

« Paris, 22 mai 1850.

« *Gratia et pax.*

« Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur soient avec vous, ma chère fille. Je veux me donner le plaisir de commencer ainsi toutes mes lettres pour vous, parce que je vous souhaite si fort cette grâce et cette paix, que j’aimerai à vous le redire chaque fois. »

C’est ainsi que s’ouvre la correspondance entre nos deux Mères fondatrices, tel est le programme de la nouvelle mission : y établir la paix, celle qui vient d’en haut, de l’union des âmes dans la volonté de Dieu, et par ce moyen procurer sa gloire.

« Que Notre-Seigneur vous comble de ses grâces sur cette terre, où il vous amène pour n’être que son instrument, et où il ne vous demande que d’être humble et fidèle, écrit deux jours après la Supérieure générale. Tout ce que vous faites est très bien fait, et sous ce rapport je n’aurais pas besoin de détails ; je sais combien je puis m’en rapporter à vous...

« Adieu, dit-elle en finissant, je vous aime en Mère, en sœur, en amie, de toute l’étendue de mon cœur et de ma confiance, et j’espère que pendant le temps que doit durer notre séparation, votre cœur ne cessera pas une minute d’y croire, d’y compter et d’y recourir à la moindre peine et tentation. »

Mère Thérèse-Emmanuel était touchée de cette affection, qu’elle rendait au centuple : « Je ne puis vous dire, écrit-elle de Richmond, la joie que votre lettre et les notes prises sur vos instructions au noviciat ont apportée hier à notre petit prieuré. Nous faisons un trésor de toutes vos paroles. Pour moi, j’ai été distraite à mon oraison et à mon office de la joie que j’ai eue que vous soyez contente de moi. Je crois bien que l’affection que j’ai pour vous, et le bonheur d’être approuvée de vous, comme de ma Mère en Jésus-Christ, y étaient pour tout, et je n’ai pas eu d’autre complaisance que celle-là. C’est assez pour me rendre bien heureuse. »

Le 13 juin, la Révérende Mère générale écrit, elle aussi, pour remercier des lettres de Richmond : « Que la grâce de Notre-Seigneur vous rende abondamment, ma chère fille, la consolation que je reçois de vos lettres et de vos moindres nouvelles. J’aimerais bien à en savoir un peu plus sur votre chère âme ; mais je comprends qu’elle va bien, et ce que me disent les Sœurs achève de me donner toute tranquillité à ce sujet. Je ne serai pas aujourd’hui aussi longue que je voudrais. J’ai été souffrante ces jours-ci de maux de gorge, et je suis fatiguée. Priez Dieu qu’il me rende un peu vaillante. Au reste, la charge du noviciat me fait du bien spirituellement, et comme je pense que de savoir mon âme en bonne santé vous consolera des petites anicroches qui me fatiguent le corps, je vous dirai qu’il me semble que je suis très bien avec Notre-Seigneur, et avec tout le monde ensuite. Avec vous, je n’ai pas besoin de le dire, je prie extrêmement pour vous. »

Un désir de notre Mère était toujours un ordre pour Mère Thérèse-Emmanuel. Elle va lui répondre au sujet de son âme ; mais comme la santé de la Supérieure la préoccupe, c'est par là qu'elle commence :

« Laissez-moi vous dire, ma Mère, toute l'inquiétude que j'éprouve de ce mal de gorge qui vous a fait perdre la voix. Soignez-vous, je vous en prie, et laissez-vous soigner ; songez à vos pauvres filles du Yorkshire. Elles ont besoin de vous savoir prudente pour être en paix sur votre santé. C'est tout ce que nous avons de plus précieux. J'espère que cette année, M. d'Alzon ne fera d'autre emploi de son autorité sur ce point, que de vous obliger à vous reposer.

« Je veux toujours vous parler de mon âme, qui va, je l'espère comme Dieu et vous le désirez. Je suis souvent saisie par la grâce d'un recueillement profond. Il me semble que Notre-Seigneur me met dans le cœur tout ce qu'il sentirait à ma place de brûlante ardeur, pour procurer ici l'honneur de son Père et le salut des âmes. C'est comme une mission qu'il veut accomplir par moi. Depuis quelque temps, je sens Notre-Seigneur en moi, comme un autre esprit qui produit dans mon âme des effets puissants. Il me donne une vigueur, une lumière, une ardeur qui n'ont rien à faire avec ma nature. C'est le *Vivo autem jam non ego : vivit vero in me Christus*⁵⁰. La nécessité de recourir directement à Jésus-Christ comme à mon unique soutien me fait immensément de bien. J'ai senti a un grand point ma faiblesse et mon incapacité pour faire son œuvre ici ; j'ai été à lui, assurée par l'obéissance que c'est sa volonté, et que, par conséquent, il me donnera ce qu'il faut pour réaliser ses desseins...

« Je prie sans cesse pour vous, pour la Congrégation, pour l'œuvre de M. d'Alzon ; je demande à Notre-Seigneur que chacune de nos Sœurs procure sa gloire, là où il la veut. »

Les lettres se succèdent, très rapprochées, affectueuses, surnaturelles ; celles de notre Mère ont de temps en temps une petite observation pratique où on la retrouve tout entière.

« 24 juin.

« Je vous assure, ma chère fille, puisque cela vous donne quelque consolation, que je continue à remercier Notre-Seigneur de tout ce que je trouve de bon dans vos lettres. Elles n'ont qu'un seul défaut, c'est qu'elles ne sont pas datées, et je ne sais comment m'y reconnaître. Je souhaite bien que vous preniez l'habitude de dater toutes vos lettres en commençant.

« M. d'Alzon est ici depuis mercredi, fatigué, mais bien bon ; d'une sainteté qui semble tous les jours plus grande, plus visible, plus humble et plus simple. Il a dit de bien bonnes choses à nos Sœurs ; pour moi, il me parle peu de mon âme, et il est trop indulgent ; mais l'impression de sa vertu me fait beaucoup de bien. Il a eu un moment envie d'aller en Angleterre, suivant votre conseil ; puis il a préféré attendre son prochain voyage.

« Sœur Marie-Augustine, qui m'avait vraiment inquiétée, va maintenant tout à fait bien. Je sors de chez elle, elle vous fait mille tendresses. Sa maladie a été une des causes qui m'ont le plus ôtée à vous ; souvent j'étais à l'infirmerie, et souvent aussi on recourait à moi pour les enfants. Il me semble que depuis que j'ai demandé à Notre-Seigneur, dans notre ancienne chapelle des Carmes, la guérison de sœur Marie-Augustine, elle a été tout de suite mieux. Il faut beaucoup demander à Jésus-Christ ; je crois qu'il veut nous accorder beaucoup, à cause de notre propre impuissance.

« J'étais restée longtemps aux Carmes, le jour où je suis allée chez le Père Marcel, et j'ai été profondément touchée du souvenir de nos commencements dans cette vieille église qui était la nôtre ; vous pensez si j'y ai prié pour vous. Je suis bien reconnaissante envers Notre-Seigneur de la manière dont il vous soutient et conduit intérieurement. J'aime et j'approuve tout ce que vous m'en

⁵⁰. « Ce n'est plus moi qui vis : c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2, 20).

dites. Je suis aussi très contente des lettres de sœur Marie-Caroline ; dites-lui qu'elle ne peut me faire plus de plaisir que de m'écrire. Ses lettres sont pleines d'un excellent esprit religieux, et ses détails font notre joie à toutes. Dites-lui, et aux autres Sœurs, tout ce que mon cœur voudrait leur dire, et pour vous, chère fille, croyez à la tendre et immuable affection de votre pauvre misérable Mère en Notre-Seigneur. »

Le Père d'Alzon écrit lui-même à Mère Thérèse-Emmanuel, pendant son séjour à Paris. On sent l'intérêt qu'il porte à la fondation nouvelle.

« 16 juillet.

« Ma bien chère Sœur,

« Je remercie notre Mère de ce qu'elle me procure une bonne occasion de vous écrire quelques mots ; j'en profite avec un véritable bonheur, et parce que c'est à vous que j'écris, et aussi parce que l'œuvre dont vous posez la première pierre me paraît si importante, que je ne saurais trop bénir Dieu de vous l'avoir confiée. J'ai lu avec un vif intérêt tout ce que notre Mère m'a communiqué de détails sur vos commencements. C'est ainsi que l'œuvre de Dieu commence d'ordinaire, et c'est pourquoi toutes ces peines, tous ces petits embarras, toutes les contrariétés que vous rencontrez d'abord : la gêne du logement, l'éloignement de certains esprits prévenus, les caprices des bienfaiteurs, les avis opposés de tous ceux qui se mêlent de vous en donner, tout cela est utile ; c'est l'enveloppe qui couvre le germe et le protège, mais que plus tard il doit percer pour se développer, comme un bel arbre.

« J'avais eu la pensée d'aller vous faire une visite, et c'eût été une grande joie pour moi d'aller porter une bénédiction de père sur les premières pierres de votre fondation. Ma santé et le peu de temps dont je puis disposer m'en empêchent pour cette fois ; j'espère bien qu'un jour, cette année peut-être, j'irai savoir où en est cette chère petite œuvre.

« Notre Mère m'a fait part de tous les arrangements que vous avez pris, et ce qu'elle a pu vous écrire à cet égard est tout à fait ma manière de voir ; je vois avec plaisir que c'est aussi la vôtre. Je trouve surtout bien important que votre désintéressement soit parfaitement constaté et reconnu de tous. Il faut également que la plus grande franchise règne dans tout ce que vous ferez pour les petites protestantes que l'on vous confiera ; c'est le système que l'on a adopté dans les écoles des Frères de Nîmes, où depuis quelque temps les enfants protestants abondent.

« Vous comprenez aussi, ma chère fille, que dans la position où vous êtes vous devez vous tenir toujours le plus près possible de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge. Il y a des grâces d'apostolat accordées aux personnes dans votre position, et qui, en donnant puissance pour agir sur les âmes, sanctifient, quand on les traite avec respect, ceux qui sont chargés de les distribuer. Dieu les accorde sans doute aux personnes chargées de faire du bien, en vue des âmes qu'elles doivent servir ; mais aussi en vue de la sanctification des ouvriers employés à la conversion des pécheurs. Vous êtes en ce moment de ces ouvriers privilégiés ; vous devez donc faire de grands efforts de fidélité pour obtenir le plus de grâces possibles pour les autres et pour vous.

« Notre Mère va, j'espère, se reposer pendant quelque temps ; j'ai cru devoir l'en presser, parce qu'il ne faut pas laisser sa toux devenir trop grave. Je viens de faire le noviciat à sa place ; elle a bien voulu me permettre quelquefois de lui épargner cette fatigue, et j'en ai profité aujourd'hui pour parler du zèle pour le salut des âmes ; vous pensez bien que j'ai recommandé de prier pour vous et pour vos œuvres.

Adieu, ma chère fille, laissez-moi envoyer une bonne bénédiction à toute votre petite colonie ; que Notre-Seigneur l'entoure de son amour et la féconde par vos mains, de telle sorte qu'elle puisse un jour aider à la conversion d'un grand nombre d'âmes.

Mille fois tout à vous en Notre-Seigneur.

« EM. d'ALZON. »

Cette lettre faisait allusion à certaines difficultés de la fondation, aux visites demandées par les protestants et aux exigences de la duchesse de Leeds.

« Quant aux visites des protestants, avait déjà répondu la Mère générale, je vois tout à fait comme vous ; il me semble qu'il faut leur montrer notre vie à découvert. J'aime bien à vous entendre dire que vous êtes les témoins de Notre-Seigneur ; cela doit porter nos Sœurs à être saintes, douces et religieuses dans tous les instants de leur vie. Il faut que vous puissiez à toute heure faire entrer dans la maison des personnes qui aient besoin d'être édifiées par elles, et que vous soyez sûre qu'elles ne verront partout qu'humilité, douceur, charité. »

La duchesse de Leeds voulait qu'on apprît le français aux enfants de l'école ; était-ce bien nécessaire pour de pauvres filles du nord de l'Angleterre ? et cette étude ne serait-elle pas un danger pour l'avenir ? « Je ne goûte pas beaucoup le français dans la classe pauvre, répond la Mère Marie-Eugénie. S'il le faut absolument, qu'on l'enseigne plus pour dire qu'on le fait que pour y réussir, et qu'on y donne peu de temps ; mais je souhaite que vos orphelines aient de bonnes manières, cela ne gêne jamais rien. »

« Je voudrais, dit-elle ailleurs, que si nous avons un second établissement en Angleterre, ce fût une abbaye ou un vrai couvent ; alors on pourrait conserver Richmond exclusivement pour des orphelines, en y arrangeant une partie de la maison pour la vie régulière des religieuses. Il faut tendre partout à avoir des lieux réguliers, mieux que nous n'avons ici.

C'était la grande préoccupation des deux Mères : donner une forme religieuse aux lieux qu'elles habitaient, y faire « resplendir » la pauvreté, les séparer du pensionnat, afin d'y établir un silence plus absolu. Mère Thérèse-Emmanuel y tient d'autant plus en ce moment, que Dieu lui envoie deux postulantes qui doivent être chères à l'Assomption. Nous n'avons qu'à nommer Mère Marie-Walburge et Mère Marie-Alphonse, aujourd'hui supérieure à Richmond. En ce mois de juillet 1850, elles arrivent au prieuré, et la Mère est tout occupée de donner un aspect monastique à son petit *cottage*.

« Nous pensons ici à nous sanctifier beaucoup. Nous sentons le besoin d'être bien religieuses pour nos nouvelles Sœurs ; elles n'auront pas les Sœurs de Paris devant elles, elles n'auront que nous sous les yeux, pour leur apprendre ce que des religieuses de l'Assomption doivent être. Il faut donc qu'elles trouvent en plénitude l'esprit de Jésus-Christ dans notre vie.

« Vos lettres m'ont trouvée parcourant la maison avec sœur Marie-Caroline, comme je faisais à Paris si souvent avec vous, pour voir comment donner l'apparence la plus régulière possible à notre petit couvent. Je mesurais la grandeur des tables qu'il faut au réfectoire, et, à ce propos, je veux vous demander si vous aimeriez que nous les eussions en chêne ou en bois blanc. Le chêne est cher, le bois blanc ne l'est pas et se tient excessivement propre en le lavant avec du grès. Aux Clarisses, les tables du réfectoire sont en bois blanc ; ce qui paraît très pauvre, propre et religieux. Je les voudrais ainsi. Notre réfectoire est maintenant achevé, et nous avons eu une joie, – comme nos joies de Vaugirard, – d'y prendre hier notre repas du soir religieusement, dans de la vaisselle très pauvre. On a fait la lecture, et une Sœur converse est allée garder les orphelines.

« Nous avons arrangé les bancs de la chapelle en chœur, car nous avons la prétention de dire quelquefois l'office ensemble, quand les nouvelles postulantes seront ici. Le samedi et le dimanche nous le pourrons, n'ayant pas de classe pauvre ces jours-là et les autres jours nous pourrons peut-être avoir Matines et quelques petites Heures. Nous dirions Prime, Tierce et Sexte à la suite, le matin, comme en Carême, si vous le voulez, et le soir Matines, pendant qu'une Sœur converse garderait le dortoir. L'office donnerait plus de ferveur et de régularité à notre vie, et puis c'est comme à Paris. Les postulantes prendraient une notion plus juste de la Congrégation. Cela me fait penser à notre rue Férou, quand le principal et pressant avantage que vous voyiez à me recevoir était d'être en nombre pour faire les cérémonies. Je pense aussi à notre chœur, rue de Vaugirard. Cependant nous n'aurons pas de table au milieu ; le bon Dieu nous donne de la lumière dans cette saison jusqu'à dix heures, et l'hiver nous trouverons un expédient pour accrocher une lampe ou une chandelle au mur. »

Cette lettre, toute remplie de détails pratiques soumis à la Supérieure générale, et où nous reconnaissons si bien l'esprit d'obéissance de Mère Thérèse-Emmanuel, se termine par une permission peu ordinaire, demandée d'une manière bien touchante. Il s'agit de ces états surnaturels où la sainte Mère, enlevée par Dieu au-dessus de la terre, ne s'appartient plus et oublie tout ce qui l'entoure. Sœur Marie-Caroline croit devoir la rappeler à elle lorsque l'extase se prolonge, le soir surtout, de peur que cette veillée sublime ne soit pour le corps une trop grande fatigue. Sœur Thérèse-Emmanuel en appelle à sa Mère, et de quel ton ! avec quelle simplicité !

« Je ne veux pas oublier de vous demander de me laisser revenir de moi-même des enlèvements qui me prennent à Matines, si vous le jugez à propos. Sœur Marie-Caroline me dit qu'elle a votre ordre de me rappeler à neuf heures et demie. Ils ne durent jamais bien tard, et quelquefois c'est mon meilleur moment. À Paris, vous me laissiez revenir de moi-même à cette heure. Je suis très prête, ma Mère, à faire ce que vous voudrez ; mais j'ai voulu, sachant combien vous aimez que je cède à ces impressions divines, vous demander si vous teniez à ce que j'en sorte sitôt.

« J'ai été bien touchée de la grâce hier soir et ce matin. Notre-Seigneur m'a dit *de vivre de ses ressources*, qu'il est rigoureusement ma vie ; il faut que je sois comme un pauvre qui vit des ressources d'un autre. Ce pauvre est toujours riche, à l'encontre de tout, s'il puise dans le sac d'un autre pour payer son chemin ; dès qu'il n'y étend plus la main, il n'a que ses haillons. La condition de ma richesse est de vivre d'emprunt et de consentir à n'être que bassesse de moi-même : ne point essayer de tirer quelque chose de moi, ce serait aussi inutile que de chercher de l'or sous les haillons d'un pauvre.

« Hier soir, j'ai senti surtout que Notre-Seigneur veut qu'il n'y ait plus de moi dans ce monde ; ma place et ma vie sont prises par Jésus-Christ, pour manifester son être. Il me parle toujours de la croix, il faut que je dépose ma vie pour la lui laisser, comme les martyrs, m'appliquant ceci : *Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis*⁵¹. Jésus est l'ami pour lequel il faut tout donner.

« En voilà bien long, mais pas trop pour votre cœur de Mère et de maîtresse de mon âme. J'ai communiqué pour vous ce matin, et j'ai dit à Notre-Seigneur tout ce que je voudrais vous être en lui. »

Nous avons dit comment M. l'abbé Gay était devenu le directeur de Mère Thérèse-Emmanuel, sur le conseil du Père Lacordaire ; mais nous voyons ici qu'elle n'en recourait pas moins à sa supérieure, s'appuyant sur sa haute raison, sur sa connaissance des voies mystiques, et plus encore sur la grâce de Dieu en elle, pour la diriger et la conduire. Loin de gêner cette intimité de deux âmes que Dieu avait unies pour sa gloire, M. Gay l'encourageait, l'admirait, la regardait comme une grâce

⁵¹. Nul ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. (Jn 15, 13).

providentielle pour la Congrégation. Une entente parfaite existe dans sa direction et celle de la Mère Eugénie ; ils se communiquent les nouvelles qu'ils reçoivent, les notes même les plus intimes, etc. Nous lisons dans une lettre de l'abbé Gay : « J'ai eu par votre Mère des nouvelles de votre santé, de vos œuvres et de votre âme en général ; mais cela ne me suffit pas, etc... » Dans une seconde : « J'envoie ma lettre à votre Mère, je lui adresse aussi les deux premières pages de la vôtre. » Ailleurs : « Je sais par votre Mère que vos dispositions sont excellentes et que, selon l'apparence, vous êtes en voie de progrès dans la vertu, que Dieu en soit béni !... »

Nous pourrions multiplier les citations et transcrire aussi de bien belles lettres de Mgr Gay en 1850 ; mais on les lira dans la vie de Mère Thérèse-Emmanuel, et il faut nous borner ici à sa correspondance avec notre Mère.

Une lettre du 12 juillet nous montre avec quelle confiance elle lui parle de son âme :

« Vous avez rendu la joie à mon cœur, ma chère Mère ; jamais je ne pourrai vous dire tout ce que vous m'êtes, ni la puissance de votre parole, de vos volontés, de vos désirs sur mon âme. Votre lettre est si bonne, je vous sens bien ma Mère, et tout le cœur d'une fille répond à cette pensée. Je suis bien plus pressée de recevoir votre approbation et vos conseils de direction que ceux de nul autre ; votre promesse de m'écrire sur ce sujet, quand vous aurez le temps, me fait une joie extrême.

« M. Gay m'encourage et approuve tout. Sa lettre est très bonne ; il voit bien, et c'est vrai, que j'ai eu à souffrir. Comme sainte de Chantal disait dans la fondation de Paris : « Je pense, Seigneur, que vous m'avez amenée ici pour apprendre ce que c'est que la pauvreté et la souffrance », il me semble que je pourrais dire : « Seigneur, vous m'avez amenée ici pour me faire voir votre force et mon infirmité. » L'une succède à l'autre. C'est tout Dieu ou toute misère. Je crois quelquefois avoir *branlé* un peu dans ma ferme confiance à son soutien invisible ; non par aucune résistance, mais je suis comme le pauvre saint Pierre, marchant sur les eaux, très étonnée que ce puisse être la terre ferme. J'ai fait force actes de confiance, mais la tentation me disait que Dieu ne m'entendait pas. Il m'est très bon d'un autre côté de sentir ma faiblesse, cela m'anéantit. Je m'appuyais sur la foi, et je me rappelais ce que Dieu avait semblé me dire dans l'oraison ; enfin, au-dessus de tout, je me reposais en lui.

« Et puis, ma Mère, quelle valeur faut-il donner aux paroles d'encouragement ou de lumière qui me viennent, dans ces moments-là, sur mon état intérieur ou sur les choses extérieures pour lesquelles je consulte Notre-Seigneur ? Il m'en est venu qui, si j'osais entièrement y croire, me soutiendraient beaucoup et me soulèveraient en Dieu au-dessus de moi et de tout ; mais il me faudrait une assurance d'obéissance pour m'y attacher complètement ; il faudrait pouvoir croire que c'est Dieu même qui me parle, et qu'il serait en moi la substance de ce qu'il me dit.

« Vous me direz probablement que, pour bien juger, il vous faudrait savoir les paroles ; et, d'un autre côté, vous me connaissez si bien, que vous pourrez, je pense, me donner quelque règle générale là-dessus. Les paroles portent toujours sur la vie de Jésus-Christ, sur sa croix, son action et sa puissance en moi et par moi, malgré toute ma misère. Je voudrais une garantie que c'est Dieu, et non un biais de mon esprit, qui me met ces mots dans l'âme, avec leur effet, si je l'acceptais. »

La réponse de la Révérende Mère générale est un véritable traité de mysticisme, appuyé sur les doctrines les plus sûres ; nous n'osons pas l'abrégé.

« Paris, 16 juillet 1850.

« Que Notre-Seigneur soit toujours avec vous, ma chère fille ; c'est là mon grand souhait pour vous, et je ne puis vous dire combien je suis contente de votre lettre, que je reçois à l'instant. Il n'est pas nécessaire, en effet, que vous entriez dans de grands détails. Quand vous pourrez me dire en particulier ce que Notre-Seigneur vous donne dans l'oraison, vous me ferez plaisir. Je compte qu'en

tout cas vous le notez, et que le détail des impressions me reviendra par M. Gay ; mais il est vrai que dans l'ensemble je sais assez ce que Notre-Seigneur vous demande pour pouvoir vous y donner assurance, tant que la nature des demandes ne changera pas.

« Le peu d'impressions particulières que vous me transmettez aujourd'hui est très bon, et voici, pour répondre directement à votre question, ce à quoi je pense que vous pouvez vous arrêter, dans les paroles d'encouragement et de lumière qui vous viennent intérieurement. Celles qui regardent l'état de votre âme, et qui sont dans le sens de ce que vous me dites aujourd'hui, doivent être prises par vous comme volonté de Dieu, car Dieu veut de vous tout cela.

« Or ce ne peut être que par sa miséricordieuse volonté que ces vérités et enseignements, si nécessaires à votre âme, vous sont imprimés d'une manière particulière dans l'oraison. Et cette impression étant un moyen que Dieu vous donne de faire et d'être précisément ce qu'il vous dit, – ce à quoi vous atteindriez difficilement si vous ne le connaissiez que d'une manière abstraite, – vous devez révéler ce moyen, par lequel Dieu vous imprime les enseignements d'une perfection très solide ; vous devez les suivre, et avoir confiance que Dieu ne vous manquera pas. Il sera dans votre âme la substance qui suppléera à tout ce dont vous vous dépouillerez pour lui.

« Dieu est magnifique à l'âme, et ce qui vous en est dit dans l'enlèvement et l'extase n'est rien de trop pour ce qu'il fera, à mesure que vous vous appauvrerez plus de vous-même. Croyez donc, pourvu que ce soient des choses qui aient été approuvées, ou qui soient l'équivalent de ce qui l'a été. Si la voix intérieure vous demandait des choses nouvelles ou étranges, attendez pour y croire qu'on les ait approuvées. L'ange de ténèbres peut à chaque heure se transformer en ange de lumière ; mais tout ce qui est vide et privation de vous, avec appui et plénitude en Jésus-Christ, – comme les impressions d'aujourd'hui, – est bien doctrine de lumière, et vous n'avez pas à craindre d'y être trompée.

« Quant aux paroles que vous receviez sur les choses extérieures, je pense qu'il faut y attacher beaucoup moins d'importance. L'œuvre de Dieu en vous, c'est votre sanctification ; pour les choses qui n'ont pas rapport à votre âme, il importe peu que vous vous y trompiez quelquefois, pourvu que vous agissiez toujours avec une intention pure et après avoir bien prié. Dieu lui-même peut permettre que vous vous trompiez. Dans les choses extérieures, on n'a pas besoin de succès ; on n'a besoin que de la volonté de Dieu, qui se fera toujours, soit par notre bon, soit par notre mauvais succès. Profitez de ce qui vous semble un avertissement intérieur, si d'ailleurs cela vous paraît sage selon Dieu, et puis passez outre, aussi contente de vous tromper avec bonne intention que d'avoir vu juste.

« Ce que je vous dis là est mon avis, à moi toute seule ; M. d'Alzon s'en est allé de trop bonne heure pour que je pusse le consulter, et, depuis que j'écris, une petite Sœur qui tourne autour de moi fait que je n'ai pu bien exprimer ce que je concevais pourtant bien clairement. Je vais encore être obligée de vous quitter pour elle, ce n'est pas un petit sacrifice. Puissent ces paroles vous faire un peu de bien ; un autre jour, j'achèverai de vous dire bien des choses de votre âme et de la mienne aussi, dont je veux vous parler. »

La Mère reprend un peu plus tard :

« On me laisse encore un instant, et je reviens à vous pour vous dire ceci : c'est que vous savez combien il y a longtemps que je désire vous voir marcher sur l'eau avec saint Pierre, mais sans hésiter, et avec la fermeté de saint Placide. C'est là votre propre perfection ; c'est d'avoir foi, car les vérités qui vous sont proposées et où l'on vous demande d'entrer sont en elles objets légitimes de la vertu de foi : le tout de Dieu, le néant de la créature, la toute-puissance de l'infirmité appuyée sur

Dieu, le prix des souffrances unies à celles de Jésus-Christ, le *conformes fieri imaginis Filii sui*⁵² ; est-ce marcher sur un sable mouvant que de s'appuyer là, perdre toute puissance et tout appui humain ?

« Et aujourd'hui, comme supérieure et dans une fondation nouvelle, que pouvez-vous imaginer qui pût vous être dit par Notre-Seigneur, s'il venait à vous en personne comme aux temps de sa vie humaine, qui pût vous être meilleur que ce qu'il vous donne ainsi à l'oraison ? Abandonnez-vous y donc, non à cause du moyen de communication, qui importe peu, – quoique je maintienne qu'il constitue une grande grâce, puisqu'il vous pénètre de ces choses ; – mais abandonnez-vous-y à cause de la substance des choses mêmes, qui, étant la sagesse évangélique, la vérité de Dieu, sont Dieu même.

« Pour moi, je suis en paix ; j'ai eu quelques moments de tristesse à propos de M. d'Alzon, puis cela s'est remis. J'y sens quelquefois le néant de la créature, mais cela m'est bon. Je voudrais toujours que sa parole fît de grands effets sur mon âme, et la vérité est que c'est Dieu qui fait seul ces effets-là. Je suis touchée depuis longtemps du désir d'être parfaite et fidèle épouse de Jésus-Christ. Ce mot d'épouse me touche beaucoup. Dieu fait de telle sorte que plus je vais, plus il ne se dit qu'un ou deux mots entre Notre-Seigneur et moi, mais ce sont des mots intimes ; je me trouve bien plus profondément avec lui dans l'oraison, et là je sens la pureté, l'humilité, la souplesse, la douceur et mille autres qualités de sa vie, qu'il veut de moi et qu'il me donnera, j'espère. »

Cette lettre toute doctrinale et d'un si grand bon sens, faisait écho aux réponses de M. Gay au sujet des paroles reçues dans la prière. « Vous avez mille fois raison, écrit-il à sa pénitente, de dire que les grandes choses de la foi sont au-dessus de ces lumières et impressions, fussions-nous absolument certains qu'elles viennent de Dieu, ce qui n'est jamais. C'est d'après la lumière de la foi qu'elles se jugent ; et, si elles ont une utilité, c'est de servir à l'homme de marchepied pour monter plus haut et se maintenir plus constamment dans la région de la foi, qui est le véritable séjour de l'âme chrétienne. Laissez donc s'écouler ces vues dans la contemplation, mais non sans en avoir pris ce qu'elles ont de bon, pour nourrir et fortifier votre âme. Je veux qu'elles vous soient, non des sièges pour vous reposer, mais des échelons pour monter. Et où monter, ma chère fille ? Dans le tout de Dieu dont vous me parlez, et où je vois avec joie que sa miséricorde vous invite. »

Le directeur dit encore : « Mettez toute votre activité, employez toute votre liberté à n'avoir qu'une activité communiquée et à n'exercer votre liberté qu'en dépendance de Dieu. Je veux que vous regardiez comme venant de Lui, provisoirement, tout ce qui vous vient à l'oraison, hormis que la chose ne soit mauvaise ; mais, depuis que je vous connais, je n'ai pas vu qu'il vous fût jamais inspiré une chose même douteusement bonne. Soyez généreuse, Dieu le veut ainsi, et soyez sûre que sa miséricorde le demande, plus encore que sa sainteté. Vous étiez si grande, que, sans cette démission extraordinaire de vous-même, vous eussiez été plus grande que la porte du paradis ! »

La correspondance se soutient très active entre les deux Mères pendant cette première année de la fondation. La Supérieure générale s'intéresse à tout ce qui se passe à Richmond, félicite sa fille du bien qu'elle fait, et se préoccupe déjà du climat du nord de l'Angleterre, si froid pendant l'hiver, et qui pourrait être nuisible à sa santé.

« Paris, 6 septembre 1850.

« Combien je remercie Notre-Seigneur des bénédictions qu'il répand sur vous ; et vous, chère fille, de tout ce que vous me dites de vos enfants, de vos pauvres femmes, etc. ! Je les aime comme vous, et je voudrais être digne et capable de faire aussi aux âmes ce bien dont Notre-Seigneur vous

⁵². (*prédestinés*) à reproduire l'image de son Fils (Ro 8, 29).

accorde la grâce. Je suis encore inquiète du rhume que vous avez attrapé. Je vous en prie, tenez mon cœur en paix, en vous soignant bien consciencieusement. C'est pour moi une sollicitude qui me fait venir les larmes aux yeux quand j'y pense. Je crains l'hiver ; votre vent de Richmond me passe à travers le cœur.

« Vous savez la mort de cette pauvre Anaïs Carbonnel ; je prie bien pour elle. Quelle leçon pour celles qui l'ont empêchée de porter la couronne de religieuse ! Comme Dieu se joue des volontés humaines, et pourquoi vouloir garder ce qu'il veut prendre ?

« Je cherche les réponses que vous me demandez ; mais, en un mot, vous ne me dites rien dans votre lettre dont je ne me sois sentie parfaitement d'accord en vous lisant. Je vois tout à fait comme vous pour votre pensionnat futur. Ce que vous refusez ou désirez est ce que je désirerais et refuserais. Adieu de cœur. Dites à toutes nos Sœurs tout ce qu'une Mère peut dire de plus tendre ; et pour vous, chère fille, c'est pour l'éternité que le bon Dieu nous a unies ; il me semble que je le sens tous les jours davantage. »

Ceci était écrit au retour d'un voyage que notre Mère avait été obligée de faire pour sa santé ; car il avait fallu couper la fièvre et arrêter une toux persistante. Le changement d'air fut très salubre, et Mère Thérèse-Emmanuel put se réjouir de la joie des Sœurs au retour de leur Mère. Quel accent de désintéressement et de véritable affection dans cette lettre !

« Richmond, 9 septembre.

« Ce que vous m'écrivez m'a fait tant de plaisir, ma bien-aimée Mère ! Heureusement je puis jouir en toute conscience de ces rapports, puisqu'ils sont nécessaires à l'œuvre de Dieu ; sans cela, on serait à se demander si les lettres de Paris n'adouciennent pas trop humainement tous les sacrifices que le service de Notre-Seigneur impose. Depuis que je sais que nos Sœurs vous entourent, mon cœur est *incognito* au milieu d'elles et à côté de vous. Je n'ai aucune tristesse de mon absence corporelle, je sens l'union d'esprit avec toutes celles de qui Notre-Seigneur m'a séparée, et je pense que nos âmes sont une en lui dans ce jour. Je vois toutes nos Sœurs autour de vous, et vous et elles, vous souvenant de vos filles de Richmond. Mon cœur est aussi joyeux que si j'étais à ma place habituelle, et de fait je crois que j'y suis, entendant tout le monde rire, parler, jouir de la présence de notre Mère, se féliciter de sa bonne mine, et puis parler de l'œuvre, de tout ce que Notre-Seigneur peut vouloir d'ici la prochaine Assomption. Mais il faut que je quitte mes rêves pour vous parler des réalités de notre vie... »

Suivent les détails pratiques, qui nous étonnent sous la plume de Mère Thérèse-Emmanuel. Cette admirable contemplative traite les affaires avec une netteté surprenante, et ne dédaigne pas d'entrer dans les détails les plus minutieux pour le gouvernement de sa maison. Elle rend compte de tout à la Supérieure générale, car elle veut que celle-ci soit présente à tout et décide seule, dans les grandes comme dans les petites choses. La santé des Sœurs, leurs progrès dans la perfection, les rapports avec la duchesse de Leeds, le Père Johnson, M. Maxwell, les critiques et les éloges que l'on fait de la maison, tout cela est exposé nettement, rapidement, au jour le jour. Ces récits n'ont aucun intérêt pour nous, et nous les supprimons, aimant mieux nous arrêter sur les lettres qui caractérisent plus particulièrement Mère Thérèse-Emmanuel et achèvent de la faire connaître aux Sœurs qui n'ont pas vécu avec elle.

Une page que nous avons sous les yeux nous la peint dans sa direction avec les Sœurs jageuses. C'est ainsi qu'elle appelle les postulantes ou novices trop attachées à leur propre jugement. La lettre est adressée à sœur Marie-Bernard, chargée du noviciat pendant l'absence de notre Mère. Il est question d'une Anglaise nouvellement entrée, protestante convertie, encore tout éprise de sa propre sagesse, et qui se croit le droit de tout juger, même sa supérieure.

« Pour ce que vous me dites de sœur X., vous avez bien raison de ne pas vouloir qu'elle reste dans ces pensées. Un des meilleurs remèdes pour les Sœurs jugeuses est de leur faire dire leurs jugements à notre Mère. La bonté, l'humilité extrême avec laquelle elle reçoit ces confidences, est la meilleure réponse à leur malveillance. Puis cette ouverture les lie à notre Mère ; c'est faute de la connaître qu'elles la blâment. Sœur X. se récriera, mais faites-le-lui faire. D'ailleurs, la Supérieure générale doit tout savoir ; elle jugera mieux ses dispositions, et vous mettrez votre responsabilité à couvert. Prévenez notre Mère que la Sœur se fait des idées étranges et que vous voudriez qu'elle les sût.

« Cette disposition de blâmer tout et de s'ériger en censeur tient à l'infailibilité personnelle des protestants. Leur notion sur toute chose est la règle du bien. Faites voir à sœur X. le levain du protestantisme dans ce *private self judgment*⁵³, et la différence avec l'esprit de l'Enfant Jésus, venu pour tout reformer, et qui ne blâme rien, ni personne, mais qui paraît dans la bénignité : *Apparuit benignitas Salvatoris Dei*⁵⁴. Elle ne sera jamais fille d'oraison tant qu'elle sera occupée à regarder toutes les pailles dans l'œil du prochain.

« Tâchez de lui faire comprendre qu'elle n'a d'idées justes sur rien. Tout son esprit est dans un mauvais moule ; elle doit donc s'abstenir de juger, de tirer aucune conclusion, comme un enfant incapable de raison. Elle est en réalité incapable d'une raison chrétienne, tant qu'elle n'a pas les principes de charité, de respect et de révérence pour toute personne, et par-dessus tout pour sa supérieure. Rappelez-lui les paroles de Notre-Seigneur aux pharisiens sur leurs jugements rigoureux : c'est le cœur que Dieu juge. Puis elle ne sait pas ce qui doit et ce qui ne doit pas se faire ; elle n'a que des idées protestantes là-dessus. Je vous conseille de la mettre à imiter l'Enfant Jésus avec sa Mère et avec tout le monde : simplicité, humilité, respect. »

C'est ferme, et chaque mot porte l'empreinte de Mère Thérèse-Emmanuel.

Le 14 octobre, c'est la Mère Marie-Eugénie qui écrit à sa fille pour sa fête :

« Je ne vous écrirai pas bien longuement aujourd'hui, ma chère fille ; mais au moins je vous souhaiterai votre fête et vous dirai combien demain nous allons prier pour vous. Notre-Seigneur et sainte Thérèse seront les dépositaires de mes vœux.

« Que vous soyez tout ce que Jésus désire, qu'il accomplisse en vous tous ses desseins sans nulle résistance, que d'humbles et fidèles vertus lui fassent de votre cœur une demeure où toujours il fasse sa volonté et sa volonté tout entière, où il se manifeste, où il vive plus que vous-même : voilà mes vœux, chère fille, et je sais que ce sont ceux qui vont le plus avant dans votre cœur. Je communierai demain pour vous, et je demanderai à Notre-Seigneur de nous donner à toutes l'esprit de sainte Thérèse, si bon, si solide et si large, en même temps qui si parfait dans les voies intérieures. »

Et, à propos de plusieurs fondations proposées, la Mère ajoute : « Mon Dieu ! qu'il serait à désirer que nous eussions toutes une vertu forte et courageuse pour tout le bien qu'on nous présente à faire ! C'est bien nous qui, plus que les filles de sainte Thérèse, aurions besoin d'être plus fortes que les hommes les plus forts. Il faut le demander toutes, les unes pour les autres... »

La lettre se termine par un mot au sujet de sœur Marie-Caroline, il est question de la reprendre pour la maison-mère : « Je ne vois pas le moyen de nous passer d'elle longtemps, écrit la Supérieure générale, surtout pour l'économat et même pour la classe ; mais je suis de plus en plus dans l'embarras pour savoir comment la remplacer près de vous. »

⁵³. Opinion personnelle.

⁵⁴. *La douceur de notre Dieu Sauveur est apparue* (liturgie de Noël – cf. Tt 2, 11).

La question du changement des Sœurs est toujours une question délicate. Une supérieure particulière voit l'intérêt de sa maison, et peut être portée à ne regarder que celui-là. Mère Thérèse-Emmanuel va ici, comme partout, nous servir de modèle. Écoutons sa réponse :

« J'espère, ma chère Mère, que vous ne vous gênez pas pour me laisser ma petite sœur Marie-Caroline, je serais désolée que vous fissiez aucun arrangement en vue de moi. Je crains que nos Sœurs de Paris ne soient trop chargées pendant son absence, et vraiment ici ses talents sont dans l'ombre. Il n'y a que sa vie religieuse qui est très précieuse, j'aime bien l'avoir pour cela ; mais j'espère que vous savez que je n'ai ni volonté, ni désir sur les Sœurs que vous me donnerez ou me laisserez. Toutes mes pensées sont en vue du bien à faire et soumises aux vôtres. »

Le 19 octobre, elle dit encore : « Comment voulez-vous, ma Mère, que je ne désire pas par-dessus tout ce qui peut vous soulager le plus ? Est-il juste que j'aie part à votre autorité sans avoir part à vos difficultés ? Dans ce sens, je voudrais très volontiers la Sœur que vous m'offrez, malgré les inconvénients que vous signalez. Pensez au bien de la Congrégation et non à moi, en rien, si ce n'est pour prévenir mes défauts avec celles que vous m'enverrez et me donner les conseils nécessaires pour les bien gouverner selon Dieu... Si sœur M. nous vient, préparez-la à la tristesse du ciel anglais pendant l'hiver, et qu'elle soit gaie de son fond, sans dépendre des nuages. »

Tandis que Mère Thérèse-Emmanuel écrivait à la Supérieure générale des lettres si admirables de soumission et d'esprit religieux, elle avait le droit de s'étonner des exigences de la supérieure du Cap et pouvait répondre à une lettre de plaintes : « Le grand point de notre obéissance, à nous, supérieures particulières, est de recevoir avec une confiance filiale et une aveugle soumission les sujets que la maison-mère nous envoie, assurées que nous ferons par elles les œuvres que Dieu veut de nous. Nous ne répondons pas des autres, dont Dieu ne nous donne pas les moyens. S'il nous semble qu'un sujet que notre Mère nous refuse nous soit nécessaire, rappelons-nous qu'elle connaît nos besoins, qu'elle a le zèle des âmes et ne cherche que la gloire de Dieu. C'est sa charge, et non la nôtre, de peser tous ces motifs ; notre devoir est de persuader à ceux qui nous entourent que la conduite de notre supérieure est sage, comme nous en sommes persuadées nous-mêmes, et de tâcher qu'on la respecte au dehors, comme nous voulons qu'on la respecte dans nos deux petites communautés. Après tout, l'important n'est pas, même en mission, de faire tout le bien qui est à faire, mais seulement la volonté de Dieu. »

Bien loin de vouloir exiger trop de secours de la maison-mère qu'elle sait excessivement chargée, la supérieure de Richmond est au contraire tout occupée de lui envoyer des sujets. Il est en ce moment sérieusement question de Miss Burchall, qui veut terminer une vie toute de dévouement en se donnant à Dieu dans la vie religieuse. Elle demande humblement à être reçue à l'Assomption. Son âge pourrait être un obstacle pour une vocation comme la nôtre ; mais elle possède des qualités si précieuses et a montré tant de modestie et d'abnégation dans ses rapports avec les Sœurs de Richmond, que la Mère espère que, malgré son habitude du commandement, elle se laissera former au noviciat de Chaillot :

« Je veux vous la dépeindre, écrit-elle à la Supérieure. Miss Burchall est petite, forte, et toute sa personne indique l'activité et l'énergie. Il y a de la bonté dans son front et de la fermeté dans sa physionomie. Ses cheveux sont tout à fait gris, ce qui effrayera bien un peu nos jeunes Sœurs. Elle est, comme aspect, ce que vous rencontrez chez les Sœurs de charité, parmi les supérieures décidées, maîtresses femmes. Elle a le cœur si sensible pour les pauvres qu'elle conseille, secourt, soulage, qu'elle pleure à chaudes larmes sur leurs chutes, et ensuite de joie à leur retour vers Dieu. »

La Mère générale était très portée vers cette âme énergique et humble : « Il me semble, d'après tout ce que vous me dites de Miss Burchall, que Dieu peut bien l'appeler à notre vie. Si, après un

sérieux examen de votre part, elle persévère, et si vous croyez à ses dispositions, je l'accepte de grand cœur, et je tâcherai de faire que ses cheveux gris soient aussi bien accueillis que s'ils étaient jeunes et blonds. Pour moi, dans tout ce que vous m'en dites, je trouve déjà de quoi l'aimer beaucoup, surtout dans ce qu'elle est pour vous. »

Un peu plus tard, avec son regard de fondatrice qui envisage toujours l'avenir, Mère Marie-Eugénie ajoute : « Si, en examinant Miss Burchall, vous continuez à trouver qu'elle est bien pour notre vie, n'hésitez pas à la prendre ; ce sera peut-être un jour une supérieure précieuse pour Richmond ; mais il faut qu'elle entre sans tenir à retourner là, et que vous lui fassiez faire son postulat sévèrement. »

« J'ai revu Miss Burchall ce matin, répond Mère Thérèse-Emmanuel, et, dans une conversation sérieuse, j'ai encore mis devant elle, dans toute sa vérité, la position basse et effacée qu'elle aura dans la communauté, n'étant pas plus écoutée, – même encore moins, – qu'une postulante de seize ans, par la raison du besoin qu'elle a de renoncer à tout jugement, après un si long exercice d'autorité. Elle est préparée à tout ce que je lui en dis et l'accepte très volontiers, comptant sur Dieu pour l'aider à le pratiquer. Elle me dit : « Je dois m'attendre à être bien mise à ma place, *an old granny like me. I deserve all I shall get. T'is so good of her to accept me at all !* »⁵⁵

« Elle prend les choses gaiement et religieusement : elle-même aime mieux aller à Paris, pour se séparer d'esprit aussi bien que de corps de Richmond. Ses pensées s'arracheraient difficilement de son pays, si elle n'en était éloignée. Je lui ai donné votre lettre cette après-midi, et je l'ai laissée seule pour la lire. Quand je suis rentrée, je l'ai trouvée pleurant de reconnaissance et de bonheur. La pensée de la vie religieuse ne la quitte pas. Votre lettre l'a charmée, votre bonté, votre beau sermon *in english* l'a fort touchée. J'ai prévenu M. Johnson de votre décision ; il m'a encore longuement assurée de la solidité de cette vocation, et m'a dit combien il croit que Dieu veut cette âme à lui. »

Chaque lettre de Richmond nous fait connaître la valeur de la nouvelle postulante et la place qu'elle occupe dans le pays.

« 24 octobre.

« Miss Burchall a l'habitude d'enseigner et s'en tirera, je pense, très bien. Elle a une poitrine de fer ; ici elle enseigne toute la journée les créatures les plus ignorantes qu'on puisse trouver, hommes, femmes, garçons, filles. Son départ va être l'histoire du pays. C'est une perte générale : riches, pauvres, malades, jeunes, vieux, elle était tout pour tous. Je me demande comment on se passera d'elle ; mais Dieu seul est nécessaire.

« M. Maxwell m'a écrit une longue lettre, me donnant mille raisons pour remettre le départ au printemps. Mme Maxwell est venue avec M. Johnson pour la même chose ; elle perd sa plus grande amie. L'assurance de Miss Burchall que sa santé souffrira moins du changement d'habitudes, que de la fatigue des sorties d'hiver, à toute heure et par tous les temps, les rassure et les console. Ces amis généreux se réjouissent de sa vocation en soi ; ils ne s'inquiétaient que de sa santé et craignaient qu'un essai dans une saison aussi rigoureuse ne réussit pas. J'ai dit à M. Johnson combien votre soin des santés est grand.

« Je désire comme lui que Miss Burchall réussisse ; plus je la vois, plus je suis portée à l'aimer. Elle nous sera extrêmement utile ici plus tard ; elle est l'amie de toutes les familles qui peuvent appuyer la maison. Lady Lawson l'aime comme une sœur. Les Maxwell et M. Johnson craignent qu'à Paris on ne l'apprécie pas assez. Je leur ai dit que vous saviez son mérite et que vous seriez pleine de bonté pour elle. Votre portrait me sert bien en pareil cas ; Miss Burchall en a fait les honneurs hier à Mme Maxwell. Elle vous appelle notre Mère et vous aime comme une fille. Votre

⁵⁵. *Une vieille grand'mère comme moi. Je mérite bien ce que je reçois. Elle est si bonne de m'accepter comme je suis.*

lettre à elle fera, je crois, le tour de ses intimes amis ; elle la leur fait lire pour les réconcilier à sa vocation. M. Maxwell l'a trouvée très belle. »

« 3 novembre.

« .. Tout le pays est en émoi du départ de Miss Burchall. Les pauvres, qui étaient habitués à compter sur elle pour leur fermer les yeux, se voient délaissées ; je les console le plus que je peux, mais ils savent maintenant que je m'en irai aussi, et ce sont des lamentations. Une dame protestante a offert à Miss Burchall cinquante livres par an pour les employer comme elle le voudrait, en charité ou pour elle, si elle restait. M. Johnson est si occupé des arrangements du voyage, qu'il oublie son chagrin, ou il s'en distrait au moins. »

On voit par toutes ces lettres que la nouvelle postulante n'était pas une personne ordinaire ; on a su l'apprécier à l'Assomption. Le prochain chapitre nous dira ce que fut ce noviciat, tout donné à l'humilité et à l'obéissance. Et lorsque sœur Marie-Ignace reviendra à Richmond comme supérieure, nous admirerons les voies merveilleuses de la Providence, qui conduit toutes choses avec force et douceur, *suaviter et fortiter*, et qui rend doublement fécondes les âmes qui se donnent à lui.

Pour le moment, continuons à dépouiller la correspondance de 1850. Il y est question d'une autre postulante que notre Mère appelle un « trésor ». C'est Amy Howly, sœur Marie-Walburge, cousine de Mère Thérèse-Emmanuel, jeune personne fort distinguée et fort aimable. Sa famille, qui a difficilement consenti à cette vocation, ne veut pas entendre parler d'un noviciat en France. Ceci va soulever quelques difficultés et amener des explications que nous ne regrettons pas, parce qu'elles serviront à préciser la pensée de notre Mère.

Mère Thérèse-Emmanuel croit devoir lui transmettre le désir exprimé autour d'elle d'avoir un noviciat en Angleterre ; ce serait, dit-on, un moyen de développer bien plus rapidement la fondation. La Mère Marie-Eugénie voit tout de suite le danger de cette proposition ; elle y répond nettement, exprimant non seulement sa pensée, mais le principe qui la fait agir.

« Je crois que l'exemple des Dames du Bon-Pasteur n'est pas à imiter pour le noviciat anglais, je dis surtout pour nous ; j'aimerais mieux faire faire en Angleterre le noviciat des Françaises mêmes. Mais puisque vous pouvez recevoir et garder des postulantes jusqu'à ce que l'essai soit bien fait, il me semble que cela suffit. Donner l'habit une fois, si cela aidait à une vocation, n'est pas une affaire ; mais si l'on vous demandait la profession en Angleterre, vous ne pourriez le promettre.

« Pour sœur Marie-Walburge en particulier, le grand inconvénient est que, tant qu'elle n'aura pas passé un temps assez long dans la maison-mère, la Congrégation ne pourra jamais lui rien confier, c'est-à-dire jamais aucun emploi de quelque importance, en quelque pays que ce soit. Ainsi le triste résultat d'une exception qui la retiendrait en Angleterre serait d'annuler par là même son action à venir, le plus possible.

« Je ne tiens pas du tout à ce que telle ou telle Sœur travaille un jour en France ou en Angleterre, que ce soit Amy ou toute autre ; mais, comme les Sœurs ne sont capables de travailler sur les autres qu'après avoir longtemps travaillé sur elles-mêmes, je tiens à ce que toutes prennent, dans l'unité d'un même centre, l'esprit avec lequel elles doivent travailler un jour ; et je crois que dans l'ordre de mes devoirs, et pour le développement à venir de la Congrégation, l'unité d'esprit passe bien avant l'extension présente, en quelque lieu et par quelque personne que ce soit. Voilà le principe général.

« Dans l'application particulière, vous avez bien fait de garder présentement sœur Marie-Walburge devant de telles oppositions ; mais il faut saisir la première occasion pour l'envoyer ici, ainsi que sœur Marie-Alphonse, dès que vous pourrez vous en passer. Nous sommes obligées de

voir l'avenir plus que le présent ; or il n'y a d'avenir pour la Congrégation que si nous avons des sujets extrêmement bien formés, et remplis de l'esprit d'unité. »

Ces idées étaient celles de Mère Thérèse-Emmanuel, et personne plus qu'elle n'avait le désir de maintenir dans la Congrégation une unité parfaite. Cependant, au sujet du noviciat anglais, dont elle avait cru devoir parler à notre Mère, elle sentit que la Supérieure en avait eu de la peine : « Je vous écris tout droit et tout bonnement ce qu'on me dit, chère Mère, pour que vous sachiez tout, mais non pas autrement qu'à titre de renseignement. Je n'ai d'autres avis là-dessus que mes règles et votre volonté. J'essaye de tout mon cœur de persuader les uns et les autres des avantages religieux qui se trouvent au centre et sous votre particulière direction ; mais vous savez trop bien le préjugé de quelques gens contre la France, pour vous étonner qu'ils craignent de laisser leurs filles s'y établir.

« Pour la bonne duchesse, l'idée du noviciat anglais, à laquelle elle revient toujours, ne lui suffit plus ; elle parle maintenant d'une *province anglaise*. Heureusement, le Père Jésuite auquel elle s'est adressée pour lui demander conseil, lui a répondu que ce n'est pas à un Ordre aussi récent que le nôtre qu'il faut demander des provinces, et qu'on n'en peut jamais former une avec une seule maison. »

La fin de la lettre était triste. La pauvre Mère était entourée d'exigences et de difficultés, la Supérieure générale le comprit, et elle écrivit aussitôt avec son cœur de mère :

« Je ne puis vous dire, ma chère fille, combien il m'en coûte de n'avoir pas pu vous écrire hier, à la réception de votre lettre. J'avais hâte de vous dire que votre crainte que je ne fusse mécontente m'avait été au cœur, que je vous trouve excellente dans votre charge, comme je l'ai toujours attendu de vous, et qu'ainsi vous n'ayez jamais de peine, lorsque je vous fais quelques observations pour des choses que je croirais mieux autrement, mais dans lesquelles vous n'avez pas besoin de me dire votre bonne intention, je la connais. Ainsi je craignais que vous vous laissiez influencer par les désirs de noviciats anglais qui sont, je le sais, dans l'esprit des Anglais ; maintenant, ce que vous me dites me rassure tout à fait, et j'en suis contente. »

Mère Thérèse-Emmanuel est toute consolée :

« Ai-je besoin de vous dire, ma chère Mère, que votre lettre de ce matin me rend la paix au cœur ? J'en avais grand besoin. Si vous saviez comme j'ai soif d'*unité* avec vous, et comme je crains le moindre nuage, n'importe d'où il vienne, qui s'élèverait entre vous et moi ! Après vous avoir écrit, je n'ai pu que me jeter entre les bras de Notre-Seigneur et de sa douce Mère et leur laisser tout. Notre-Seigneur sait qu'après lui mon cœur est lié à vous, comme une fille à sa mère, une religieuse à sa Supérieure, et que je ne désire et ne cherche qu'à vous en donner toutes les preuves. »

Toujours préoccupée de la pensée de l'avenir et de la parfaite unité qu'elle désire pour sa Congrégation, la Révérende Mère fondatrice repoussait instinctivement tout ce qui est particulier et ressemble à une innovation. On propose de changer l'heure des repas à Richmond, à cause de quelques Sœurs plus délicates et de l'organisation de l'école :

« Je ne vous ai pas répondu pour les repas. J'aimerais mieux qu'on ne se rendît pas à Richmond trop différent de nos usages ; l'expérience du Cap me le fait désirer tous les jours davantage. Que les Sœurs souffrantes prennent ce qu'il leur faut, et que les autres vivent comme nous, afin qu'on trouve partout les mêmes usages. »

Plus tard, au mois de mai suivant, la Mère Marie-Eugénie répondra à Mère Thérèse-Emmanuel, au sujet de l'anniversaire de la fondation de Richmond : « Vous me demandez s'il faut faire l'anniversaire de votre fondation avec grande récréation, comme celle de sainte Catherine de Sienne ; je ne le pense pas. En général, au lieu de créer des choses particulières, il vaut mieux avoir les mêmes choses dans toutes les maisons. Dans les couvents de la Visitation, très unis d'esprit et de

coutumes, quoique séparés les uns des autres, je n'en connais pas où l'on célèbre l'anniversaire de la fondation de la maison. Le jour de saint Blaise, comme commencement de l'Ordre, leur est en solennité à toutes. Une petite récréation dans l'après-midi, une communion générale et, si on était assez, une procession à la sainte Vierge, me semblent tout ce qu'il faut faire. »

Ces citations nous disent quelle était la pensée de la fondatrice et nous montrent combien elle traitait librement de tout avec Mère Thérèse-Emmanuel, sûre de la trouver toujours de son avis. Quelquefois cependant elle se reproche la rapidité de ses réponses :

« Dans mon grand désir de vous dire les choses nettement, malgré mon peu de loisir, écrit-elle, je crains qu'elles ne vous paraissent un peu raides. Si cela était, soyez assurée que ce serait une forme involontaire. Rien n'est plus affectueux que mon cœur pour vous ; je sens qu'il voudrait vous envelopper de toute consolation, et je ne puis vous dire combien il se répand devant Dieu pour vous et votre sanctification.

« Pour moi, il me semble que je n'ai jamais eu plus de désir de faire la volonté de Dieu en toutes choses, jusqu'aux plus petites, et que par là Notre-Seigneur me fait la grâce de m'ôter toutes mes volontés. Obéir, je crois que c'est ma voie et la pensée qui peut le plus me soutenir dans le gouvernement, qui m'est particulièrement pesant depuis quelque temps. Demandez à Dieu qu'il m'y fasse faire sa volonté, et par moi aux autres. »

Ce désir de faire la volonté de Dieu ne quitte pas un instant la Révérende Mère fondatrice. La pensée de sa responsabilité lui pèse : l'avenir de la Congrégation est entre ses mains ; c'est à elle à le préparer, à l'assurer, à le rendre saint.

« J'ai été assez sévère avec telle Sœur, dit-elle à sa chère Assistante ; maintenant elle me promet merveille, et je suis déterminée à tenir ferme. En tout l'on me trouve, je crois bien, un peu sévère ; mais je tâche d'y mettre beaucoup de douceur dans la forme, et puis je vois que cela réussit. Enfin je suis comme quelqu'un qui arrangerait tout pour après soi ; non que j'aie une révélation de ma mort, mais la vie humaine va si vite que je pense très fort au degré d'obéissance, de pauvreté, de charité, d'humilité, d'attachement à la Congrégation, dont chacune aura besoin pour que la Congrégation vive. Il faut pour cela travailler pour la gloire de Dieu, dont elle doit être l'instrument, et non pour telle maison, tel lieu, tel emploi qui nous convient ; aimer la régularité et la communauté d'esprit, si nous voulons être une communauté fervente. Nous sommes toutes des pierres de fondation : lorsque quelques-unes d'entre nous seront mortes, vous, moi, les anciennes, tout reposera sur les jeunes Sœurs. La Congrégation est perdue, si elles n'ont pas l'esprit qui doit l'animer. Et plus nous, les premières, avons été pauvres en vertus, plus il est nécessaire qu'elles en aient ; de sorte que maintenant j'aimerais mieux avoir moins de Sœurs que d'en admettre de trop faibles. Je crains l'extension trop rapide, qui nous empêcherait de tenir par-dessus tout à la solidité des sujets. »

Toutes ces lettres sont belles et précieuses pour nous. Une autre, – la dernière de cette année 1850, – va poser un principe dont il est bon de se souvenir : « Je comptais aussi vous dire plus à mon aise que je n'approuvais pas que, n'étant plus maîtresse des novices, vous écriviez aux Sœurs des lettres en forme de direction ; car nous devons donner l'exemple de quitter tout à fait nos charges ; mais c'est peut-être ma faute de les avoir laissées vous écrire dans un sens qui attirait cette réponse. Je n'ai pas le temps de vous expliquer tout cela ; je voudrais que vous vissiez combien j'en ai peu, et que vous ne vous inquiétiez jamais de ce que je n'ai pas le loisir de vous écrire longuement, car un mot suffit pour que vous puissiez ensuite me donner toute satisfaction par votre réponse. »

Cette observation était adressée à Mère Thérèse-Emmanuel, à propos de quelques lettres de direction qu'elle avait écrites à une jeune novice, au moment de sa profession. Ces lettres étaient admirables ; la Révérende Mère générale ne les avait probablement pas lues, ayant l'habitude de donner aux Sœurs, les yeux fermés, tout ce qui venait de Mère Thérèse-Emmanuel. Ces conseils, d'une haute

spiritualité, excitèrent-ils trop d'enthousiasme ? Réveillèrent-ils des regrets ? La Sœur alors chargée du noviciat s'en plaignit-elle ? Nous ne le savons pas ; mais il y avait là une règle à poser. Notre Mère n'hésite pas un instant ; elle fait son observation simplement, rondement, sans préambule, sachant bien qu'elle parle à la religieuse la plus humble et la plus soumise de la Congrégation.

Celle-ci répond aussitôt : « Je vous remercie bien sincèrement, chère Mère, de ce que vous me dites au sujet des lettres aux nouvelles professes. Si je manque, croyez, ma Mère, que je veux de tout mon cœur en être corrigée. En effet, j'ai eu bien tort de leur écrire comme je l'ai fait, et je vous suis bien reconnaissante de me rappeler que je n'en suis plus chargée ; je n'ai pas de peine à m'en souvenir, je vous assure. La seule chose qui m'a fait encore me mêler de leur donner un avis était la crainte de paraître indifférente à ce qu'elles me disaient de leur âme. Je reconnais bien véritablement qu'elles ont de meilleurs guides que moi, et j'ai bien quitté ma charge de cœur, quoique j'aie encore la sottise de leur parler de perfection. »

Cette lettre est datée du jour de Noël 1850. Elle termine la correspondance de cette première année de séparation, qui, mieux que tous les récits, nous a fait connaître nos deux Mères fondatrices. Mère Thérèse-Emmanuel restera encore quelque temps à Richmond, et nous aurons d'autres lettres à recueillir ; mais, avant de finir ce chapitre, lisons, pour la consolation de nos âmes, la lettre adressée à la jeune novice au moment de sa profession ; nous y trouverons la manière ferme, lumineuse, surnaturelle, qui caractérisait la direction de la sainte Mère.

« Chère Sœur,

« Vous voilà à deux jours de votre profession. J'ai le cœur tout joyeux de ce lien perpétuel qui vous attache à nous, en vous attachant à votre divin Époux. Oh ! que je vous souhaite de grâces et une confiance illimitée ! Pour l'avoir, il n'y a qu'à ouvrir les yeux et voir quel est l'Époux qui vous a prise. Lui manque-t-il rien pour servir, aimer et enrichir sa pauvre petite épouse ? Ne vous laissez pas d'admirer une beauté si souveraine et de vous livrer sans réserve à la sagesse de cet Époux tout-puissant, qui sait accomplir ses desseins de sainteté, si la créature consent à tout ce qu'il veut, sans *si* et sans *mais*.

« Quelle joie pour vous de penser que Dieu veillera désormais sur vous avec la sollicitude d'un Époux ! Ce titre n'est point une fiction, et nul ne le réalise comme Dieu, car nul n'a un amour pareil à donner à la créature. Vous ne saurez trop espérer en lui, trop vous appuyer sur lui. Cette alliance doit être quelque chose de nouveau dans votre vie, quelque chose d'affirmatif ; elle doit changer la face de votre âme.

« Si elle vous impose de nouveaux devoirs, elle vous donne de nouveaux droits ; et ce qui ravit le cœur, c'est qu'elle en donne à Dieu lui-même. Il s'engage à vous par un nouveau lien, et vous avez un droit particulier sur lui. Avoir droit sur Dieu, c'est avoir droit sur son amour, sur sa miséricorde, sur sa vie, sur tout ce qu'il est. Quelle consolation pour vous dans votre misère ! Laissez Notre-Seigneur s'en occuper aujourd'hui, et, pour vous, oubliez-vous. Vous n'y perdrez rien ; croyez-vous qu'il puisse voir ce qui vous manque sans se proposer de vous le donner ?

« Votre pauvreté sera votre trésor, parce qu'elle vous attirera des richesses divines ; rappelez-vous cette belle parole de Bossuet : « La dot d'une épouse est son néant » et ne cherchez aucune richesse en vous-même. Donnez à Jésus votre néant ; c'est le fond sur lequel il veut agir, et ne prétendez à rien, sinon à lui laisser son souverain empire sur ce fond, pendant toute votre vie religieuse.

« Oh ! que vous avez besoin de comprendre que Jésus vous est tout : sagesse, rédemption, sanctification, justice !⁵⁶... »

⁵⁶. Lettre à sœur Marie de Jésus, 7 décembre 1850

CHAPITRE IX

MORT DE SŒUR CLAIRE EMMANUEL

Pendant cette année 1850, il y avait eu un grand deuil à l'Assomption. Nous n'en avons pas parlé, ne voulant pas interrompre la correspondance relative à Richmond, et désirant consacrer tout un chapitre à la mémoire de soeur Claire-Emmanuel. Nous allons assister à une mort de prédestinée, et ce ne sera qu'un prélude. En quelques années, trois autres Soeurs vont nous être enlevées ; mais ces morts auront un tel caractère de paix, de dégagement et de triomphe, que la fondatrice pourra se demander si cette paix à l'heure dernière est une grâce spéciale attachée au mystère de l'Assomption.

Sœur Claire-Emmanuel avait vingt-quatre ans lorsqu'elle mourut à Chaillot, le 28 octobre 1850. C'était une religieuse fervente, régulière, laborieuse et très instruite. Ajoutons, pour être complètement vraie, que son caractère difficile donnait quelquefois à souffrir, voilait bien des vertus et l'aidait à acquérir bien des mérites. Nous disons ceci pour la consolation des personnes affligées de défauts extérieurs ; leurs efforts sont souvent inaperçus, et on leur en sait peu de gré. Mais Dieu connaît sa créature ; il voit sa bonne volonté, entend le cri de sa prière ; il vient à elle alors, et en peu de jours un grand ouvrage est fait : la grâce triomphe, la lutte cesse, on n'entend plus qu'un chant d'amour.

C'est ce que nous avons vu auprès du lit de mort de sœur Claire-Emmanuel. Cette histoire est trop belle pour que nous l'abrégions, et nous serons guidées dans notre récit par notre Mère elle-même, qui a voulu écrire la notice de sœur Claire et raconter les grâces exceptionnelles qu'elle a reçues de Dieu.

La Mère Marie-Eugénie ne fait pas un panégyrique ; elle reconnaît les défauts de sa fille, et constate qu'après un noviciat fervent, la jeune Sœur éprouva un moment de lassitude douloureuse. Les idées fausses qu'elle avait reçues dans sa première éducation revinrent à l'état d'épreuve, toute sujétion lui parut pénible, la vie commune difficile ; sœur Claire restait fortement attachée à sa vocation religieuse, mais elle souffrait. La Révérende Mère fondatrice, qui avait le don de comprendre toutes les natures et de les ménager à temps, pour leur faire porter plus de fruits, pensa qu'il fallait donner à cette âme un peu de solitude et beaucoup de prière. Elle abrégea donc son noviciat de professe, la dispensa des pratiques de détail qui la fatiguaient et se chargea personnellement de sa direction.

« Au moment où il fut jugé nécessaire de lui faire quitter le noviciat, dit la Supérieure, la pauvre enfant vint un jour me trouver avec toutes ses peines. Dans cet entretien, quelques mots sur la dépendance de Notre-Seigneur firent tant d'impression sur son âme, qu'elle commença un effort soutenu, héroïque, pour se placer constamment dans cette disposition. Toujours, elle avait été amie de la régularité et de la prière ; mais à partir de là, s'appliquant cette parole de Notre-Seigneur : *Sans*

*moi, vous ne pouvez rien faire*⁵⁷, sans diminuer son travail qui était grand, – quatre heures de leçons par jour et l'économat, – elle parvint à trouver beaucoup de temps pour l'oraison et y consacrait trois heures chaque jour. Toute son occupation dans la prière était de se présenter devant Notre-Seigneur comme souverainement misérable, de se dépouiller de toute volonté propre, de se tenir comme la terre qui reçoit les rayons du soleil, de se livrer à la vraie vie, comme le sarment à la sève de la vigne : *Ego sum vitis, vos palmites*⁵⁸, et de se laisser tellement gouverner par Jésus-Christ, que cette dépendance la suivît au sortir de l'oraison.

« Dans la journée, elle apportait une attention constante à se maintenir et à se remettre dans ces dispositions. Au pied du crucifix, qu'elle avait sur sa table de travail et qu'elle regardait souvent, était placée une des sentences qui lui étaient chères : *Si vous ne demeurez en moi, vous ne porterez pas de fruits*, etc. Toujours l'évangile de la vigne. La comparaison du cep qui, séparé de la vigne, ne peut plus porter de fruits la touchait profondément.

« Je crois pouvoir dire que Dieu lui accorda au bout de quelque temps la grâce d'une oraison facile, où Notre-Seigneur s'emparait d'elle, en réduisant son activité et sa vie propre. S'anéantir, adorer, se remettre entre les mains de Dieu fut alors toute sa vie. Elle avait toujours été pauvre, énergique, mortifiée et laborieuse ; elle devint humble, pliable, recueillie. »

Ce changement frappa toute la maison : « Sœur Claire-Emmanuel s'était transformée complètement, lisons-nous dans les notes de sœur Marie-Thérèse ; tous les jours on sentait que la créature disparaissait pour faire place au divin Maître. Il faut dire que c'était une âme de prière : elle passait au pied du saint Sacrement tout le temps libre que lui laissaient son économat et ses leçons. »

La prière fut donc le secret de cette transformation, et notre Mère avait bien compris l'âme de sa fille. Grâce à cette direction sage, prudente et miséricordieuse, elle allait en faire une sainte ; car l'heure de Dieu approchait, l'heure de la dernière épreuve et du couronnement.

Durant l'été de 1850, quelques-unes de nos enfants ayant été atteintes de la fièvre scarlatine, la contagion gagna sœur Claire-Emmanuel, qui resta six semaines à l'infirmerie. C'est de là qu'elle écrivait à la supérieure de Richmond, son ancienne maîtresse du noviciat :

« 30 juillet 1850.

« Me voici, très chère Mère, au dix-neuvième jour d'une forte fièvre scarlatine, et ma première lettre doit être pour vous. L'éruption a tellement brûlé ma peau, qu'elle sera entièrement renouvelée. Plaise à notre bon Seigneur Jésus de renouveler l'intérieur en même temps que l'extérieur, de me dépouiller du vieil homme et de me revêtir du nouveau. Oh ! bénissez-le mille fois, cet adorable et tout aimable Sauveur, d'avoir daigné visiter sa misérable servante par la souffrance et la maladie, et de l'avoir en même temps vivifiée par sa grâce.

« Très chère Mère, vous qui aimez beaucoup Notre-Seigneur, aimez-le pour moi qui l'aime si peu, priez pour que je commence enfin à le servir et à l'aimer. Qu'ai-je autre chose à faire et à quoi suis-je bonne avec mes incapacités de tout genre, ma mauvaise santé, ma maladresse ? Cet adorable Seigneur me donne de bons désirs, mais l'expérience m'a appris leur inefficacité. Quand je pense au bien que vous faites en Angleterre, le cœur me brûle d'envie de vous joindre ; mais je ne suis pas digne d'une telle faveur, et je n'en ai pas les qualités. Et puis aujourd'hui, il me semble que je ne désire plus rien que l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu. C'est un grand honneur de le servir, au dernier rang aussi bien qu'au premier.

⁵⁷. Jn 15, 8

⁵⁸. *Je suis la vigne, vous êtes les sarments* (Jn 15, 5).

« C'est à vous après Dieu que je dois l'inestimable bonheur de lui appartenir. Je ne pourrai vous rendre de dignes actions de grâces d'un tel bienfait que dans l'éternité. Qu'étais-je, en effet, pauvre enfant pleine d'orgueil et de mauvaise volonté, pour que vous m'entouriez de tant d'amour et luttiez sans découragement, pour m'amener à ce que l'oeil de l'homme n'a point vu, à ce que son oreille n'a point entendu ? Oh ! qu'elle est grande, ma chère Mère, la miséricorde de notre aimable et tant aimé Seigneur Jésus, puisqu'il vous en a inspiré une si grande envers une créature comme moi !

« Maintenant ce doux Sauveur, au lieu de me faire sentir sa justice, m'inonde du torrent de ses miséricordes. Bénissez-le pour moi, très chère Mère, excitez tous les cœurs à l'aimer ; car vous savez mieux que moi combien il est admirable et digne d'amour. »

Un mois plus tard, sœur Claire-Emmanuel écrivait à la Supérieure générale, alors en voyage :

« 10 août 1850.

« Ma chère Mère, Dieu est bien bon pour moi, qui suis profondément mauvaise ; mais c'est dans la connaissance de mes misères que mon cœur trouve une source inépuisable de reconnaissance et d'amour. Notre-Seigneur est maintenant l'occupation intime de mon âme, qui lui jure fidélité, avec un absolu mépris de moi-même. Je n'ai pas de peine à sentir ce mépris, il m'est une source de joie. Jésus porte mon âme à élire la pauvreté, la souffrance et l'humiliation comme mes très chères compagnes, afin de lui devenir semblable.

« Hélas ! que je suis loin de ce divin modèle, et que j'ai à faire pour le reproduire ! Notre-Seigneur me donne de grands désirs d'une vie toute d'abnégation et de dévouement ; il me demande de me mortifier de toutes les puissances de mon âme, afin de ne plus vivre qu'en lui et de lui. Je suis en grande paix, la maladie me porte à Dieu et m'aide à me tenir doucement sur son sein avec amour. Cependant ma lâcheté aurait dû l'éloigner, car la fièvre et la faiblesse de la convalescence me rendent bien paresseuse.

« Je ne vois pas encore nos Sœurs, et ne sais quand je les reverrai ; ce sera quand il plaira à Dieu ; mon cœur lui a bien promis d'acquiescer en tout à son bon plaisir, et j'embrasse sa volonté comme la souveraine loi de mon cœur. »

Les six semaines de réclusion terminées, on permit à la malade d'aller au jardin et de circuler dans la maison. Fit-elle quelque imprudence ? on ne le sait ; mais elle s'affaiblit tellement, que les médecins ne tardèrent pas à constater les commencements d'une phtisie galopante. Le mal était sans remède, et la Révérende Mère Eugénie eut la douleur de trouver, à son retour, sa fille gravement atteinte ; elle l'entoura de soins, de précautions, de sollicitudes, mais le mal marchait toujours, et la malade ne s'apercevait pas de la gravité de son état.

« Il fallut cependant l'avertir du danger, dit notre Mère, et j'avoue qu'avec la connaissance que j'avais de son impressionnabilité, je fus un peu embarrassée sur la manière de le faire sans la troubler. Je n'abordai donc la question que fort doucement, lui disant seulement que, puisqu'elle n'allait pas mieux et que les médecins n'obtenaient pas le résultat désiré, c'était à Dieu qu'il fallait maintenant remettre sa santé. La Sœur ne répondit rien, et, après ma sortie, elle dit à l'infirmière : « C'est un bien grand sacrifice ! .. »

« Préoccupée de l'impression que j'avais pu produire, je revins un quart d'heure après ; je trouvai la malade sérieuse et calme : « Ma Mère, me dit-elle, je n'ai jamais désiré mourir ; mais si Dieu m'appelle, ne puis-je pas désirer aller à lui ? » Je l'encourageai, et nous parlâmes ensemble du bonheur de la vue de Dieu.

« Depuis ce moment, tout ce qui est humain et terrestre sembla disparaître à ses yeux ; le désir de voir Dieu, l'amour, la générosité d'un cœur qui s'élançait au delà de toutes les souffrances, furent en elle comme une flamme qui chaque jour prend plus d'ardeur. Je crois qu'elle vécut environ quinze jours après cet avertissement. Naturellement scrupuleuse, elle se plaignait, vers la fin, de ne pas pouvoir s'occuper de ses péchés et disait à son confesseur : « Je ne puis plus penser qu'à aimer Dieu. »

« Quelquefois, lorsqu'elle exprimait son grand désir d'aller à Dieu, elle ajoutait : « Oh ! ce n'est pas pour ne plus me voir tomber, pour n'avoir plus à lutter avec mes défauts que je veux mourir ; ce n'est pas pour me débarrasser des misères du corps et de l'âme : ce que je désire uniquement, c'est de voir Dieu et de l'aimer toujours. »

« Elle était si douce et si aimable sur ce lit de douleur, que tout le monde avait consolation à l'approcher. Deux jours avant sa mort, elle fit demander quelques enfants auxquelles elle voulait faire du bien et leur dit : « Voyez comme je suis heureuse, pensez à vous préparer les mêmes joies lorsque vous quitterez ce monde pour aller à Dieu. » Et comme on lui parlait d'une chose de son emploi qui l'avait vivement intéressée auparavant, elle répondit : « Ce sont des choses de néant, je n'y veux plus penser, je ne puis plus penser qu'à aimer Dieu. »

Deux jeunes filles, qui nous avaient été recommandées par Mgr Gerbet et qui devaient entrer un jour à l'Assomption, étaient alors chez nous comme dames pensionnaires ; sœur Claire-Emmanuel fut pour elles le premier appel de la grâce à la vocation religieuse.

« Avec la permission de la Supérieure générale, écrit l'une d'elles, sœur Claire-Emmanuel nous fit demander sur son lit de mort, ma sœur et moi, mais séparément, et là, haletante, épuisée par la fièvre et très émue, elle me dit : "J'ai tenu à vous faire mes adieux et à vous dire ma joie de mourir religieuse, ayant tout donné à Jésus-Christ : ma vie, mon travail, mon intelligence et mes forces. Je vais à lui avec confiance, j'ai fait tout ce que j'ai pu. Réfléchissez-y, si Notre-Seigneur vous invite à ses noces, ne tardez pas. Excusez-moi de vous parler ainsi ; mais j'étais poussée à le faire, et maintenant ma mission est remplie. Adieu." Plus émue que je ne voulais le paraître, je me levai sous le prétexte de ne pas la fatiguer ; mais le trait était enfoncé pour jamais. »

Notre Mère ne quittait guère la chevet de la chère malade ; une attraction puissante, – nous l'avons vu bien souvent, – semblait l'enchaîner auprès de ces lits de mort, dont elle ne pouvait se détacher. Cependant il fallait s'occuper de la maison, des affaires, écrire à Mère Thérèse-Emmanuel qui demandait des réponses pressées ; mais c'est de la Sœur mourante qu'elle lui parle surtout : « J'ajoute encore un mot pour vous donner quelques détails sur sœur Claire-Emmanuel. Depuis que je l'ai avertie de son danger, après avoir dit une fois seulement que c'était un grand sacrifice, elle a témoigné d'abord une entière disposition à vivre ou à mourir, selon qu'il plairait à Dieu ; puis bientôt l'amour a tellement pris le dessus, qu'elle ne nous a plus parlé que de son désir d'aller voir Dieu, et n'a plus eu d'autre inquiétude que de mettre dans ce désir toute pureté et toute soumission.

« Souvent elle me disait combien toutes choses lui paraissaient néant : "Quel malheur et quelle folie que d'avoir des volontés pour aucune chose, sinon pour faire la volonté de Dieu et l'aimer !" Un jour, elle a été très occupée de me dire qu'elle espérait tout du sang et des mérites de Jésus-Christ. Elle sentait aussi beaucoup le prix des souffrances, et disait quelquefois que plus elle souffrait, plus elle était contente. Après une nuit pénible, elle me dit qu'elle était bien heureuse, et que son âme avait été remplie de cette seule pensée : *Quid enim mihi est in coelo ? et a te quid volui super terram ?*⁵⁹ »

⁵⁹. *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, sinon vous, ô mon Dieu ?* (Ps 72, 25).

La Mère écrit le lendemain :

« À l'heure où je ferme cette lettre, sœur Claire est toujours dans le même état. Hier elle a encore dit plusieurs fois au milieu de ses souffrances : "Qu'il est doux de mourir !" Ce matin, elle regarde beaucoup son crucifix et ne peut presque pas parler. M. Gouraud la trouve très affaiblie. Adieu, chère fille ; ces détails vous édifieront, ainsi que nos Sœurs. Ici, nous voulons beaucoup profiter de ce saint exemple. »

Le 27 octobre, la Révérende Mère interrompt une lettre d'affaires pour dire qu'on la demande auprès de sœur Claire-Emmanuel. La lettre n'a pu être reprise qu'à sept heures du soir :

« On a donné l'extrême-onction à notre pauvre enfant ; j'avais été effrayée de son changement en la voyant ce matin, lorsque je vous ai quittée ; je voudrais pouvoir vous dire ce qu'elle a encore eu de touchant dans cette cérémonie, où elle a voulu demander pardon à toute la communauté ; mais je ne puis écrire que bien courtement, si je veux que ceci parte. Cette nuit, elle recevra encore le bon Dieu ; notre aumônier a la bonté de lui porter la sainte communion à minuit, et lorsque vous recevrez cette lettre, elle aura peut-être quitté la terre. Dieu est si fort avec elle, que l'on n'ose regretter ce qui fait son bonheur ; pourtant nous sommes bien tristes et dans une attente cruelle. Je n'ai pas besoin de vous dire de beaucoup prier. »

Le jour du départ approchait, l'heure des noces éternelles allait enfin sonner.

« Depuis que sœur Claire-Emmanuel savait qu'elle allait à Dieu, nous dit l'infirmière, elle était radieuse de bonheur. Je ne sais pas si elle souffrait beaucoup ; mais elle ne se plaignait jamais, et ne perdait pas un instant cet air de jubilation, qui semblait augmenter à mesure qu'elle approchait de sa fin. On peut dire que sa vie n'était plus qu'un acte d'amour. Le matin de sa mort, en entrant dans sa chambre, je fus frappée de voir sur sa figure une beauté surprenante et comme une auréole de joie qui semblait illuminer toute sa personne. »

M. l'abbé Gabriel fut appelé ; il donna à la malade une dernière absolution, lui parla de Dieu et du ciel, et la laissa pleine d'espérance : « Ma Mère, disait-elle à sa Supérieure en montrant le rideau de son lit, c'est comme s'il était là derrière, le Dieu que j'aime et que j'attends ! Il n'y a plus qu'un dernier voile qui me sépare de lui. »

Elle aimait à voir sa Mère près d'elle et à répéter les paroles d'amour et de foi que celle-ci lui suggérait ; les paroles humbles surtout la touchaient profondément, et c'était avec une expression indéfinissable qu'elle prononçait ces mots de l'Évangile : « Mon Père, je viens à vous, mais je ne suis pas digne d'être appelée votre enfant. »

Notre Mère ne la quittait pas.

« Cependant à deux heures, nous dit-elle, je fus obligée de descendre pour recevoir un prêtre qui me demandait, et comme je disais à la malade la peine que j'en éprouvais : "La volonté de Dieu," me répondit-elle. À peine étais-je sortie, qu'un étouffement la prit ; elle cherchait à découvrir sa poitrine pour se donner de l'air ; puis tout à coup, ramenant sur elle ses fichus et ses couvertures : "Je ne sais pas si notre Mère le voudrait. Oh ! l'obéissance, l'obéissance jusqu'à la mort !..." Je remontai bientôt après et lui dis : "Vous souffrez bien, mon enfant ?" Et elle me répondit très bas : "Ne me plaignez pas, ma Mère ; ces souffrances usent mes forces pour aller à Dieu." Après ces dernières paroles, elle ne prononça plus que les noms de Jésus et de Marie, et, vers six heures du soir, elle entra dans son éternité.

« Sa figure se décomposa d'abord, puis redevint si calme, que notre aumônier, M. Gabriel, qui redoutait de voir les morts, dit aussitôt : "Oh ! non, celle-là n'est pas une morte, c'est une enfant qui dort et qui sourit dans son berceau. Je ne crois pas que cette âme ait été en purgatoire, parce que le pur amour va droit à Dieu." »

Le lendemain de cette mort si sainte, la Mère Marie-Eugénie écrivait à Mère Thérèse-Emmanuel :

« 29 octobre 1850.

« Ma chère fille,

« Hier soir, à six heures et quelques minutes, notre chère sœur Claire-Emmanuel a quitté la terre, aussi doucement que Dieu puisse en faire la grâce à sa créature. Elle n'a pas eu d'agonie, et, depuis midi surtout, elle était insatiable d'entendre parler de Dieu. Quand je me taisais pour ne pas la fatiguer, elle me disait bientôt : « Ma Mère, parlez-moi donc. Son front et ses yeux, que la douleur avait comme absorbés le matin, rayonnaient de joie quand on lui parlait de Dieu. Il n'est point d'actes désirables qu'elle n'ait faits. En causant avec sœur Marie-Thérèse, je tâchais de les amener l'un après l'autre, et elle entraînait visiblement en tous, ou par un mot, ou par un « ah ! » d'admiration, ou par signe, car elle ne pouvait parler sans provoquer encore l'étouffement. Peu avant sa mort, elle a renouvelé ses vœux et a fait le quatrième, en ayant témoigné le désir, s'offrant à Jésus-Christ pour qu'il étendît son règne sur elle par l'anéantissement et la souffrance.

« Foi, espérance, amour, bonheur d'être religieuse, désir de voir Dieu, joie d'être fille de l'Église et de la sainte Vierge, et tous les sentiments que je ne puis vous dire, car je serais infinie : voilà ce qui a rempli ses dernières heures, où son esprit paraissait aussi libre que son corps était épuisé. Il ne pouvait sembler, ni à elle ni à nous, qu'elle fût si près de l'éternité ; cependant son pouls s'en allait tellement que j'envoyai chercher le prêtre, et j'allais dire les prières des agonisants, lorsqu'elle passa si subitement de ce monde à l'autre, qu'au moment où je commençais les litanies, son âme, je crois, nous était échappée.

« Presque ses dernières paroles ont été de me dire que ses souffrances lui étaient chères, parce qu'elles usaient ses forces pour aller plus tôt vers Dieu. Elle bornait son ambition à être au ciel pour le jour de la Toussaint. Faisons en sorte que nos prières l'y fassent entrer pour ce beau jour ; toutes ici nous en avons la douce espérance, et peut-être ce sera plus tôt, car il me semble qu'après une telle mort, il n'y a pas beaucoup à expier.

« Que ce soit la mort de toutes les filles de l'Assomption, et que toutes ainsi, par la vertu du mystère de la glorieuse mort de la très sainte Vierge, aillent avec amour et confiance au-devant de l'Époux, c'est là ma prière.

« Priez ensuite pour moi, j'ai été jugée avec cette âme, et la seule chose à laquelle je n'aie pas pensé, c'est à lui demander pardon de mes fautes envers elle, pendant sa vie. Vous, au moins, qui êtes en ce monde, priez Dieu qu'il me pardonne toutes celles que j'ai faites envers elle, envers vous, chère fille, quoique celles-ci me semblent peu volontaires, et envers toutes celles que Dieu a daigné faire mes filles. Qu'elles et vous me pardonniez de bon cœur. »

Mère Thérèse-Emmanuel, vivement émue, partage la douleur et les consolations de sa Mère ; elle répond la veille de la Toussaint :

« Merci, ma chère Mère, de votre lettre d'hier. J'ai bien pleuré sur tous les détails que vous nous donnez sur sœur Claire-Emmanuel, plus encore peut-être de consolation que de chagrin. Que peut-on regretter dans une telle mort ? Nous sommes toutes profondément émuës, quoique consolées. Nous dirons l'office des morts, ce soir pour elle ; celui de la Toussaint se dira à minuit. Je tâcherai que M. Johnson dise une messe pour elle, demain. Nous lui appliquerons toutes les indulgences du chemin de la croix ; il n'y a pas de chose que je ne voudrais faire pour lui ouvrir plus tôt la porte du ciel : Dieu me fasse la grâce d'aller à lui aussi purement qu'elle a quitté la terre ! Quel

néant que tout ce qui n'est pas Jésus-Christ dans notre vie ! qu'importait tout le reste à sœur Claire, depuis trois mois ? Je voudrais qu'il en fût ainsi pour moi désormais. »

Cette mort impressionna vivement les Sœurs de Chaillot. Ce fut pour elles une révélation de cet amour infini qui nous attend, de cette joie éternelle vers laquelle nous marchons, de ces grâces d'amour que Dieu verse à flots dans les cœurs humbles.

Une jeune postulante, attirée à l'Assomption par sœur Claire Emmanuel, se trouvait alors à la veille de sa prise d'habit. Elle l'avait connue dans le monde, ayant été élevée dans le même pensionnat, c'est-à-dire dans un milieu peu chrétien. Pour elle aussi, l'appel de Dieu avait été une grâce merveilleuse. La mort de son amie devait confirmer sa vocation et lui en faire comprendre la grandeur.

« Que tout ce qui s'est passé ici depuis huit jours a été touchant et solennel ! écrit-elle à Mère Thérèse-Emmanuel. Que de réflexions sérieuses cette maladie et ce passage à l'éternité ont fait naître dans mon cœur. Mon Dieu, que ce départ de l'âme religieuse pour le ciel transporte l'âme de reconnaissance pour Dieu, de désir de se donner à lui dans le temps, afin de le posséder éternellement dans l'éternité !

« Quelle différence de cette mort dans la religion avec celle des personnes du monde ! Si vous aviez pu voir quelle paix, quelle sérénité, quelle joie céleste étaient répandues sur les traits de cette chère malade, lorsque notre Mère lui parlait du ciel ! Quel ardent désir d'aller à Dieu, et pourtant quelle soumission à sa sainte volonté ! On sentait l'union de cette âme avec Notre-Seigneur jusque dans son extérieur ; l'éternité était déjà là, imprimant sur son visage quelque chose de solennel, qui pénétrait d'un grand respect lorsqu'on la regardait.

« Notre Mère a passé toute la journée de lundi auprès de notre pauvre Sœur, s'entretenant avec sœur Marie-Thérèse de sujets religieux, de sorte que la malade pouvait y prendre part sans être obligée de parler. Elle souffrait extrêmement, et a dit que si ces douleurs-là duraient longtemps, elle ne pourrait plus les supporter sans se plaindre, et notre Mère a répondu ces paroles qui m'ont beaucoup touchée : “Plaignez-vous, ma chère fille, si cela peut vous soulager ; Notre-Seigneur s'est plaint sur la croix, et il est notre modèle.”

« M. Gabriel nous a dit que jamais une âme ne lui avait donné plus de consolation que notre chère Sœur, qu'il avait vu en elle l'esprit de foi d'une sainte pendant toute sa maladie. Lui ayant demandé si elle ne craignait pas d'avoir à comparaître devant Dieu : “Mon Père, dit-elle, je ne sais plus qu'aimer.” En effet, toutes les imperfections de sa vie semblaient se consumer dans ce seul mot d'amour qu'elle avait toujours dans le cœur et sur les lèvres, et qui lui faisait oublier toute crainte, toute défiance, toutes les choses de la terre.

« Elle me fit appeler plusieurs fois, et je restai une heure près d'elle, l'avant-veille de sa mort. Elle me dit qu'elle était bien heureuse d'avoir contribué à mon entrée ici et me demanda quand je prendrais le saint habit. Je lui répondis que je devais le prendre bientôt, et que je voudrais bien qu'elle me vît lorsque j'aurai le bonheur d'en être revêtue. “Chère petite Angèle, me répondit-elle, est-ce que je ne serai pas plus heureuse d'assister à votre cérémonie du haut du ciel ? Soyez sûre que, ce jour-là, je ne vous oublierai pas auprès de Dieu ; je lui demanderai qu'il vous rende une parfaite religieuse et vous appelle bientôt à lui. Comme Dieu a été bon pour nous deux ! comme il nous a aimés ! Ah ! qu'on est malheureux de ne pas le connaître ! et quelle grâce de mourir en religion ! Vous aurez ce bonheur-là, chère petite Sœur.” »

La novice raconte ensuite les derniers moments de sœur Claire-Emmanuel :

« Lorsqu'on reconnut à ses traits décomposés que la malade était à son dernier moment, sœur Marie-Thérèse vint nous chercher à la chapelle, et nous nous rendîmes à la petite infirmerie. Il était

six heures du soir. On commença les prières ; nous entendîmes alors comme le soupir des mourants. Notre chère Mère s'approcha de la malade, puis elle se retourna vers nous, et nous dit par un regard indéfinissable que notre Sœur n'était plus au milieu de nous. Nous revînmes à la chapelle pour prier. Notre Mère remplit alors envers sa chère fille les derniers devoirs qu'on peut rendre aux mourants ; mais cela avec un courage, avec un calme, une résignation qui étaient vraiment admirables. Elle la revêtit du saint habit, lui mit une couronne sur son voile, la coucha sur son modeste lit de paille, avec une affection de Mère. Lorsque tout fut terminé, nous revînmes prier près de notre pauvre Sœur, qui tenait, entre ses mains jointes, un crucifix et ses vœux. Deux cierges brûlaient de chaque côté de son lit.

« Nous la trouvâmes d'abord très changée, et quand je pensai qu'il avait fallu si peu de temps pour rendre ce pauvre corps froid et inanimé, je tremblai devant cette puissance implacable de la mort, à laquelle rien ne peut résister. Et cependant je remerciai avec effusion Notre-Seigneur de ce qu'il avait appelé si doucement à lui notre chère Sœur, après qu'elle eut reçu tous les sacrements de l'Église dans de si saintes dispositions. Je songeai que ma pauvre Mère et toutes les personnes de ma famille avaient été privées de ces dernières consolations.

« Pourquoi donc, me disais-je, est-ce à moi toute seule que Dieu a fait sentir ses miséricordes ? Je le priaï de veiller sur ma jeune sœur, si exposée au milieu du monde, et même de lui donner la vocation religieuse. Elle ne peut pas en être plus indigne que moi⁶⁰. C'est bien en face de cette mort qu'on peut s'écrier : « O vanité des vanités ! tout n'est que vanité, hors aimer Dieu et le servir. »

« Ce fut seulement mercredi, à cinq heures du soir, que notre Mère et sœur Marie-Thérèse la mirent dans son cercueil ; son corps était si souple, qu'il fallut une troisième personne pour le soutenir. Nous vîmes la chercher en chantant le *De profundis*. Qu'elle était devenue belle ! ma chère Mère ; nous en fûmes toutes frappées, elle avait quelque chose de rayonnant dans son front et dans ses yeux. Elle fut portée à la chapelle par quatre de nos Sœurs converses. J'aidai à mettre des fleurs autour de son cercueil ; je ne pouvais me lasser de la regarder. Ainsi entourée de fleurs, elle avait un air triomphant et semblait une reine. »

Encore un mot se rattachant à la mort de sœur Claire-Emmanuel. C'est un dernier trait qui achève de peindre la Mère Marie-Eugénie. Sœur Marie-Caroline était revenue d'Angleterre dans les premiers jours de novembre et, à son arrivée, on lui parla beaucoup de l'événement qui remplissait tous les esprits et tous les cœurs. « Sœur Claire-Emmanuel a laissé à chacune de nos Sœurs un souvenir profond, écrit-elle à Mère Thérèse-Emmanuel ; toutes paraissent assurées du bonheur dont elle jouit maintenant. » Puis, comme sœur Marie-Caroline est toujours positive, elle veut entrer dans les détails, parle de l'agonie qui a duré tant d'heures, dit que la pauvre Sœur était bien laide après sa mort, mais que sa figure a repris ensuite une expression de calme et de bonheur, etc. Ce mot *bien laide* était blessant pour un cœur de Mère ; la Mère Eugénie le barre vigoureusement, met au-dessus, d'une main légère, *changée*, efface aussi le mot *agonie* et ajoute à la lettre : « Les nouvelles de sœur Marie-Caroline ne sont pas exactes ; notre chère sœur Claire-Emmanuel n'a pas eu un instant d'agonie, seulement de l'épuisement et de l'oppression, mais sa mort a été merveilleusement douce. »

Ce mot barré, ce post-scriptum, c'est notre Mère ; celles qui l'ont vue près du lit de mort d'une de ses filles la reconnaîtront tout de suite.

⁶⁰. Cette prière a été exaucée ; la sœur de Marie-Angèle est morte religieuse de l'Assomption.

CHAPITRE X

RICHMOND : SUITE DE LA CORRESPONDANCE. –
 RETOUR DE MÈRE THÉRÈSE-EMMANUEL À PARIS.
 1851 – 1852.

Une grande joie était réservée aux Sœurs de Richmond pour le commencement de l'année 1851. Notre Mère générale devait aller à Londres pour régler avec la duchesse de Leeds le contrat qui assurait l'existence de leur maison, et de là se rendre à Richmond.

Les Sœurs du Conseil avaient un peu à regret approuvé ce voyage, à cause de la saison ; mais on ne pouvait pas tarder davantage : « Maintenant que tout est décidé, écrit la Supérieure, vous dire ma joie à la pensée d'aller vous voir, ce n'est pas possible. Nos Sœurs y consentent, sachant que cette visite vous fera plaisir. Sœur Marie-Thérèse veut que je vous dise que cela a été sa première pensée, et sœur Marie-Augustine qu'elle a fini par se consoler par là. Mais la gravité du Conseil a été troublée lorsque, arrivant ce matin une heure après les autres, selon sa louable habitude, et déclarant qu'elle était de l'avis de tout le monde, sœur Marie-Augustine a appris que cet avis était que je partisse dans une heure. Puis méchamment, on lui parle de la nécessité de faire naturaliser en Angleterre quelque Sœur assez illustre pour obtenir cette grâce, elle-même, par exemple, à son insu. Je n'ai pas besoin de vous dire l'état violent où elle entra, et les pouvoirs généraux qu'elle vous donne de faire l'acte, de façon même à ce que la fondation aille au fond de la Tamise. »

Ce n'était qu'une plaisanterie ; mais cette petite scène, si finement décrite, nous peint au vif sœur Marie-Augustine.

À Richmond, on se prépare, Dieu sait avec quelle joie, à recevoir la Révérende Mère générale. Mère Thérèse-Emmanuel veut aller à sa rencontre et lui en demande la permission :

« ... Si M. Maxwell envoie sa voiture vous chercher, je pense bien que je puis aller au-devant de vous, chère Mère. Je ne pourrais vous savoir à quelques milles d'ici, penser que des gens indifférents iraient vous faire honneur, et que votre fille resterait en arrière, à moins que la Règle ne le voulut ainsi ; mais je crois que la règle et le cérémonial religieux veulent que je fasse en ceci ce que mon cœur aimerait. Votre visite est une chose sainte et sanctifiante, autant que joyeuse pour nous, et je voudrais vous recevoir selon le pontifical. C'est dommage que je ne l'aie pas pour voir comment arranger les choses. »

Cette lettre était du 2 janvier 1851. Notre Mère arriva quelques jours après, et nous pouvons nous représenter la joie des Sœurs. Le séjour de la Mère Marie-Eugénie à Richmond ne fut pas long, – un mois seulement ; – mais il laissa dans toutes les âmes une impression de grande paix. C'était la grâce spéciale de la Révérende Mère dans ses visites. Elle semblait dire en arrivant, comme le divin Maître : « Je vous apporte la paix, celle qui vient d'en haut, qui est au-dessus des événements de ce

monde, des impressions et des sentiments : *Pax Dei quæ exuperat omnem sensum*⁶¹. » C'était le souhait de l'Apôtre.

La Mère Marie-Eugénie fut très satisfaite de l'esprit religieux qu'elle trouva dans la nouvelle fondation, et charmée des postulantes, si calmes et si douces. À son passage à Londres, elle avait vu les prêtres de l'Oratoire, et leurs cérémonies l'avaient profondément édifiée. C'est au Père d'Alzon qu'elle raconte ses impressions.

« Richmond, 12 janvier 1851.

« Je suis jusqu'ici très contente de tout ce que je trouve dans cette maison. Je ne l'ai encore vue qu'à travers le dérangement et la récréation de mon arrivée ; mais il me semble que sœur Thérèse-Emmanuel y a tout mis en si bon esprit, elle est d'ailleurs si bien posée vis-à-vis des gens du pays, que j'en suis tout heureuse. J'ai eu à la revoir un bien grand bonheur, et il me semble que nous vivrions si paisiblement et si religieusement en ce petit coin du monde, si je pouvais y rester avec elle et nos douces et sérieuses postulantes anglaises, que je voudrais n'avoir jamais à en sortir. Mais il ne faut pas avouer ceci à nos Sœurs de Paris, elles ne me le pardonneraient jamais ; et puis au fond, la vie douce, entourée de respect et de bonté, n'est pas une de celles que Notre-Seigneur a béatifiées dans l'Évangile.

« Pour faire contrepoids, j'ai reçu de l'évêque du Cap, justement ici, une lettre fort pénible et presque injurieuse. Le pauvre homme est si ennuyé de n'avoir pas reçu son argent à temps, qu'il s'en prend à moi de la manière la plus violente ; mais comme je suis encore plus affligée que lui de ce retard, dont un naufrage est la cause, je lui pardonne son emportement avec beaucoup de facilité.

« Je reviens sur mon voyage. À l'Oratoire de Londres, on prêche tous les jours, et souvent plusieurs fois par jour ; en tous cas, il y a toujours ce service du soir auquel on m'a fait assister. Je ne puis vous dire combien j'en ai été touchée. Représentez-vous, dans une pauvre chapelle qui a été un bazar ou une grande salle de bal, une foule pauvre pour la plupart, mais si compacte, que l'intervention des jeunes oratoriens en surplis qui nous introduisaient, put à peine nous y assurer un petit coin bien étouffé, et cela une demi-heure avant le sermon ; et cette foule qui, il y a quelques années, était bien comme le troupeau dispersé et sans pasteur, paraissait aujourd'hui si recueillie, si heureuse !

« Quand l'office a commencé, le chant des belles hymnes de Faber sortant des lèvres de tous, sur des tons vifs et animés qui contrastent avec la grave froideur des autres chapelles catholiques anglaises ; puis, la bénédiction où, jusque dans chaque détail, tout est si exactement, si minutieusement romain, que l'on se croirait plutôt en Italie qu'à Londres : tout cela était très inattendu pour moi. Et, ce que peut-être je n'eusse pas aimé ailleurs, m'a touchée là, comme la tendresse d'un nouvel enfant d'adoption qui veut copier de sa Mère jusqu'au sourire et jusqu'à la moindre inflexion de sa voix.

« Faber prêchait ; je l'ai compris. Il y avait de belles choses, cependant je l'ai trouvé froid, et n'en ai pas été ravie ; il faut dire qu'il était malade. Je l'ai été de la bonté du Père Dalgairns, à qui j'ai dû me confesser. À l'heure de ces services du soir, tous les Pères vont à leur confessionnal, et c'est une des choses qui ont touché profondément mon âme que la manière dont ces hommes de tant de science, de tant de valeur, se donnent aux plus humbles et aux plus petits.

« Ce que j'ai rencontré jusqu'ici de l'esprit anglais me va beaucoup plus que je ne pensais. J'ai, à mon grand étonnement, trouvé tous les Anglais sans exception d'une politesse, dans leur pays, qui contraste fort avec celle qu'on leur reproche de ne pas avoir sur le continent. Les femmes anglaises me paraissent les avoir mis sur le pied de les servir en toute occasion, sans même un

⁶¹. *La paix de Dieu qui dépasse toute intelligence* (Phi 4, 7).

remerciement, et je me suis aperçue que je faisais presque une inconvenance en me dérangeant le moins du monde pour eux, même dans une voiture publique. Mais ce n'est pas là un côté sérieux. Ce qui l'est, c'est l'esprit de respect qui règne dans les différents rapports ; je suis aussi enchantée de la bonté et de la simplicité des ecclésiastiques avec lesquels j'ai été en rapport. M. Johnson, le prêtre de cette ville, est vraiment excellent. »

La Supérieure générale profita de son séjour à Richmond pour donner l'habit à sœur Marie-Walburge. Le Père Johnson fit la cérémonie, 29 janvier 1851. C'était une consolation accordée à la famille, qui avait tant de peine à voir la Sœur s'éloigner. La Mère s'occupa beaucoup des affaires, vit longuement toutes les religieuses, qu'elle laissa dans les plus grandes dispositions de générosité et de ferveur.

Enfin il fallut se dire adieu. Ce fut un sacrifice de part et d'autre. Le départ de la Révérende Mère fondatrice laissa un grand vide dans tous les cœurs. Il avait paru si doux de la posséder pendant un mois dans la maison, de la voir, de l'entendre, de recourir à elle pour toutes les difficultés ! Mère Thérèse-Emmanuel surtout sentit son isolement, et Dieu allait encore lui ôter un appui. C'était M. Maxwell, ami sûr et désintéressé, son conseil dans les affaires. Il fut enlevé en quelques jours, et sa mort fut un deuil pour le pays.

La Mère et les Sœurs de Richmond le regrettèrent vivement. « C'est vrai, j'ai été un peu triste, écrit Mère Thérèse-Emmanuel ; mais c'est passé. Dieu permet, je crois, de temps en temps que je sente bien fort mon isolement, peut-être pour que je n'aie d'autre appui que lui. Il est tout mon recours dans ces moments. Je m'abandonne et je me confie en lui, à cause de sa propre bonté. Depuis la mort de M. Maxwell, si inattendue et si triste à mon cœur, – car je l'aimais bien selon Dieu, – il y a quelques paroles de la Règle qui sonnent continuellement comme une cloche dans mon esprit : “Que les Sœurs se souviennent que ce ne sont pas les secours temporels qui doivent soutenir leurs maisons ; mais la foi, la perfection, la confiance en Dieu seul, et l'application à ne rien dire ou faire qui n'eût pu être dit ou fait par Notre-Seigneur ou par sa sainte Mère.” »

« Vous savez, ma Mère, quel généreux et dévoué ami nous avons dans ce pauvre M. Maxwell, et quel appui nous aurions trouvé en lui, pour le développement de notre Congrégation ici. Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a ôté ; que son saint nom soit béni. Eh bien, maintenant je pense qu'il nous faut tout faire pour nous assurer le soutien de Dieu, le seul durable, et j'ai été assez étonnée, en y engageant nos Sœurs, de trouver que les mêmes paroles qui m'avaient frappée les avaient également impressionnées. Je voudrais bien que la perfection de notre petite fondation nous attirât la bénédiction divine. »

À ces peines réelles vint s'ajouter un ennui occasionné par une novice que la sainte Mère avait essayé de former à la vie religieuse. Nous ne dissimulons rien ; ce sont ces petits incidents de la vie de communauté, ces échecs malgré les meilleures intentions, qui forment les saints et les révèlent.

Mère Thérèse-Emmanuel avait donc envoyé à Paris une Sœur anglaise, protestante convertie ; à qui elle avait donné l'habit, avec la permission de notre Mère, et qui devait aller finir son noviciat à Paris pour se préparer à la profession. À son arrivée à Chaillot, sœur M..., loin de donner aucun sujet de satisfaction, se montra, dès l'abord, difficile, peu souple, très attachée à Mère Thérèse-Emmanuel, – ce qui n'était pas un défaut, – mais d'une manière beaucoup trop naturelle, ne cessant de dire que sans cet appui il lui était impossible de marcher dans la vie religieuse et d'avancer dans la perfection. C'était ne comprendre ni la vie religieuse, ni la perfection. La maîtresse des novices de Chaillot s'en étonna, et le Conseil refusa de recevoir à la profession une Sœur si peu formée au détachement et à l'obéissance.

On s'en plaignit à Mère Thérèse-Emmanuel qui l'avait envoyée. La sainte Mère avait bien vu le germe des défauts signalés, elle les avait combattus et s'était crue aidée dans ce travail par la Sœur elle-même, qui, l'aimant beaucoup, se montrait fort docile à ses conseils. Mais ce que l'on fait pour les créatures, même les plus saintes, ne porte pas longtemps des fruits ; les efforts cessent lorsqu'elles ne sont plus là, et la nature reparaît avec tous ses défauts. C'est ce qui arriva pour la novice.

Mère Thérèse-Emmanuel en eut de la peine ; elle écrivit une lettre touchante, où elle se donnait tous les torts, disant qu'elle ne pouvait pas comprendre pourquoi on s'attachait à elle.

Notre Mère répond aimablement à sa question : « Le problème que vous vous posez avec tant d'anxiété, ma chère fille, m'a un peu fait sourire, à savoir quel est le destin qui fait que l'on est si tenté de s'attacher à vous ; car enfin c'est que vous êtes fort aimable naturellement, et il y a longtemps que je m'en suis aperçue pour mon propre compte. Vous le savez, mon cœur a trouvé dès que vous avez été nôtre un grand charme à vous aimer ; ainsi je puis mieux que personne vous donner des raisons de l'attrait que vous inspirez. Maintenant, entre vous et moi, je crois que ce n'a jamais été de cette espèce d'attachement naturel qui porte, en effet, de si mauvais fruits ; mais une affection pure, simple, bien en Notre-Seigneur, toute dans l'ordre du devoir, de la raison, de la grâce, telle que bien des Sœurs ont pour vous et telle que je la souhaite à toutes, affection qui, loin de séparer du reste de la communauté, y lie d'un lien de plus.

« Qu'auriez-vous à faire maintenant pour ramener les âmes avec qui vous seriez en rapport à n'avoir jamais d'autre affection que celle-là ? c'est la question pour vous. La réponse consiste en tant de petits soins et habiletés à s'anéantir dans ce que les autres trouvent ou cherchent en nous de trop particulier, en tant de nuances délicates, qu'il est bien difficile de la donner par lettres. En général, ce n'est pas en contredisant directement l'affection qu'on nous porte, qu'on arrive à la régler. Il faut avant tout tâcher d'avoir une manière d'être, des rapports simples et sans goûts particuliers, comme de l'eau pure ; être bonne toujours et d'une façon où l'on sent plus le général que le particulier, égale et douce de la façon la plus commune possible, n'avoir jamais l'air de penser que rien puisse s'adresser à soi. Se perdre derrière la supérieure, en parlant de ses sentiments, de ses intentions pour les Sœurs. Si on insiste pour vous mettre en cause, dire : Moi ! c'est un souffle qui va et qui vient, une créature qui est aujourd'hui et qui n'est pas demain ; mais ce qui demeure, c'est Dieu dans les supérieures, son amour, ses desseins, sa conduite, etc.

« Il est certain que plus vous aurez cette perfection que Dieu vous demande, qui fait que de soi il ne reste pas grand'chose, plus vous aurez la grâce de porter le détachement dans les âmes, avec un saint amour et une confiance qui ne sera pas personnelle, mais adressée à Dieu à travers la supérieure ; et si celle-ci vient à être changée, la confiance pourra subsister et ne perdra pas sa base. C'est un grand talent que de s'anéantir sans qu'il y paraisse ; demandez-le à Dieu, ma chère fille, il vous le donnera, et croyez que plus il y a d'anéantissement, plus Dieu agit. » (6 avril 1851.)

Cette doctrine si belle, si sûre, si féconde pour le salut et la sanctification des âmes était celle de Mère Thérèse-Emmanuel, et nous avons vu avec quelle perfection elle l'a pratiquée pendant toute sa vie. Nulle plus qu'elle ne redoutait d'arrêter les âmes dans leur ascension vers Dieu ; mais il y a des natures faibles, peu capables de monter, de voler surtout, car elles n'ont pas d'ailes ; il faut alors les conduire pas à pas, et il se trouve parfois qu'en voulant les soutenir, on les arrête. C'est la grande difficulté de la direction. Mère Thérèse-Emmanuel le savait ; et, de plus en plus, elle entra dans cette voie d'oraison qui devait l'anéantir tous les jours davantage pour ne plus laisser vivre en elle que Jésus-Christ.

« J'avais eu de la peine de mon incapacité comme nuisant à l'œuvre de Dieu, de votre mécontentement au sujet de la Sœur, écrit-elle à notre Mère. Je pense que tout cela est passé ; je

songe au ciel, à l'éternité, au néant de ma vie, et, en présence de ces choses, l'importance de ce qui est naturel, personnel et passager, est réduit à rien du tout.

« Quand Notre-Seigneur vient à moi dans la prière, c'est toujours pour se faire centre, source, principe de tout, de sorte que ce n'est plus moi, mais lui qui doit vivre et se développer. Comme je vous l'ai dit, depuis Pâques j'ai été plus enseignée et impressionnée efficacement sur la vie publique que sur toute autre chose : *Pater in me manens ipse facit opera*⁶². Jésus doit être ainsi en moi faisant ses œuvres. »

Une lettre toute confidentielle répond à celle-ci. Les deux Mères n'ont pas de secrets l'une pour l'autre, leurs âmes vibrent à l'unisson, et leur bonheur est de s'entretenir des demandes de Jésus ou des miséricordes de sa Mère.

« 2 juin.

« J'ai reçu pour grâce du mois de Marie une si grande augmentation de dévotion envers la sainte Vierge, que j'en suis toute joyeuse, dit la Mère Eugénie. J'y pense toute la journée, et je me sens une tendresse d'amour pour elle plus grande que je n'en avais jamais eu. J'ai ressenti son extrême bonté à l'égard de ce que je lui avais demandé pour ce mois de Marie, la paix et l'harmonie, au lieu de l'état de peine dont je vous avais parlé, et je m'y trouve si fort, que je ne puis assez remercier notre Mère du ciel. Voyez-vous, elle est pour nous ce que sainte Thérèse est pour ses filles, Mère de la Congrégation, en outre qu'elle est la Mère de tous les chrétiens. J'en ai depuis quelque temps un sentiment qui m'allège singulièrement la charge, et il me semble que, durant ce mois de Marie, elle a mis mon cœur dans un ordre de charité sainte qui exclura désormais beaucoup de mes peines passées. Je sens que c'est à la sainte Vierge que je dois la paix où je me trouve. »

Une épreuve assez rude vint un moment troubler cette paix. M. de Franchessin, ami dévoué de l'œuvre, était un véritable appui pour la Supérieure et son conseil dans les affaires matérielles, souvent compliquées. Plusieurs fois même il était venu personnellement à notre aide. Au mois de juin, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, et enlevé en peu de temps. C'était une grande perte pour la Congrégation. Notre Mère fut surtout préoccupée de son âme et parvint à force d'instances, à faire venir un prêtre auprès de lui. M. Gabriel reçut la confession du pauvre malade et put même lui apporter la sainte communion. Quelques heures après il expirait.

Le 29 juin, la Supérieure générale écrivait à Mère Thérèse-Emmanuel :

« Vous avez dû savoir par nos Sœurs que mon oncle est mort samedi à neuf heures du soir. On vous a parlé de sa maladie, des sacrements, de moi ; mais je veux vous en parler moi-même. Le dimanche avant sa mort, il se coucha avec une petite fluxion de poitrine ; le mardi, l'autre poumon se prit, et après des alternatives d'espérance que causaient surtout sa parfaite présence d'esprit et la plénitude qu'il gardait de son humeur, nous arrivions vendredi à un danger tellement pressant, qu'il n'y avait plus à reculer pour les sacrements.

« Heureusement, deux jours avant, on avait obtenu la promesse qu'il ferait une communion à Notre-Dame des Victoires, s'il se rétablissait. Il avait demandé deux fois à la Sœur qui le soignait de lui dire des prières, il avait accepté avec plaisir la médaille de la sainte Vierge, on pria pour lui, et malgré cela je tremblais, car il ne paraissait pas disposé à accepter la confession. Il l'accepta cependant, et vendredi, à huit heures, M. Gabriel sortait de chez lui très content. La communion était remise au lendemain⁶³.

⁶². *Le Père demeurant en moi fait ses œuvres* (Jn 14, 10).

⁶³. Sœur Marie-Thérèse nous dit dans ses notes : « M. Gabriel connaissait beaucoup M. de Franchessin, qui l'aimait extrêmement, et cela rendait la chose beaucoup plus facile. En entrant dans la chambre du malade, M. Gabriel lui dit :

« À une heure de la nuit, M. de Franchessin fait réveiller tout le monde, demande M. Gabriel et reçoit le bon Dieu avec une foi visible. Il était temps, car bien qu'il ait conservé sa connaissance jusqu'à la fin, les souffrances de l'étouffement lui eussent rendu difficile de faire un peu plus tard ce qu'il a bien fait à cette heure. Malgré cela, je suis encore inquiète. Ce ne pouvait pas être cependant la mort d'une religieuse, et il me semble que c'est bien celle d'un prédestiné à qui Dieu a réservé l'heure de grâce et qui en profite pleinement. »

Vous dirai-je que je reste triste, vous le comprenez. Vous me manquez bien en cette circonstance, je tâche de faire mon sacrifice le plus généreusement possible ; mais les dernières souffrances de cet ami si dévoué, son état devant Dieu, son désir de la vie et mille choses de lui sont toujours devant mes yeux.

« Priez pour notre pauvre bienfaiteur. »

« Mère Thérèse-Emmanuel connaît la sollicitude de notre Mère pour cette âme. Elle a partagé ses angoisses, et Notre-Seigneur lui-même est venu la rassurer : « Quel chagrin pour vous, chère Mère, mais en même temps quelle joie ! La consolation de savoir son âme en paix avec Dieu a dû presque compenser la douleur de la mort. Plus que pour personne, l'état éternel est tout pour vous ; je sais que vous ne comptez pas grande une séparation de quelques années. Espérons, ma Mère, que vous le trouverez dans l'amour de Jésus-Christ pendant toute l'éternité. J'ai eu une raison particulière de prier pour M. de Franchessin avec une confiance extrême. À partir du moment où j'ai appris sa maladie, je priais continuellement par désir, demande, représentant à Notre-Seigneur sa passion, sa croix, comme sainte Catherine de Sienne. Au salut, je faisais de même, et je fus enlevée dans une vue et impression de Dieu, abîme de miséricorde, avec cette parole : *Fons misericordiæ*⁶⁴. C'était une source inépuisable, éternelle, et tous les élus étaient lavés dans ces eaux. C'était majestueux, infini. Les fautes de M. de Franchessin pouvaient encore être lavées dans cette miséricorde. Je vis Jésus-Christ, grande miséricorde de Dieu aux hommes, sa passion, son sang répandu, sa mort...

« Je n'ai pu pendant trois jours dire autre chose que *Jesu, misericordia mea* !⁶⁵ et *Mater misericordiæ*⁶⁶, pour invoquer la sainte Vierge. chaque moment paraissait si précieux pour attirer ces grandes eaux sur l'âme de notre bienfaiteur et ami ! J'ai prié nos Sœurs de répéter souvent : *Jesu, misericordia mea !* et *Mater misericordiæ*, leur disant que toute notre espérance était dans la grande miséricorde de Dieu, qu'elle avait sauvé le bon larron à la dernière heure. »

Cette lettre si consolante devait aller au cœur de notre Mère. Comme le dit si bien Mère Thérèse-Emmanuel, son unique souci à la mort des siens était toujours la préoccupation de leurs âmes ; elle se sentait comme chargée d'une mission rédemptrice pour toute sa famille, c'est ce qui explique ses angoisses et la persévérance de sa douleur : « J'ai de la peine de ne vous avoir pas remerciée plus tôt de vos prières pour mon pauvre oncle, dont l'âme est pour moi l'objet d'une préoccupation constante. Vous savez comme je suis exigeante et inquiète pour la sanctification de la mort ; tout ce qu'on m'a dit de mon pauvre ami a été loin de suffire à mes désirs, quoique, je le reconnais, ce fût beaucoup, et que toutes les personnes présentes aient eu le sentiment que tout, près de ce lit, avait marqué la prédestination. »

“Mon cher ami, je vous apporte la grâce la plus grande qu'un homme puisse recevoir, et cette grâce, vous la devez d'abord à votre mère, qui est au ciel et qui n'a cessé de la demander pour vous, et puis à votre nièce, la Supérieure générale de l'Assomption, qui prie pour vous sur la terre ; et enfin vous la devez à votre charité. Faites le signe de la croix et commencez. Au nom du Père, etc.” »

⁶⁴. *Fontaine de miséricorde.*

⁶⁵. *Jésus, miséricorde pour moi !*

⁶⁶. *Mère de miséricorde.*

Mère Thérèse-Emmanuel continue son rôle de consolatrice. Elle sait que bien d'autres peines viennent s'ajouter à celle-là : difficultés matérielles, santés des Sœurs, affaires désolantes du Cap, etc. : « Nous prions beaucoup pour vous, ma chère Mère. Je m'adresse à la sainte Vierge comme *Mère des douleurs* ; elle sait ce que c'est qu'un cœur brisé, qui doit reprendre vie pour porter les œuvres de Dieu. Ne vous associera-t-elle pas à son état après la mort de son Fils ? Comme elle, vous vivrez pour soutenir l'œuvre de Dieu, pour établir le règne de Notre-Seigneur dans les âmes ; et puis, ma Mère, vous aurez *votre Assomption*. Après avoir fait aimer Dieu beaucoup, vous irez jouir de lui et retrouver tous ceux que vous avez aimés. Que toutes ces épreuves nous montrent le néant de la vie humaine et la seule réalité de l'éternité !

« Je ne puis vous dire combien mon cœur a besoin de s'occuper de vous et de verser ses inquiétudes dans le Cœur de Notre-Seigneur. Il me semble qu'il me dit qu'en effet il vous a donné une croix, mais qu'elle vous sanctifiera ; que je ne dois pas craindre la croix pour ceux que j'aime, qu'elle est l'entrée dans la vie, la sagesse. On ne perd que les appuis faux ; en elle on gagne l'appui véritable, Dieu seul. Dieu nous ôte tout, pour nous faire venir à trouver que lui seul est notre appui substantiel. Il faut qu'on souffre ; mais vous savez que vos souffrances me percent le cœur plus que toutes les autres. Il me semble que mon âme se dilate et se fait plus ardente, quand je demande à Notre-Seigneur quelque chose pour vous. »

C'est Mère Thérèse-Emmanuel que nous étudions dans les chapitres qui regardent la fondation de Richmond, et, pour la connaître tout entière, il ne faut pas lire d'elle seulement des lettres de haute spiritualité, où elle trouve si bien la parole qui relève et adoucit la douleur ; mais il est bon de la saisir aussi dans le ton ordinaire de la conversation. Il y a beaucoup de variété dans cette correspondance de nos deux Mères ; elles ont tant de choses à traiter ensemble, tant de questions les occupent !

Voici des lettres où Mère Thérèse-Emmanuel rend compte à la Supérieure générale des progrès des Sœurs. Elle parle d'une postulante qu'on croyait découragée dans sa vocation : « Je veux vous rassurer, ma Mère ; sœur N... travaille bien intérieurement ; ce sont ses défauts qui lui donnent des larmes. C'est une contrition qui sera moins amère, lorsqu'il y aura plus d'humilité. »

Au sujet d'une Sœur novice : « J'ai dit à sœur X... que si elle pouvait apprendre à ne pas ennuyer tout le monde des *mystères* de son emploi, elle pourrait un jour aspirer à être dépendière ; c'est le comble de son ambition. Gouverner l'empire des confitures, légumes et fruits secs, serait pour elle régner sur un monde ; mais la vertu doit venir avant, pour qu'elle ne soit pas trop despote avec la Sœur cuisinière. »

Un peu plus tard, la Mère écrit :

« Sœur X... est en voie d'amélioration, elle est plus de la maison, et comprend mieux les idées de la vie religieuse ; mais la transformation sera lente, à cause de la tournure de son esprit. Elle est naturellement tourmentante, vous parlera cent fois pour une feuille de chou, et tracassante par son insistance sur ce qui l'occupe ; tout cela commence à disparaître. Si elle y tombe, je l'en reprends tout de suite et sans me gêner ; elle prend très bien ces corrections, m'en témoigne de la reconnaissance, à l'heure même et après. Dans les rapports d'emplois, elle est aussi mieux ; mais elle aurait besoin, pour être très bien, de chercher continuellement ce qui convient aux autres et non à elle-même. Elle y travaille, et on est plus content ; elle suit tellement son idée et a si peu de tact pour s'apercevoir qu'elle ennuie, qu'elle le fait sans malice. La vertu de bonté, de condescendance aux autres, devrait abonder pour suppléer à ce qui lui manque du côté de la nature. Je crois que, depuis sa retraite surtout, il y a plus d'efforts et de grâce en elle. Je lui ai donné la dépense, plutôt

pour voir ses défauts et la former que pour le service qu'elle y rend, bien qu'elle ait des connaissances de *housekeeping*⁶⁷ qui l'y rendent propre. »

Puis viennent les nouvelles du pays ; car tout intéresse à l'Assomption, du moment que cela regarde l'Église : « On vient de condamner le supérieur des Rédemptoristes pour avoir sonné ses cloches plusieurs fois le jour. On les traite comme *a public nuisance*⁶⁸. Ici on les sonne à l'église protestante quand un cheval du pays gagne aux courses de chevaux. Il n'y a que lorsqu'on sonne pour Dieu que c'est une nuisance. M. Johnson n'a osé faire un autel à la sainte Vierge pour le mois de Marie que lorsque je l'ai eu assuré que cela se fait à Londres. »

On voit où en était la liberté religieuse en Angleterre, en 1851.

Nous n'avons pas cité une belle lettre écrite au mois de juin de cette même année, et qu'il faut conserver cependant, comme une leçon et un exemple. Nos Sœurs de Chaillot avaient eu le bonheur d'avoir le saint Sacrement exposé pendant l'octave de la Fête-Dieu. L'écho de leur joie arrive à Richmond :

« Nous sommes unies à nos Sœurs de Paris pendant ces jours de grâce, écrit Mère Thérèse-Emmanuel. Elles ont la jouissance, nous avons le sacrifice ; nous ne sommes pas les plus mal partagées. Nos Sœurs avaient un instant de regret dimanche pensant à tous les avantages spirituels dont nous sommes privées pendant cette octave ; mais nous avons toutes trouvé, d'un autre côté, de quoi nous réjouir grandement d'être mises ici pour donner de la consolation à Dieu, au lieu d'en recevoir. Se dépenser soi-même pour les âmes vaut bien, en mérite et en amour, l'œuvre plus consolante de prier pour elles.

« Nous sommes convenues de faire le sacrifice des adorations dans un même esprit que les missionnaires du Thibet, de la Chine, comme saint François-Régis en France, qui avaient procuré la gloire de Dieu au prix de leur consolation dans les choses de Dieu. D'ailleurs, pour que cette fondation existe, il faut bien qu'il y ait ici des religieuses ; nous sommes heureuses d'être choisies pour cette œuvre. Je voudrais que ceci fût vrai pour nous : *Et in servis suis consolabitur Deus*⁶⁹. Dieu, du reste, y met la main. Aujourd'hui, nous nous disions à la récréation que nous sommes aussi contentes de ce que nous avons, que si nous avions tout ce qui nous manque. Je suis frappée depuis quelque temps de ce que Notre-Seigneur disait aux Apôtres : “Quand je vous ai envoyés sans tunique, sans provisions, etc., quelque chose vous a-t-il manqué ?” Au spirituel, c'est de même. Notre-Seigneur veut que ses envoyés n'aient rien, parce qu'il se réserve d'être tout en eux : ainsi, parole devant les juges, force dans les persécutions, consolation, lumière, affection, etc. »

Au mois de novembre 1851, une difficulté vint se présenter dans la petite communauté de Richmond ; une des religieuses tomba malade, on fut obligé de suspendre la récitation de l'office en chœur, ce qui était un rude sacrifice pour Mère Thérèse-Emmanuel. Elle avait bien essayé, pendant quelques jours, de faire dire l'office à l'infirmerie, auprès de la malade, afin de se trouver en nombre suffisant ; mais la pauvre malade n'eut bientôt plus de voix, et sa tête demandait du repos : il fallut y renoncer.

La Supérieure générale avait depuis plusieurs semaines promis d'envoyer du renfort ; mais, à la maison-Mère aussi, on était dans la détresse, à cause de la faiblesse des santés éprouvées par les premiers froids ; on voulait donc gagner du temps. La supérieure de Richmond insista, et notre Mère, habituée à lui dire toujours simplement sa pensée, écrivit :

⁶⁷. Économie domestique, travaux de la maison.

⁶⁸. Une gêne pour le quartier.

⁶⁹. *Dieu sera consolé en ses serviteurs.*

« Je n'ai pas approuvé, ma chère fille, l'esprit ni la forme de votre dernière lettre. Ce que vous me dites qu'ici il y a tant de Sœurs, si vous le dites comme conseillère, j'en parlerai au Conseil ; mais, comme supérieure particulière, cette observation n'est pas à propos. Pardonnez-moi, ma chère fille, de tenir à ce qui doit être en ces rapports ; c'est sans mécontentement, soyez-en sûre, et je ne vois en cela ni vous, ni moi, mais le devoir de ma charge. Du reste, j'ai tout de suite fait tout ce que j'ai pu pour rendre sœur Marie-Benedict libre d'aller vous aider. Je pense que ce sera mardi prochain qu'elle pourra partir, c'est le jour du bateau. »

Suivent mille détails sur Richmond, le Cap, la communauté de Chaillot, etc. La lettre est longue, affectueuse, et prouve que la Supérieure générale n'a absolument rien sur le cœur. Elle termine ainsi : « Dites bien aux Sœurs combien je suis triste de les savoir souffrantes ; je suis contente d'avoir enfin trouvé un moyen de vous envoyer sœur M.-B. »

Mère Thérèse-Emmanuel n'en fut pas moins très émue de cette lettre. Pour rien au monde, elle n'aurait voulu causer le moindre ennui à la Révérende Mère, et surtout manquer avec elle de ce respect souverain, si profond dans son âme.

« 27 novembre.

« Ma chère Mère, je vous écris en toute hâte pour vous prier humblement d'arrêter vos préparatifs de départ de sœur M.-B. Je vois par votre lettre qu'elle vous manquerait et que son départ contrarierait vos arrangements. Certes, je ne voudrais pas avoir une Sœur à cette condition, quelque assistance que j'en attendisse. J'ai plus besoin de la bénédiction de Dieu, que je croirais perdre par là, et de l'observance de mes vœux, que de quoi que ce soit ; ainsi, ma Mère, à moins que vous ne veuillez me punir sévèrement, je vous prie de ne pas nous envoyer la Sœur. Sa présence me serait une épine continuelle dans le cœur et un remords dans l'âme. Je ne désire de religieuse qu'autant que c'est votre volonté de nous en donner.

« J'ai bien mal parlé dans ma dernière lettre, et je vous demande humblement pardon de ce que j'y ai dit. Je n'avais d'autre intention que de vous exposer un besoin actuel. À l'heure qu'il est, je suis pleine de douleur de m'y être prise de cette manière ; mais oserai-je vous dire qu'il n'y avait pas dans mon âme les dispositions que vous paraissez croire ?

« Je vous dis ceci avec crainte, ma chère Mère, parce que c'est mon devoir selon la règle de ne point m'excuser, et l'explication de mes dispositions est une excuse. D'un autre côté, il me semble que je vous dois l'ouverture, comme à ma Mère, autant que le silence, comme à ma supérieure. J'ai bien balancé devant Notre-Seigneur ce que je devais faire, et j'espère que je ne l'offense point, ni vous non plus, en vous disant humblement, tout en admettant pleinement mon tort, le peu d'intention que j'avais de vous manquer. À la distance où nous sommes, ne pouvant communiquer que par lettre, il m'a semblé que ce serait un peu raide de vous répondre sans vous rien dire de mes dispositions dans cette circonstance. Ainsi j'ai cru qu'il valait mieux que la même lettre portât l'explication et l'accusation. »

Cette lettre est belle d'humilité, et nous y trouvons un grand exemple. La Révérende Mère générale en fut touchée :

« 29 novembre.

« Je ne pourrai pas, ma chère fille, vous écrire longuement ; mais j'ai besoin de répondre tout de suite à votre lettre d'aujourd'hui, dans laquelle je vois votre peine, qui me va au cœur. Cette lettre est excellente, et je suis très contente que vous m'ayez dit combien au fond de votre âme vous aviez bonne intention ; j'eusse été peinée que vous eussiez cru devoir vous en tenir plus raide à l'accusation...

« Je ne voudrais pas laisser passer le temps de la pleine lune sans vous envoyer la Sœur que vous attendez, car il y a eu dernièrement de terribles accidents sur la Méditerranée ; il faut donc choisir le meilleur temps possible pour les voyages. Mais, je vous en prie, recevez-la sans aucune préoccupation, cela me gâterait le plaisir réel que j'ai à vous l'envoyer, pour vous aider et pour que vous puissiez reprendre l'office à l'Immaculée Conception.

« J'espère, ma chère fille, que toutes mes lettres vous auront montré que si je vous grondais facilement, ce n'était pas faute de confiance dans vos intentions, mais pour vous rendre humble et parfaite.

« Parmi vos devoirs de supérieure, dans lesquels vous devez donner l'exemple à toutes celles qui vous suivront, puisque, – justement à cause de l'unité qu'il y a entre nous, on ne pensera jamais pouvoir mieux faire que de faire comme vous, – il ne faut pas oublier de préparer ce mois-ci vos comptes pour les envoyer ici. Je vous le dis, ma plus grande raison d'être exacte en tout avec vous, c'est pour que nulle négligence ne serve de précédent à des supérieures dont le cœur serait moins dévoué. Mais aussi votre cœur ne doit jamais s'affliger, lorsque je fais ce que vous m'avez demandé, après vous avoir reprise sur la forme ; car vous voyez au contraire que je ne me gêne pas avec vous et que je ne fais les choses, au bout du compte, que parce que devant Dieu elles me semblent pour le mieux. »

« Richmond, 5 décembre.

« Que vous êtes bonne, ma Mère, de prendre tant de peine à me rassurer ! Croyez que j'y suis sensible, comme votre vraie fille. Vous me donnez la paix, et vous seule sur cette terre pouvez me la rendre entière, car Dieu m'a ainsi bâtie, en vue sans doute de mes rapports et des devoirs que j'aurais ici-bas, que je ne saurais jouir de tranquillité de cœur et de conscience que dans une entière harmonie avec vous. Hors de là, je suis comme un poisson hors de l'eau. C'est pourquoi, ma Mère, dans mes manquements, mes bonnes intentions ne me justifient à mes yeux qu'autant qu'elles rencontrent votre approbation. Je ne suis pas avec vous seulement une religieuse avec sa supérieure qui, après tout, quand elle a fait de son mieux, laisse le tout entre les mains de Dieu avec un sincère regret de sa faute ; mais vous m'avez admise, ma Mère, à une union qui a fait de nos deux esprits et de nos deux âmes *une*. Il me semble que c'est un manquement à cette unité d'être ou de faire quoi que ce soit, autre que vous ne le voudriez.

« Nous sommes ici par rapport à Paris un peu ce que l'Église catholique est par rapport à Rome, écrivait ailleurs la Mère assistante ; vous êtes notre centre d'unité, et nos décisions ont besoin de votre confirmation pour devenir des lois. »

Nous insistons sur la note d'unité, parce que c'est la plus soutenue et la plus touchante dans la vie de Mère Thérèse-Emmanuel, celle qui suffirait peut-être pour prouver sa sainteté et qui fut pour nous une grâce incomparable ; car, nous l'avons dit, et nous pouvons le répéter ici, c'est l'union de nos deux Mères qui a fondé l'Assomption.

On se souvient que la Mère Marie-Eugénie eut un moment la pensée d'envoyer au Cap son Assistante générale, dans l'espoir qu'elle pourrait rattacher la mission à la maison-mère. C'était en 1851, la rupture n'était pas encore consommée. Nous avons cité dans un autre chapitre la lettre de notre Mère ; voici quelle fut la réponse de Mère Thérèse-Emmanuel : « Si vous m'envoyez, chère Mère, je compterai sur Notre-Seigneur pour les grâces de cette mission. Ce seront de grands devoirs avec de grandes difficultés, et vous avez raison de dire qu'il me faudrait beaucoup de sainteté. À défaut de sainteté que je n'ai pas, je tâcherai d'avoir beaucoup d'obéissance, et au moins alors je ne pourrai faire que la volonté de Dieu, car il sera là pour m'aider à accomplir ce qu'il vous inspire pour le gouvernement de la Congrégation. Quant au sacrifice, c'en est un de m'éloigner de vous ;

mais ni vous ni moi ne nous arrêtons à nous, lorsqu'il s'agit de Notre-Seigneur. Vous m'avez enseigné cela assez pour que je ne compte plus avec moi, ni avec le temps. Plus je puis servir Notre-Seigneur et être utile à la Congrégation, selon votre volonté, plus je serai une avec vous, là où il n'y aura plus de séparation, dans l'éternité. Ainsi, ma Mère, faites de moi ce qui sera le mieux pour la Congrégation. »

Ce mot résume toute la vie de Mère Thérèse-Emmanuel et pourrait être gravé sur sa tombe.

Notre intention n'était pas de nous arrêter si longtemps à la fondation de Richmond, un seul chapitre semblait devoir suffire ; mais lorsque nous avons eu entre les mains la double correspondance de nos deux Mères, lorsque nous les avons entendues parler avec cet accent que nous connaissions si bien, nous n'avons pas pu résister au charme de cette conversation intime qui devait être une révélation, non pas pour nous, les Sœurs anciennes, mais pour les jeunes qui n'ont pas connu Mère Thérèse-Emmanuel et qui ont à peine entrevu notre Mère. Pourquoi ne pas leur faire connaître pleinement ces deux âmes ? pourquoi abrégé, quand tout est à conserver et à imiter ?

Nous continuerons donc à dépouiller la correspondance de 1852. C'est la dernière année de Mère Thérèse-Emmanuel à Richmond.

Une charmante lettre de la Mère Marie-Eugénie vient l'ouvrir, elle est adressée à toutes les Sœurs.

10 janvier 1852.

« Mes très chères filles,

« Au lieu de répondre séparément à toutes vos bonnes et chères lettres, j'ai bien envie de vous écrire à toutes ensemble et de vous faire mes souhaits en commun. Voyons donc dans quelle vertu vous allez vous renouveler et vous perfectionner cette année, et quelle sera celle que je vous souhaiterai surtout ?

« Pour la première partie de cette question, chacune d'entre vous peut prendre sa résolution tout bas, et m'écrire d'ici à un mois comment elle l'aura tenue. Pour la seconde, vous sentez que je vous souhaite surtout l'union avec Notre-Seigneur, de laquelle provient toute vertu, tout avancement, toute grâce. Mais, comme fruit particulier de cette union et moyen d'y arriver, je vais vous souhaiter une bien humble et petite vertu dont à chaque instant vous pourrez faire usage, et qui vous donnera autant de joie et de paix que de sainteté, si vous vous y tenez fidèlement.

« Devinez-vous, mes chères filles ? Au vrai, je ne sais pas pourquoi le bon Dieu me pousse à vous la souhaiter entre toutes les autres, car je pense bien que vous n'en êtes pas dépourvues ; mais enfin, on y a toujours quelque chose à gagner. C'est l'*amour de votre abjection*. Si vous ne savez pas toutes encore bien ce que cela veut dire, votre chère Mère vous l'expliquera ; elle trouvera dans le bon saint François de Sales de charmantes choses sur cette vertu, dont une de ses filles, ma maîtresse des novices, me disait autrefois qu'une religieuse ne devrait pas plus se séparer que de son ombre.

« Votre Mère vous dira tous les fruits de charité, de douceur, de soumission parfaite, de paix intérieure que l'on y trouve ; et puis, quand nous nous reverrons dans notre chère petite solitude du prieuré de Notre-Dame, vous y aurez fait tant de progrès que partout vous serez les plus humbles, les plus pliables de toutes les créatures. N'est-ce pas un beau souhait, et n'ai-je pas lieu d'attendre que vous me le rendiez en priant un peu pour moi ?

« Il y a un an, j'étais bien près d'aller vous voir, peut-être même étais-je déjà arrivée ; cette année, je ne puis vous embrasser que de loin, mais je vous bénis de tout mon cœur, et je vous aime bien tendrement en Notre-Seigneur. »

Bientôt arrive la fête du saint Nom de Jésus, cette fête qui nous fut longtemps si chère, et qui a laissé un souvenir que les anciennes n'oublieront jamais. C'est Mère Thérèse-Emmanuel qui va exprimer les vœux que, si souvent, nous l'avons vue offrir à notre Mère, au nom de la Congrégation.

Richmond, 16 janvier 1852.

« Ma bien-aimée Mère,

« Que pourrais-je vous dire d'assez tendre et filial pour exprimer tout ce que mon cœur et nos cœurs éprouvent pour vous aujourd'hui ? Toutes vos filles, sur quelque terre étrangère qu'il a plu à Dieu de les mettre, sont animées d'une même joie, d'une même reconnaissance, appellent du ciel les plus saintes bénédictions sur leur Mère, leur fondatrice, leur tout ici-bas après Dieu. Qu'il daigne vous conserver longtemps à vos filles est le premier de nos vœux ; qu'il augmente en vous de jour en jour la sainteté, les lumières de son Esprit, et vous fasse accomplir parfaitement ses desseins éternels sur notre petite Congrégation, c'est ce que nous lui demandons aujourd'hui de toute la ferveur de nos âmes.

« À ces souhaits que je partage avec nos Sœurs, il me semble, ma chère Mère, que je puis ajouter quelque chose de moi toute seule, car enfin j'ai bien le droit d'ancienneté dans cette commune affection. Depuis que vous êtes Mère, je suis fille, et, pour vous avoir aimée plus longtemps, je crois vous aimer mieux que personne ; mais cela n'est point vrai, car vous inspirez à chacune de vos filles la même affection sainte en Notre-Seigneur. Tout ce que je puis donc dire est que je vous aime et vous vénère autant que mon pauvre cœur est capable d'aimer, hors Notre-Seigneur.

« C'est la première année depuis que nous sommes réunies que j'ai été loin de vous à votre fête ; mais, comme l'Enfant Jésus disait à sa sainte Mère, c'est pour les affaires de notre Père qui est dans le ciel que nous sommes momentanément séparées ici-bas, et notre union éternelle n'en sera que plus grande. »

La Révérende Mère générale est touchée de tant d'affection. « Vos vœux sont trop bons, ma chère fille ; je ne dis pas en ce qu'ils ont d'affectueux, j'accepte bien cela ; mais à cause de l'importance que vous attachez à ma misérable personne, dont je sens tous les jours davantage l'incapacité et les défauts. »

Une autre lettre est adressée à une des Sœurs de Richmond : « C'est une consolation pour moi de recevoir les témoignages de l'affection de mes chères filles éloignées ; il n'y a qu'une chose qui surpasse cette joie, c'est de savoir qu'elles observent la Règle avec ferveur et travaillent à devenir des saintes. Vous me donnerez toujours ces deux consolations, n'est-ce pas, ma chère fille ? C'est une grande chose que de contribuer à faire une maison parfaitement régulière ; et, dans une petite communauté comme la vôtre, une religieuse de bonne volonté peut se dire qu'en y mettant beaucoup de zèle, elle peut avoir une grande influence sur l'ensemble. Maintenant que vous êtes cinq professes, je crois vous voir dans tous les exercices humbles, exactes, silencieuses, si modestes et si douces, que c'est une joie pour moi de penser à votre cher petit prieuré. Les récréations mêmes sont, je pense, toutes parfumées d'esprit religieux, mais bien gaies cependant, car cela doit toujours être ainsi à l'Assomption. »

Les postulantes arrivaient nombreuses au prieuré de Notre-Dame de la Paix. L'influence de Mère Thérèse-Emmanuel rayonnait au dehors, sa sainteté était communicative et attirait les âmes à

Jésus-Christ. C'étaient tantôt des jeunes filles qui venaient frapper à la porte du couvent, désirant se donner à Dieu ; tantôt des protestants ou des protestantes qui demandaient à être instruits de la foi catholique et à abjurer leurs erreurs. Il y a sans cesse des baptêmes et des premières communions dans la petite chapelle. L'œuvre de Dieu se fait, la bénédiction du ciel est visible.

À l'intérieur tout est calme, les religieuses se sanctifient, le pensionnat se forme ; il en sortira de fortes chrétiennes, des vocations généreuses. Pour le moment, cinq postulantes ou novices ont déjà été envoyées à Chaillot. Ce sont des âmes de choix, appelées à rendre de grands services à la Congrégation. Nous avons déjà nommé sœur Marie-Ignace, sœur Marie-Alphonse et sœur Marie-Walburge. Sœur Marie-Marguerite et sœur Marie-Aloysia entrèrent un peu plus tard.

Nous ne parlerons ici que de sœur Marie-Ignace, envoyée la première à Paris, au mois de novembre 1850. Son noviciat fut admirable d'obéissance et de ferveur. Humble, effacée, oublieuse d'elle-même, elle se donnait à tout et à toutes choses, se laissant former comme une enfant. Son aimable et joyeux caractère eut bien vite gagné les cœurs. « Sœur Marie-Ignace montre un très bon esprit et se fait aimer et estimer au-delà de ce que vous pouvez penser, écrivait la Mère générale. C'est une bonne acquisition que vous avez faite, et c'est bien sincèrement que j'en remercie M. Johnson. »

La nouvelle Sœur s'édifiait de tout, tâchant de rivaliser d'ardeur avec les plus jeunes qu'elle charmait par sa simplicité. La pauvreté de Chaillot l'étonna à son arrivée, rien ne l'y avait préparée ; mais elle était courageuse, laissait rire les novices de ses étonnements, et puis faisait comme les autres.

La vertu dominante de sœur Marie-Ignace, pendant toute sa vie religieuse, fut l'obéissance. Il est impossible de donner une idée de l'affection simple, filiale et dévouée, qu'elle avait pour notre Mère fondatrice. Lorsque, supérieure de Richmond, elle disait à ses Sœurs : « Notre Mère le désire, » tout était fini, il n'y avait plus à revenir sur cette question. En présence de la Révérende Mère Marie-Eugénie, elle manifestait un tel respect, une vénération si touchante, que tout le monde en était frappé. C'était vraiment un amour surnaturalisé par la grâce, la vraie obéissance religieuse, qui voit Dieu dans ses supérieurs et s'incline avec bonheur sous la main qui gouverne en son nom.

Sœur Marie-Ignace fit profession le 25 mars 1852. Son noviciat était achevé, et notre Mère avait hâte de se servir d'elle pour la fondation de Richmond, car Mère Thérèse-Emmanuel laissait un grand vide dans la maison de Chaillot.

Déjà formée dans le monde à la pratique du renoncement et de l'oubli de soi, habituée aux œuvres de l'apostolat et au gouvernement des âmes, sœur Marie-Ignace semblait désignée pour le prieuré de Richmond. Elle était mûre pour le commandement, après avoir si admirablement pratiqué l'obéissance. Ce fut cependant une surprise douloureuse et un grand effroi pour la pauvre Sœur, lorsqu'elle apprit les intentions de la Supérieure générale. Celle-ci la rassura, et lui dit qu'elle laisserait pendant quelque temps Mère Thérèse-Emmanuel auprès d'elle, pour la former à tous les devoirs de sa charge, l'aider et la soutenir. L'humble religieuse obéit, et nous n'avons pas besoin de dire comment elle fut accueillie dans la ville où elle avait déjà fait tant de bien, lorsqu'elle y retourna au mois de juin 1852.

Mère Thérèse-Emmanuel resta à Richmond jusqu'au mois d'octobre ; puis elle revint en France, reprendre sa place à côté de notre Mère, dans la communauté de Chaillot. Décrire les émotions du retour, l'accueil affectueux des Sœurs anciennes, la joie des jeunes novices, serait inutile.

La chère Mère laissa à Richmond de profonds regrets, un souvenir que rien n'a pu effacer, et des semences de sainteté qui devaient porter des fruits. Une de nos supérieures, étant allée passer un été à Richmond, écrivait le 6 août 1896 :

« Nous venons de faire une jolie promenade qui nous a conduites jusqu'au bord de la rivière, d'où l'on a une vue charmante. Partout des prairies qui n'ont rien à envier à la Suisse pour la fraîcheur ; on n'aperçoit aucune créature humaine, c'est la solitude et le silence dans tout leur charme. La maison s'en ressent ; mais elle se ressent plus encore du doux et saint souvenir de Mère Thérèse-Emmanuel, qui a laissé partout un suave parfum de surnaturel, de paix et de régularité. Toutes ses traditions sont encore vivantes. On nous montre un tableau de la sainte Vierge, qui était au-dessus de sa place à la chapelle, et elle enseignait à Mère Marie-Alphonse à saluer la supérieure, lorsqu'elle quittait le saint lieu, en dirigeant sa révérence vers la Mère de Dieu. Dans la stalle de la supérieure, se trouve encore le petit tabouret sur lequel s'agenouillait habituellement la sainte Mère ; enfin, par toute la maison, les murs sont couverts de sentences qu'elle-même y avait fait mettre. Elles unissent à une pensée toujours pratique un petit parfum de mysticité qui leur donne un charme particulier. Elles sont très pauvres, en bois peint en blanc et écrites en lettres noires.

Tout à l'heure, nous avons été visiter la première petite maison, qui est au bout du potager et louée à une famille amie du couvent. C'est petit, très simple. Mère Marie-Alphonse nous a expliqué ce qu'étaient autrefois ces chambres. Nous nous sommes arrêtées avec une particulière dévotion dans la chambre qui était celle de Mère Thérèse-Emmanuel, et, dans l'ancienne chapelle, nous avons vénéré la place où elle se tenait pour l'office, et où si souvent les Sœurs l'ont vue ravie en extase⁷⁰. »

Qu'ajouter à cette lettre, témoignage d'une vénération si profonde ? Un mot seulement. La prière d'une sainte fait germer les saints, elle inspire les chastes désirs ; les résolutions généreuses. Le petit prieuré fondé par Mère Thérèse-Emmanuel a été béni. D'un pensionnat peu nombreux sont déjà sorties soixante et onze religieuses : trente et une pour l'Assomption, quarante pour d'autres communautés : Sœurs de la Merci, Bénédictines, religieuses du Sacré-Cœur, Sœurs de charité, petites Sœurs des pauvres, etc. La grâce de Dieu est évidente, et nous pouvons appliquer à Mère Thérèse-Emmanuel l'antienne de l'office de sainte Cécile :

*Domine Jesu Christe, seminator casti consilii, suscipe seminum fructus, quos in Cæcilia seminasti*⁷¹.

⁷⁰. Cette lettre est de Mère Marguerite-Marie, supérieure de Rome, morte à Auteuil en 1898.

⁷¹. *Seigneur Jésus-Christ, semeur de chastes sentiments, reçois les fruits des semences que tu as semées en Cécile.*

CHAPITRE XI

MORT DE SŒUR MARIE-CATHERINE ET DE SŒUR MARIE-ROSE (1853 ET 1854)

Nous avons assisté à la mort très sainte de sœur Claire-Emmanuel, en 1850. Deux autres Sœurs vont encore être enlevées à l'Assomption, et leur mort sera aussi marquée de tous les caractères de la prédestination.

Dans les rares papiers de sœur Marie-Catherine, nous avons trouvé une page, copiée de l'*Imitation*, qui semble avoir été l'inspiratrice de sa vie :

« Lorsque le signe de la croix paraîtra dans le ciel, lorsque le Seigneur viendra juger le monde, alors le serviteur de la croix, qui aura rendu sa vie conforme au crucifié, s'approchera de Jésus-Christ, son juge, avec une entière confiance.

« Pourquoi craindre de porter la croix qui nous ouvre le chemin du ciel ? Prenez donc votre croix, suivez Jésus, et vous parviendrez à la vie éternelle⁷². »

Sœur Marie-Catherine a su prendre la croix et la porter vaillamment jusqu'à la fin.

On se souvient qu'elle nous fut amenée du Béarn par M. Combalot, tout au commencement de la fondation, avec sœur Anne-Marie, sa cousine. Ce furent nos deux premières Sœurs converses. Elles nous arrivèrent le 11 octobre 1840, rue de Vaugirard, avec leur costume béarnais, bonnet à fraise, jupe noire et capulet noir. Sœur Marie-Catherine avait vingt-quatre ans ; c'était une fille d'une rare intelligence, d'un grand dévouement, d'un caractère fort et généreux. Mère Thérèse-Emmanuel, chargée dès ce moment du noviciat, n'eut pas de peine à développer en elle de vraies vertus religieuses. « Il est impossible de dire tous les services que son travail et son entente de toutes choses nous rendirent pendant les années difficiles de nos commencements, dit notre Mère. Elle avait sur les autres Sœurs converses qui vinrent petit à petit se joindre à nous l'influence la meilleure. Où elle était, on pouvait compter sur la régularité, le silence, le bon esprit aux récréations, et, lorsqu'il y avait quelque travail à faire dans la maison, sur l'ordre, l'économie, la pauvreté religieuse⁷³. »

Dieu avait destiné sœur Marie-Catherine à beaucoup souffrir. Presque dès son arrivée chez nous, elle fut prise de douleurs dans les os qui firent dévier sa taille et faisaient chaque matin de son lever une sorte d'agonie ; mais, une fois debout, elle travaillait comme si elle n'avait rien souffert, ne se plaignait jamais, et son énergie était si grande qu'on ne s'apercevait de son mal qu'à l'altération de ses traits. Les médecins étaient d'avis de ne pas la retirer de ses occupations, qu'elle demandait à garder autant que possible. « Une fois, dit la Supérieure, je la vis remplir un oreiller de paille, et comme je lui faisais observer que ce serait bien dur pour son pauvre dos : « Oh ! non, me dit-elle, j'y ai mis une grande croix, ce sera pour moi une consolation. »

⁷². *Imitation*, livre II chap 12.

⁷³. Nous suivrons des notes écrites par notre Mère.

« Si l'éducation avait été ajoutée à ses qualités naturelles, sœur Marie-Catherine eût été capable de toutes choses. Dans les rapports de direction que j'avais avec elle, la netteté de son esprit, la solidité de ses vues, les lumières qui jaillissaient de sa foi, me frappaient d'étonnement. Plusieurs fois, me rendant compte de son âme, elle me dit que « plus elle souffrait, plus elle était unie à Dieu, et que la croix lui était une voie assurée pour rencontrer son divin Époux ». Ordinairement, les personnes à qui manque une certaine culture intellectuelle ne savent pas admirer les choses grandes et simples. Pour sœur Marie-Catherine, il n'en était pas ainsi, elle jouissait des sermons de Bossuet ou de Bourdaloue lorsqu'on les lisait au réfectoire, des méditations de Bossuet quand on les lui donnait, de la beauté de l'Évangile qu'elle sentait vivement, enfin de tout ce qui présentait la vérité avec noblesse et grandeur. »

Le mal, qui s'était porté d'abord sur la colonne vertébrale et l'avait tant fait souffrir, finit par se jeter sur la poitrine. À toutes ses autres souffrances vinrent se joindre la toux, les étouffements, et toujours elle était souriante, calme et ferme. Elle ne pouvait plus se coucher, et passait les nuits assise sur son lit, dormant à peine quelques heures. Lorsque l'infirmière lui demanda depuis combien de temps cela durait, elle répondit simplement : « Depuis deux ans. »

C'est ainsi que cette âme s'acheminait vaillante vers l'éternité.

Au commencement de l'année 1851, elle écrivait à Mère Thérèse-Emmanuel : « J'ai beaucoup prié pour vous cette nuit et celle de Noël, ma chère Mère. Vous pouvez penser quelle joie c'était pour moi de renouveler mes vœux cette année, et de pouvoir les écrire encore une fois sur le grand livre. Notre Mère m'a souhaité de vivre encore dix années, je voudrais bien seulement employer saintement celle que je commence.

« J'aurais bien des choses à vous dire, chère Mère, si je pouvais vous les dire de vive voix, et vous parler du bonheur que j'éprouve en pensant à la grâce que Dieu m'a faite de m'appeler à la vie religieuse. Ma mauvaise santé me la fait apprécier tous les jours davantage ; la charité de mes Sœurs et les secours qu'elles me donnent, tant pour le spirituel que pour le matériel, me rendent mes souffrances légères et faciles à supporter, ce que je n'aurais pas trouvé dans le monde, si j'y étais restée.

« Je n'aurais jamais pensé qu'une de nos Sœurs plus jeune que moi⁷⁴ m'aurait devancée au ciel ; je croyais y aller la première, mais je n'ai pas encore assez fait pénitence. »

La mort se fit attendre encore deux ans. Ce furent deux années de sanctification dans la patience. Or la patience est l'œuvre parfaite, dit saint Paul : *Opus perfectum* ; elle couronne tout et achève de donner la dernière perfection aux œuvres des saints. On l'a dit avec raison : « La où se rencontre une véritable patience, là se trouve la consommation d'une âme ; parce que cette vertu ne peut subsister sans une profonde humilité, sans le mépris des sens, de la santé, du repos, sans un entier sacrifice de soi-même. »

Notre Mère appréciait sœur Marie-Catherine, elle aimait à s'occuper de sa conscience, et nous avons retrouvé un petit mot, écrit de sa main, à la suite des résolutions un peu rudes de la Sœur, qui ne se ménageait pas et ne savait pas toujours consoler son âme : « Dire à Dieu tous les matins : Je veux être douce pour vous, souffrir pour vous, me taire pour vous. » C'est ainsi qu'elle la conduisait dans la voie de l'amour.

Cependant le mal s'aggravait de jour en jour, et la chère malade allait voir enfin le terme de ses souffrances. Elle attendit debout l'heure suprême et ne fut pas alitée un seul jour. La veille de sa mort, sachant qu'elle allait être administrée, elle voulut elle-même arranger sa chambre et tout

⁷⁴. Sœur Claire-Emmanuel.

préparer autour d'elle. Elle avait désiré se confesser au Père d'Alzon, alors à Paris. Lorsque celui-ci lui demanda comment elle se trouvait : « Bien heureuse, répondit-elle ; c'est la misère qui s'en va à la miséricorde. » Elle reçut les derniers sacrements en pleine connaissance, avec la foi vive qui ne la quittait jamais, avec l'énergie qu'elle mettait à toute chose. « Quel regard ! dit le Père d'Alzon en quittant la pauvre mourante, c'est celui d'une reine de l'éternité ! »

Le soir, elle demanda à voir les Sœurs des premiers jours de la fondation, celles qui lui rappelaient ses plus chers souvenirs : « Oh ! que je suis heureuse de vous voir toutes les cinq auprès de moi ! disait-elle ; j'aime bien les autres Sœurs, mais ce n'est plus comme les premières. » Pouvait-elle oublier qu'elle avait eu la grâce et l'honneur de faire ses vœux perpétuels le jour de Noël 1844, avec nos premières Mères ? Le même drap mortuaire les avait recouvertes pendant la cérémonie : la première, elle partait pour le ciel, et ce même drap allait être posé sur sa dépouille mortelle⁷⁵.

Puis vint la nuit, douloureuse mais calme. Comme d'habitude, sœur Marie-Catherine passa cette dernière nuit assise sur un modeste fauteuil de paille, la tête appuyé sur un oreiller. Le matin, elle dit à l'infirmière : « Notre Seigneur viendra-t-il bientôt ? »

Tout le long du jour, elle répétait les paroles d'amour, de foi et de confiance qu'on lui suggérait. Dieu semblait vouloir la purifier davantage, en lui donnant ce mérite de la mort goûtée à l'avance, et acceptée comme un acte suprême d'adoration et d'amour. Peu à peu ses pieds se glacèrent, puis ses jambes ; le froid de la mort montait lentement, mais sans s'arrêter, jusqu'à ce qu'il eût atteint le cœur. Alors la mourante s'affaissa, le corps usé par la souffrance sembla brisé, et l'âme s'envola au ciel. C'était le 25 février 1853. Sœur Marie-Catherine avait trente-sept ans, et depuis treize ans elle s'était donnée à Dieu et à l'Assomption.

Un an après la mort de sœur Marie-Catherine, une jeune Sœur de chœur, novice professe, s'éteignit aussi dans la communauté de Chaillot.

Sœur Marie-Rose du Saint-Esprit appartenait à une famille de Paris profondément chrétienne ; elle entra à l'Assomption le 17 juin 1850, à l'âge de vingt et un ans. Sa vie religieuse fut courte, mais en peu d'années elle parcourut une longue carrière.

Son noviciat fut un modèle de ferveur. Naturellement volontaire, un peu gâtée dans sa famille, parce qu'elle était la plus jeune, elle eut des efforts à faire pour se donner à l'obéissance et à la pratique des vertus d'abnégation, de dépendance, d'oubli de soi que demande la vie de communauté. Mais sa ferme volonté de devenir une sainte la firent triompher de tout. Elle avait l'esprit très juste, comprenait dans leur vrai sens tous les enseignements du noviciat, et n'en laissait passer aucun sans chercher aussitôt à le mettre en pratique.

Quelquefois on l'entendait pleurer à chaudes larmes, c'était lorsque avec ses Sœurs un mouvement d'impatience ou de volonté propre lui était échappé ; elle ne pouvait alors retenir sa douleur, et faisait tout au monde pour réparer sa faute. « Soit dans les études, soit dans les emplois, elle faisait bien tout ce qu'on lui donnait à faire, et nous espérions trouver en elle une fille de grandes ressources pour le service de la Congrégation. Sœur Marie-Rose était d'ailleurs agréable à

⁷⁵. Sœur Marie-Catherine était si libre d'esprit, si aimable et si gaie dans cette dernière conversation, que, sœur Marie-Augustine étant arrivée en retard, elle lui dit malicieusement : « Ah ! vous ne vouliez pas venir me voir ! Eh bien, j'irai près de vous, quand je serai morte. – Oh ! non, disait sœur Marie-Augustine tout effrayée ; ma Mère, ne le lui permettez pas. – J'irai vous voir le matin à cinq heures, quand vous serez seule dans votre cellule. – Oh ! pas seule, je vous en prie, plutôt à la chapelle au milieu des sœurs ! » Et la mourante souriait, la menaçant du doigt.

vivre, gaie, charitable : la vertu et un grand bon sens faisaient le fond de ses relations avec le prochain⁷⁶. »

Avant d'entrer en religion, elle s'appliquait à l'oraison et à la vie intérieure. « À notre première entrevue, dit Mère Thérèse-Emmanuel, elle me parla de son attrait d'arriver à une grande fidélité à la grâce, dont elle sentait l'exigence au fond de son cœur. » Toute la sainteté de sœur Marie-Rose est là : répondre à la grâce, ne lui rien refuser. Elle en fera bientôt le voeu, et nous verrons alors de quel pas elle marchera dans les voies de la perfection.

La jeune Sœur reçut le saint habit le 25 février 1851, et fit profession le 25 mars 1852, entre les mains de M. l'abbé de la Bouillerie, notre supérieur. Elle prit pour devise de sa bague la parole de saint Paul : *Nisi Jesum et hunc crucifixum. Je ne veux savoir que Jésus et Jésus crucifié*⁷⁷.

Nous avons retrouvé, écrites de sa main, ses résolutions de profession :

« 1° Travailler généreusement tous les jours de ma vie à atteindre la perfection que Dieu me destine dans l'acquisition des vertus religieuses, résolution que je renouvellerai chaque matin à mon réveil, à l'exemple des saints, qui commençaient tous les jours à servir Dieu avec une ferveur nouvelle.

« 2° Faire à Dieu un perpétuel sacrifice de ma volonté propre dans l'accomplissement de la Règle, résolution que je renouvellerai tous les jours à la messe, pendant la consécration.

« 3° Vouloir tout ce que Dieu me demandera intérieurement, par résignation à sa volonté, indifférence à ce qu'il pourra me demander, et abnégation de ma volonté propre, résolution que je renouvellerai chaque fois que je communierai. »

Sur ce fondement solide d'abnégation, d'obéissance, de travail généreux et constant, la grâce va pouvoir agir et la voix de Dieu se faire entendre.

Un an après, à la fin de la retraite de 1853, sœur Marie-Rose écrit ce que lui demande la voix intérieure. On sent qu'un souffle nouveau a passé sur son âme. Après avoir promis à Dieu une obéissance absolue envers ses supérieures, un dévouement sans réserve aux Sœurs et aux enfants, elle ajoute :

« Tous les jours à la messe, je m'offrirai en union avec Jésus-Christ comme pénitente et victime, prête à souffrir tout ce que son amour me réservera pendant ce jour. Après avoir donné tout ce qui, je crois, était en mon pouvoir, je sens n'avoir rien fait si je ne me donne moi-même et ne m'abandonne tout entière entre les mains de Dieu, ne voulant plus compter que sur sa grande miséricorde. *Je suis heureuse de me reposer en Celui en qui seul est le bonheur.* J'aime à ne rien voir en moi et me réjouir que tout soit du côté de Dieu. Je m'attacherai par dessus tout au souvenir de ma pauvreté, pour m'exciter à un plus grand amour...

« Je dois désormais aimer toutes les créatures, et voir en chacune d'elles l'image de mon Dieu, m'abaissant au-dessous d'elles par le souvenir de mes fautes et la pensée de l'infinie miséricorde dont Notre-Seigneur a usé envers moi. Il ne s'est pas laissé vaincre par mon infidélité, et n'a cessé de me chercher jusqu'à ce qu'il me trouve. Oh ! que cette pensée me donne de la force contre les tentations d'impatience, envers les autres et envers moi-même !

« Je ne dois plus rien avoir sur cette terre, excepté la peine, le travail et la souffrance ; je ne dois plus aimer que cela, éloignant les désirs, pensées ou actions qui y seraient contraires.

« Que je me rappelle sans cesse que mon cœur a choisi de ne jouir de Dieu que dans la souffrance, le renoncement intérieur et tout ce qui pourra me faire vivre loin des choses créées. Oh !

⁷⁶. Nous suivons encore dans cette notice les notes laissées par notre Mère.

⁷⁷. Non enim judicavi me scire..., nisi Jesum et hunc crucifixum. (1 Co 2, 2)

puissé-je me souvenir que je n'ai trouvé de repos véritable qu'en Dieu, et que, nulle part ailleurs, mon âme l'en doit plus chercher ! »

Les lettres de sœur Marie-Rose à ses supérieures révèlent la même générosité et le même amour. Elle écrit souvent à notre Mère, qui a voulu se charger spécialement de son âme, et lui rend compte de ses dispositions. Nous avons sous les yeux une lettre, où elle demande la permission de se constituer victime de Jésus crucifié :

« Ma chère Mère,

« Je ne sais quelles paroles employer pour vous exprimer ce que je ressens de tristesse profonde à la pensée de mes infidélités et de mes fautes. Ce matin, après que ce Dieu d'amour, si pur et si saint est venu s'unir à moi, mon cœur s'est senti sous le poids d'une douleur si grande qu'il semblait devoir se fondre et mourir. Je ne sais et ne pourrais dire comment il en a supporté l'excès. Ne pouvant plus le supporter moi-même, j'ai demandé à Notre-Seigneur de me dire ce qu'il voulait et de m'accorder la grâce de le satisfaire. Je n'ai senti d'autre désir que de souffrir et de me constituer en tout mon être victime de Jésus-Christ, qui s'est fait victime pour moi.

« Je l'ai voulu et je le veux pour jusqu'au dernier jour de ma vie : dans mon cœur et dans mon corps il me semble que je ne dois chercher que la souffrance. Je vous conjure donc, chère Mère, de me permettre de faire des pénitences particulières ; et croyez que Notre-Seigneur m'en donnera la force car ce que je souffre intérieurement n'est pas du tout de ma force, mais bien au delà. C'est Notre-Seigneur qui me donnera la grâce, pour faire ce qu'il me commandera.

« Et puis, si je meurs, ce ne sera pas grand'chose ; pourvu que ce soit au service de Notre-Seigneur, c'est tout ce qu'il faut. Notre-Seigneur est mort pour mes péchés, ne serais-je pas trop heureuse de mourir en les expiant ? Je vous en conjure, chère Mère, ne soyez plus sensible pour moi ; mais traitez-moi comme je le mérite. Je me soumettrai amoureusement à tout ce que vous voudrez.

« Votre indigne fille,

« Sœur MARIE-ROSE. »

La Mère Marie-Eugénie dut répondre verbalement à cette lettre. Elle comprenait les exigences de la grâce, mais savait aussi qu'il faut parfois arrêter les âmes généreuses, et que, lorsque Notre-Seigneur les éprouve par la maladie, c'est par l'abandon qu'il faut répondre à ses demandes. Notre chère Sœur était déjà gravement atteinte, elle portait le germe de la maladie qui devait nous l'enlever. Un mot de la Supérieure, écrit le 17 juillet 1852, constate cet état de souffrance :

« Il faut vous laisser soigner comme l'infirmière le trouve bon. C'est une grande chose, ma chère fille, que de savoir se laisser faire par Dieu et par les hommes, c'est souvent la voie la plus courte de la perfection. Ne travaillez pas trop, il faut vous guérir. Je désire que vous demandiez à Dieu votre guérison ; mais je désire aussi que vous gardiez toutes les dispositions dont vous me parlez : n'y pas penser, n'avoir en quelque sorte pas d'avis là-dessus. »

Sœur Marie-Rose entra pleinement dans cette voie. Retenue pendant deux ans à l'infirmerie, elle y fut un modèle de patience, d'union à Dieu, d'abandon parfait. Le 13 août 1853, elle écrit à notre Mère une lettre admirable, où nous voyons jusqu'où vont pour elle les exigences de l'amour.

« Maintenant que je ne m'appartiens plus, et que peut-être, par un engagement entier, je devrai ne plus me reprendre, j'ai abandonné le soin de ma santé entre les mains de qui s'en occupera, sans que jamais je doive m'en plaindre, ou même y penser. Avant-hier, j'ai renouvelé à Notre-Seigneur la promesse de travailler généreusement à ma perfection et, si telle était sa volonté, la grâce de devenir

une sainte, selon ce que je crois être un de ses desseins sur moi. Depuis cette promesse mon cœur est en paix, sans être exempt du souci continu de me renoncer pour plaire à Notre-Seigneur.

« Il m'est impossible d'exprimer ce que j'éprouve à ce sujet, dévorée d'un désir que rien ne peut satisfaire et que je sens croître à chaque instant de ne vivre désormais plus que pour Notre-Seigneur, de n'avoir d'autres pensées que les siennes et de ne rien permettre qui me satisfasse.

« Je ne puis vous dire, ma Mère, combien je voudrais faire un engagement irrévocable, pour assurer ma volonté et la soumettre dans la tentation. J'attends ce jour avec impatience, quoique la nature ne puisse s'empêcher de frémir à la seule pensée que c'est sa mort, et c'est pourquoi je le désire plus ardemment. »

Puis elle ajoute avec une grande simplicité :

« Mais il faut aussi, chère Mère, que je vous dise quelques-unes de mes frayeurs. Croiriez-vous qu'une de mes anciennes raisons pour ne pas me livrer à la vie intérieure, c'est que je craignais que Notre-Seigneur me demandât des choses extraordinaires, comme à quelques saints. Maintenant, ce n'est pas tout à fait ma crainte ; je redoute, non les états intérieurs pénibles, mais ceux qui ne le sont pas et auxquels l'imagination a presque toujours sa part. Si je ne devais jamais en parler, cela me ferait moins peur, parce qu'il me semble que je n'en ferais aucun cas ; mais, en conscience, je ne pourrais agir ainsi. Vous voyez, chère Mère, jusqu'où me pousse la crainte que l'imagination s'empare de moi, et pour laquelle j'ai la plus grande aversion. »

Cette crainte nous montre le bon sens de sœur Marie-Rose et la droiture de son âme. Ce qu'elle redoute par-dessus tout, ce sont les illusions ; et ce qu'elle cherche dans la vie intérieure, ce ne sont pas les consolations, mais les sacrifices. Cette jeune professe comprend déjà les choses de Dieu comme les grands saints.

La Mère Marie-Eugénie était en voyage pour une affaire importante lorsque cette lettre vint la trouver, elle se hâte d'y répondre et écrit à sa chère enfant :

« 19 août 1853.

« Ma chère petite Rosette,

« J'aurais voulu vous écrire ces jours-ci, je n'en ai le temps que ce soir. Je voulais vous dire qu'il vous est impossible de me parler de quelque chose qui m'intéresse autant que le désir que Notre-Seigneur vous donne d'être toute à lui. J'aime mieux ces lettres-là, chère fille, que toutes les nouvelles que vous pourriez me donner. Écrivez-m'en souvent de la sorte, pourvu qu'en me parlant de vos répugnances et de vos combats, vous me disiez aussi que, par la grâce de Notre-Seigneur, vous êtes résolue de vaincre, fallût-il résister jusqu'au sang.

« J'approuve tout ce qu'a fait M. Gay, autant qu'il est en moi d'oser approuver l'avis de plus sage que moi. Préparez-vous à une promesse entière et solennelle par une fidélité aussi inviolable que si vous l'aviez faite. Quant à ces attraites d'amour que Dieu vous donne, livrez-y votre âme, chère fille. L'amour est fort comme la mort, et il vous fera forte ; il étonne tout, il fait passer sous les pieds de tous. Aimez d'un amour généreux et *désintéressé*, pesez ce dernier mot, afin que l'amour ne diminue pas quand le sentiment se retire. »

M. l'abbé Gay, alors confesseur de la communauté suivait avec un intérêt tout particulier sœur Marie-Rose, qui était vraiment une âme d'élite. Il crut devoir lui permettre de faire une promesse de fidélité à la grâce qu'elle renouvellerait de fête en fête, en attendant un vœu perpétuel. C'est à cette

promesse signée le 17 août 1853, que notre Mère fait allusion. Nous en avons retrouvé la formule, écrite de la main de sœur Marie-Rose, sur un parchemin jauni par le temps.

« En présence de la très sainte et très adorable Trinité, et sous la protection de la bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui, samedi, 27 août, jour consacré à la sainte Vierge et fête du cœur transpercé de sainte Thérèse, je, sœur Marie-Rose du Saint-Esprit, voue et promets à Jésus, que j'adore présent dans la sainte Hostie, *d'être fidèle à l'inspiration de la grâce, en ne lui refusant jamais rien de ce qu'il y aura de meilleur*, jusqu'au 1^{er} novembre, fête de la Toussaint. »

Une ligne est ajoutée plus tard : « jusqu'à Noël », puis « jusqu'à Pâques » ; et ainsi de fête en fête, elle demandait avec instance à renouveler sa promesse jusqu'à ce qu'il lui fût permis de faire ce vœu pour toujours. Sa joie fut alors immense, et ce vœu ne lui apporta jamais aucun trouble, tant son âme était simple et droite, fidèle à Dieu.

Sœur Marie-Rose avait soif de la sainteté : entrer pleinement dans la vie intérieure qui fait les saints, parvenir à une grande union avec Jésus et Jésus crucifié, *et hunc crucifixum*, c'était tout le désir de son âme. Elle sentait le prix du temps, de ce temps avec lequel on achète l'éternité, et semblait comprendre que ces courtes années du noviciat, toujours si précieuses, seraient pour elle toute sa vie religieuse ; il n'y avait donc pas un instant à perdre.

« Le temps donné par Dieu me semble plus précieux qu'il ne m'a jamais paru, écrit-elle à sa supérieure. Aussi, chère Mère, mon cœur est tout entier à celui que souverainement je souhaite aimer ; je crois maintenant qu'il n'y a plus à reculer, à marchander avec lui. Quelle grâce plus grande peut-il me faire que de me prendre tout entière, et quelle grâce ai-je aussi peu méritée que celle-là ? Cette pensée est pour moi un argument irrésistible.

« Je veux l'aimer comme vous le dites, chère Mère, et comme mon cœur le réclame, généreusement, fortement, avec désintéressement, car ce que demande Notre-Seigneur, la voie dans laquelle il veut que je marche, ce n'est pas tant le sensible que le pénible ; c'est ce que je dois chercher et à quoi il faut que je me porte constamment.

« En ce moment, où mon cœur se trouve sous la vive impression de l'amour de mon Sauveur, je me sens attirée à une grande conformité de volonté, désirs, de pensées et même d'actions ; et comme après s'être offert comme victime à son Père, Jésus a choisi entre toutes les vertus l'humilité, je sens qu'il veut aussi attirer mon cœur à cette vertu, me la faire aimer et admirer en lui, et pour moi, la désirer et la rechercher.

« Je me laisse aller à cet attrait à l'oraison, et malgré la répugnance qu'éprouve ma mauvaise nature à l'abaissement et à l'humiliation, mon cœur s'y sent attiré, comme malgré lui, par la beauté qu'il trouve dans les humiliations de mon Maître. Je sens plus que jamais combien l'abaissement m'est utile et même indispensable, car il me sera impossible de glorifier Dieu, tant que je ne serai pas profondément humiliée. »

Soif des humiliations et des souffrances, quelle plus sûre marque de l'amour !...

La Mère Marie-Eugénie soutient sa fille dans cette voie royale de la sainte Croix. Chaque parole de la Révérende Mère a une grâce spéciale pour cette âme qui se sent comprise, aidée, sûrement conduite à Jésus-Christ ; nous le voyons par la lettre suivante :

« Pendant cette dernière semaine que j'ai passée à l'infirmerie et où j'étais plus souvent seule avec Notre-Seigneur, je repassais dans mon cœur ce que vous me dites dans une de vos dernières directions que ma sainteté devait consister dans la souplesse, l'humilité et la prière. Et je trouvais alors que ces choses étaient en parfait rapport avec l'attrait intérieur de la grâce. Car, ce que j'ai dû d'abord sacrifier, c'est ma volonté, que je dois rompre toujours et en toutes choses, ce qui me tient

dans une grande dépendance de moi-même, et par conséquent dans ce que, je crois, vous appelez *la souplesse*.

« C'est avec cela une entière abnégation de moi-même, ou humilité profonde vis-à-vis de Dieu et de toute créature, et la seule arme qui doit être ma défense, c'est la prière continuelle. Aussi, quelque peine que j'éprouve à me tenir continuellement dans cet état de prière, je sens bien qu'il n'y a pas ailleurs pour moi ni force ni secours.

« Vous voyez, chère Mère, que Notre-Seigneur ne me demande pas des choses extraordinaires, comme je le craignais, et cependant j'ai encore d'assez rudes combats à soutenir contre la nature. Il y a des moments où la force de l'amour me porte, et ceux-là je ne les compte pas, parce que c'est Notre-Seigneur qui fait tout ; mais d'autres fois ce n'est que par le souvenir des promesses que j'ai faites à Notre-Seigneur que j'agis, ne sentant rien au fond de mon cœur, et c'est, je pense, dans ces moments que vous me recommandez d'agir avec désintéressement.

« Dans ma dernière retraite du mois, Notre-Seigneur m'a fait sentir particulièrement qu'il me voulait unie à lui par la croix, et que ce n'était pas en vain et sans dessein de sa part que j'avais choisi pour devise à ma profession de ne *savoir que Jésus et Jésus crucifié*⁷⁸. Puis il m'a surtout fait comprendre le vide si grand que laisse dans l'âme l'amour de la créature, et quelle barrière c'était entre lui et l'âme ; je lui ai promis de me détacher de tout pour m'unir entièrement à lui, même dès ici-bas.

« Depuis ce temps, je suis toujours à examiner si je tiens à une chose ou à une autre, et je tâche de commencer à me dépouiller complètement. J'ai éprouvé divers sentiments, entre autres celui d'un amour sans bornes pour Notre-Seigneur ; mais tous sont si intimes, qu'il est impossible d'en pouvoir rendre compte. Ce sont des choses qui me semblent écrasantes pour le cœur, tant elles sont fortes et multipliées, mais douces et suaves, par la main de qui elles viennent. »

Cependant le mal suivait son cours et allait bientôt nous enlever notre chère enfant ; c'était une maladie d'estomac avec des complications douloureuses. La fièvre augmentait de jour en jour, il n'y avait plus d'illusions à se faire.

Près de l'infirmerie de Chaillot se trouvait, formant un entresol au-dessus de la sacristie, une pièce irrégulière où la malade fut longtemps couchée. Elle aimait à y être, parce qu'une cloison très mince la séparait seule du très saint Sacrement. Là, dans un état de langueur et de souffrance, elle s'entretenait le jour et la nuit avec Notre-Seigneur.

Elle dit un jour à Mère Thérèse-Emmanuel : « Il y a une lampe devant le saint Sacrement, qui brûle de l'autre côté de la cloison. Je suis la lampe de ce côté-ci. Ma vie se consume devant lui, comme l'huile de la lampe. » La trouvant une autre fois occupée à coudre et profondément recueillie, Mère Thérèse-Emmanuel lui demanda où allaient ses pensées, si elle avait encore des volontés propres à vaincre. Sœur Marie-Rose répondit doucement : Oh ! non, cela est fini ; je me tiens unie à Notre-Seigneur, je pense à lui, il m'est tout. »

Un matin que la maîtresse des novices était allée la voir, elle lui dit encore : « Je me suis sentie plus souffrante cette nuit, et j'ai pensé bien sérieusement à la mort. Non pas à la mort en général, mais à la mort pour moi, *à ma mort*, et je voudrais m'y préparer. » On l'assurait qu'elle n'en était pas encore là ; mais elle continuait à dire qu'elle ne pensait pas guérir, et qu'elle désirait beaucoup avoir la permission de notre Mère de ne plus témoigner ni désir ni volonté, sur quoi que ce soit, pendant tout le reste de sa maladie.

Notre Mère lui accorda sa demande, sauf des cas qu'elle-même indiquait, et où la malade devait dire simplement ce qu'elle éprouvait ; mais pour tout ce qui lui était propre et personnel, il lui

⁷⁸. 1 Co 2, 2.

était permis de s'abandonner entièrement. Elle le fit avec une grande perfection, à partir de ce moment, et entra dans une paix absolue.

Un jour, l'infirmière lui dit de ne rien prendre avant son retour, et, se trouvant retenue, elle oublia sa malade. Il était trois heures, la Supérieure entra à l'infirmierie et voit sœur Marie-Rose tout épuisée : « Depuis quand avez-vous mangé, mon enfant ? – Je n'ai rien pris encore. – Avez-vous faim ? – Oui. – Très faim ? – Oui ! oui. – Qu'est-ce que vous avez pensé ? – Eh bien ! que je mourrais si on ne venait pas me donner quelque chose – En étiez-vous troublée ? – Oh ! non, je le laissais à Dieu. »

J'allais quelquefois la voir, raconte une de nos Sœurs anciennes, alors postulante. On bâtissait le pensionnat de Chaillot, et de son lit elle suivait les travaux : « Je n'irai jamais, me dit-elle ; mais si vous saviez avec quelle paix, quelle tranquillité une religieuse voit la mort s'approcher ! Nous quittons tout pour entrer en religion ; puis, le noviciat joint au travail de l'âme achève de nous détacher de nous-même, la profession couronne l'œuvre. Le détachement est fait. Nous n'avons plus rien, nous ne tenons plus à rien, et la mort nous donne tout. »

La Mère de sœur Marie-Rose, qui avait une autre de ses filles très malade, la suppliait de demander à Dieu sa guérison. Cette demande faisait beaucoup de peine à la petite Sœur : « Comment voulez-vous, disait-elle, que je demande autre chose que la volonté de Dieu ? – Eh bien, fais-le pour moi, disait la pauvre mère ; je serais trop malheureuse si je perdais deux filles à la fois. » Alors, se recueillant, sœur Rose répondit d'une voix sérieuse : « Ma mère, ne craignez pas, Dieu vous consolera. » Nous dirons plus tard comment cette parole se réalisa.

L'état devenant plus grave, la petite infirmierie fut donnée à la malade. Elle y recevait souvent la sainte Eucharistie, et toujours avec une foi, une ferveur touchantes. Ses souffrances étaient partout : à l'estomac, aux entrailles, à la poitrine ; la fièvre était dévorante : jamais une plainte, tout ce que la malade avait à supporter semblait n'être rien pour sa générosité.

« J'allais souvent la voir pour lui parler de Dieu, dit notre Mère, ce qu'elle accueillait toujours avec joie. Comme je lui demandais un jour si elle souffrait beaucoup, elle me dit : “À force d'aimer la souffrance, on finit par ne plus la sentir.” Elle offrait sa vie pour l'Église, pour les âmes, et ses dispositions étaient si pures, si ardentes et si généreuses, que M. Gay, sortant d'auprès d'elle, dans ses derniers jours, nous dit : “Il y a deux grandes saintes Rose au ciel ; mais celle-ci sera bien auprès d'elles comme un petit bouton.” »

Ce fut M. Gay qui lui donna l'Extrême-Onction. Elle était ravie de bonheur à la pensée de recevoir ce sacrement, qui purifie l'âme et lui donne des forces pour le dernier combat ; sa foi, sa piété, éclatèrent en actions de grâces après la cérémonie.

La chère malade ne pensait plus qu'à mourir et s'y préparait avec calme, le cœur rempli d'une douce espérance. « Elle nous faisait appeler souvent près de son lit, croyant être au dernier moment, lisons-nous dans les notes des Sœurs. Quelquefois c'était à cinq heures et demie, en descendant à l'oraison, que nous étions ainsi réunies. Elle se joignait aux prières, se disposant à rendre le dernier soupir ; puis, revenant à elle après une crise, elle disait : « Oh ! mes Sœurs, je ne suis pas morte, je vous ai appelées trop tôt, je vous en demande bien pardon. Ce sera pour une autre fois. »

Comme toujours, suivant la parole évangélique, la mort arriva au moment où on l'attendait le moins.

Un dimanche, pendant vêpres, notre Mère fut tout à coup appelée auprès de la malade. La fièvre était subitement tombée, une faiblesse extrême l'avait remplacée ; on n'eut que le temps de

dire les prières des agonisants, et doucement sans trouble et sans combat, la belle âme de sœur Marie-Rose alla trouver Celui qu'elle avait tant aimé sur la terre.

Au moment où elle s'envolait au ciel, les religieuses chantaient au chœur l'hymne de sainte Julienne de Falconieri : *Cœlestis Agni nuptias*⁷⁹. Elle aussi, aspirant aux noces du céleste Agneau, avait quitté la maison paternelle pour s'unir au chœur des vierges ; elle aussi avait gémi nuit et jour sur les douleurs de son Époux attaché à la croix, et un glaive d'amour avait blessé son âme. Maintenant, elle entrait dans la gloire et allait à la suite de l'Agneau, avec ses sœurs, les Agnès, les saintes Rose, les Julienne de Falconieri, chanter ce cantique ineffable que les vierges seules peuvent chanter.

Il était quatre heures de l'après-midi – 18 juin 1854 – lorsque sœur Marie-Rose rendit le dernier soupir.

Une Sœur tourière fut aussitôt envoyée à sa mère, pour lui annoncer la triste nouvelle. Lorsqu'elle arriva, Mme Duval lui dit avec un grand calme : « Je sais ce que vous venez m'annoncer : ma fille est morte, je le sais. J'étais à l'Abbaye-aux-Bois pour assister aux vêpres, lorsque j'ai été tout à coup saisie par la vue d'anges éblouissants de clarté, qui descendaient en grand nombre dans le chœur de l'église ; puis j'ai vu ma fille dans leurs bras, et ils sont remontés au ciel. J'ai compris alors que tout était fini, et que c'était la grande consolation qu'elle m'avait promise. » La pauvre mère, en effet, fut à partir de ce moment soutenue par une grâce de consolation inexprimable ; elle ne voyait plus sa fille que portée au ciel par les anges, sa douleur se changeait en action de grâces, et ses larmes coulaient sans amertume.

Nous avons retrouvé une lettre de la Mère Marie-Eugénie, adressée à un prêtre ami de l'Assomption, où elle parle de sœur Marie-Rose et de sœur Marie-Espérance, dont la mort suivit de près. Malgré des répétitions inévitables, il nous est doux de la transcrire ici, à cause de cet accent du cœur qui révèle la Mère et la fondatrice :

« Nous aussi nous avons perdu deux Sœurs pour lesquelles nous demandons vos prières. La première est une jeune professe de chœur de vingt-quatre ans, qui nous a laissé les plus grands souvenirs d'édification. Dix-huit mois avant sa mort, son confesseur lui avait permis de faire le vœu de ne rien refuser à la grâce de ce qu'elle lui demanderait de plus parfait. Ce vœu, qu'elle faisait d'abord de fête en fête et qu'elle n'a rendu perpétuel que sur son lit de mort, l'aidait à se tenir dans un recueillement continuel et dans une telle fidélité, au milieu de ses longues souffrances, que jamais elle n'a paru en être rassasiée. Durant les trois derniers mois de sa vie, il nous a été impossible de surprendre en elle la manifestation d'un seul désir, hors celui de la sainte Eucharistie, pour laquelle elle avait le plus tendre amour.

« Cette chère enfant avait apporté ici un naturel très vif, que sa ferveur avait entièrement dompté. Elle avait de grands moyens : intelligente, adroite, sachant tout faire, et avec cela, une simplicité parfaite. Elle a longtemps attendu la mort ; de temps en temps alors, elle demandait nos Sœurs, se recommandait à leurs prières, disait son bonheur de mourir fille de l'Église et de l'Assomption ; puis elle fermait les yeux, et, quand il fallait les rouvrir, elle était toujours étonnée de ne pas se trouver morte. Ce n'est pas qu'elle voulut hâter le moment de Dieu, car lorsqu'on lui disait que Notre-Seigneur viendrait bientôt, elle répondait : « Quand il voudra, je ne désire que sa volonté. »

⁷⁹. Cœlestis Agni nuptias,
O Juliana, dum petis,
Domum paternam deseris,
Chorumque ducis Virginum.

*Pour les noces de l'Agneau,
Oh Julienne, comme tu le demandes,
Tu quittes la maison paternelle,
Tu rejoins le chœur des vierges.*

« Cette chère fille s'appelait sœur Marie-Rose du Saint-Esprit, nous l'avons perdue le 18 juin dernier.

« Quelques mois après, nous avons perdu une sœur converse de trente ans, nommée sœur Marie-Espérance. Moins parfaite dans la vie que sœur Marie-Rose, elle a reçu avant la mort des grâces d'humilité et d'esprit de pénitence dont toute la communauté a été aussi bien édifiée. Je n'ai jamais entendu d'accent aussi pénétrant que celui avec lequel elle demandait pardon à tout le monde de ses moindres irrégularités.

« C'était pourtant une pauvre enfant qui, dans sa famille, n'avait jamais eu un bon exemple et qui avait eu bien du mérite dans sa vocation, car son père et sa mère n'étaient rien moins que chrétiens, et il lui avait fallu une grande fermeté pour échapper aux dangers qui l'entouraient. Elle nous a quittées dans des sentiments admirables d'humilité, de confiance et d'amour.

« J'espère que vous prierez pour mes deux chères filles, et c'est pour cela que je me suis permis de vous parler d'elles plus longuement. »

Émue de la mort de ses deux enfants, la vénérée Mère ne semble pas faire de différence entre la jeune Sœur sur qui reposaient tant d'espérances et la pauvre Sœur converse, malheureuse enfant de Paris, sauvée d'un milieu impie et qui apportait à la vie religieuse bien des défauts. Dieu et sa Mère ont vu ses efforts, et, après quelques années de travail, le ciel s'est ouvert pour elle.

La Mère Marie-Eugénie en avait la douce conviction. Le lendemain de la mort de sœur Marie-Espérance, elle écrivait au Père d'Alzon : « Notre pauvre sœur est morte hier à trois heures et demie du matin. Son humble contrition a été couronnée de vingt-quatre heures de paix, de joie et d'une sorte de transformation spirituelle qui m'a bien consolée. Priez cependant tout particulièrement pour elle. Des circonstances particulières me font voir dans cette mort, telle qu'elle a été au point de vue spirituel, un merveilleux effet de miséricorde, et un grand sujet d'espérer que la sainte Vierge accordera à toutes ses filles de l'Assomption, même aux imparfaites, de grandes grâces pour mourir saintement. »

CHAPITRE XII

LE CARDINAL GOUSSET.– FONDATION DE SEDAN (1854).

Lorsque la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus eut à envoyer à Rome, en 1854, les papiers relatifs à la fondation de l'Institut, afin d'en obtenir l'approbation, elle inscrivit à la tête du résumé succinct de nos origines le nom de deux évêques qu'elle aimait à appeler les pères et amis de l'Assomption : c'étaient Mgr Affre et Mgr Gousset, l'évêque martyr et l'évêque docteur.

Nous avons vu ce que fut pour nous Mgr Affre ; nous avons vu aussi comment, dès le début, avant même que l'Assomption fut fondée, Mgr Gousset se montra favorable aux idées de l'œuvre et lui envoya une de ses premières sœurs, Mlle de Commarque. En 1840, lorsqu'il s'agit de donner l'habit aux premières religieuses de l'Assomption, ce fut lui qui choisit pour nous la couleur violette, comme étant la couleur liturgique de la pénitence, et Mgr Affre accepta.

À la date où nous sommes arrivés, – 1854, – c'est encore Mgr Gousset, devenu archevêque de Reims, qui va nous appeler à Sedan et bénir notre première fondation en France. À la fin de cette même année, lui-même présentera nos statuts au Saint-Père, et nous obtiendra, par le Bref laudatif, une première approbation de Rome. Nous avons donc quelque droit de regarder Mgr Gousset comme notre père et d'être fières d'un tel protecteur. On nous pardonnera de nous arrêter un moment devant cette grande figure d'évêque et de docteur ; ce sera dire pourquoi il fut si favorable à l'Assomption et le bien qu'il nous a fait par sa forte et salutaire influence.

On sait que le cardinal Gousset était le fils d'un laboureur. Il avait dix-sept ans, lorsqu'un prêtre, ancien confesseur de la foi, vint le prendre à la charrue pour le conduire au collège. Là, ses progrès furent merveilleux ; en trois ans, il fit toutes ses études classiques, et, ses examens passés avec le plus brillant succès, il demanda à entrer au séminaire de Besançon. Il y apportait avec la passion de l'étude et du travail un cœur déjà tout rempli de l'amour de Dieu, de la sainte Vierge et de l'Église. À vingt-cinq ans, le jeune séminariste a fini ses classes de théologie, et l'Église l'élève à la dignité du sacerdoce. Il est nommé vicaire à Lure, puis rappelé à Besançon pour y enseigner la théologie. C'est là que sa vraie mission se révèle. Quelle sera cette mission ?

« Après les événements, il est facile de prophétiser, dit Veuillot⁸⁰. Les jansénistes avaient fait pénétrer leur rigorisme désespérant jusque dans nos écoles catholiques ; ils étaient parvenus, avec le secours des protestants, leurs alliés, sinon à rompre, du moins à relâcher le lien si étroit qui avait toujours uni la France et Rome ; or il s'agissait de nous ramener à la saine et pure morale de l'Évangile, de nous rendre le joug doux et léger du Sauveur ; il s'agissait de nous faire repasser les monts pour nous attacher au siège de Pierre. Eh bien ! l'abbé Gousset saura deviner cette grande tâche ; son rare courage osera l'entreprendre, et il aura le bonheur mérité de pouvoir la remplir. »

Il professait depuis dix ans et avait déjà écrit des ouvrages théologiques fort remarquables, lorsqu'il découvrit dans une vente de livres au rabais la *Théologie morale du bienheureux Alphonse*

⁸⁰. *Célébrités contemporaines*, le Cardinal Gousset.

de Liguori. Ce livre lui était entièrement inconnu ; il l'achète et le lit avec transport, car il y trouve les vraies règles de la morale évangélique, ce qu'il a toujours enseigné. Mais le travail l'a épuisé, les médecins le condamnent au silence et à l'inaction.

L'idée lui vient d'aller à Rome, pour se guérir plus vite et aussi pour se mettre à la grande école du successeur de Pierre, le consulter sur la valeur de son trésor, sur l'orthodoxie des livres du bienheureux Alphonse de Liguori. Le cardinal Oppizoni le prend sous son patronage et le présente au Pape, comme un écrivain savant et un zélé défenseur des droits et de la morale du saint-siège, alors Pie VIII lui ouvre ses bras et lui souhaite une bonne santé, pour défendre l'évêque de Rome et l'évêque de Sainte-Agathe.

« À peine sorti de cette audience, le jeune professeur, dont l'âme débordait d'amour, va s'agenouiller près de la confession de saint Pierre. Lorsqu'il se releva, il avait fait le triple vœu de consacrer le reste de sa vie à la défense de la morale de saint Liguori, à la défense de la Papauté et de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Plein de confiance dans ces trois engagements et enhardi par les encouragements qu'il a reçus, l'abbé Gousset rentre en France avec une santé raffermie et des convictions désormais inébranlables. »

En 1830, le cardinal de Rohan, qui excellait à discerner les hommes, le nomma son vicaire général ; et bientôt l'humble prêtre qui ne rêvait que d'être curé de village, à la condition d'avoir un presbytère où il pourrait commodément placer ses livres, est promu au siège épiscopal de Périgueux. Il en prend possession en 1836, et c'est deux ans après que, – dans l'histoire de nos origines, – nous l'avons rencontré pour la première fois au séminaire de Sarlat, où l'abbé Combalot prêchait une retraite. Le missionnaire enseignait avec passion toutes les doctrines chères à l'évêque, il y eut sympathie de part et d'autre. Mgr Gousset s'intéressa vivement à l'œuvre projetée par M. Combalot, lui souhaita le plus grand succès et fut heureux de lui envoyer une de ses premières religieuses.

En 1840, Mgr Gousset est nommé à l'archevêché de Reims. « À peine installé dans l'antique métropole de la Gaule-Belgique, dit Veuillot, le savant infatigable, le pasteur vigilant et laborieux, le grand ami des pauvres déploie toutes les ressources de son intelligence, de son zèle et de son cœur. Tous les jours il enfante un ouvrage nouveau, crée un établissement, fonde ou encourage une œuvre religieuse, sème partout les bienfaits. »

Nous ne pouvons nommer ici tous les écrits du grand archevêque. Qu'il nous suffise de mentionner ses deux chefs-d'œuvre : la *Théologie morale*, à l'usage des curés et des confesseurs, et la *Théologie dogmatique*, ou exposition des dogmes de la religion catholique. Ces ouvrages, écrits en français afin d'être lus de tous, eurent un succès prodigieux et furent traduits en plusieurs langues.

Après avoir établi les droits et les prérogatives du saint-siège, Mgr Gousset descend de la théorie à la pratique. À Reims, comme à peu près dans tous les diocèses de France, l'isolement des évêques, qui ne communiquaient guère avec Rome, avait amené des cérémonies locales, des rubriques nouvelles, des liturgies particulières. L'illustre théologien tient à honneur de revenir le premier aux prescriptions canoniques concernant ces matières, et, en 1848, il rétablit avec bonheur le rite romain dans son diocèse. Cet exemple a été suivi, et aujourd'hui toutes les églises de France ont renoncé à leurs liturgies particulières, grâce à l'impulsion partie de Solesmes d'abord, puis de Reims, à l'initiative de dom Guéranger et de Mgr Gousset.

En 1851, le savant archevêque allait à Rome recevoir des mains du successeur de Pierre le chapeau de cardinal. Trois ans après, invité nommément par Pie IX, il brillait au premier rang du Sacré Collège, au jour à jamais mémorable de la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1854.

Cette date nous ramène à l'Assomption aux rapports que nous avons eus pendant cette même année, avec le cardinal Gousset, pour la fondation de Sedan et l'approbation de l'Institut, demandée par lui à Rome. Les quelques pages qui précèdent suffisent pour faire comprendre pourquoi l'Assomption lui a été tout de suite sympathique, et pourquoi nous remercions Dieu de nous avoir donné un tel protecteur.

Nous avons trouvé une note écrite de la main de Mère Thérèse-Emmanuel, qui rappelle les premières démarches faites par Mgr Gousset, au sujet de la fondation de Sedan :

« 27 février 1853. Le cardinal Gousset, archevêque de Reims, a dit la messe chez nous, et, pendant son déjeuner, il a parlé à notre Mère d'une fondation dans son diocèse, à Sedan, où il n'y a point de pensionnat.

« 5 mai. Ascension. – Le cardinal a confirmé les enfants de la première communion ; il a encore parlé de la fondation projetée, et nous a dit qu'il la proposera au curé de Sedan, à son retour à Reims. Il a témoigné la désirer vivement.

« 13 juillet. – Le cardinal est venu avec le curé de Sedan ; notre Mère, étant malade, les a reçus à l'infirmerie. Tout a été décidé pour la fondation. »

La Mère Marie-Eugénie souffrait alors d'une douleur à la hanche qui nécessita de longs soins et faillit amener une douloureuse opération. Pour le moment, dans cet état de souffrance, il lui était difficile de s'occuper activement d'une fondation. Elle essaya donc de gagner du temps, d'autant plus que dans cette année les demandes de fondation lui arrivaient de toutes parts : à Newcastle, en Angleterre, où nous étions vivement désirées ; dans le diocèse de Metz, où notre Mère espérait pouvoir racheter la terre de Preisch, souvenir de son enfance ; enfin à Bergerac, ce qui eût été revenir à la première pensée de M. Combalot.

Ces diverses fondations n'eurent pas lieu ; mais pour celle de Sedan il n'y avait pas à hésiter, du moment où le cardinal Gousset en exprimait le désir.

Notre Mère, ne pouvant elle-même visiter les lieux, envoya à sa place Mère Thérèse-Emmanuel et sœur Marie-Caroline. Elles devaient choisir une maison où l'on pourrait s'installer, au moins provisoirement, et le curé de Sedan devait les aider dans leur choix. M. l'abbé Nanquette nous recevait avec un véritable bonheur ; malheureusement, il s'enthousiasma pour une grande maison, pas trop chère, mais fort incommode et sans jardin. Mère Thérèse-Emmanuel, qui n'avait pas le coup d'oeil de la Mère Marie-Eugénie pour les affaires, se laissa séduire, et l'immeuble fut acheté.

Malgré tout ce qu'on lui disait des avantages de cette maison, la Supérieure générale n'était pas tranquille et désirait voir par elle-même, avant d'envoyer les Sœurs. Les médecins ayant permis le voyage, elle se rendit à Sedan à la fin de juin 1854 et fut loin d'être satisfaite de l'aménagement de l'immeuble. La maison était grande ; mais il fallait la partager avec des locataires dont le bail n'était pas fini et qui refusaient de se retirer. La cour pouvait rigoureusement servir de jardin et être utile pour les récréations des élèves ; mais les chevaux du propriétaire en occupaient une partie, cet arrangement n'était pas tolérable. La Révérende Mère obtint non sans peine quelques modifications, et le 4 juillet elle écrivait au Père d'Alzon :

« Je suis encore à Sedan, mon cher père. Je comptais retourner à Paris aujourd'hui ; je vois, au contraire, que je serai retenue ici jusqu'à samedi. J'ai bon espoir pour cette fondation, car elle nous aura donné quelque peine ; d'autre part on nous reçoit bien, et notre esprit paraît convenir aux gens du pays.

« La maison que l'on a achetée l'année dernière, pendant que j'étais malade, a d'immenses inconvénients, tels que l'absence de jardin, et ce n'est pas le plus grand. Imaginez-vous qu'il faut

avoir l'ennui de négocier à force de politesses la sortie de locataires, qu'une offre d'indemnité n'a pu décider à nous rendre des appartements situés au milieu de ceux que nous comptons occuper. Quelquefois je me demande comment, dans de pareilles conditions, on a pu nous acheter une maison, qui ne peut d'ailleurs nous convenir que provisoirement ; mais, « chose faite, conseil est pris. » Je me dis que le bon Dieu y pourvoira, ce qui, depuis quelque temps, est devenu pour moi une pensée d'un tel repos, que j'y compte encore, lorsque tout a échoué. De plus, toute observation en ce sens désolerait sœur Thérèse-Emmanuel et fâcherait le curé d'ici, par les conseils duquel on a agi, qui nous prend à son compte, et qui est à la fois un homme très distingué et très influent.

« Je tâche donc de demeurer charitablement dans la paix, et je regarde le bon côté des choses. Le voici : Sedan est une ville resserrée, où il est difficile, presque impossible, de trouver une maison. Celle-ci est grande, elle aura toujours sa valeur ; nous pouvons nous y établir sans grande dépense pour les premières années, faire pendant ce temps la connaissance des habitants, attirer les enfants ; chercher, aux portes de la ville ou dans le faubourg de Torcy, un grand terrain, commencer à bâtir, et nous y transporter dès que ce sera logeable, en revendant ceci. Toujours faudrait-il nous débarrasser du locataire dont l'appartement est mêlé aux nôtres ; mais nous prions saint Joseph et j'ai bon espoir, d'autant que ce bon monsieur, qui s'était fâché avec tout le monde, paraît avoir été touché de mes humbles politesses et m'a presque donné sa parole. Si nous nous débarrassions d'un second locataire, nous aurions une grande cour plantée d'arbres, ce qu'ici on appelle un jardin ; je crois que le bon Dieu nous donnera ce second triomphe, après nous avoir fait un peu attendre.

« Je suis dans tous les cas bien aise d'être venue, soit pour négocier ces deux affaires, soit pour décider comment nous nous installerions et y éviter le plus possible de dépenses ; soit surtout pour connaître la ville et les environs, et me faire facilement une idée des terrains ou des propriétés qu'on nous proposerait plus tard. Déjà on m'a offert, à une lieue d'ici, un château avec soixante arpents en échange de notre maison. J'ai été voir cette propriété ; elle me paraît trop éloignée pour un pensionnat de filles.

« Je vous dirai que la grande ambition des ecclésiastiques du pays, c'est d'avoir vos Pères de l'Assomption pour leur collège communal ; je les entretiendrai dans l'espérance d'y arriver, et plus tard, si nous voyons que ce soit un pays qui vous présente des avantages, vous pourrez en profiter.

« Mon pauvre père, vous avez la tête brisée par vos propres affaires, et je vous parle de tant de choses ! Il me semble que vous pouvez éprouver quelque joie de cette extension de notre Congrégation, et c'est pourquoi j'ajouterai encore ce qu'il y a de meilleur, c'est que les filles de l'Assomption semblent plaire beaucoup ici aux personnes les plus influentes du pays et même à toutes les classes. On regarde comme une marque d'affection du cardinal pour Sedan, d'y avoir envoyé des religieuses *qu'il aime tant*. Nous sommes chez les Sœurs de la Charité ; vous savez que j'ai envie d'en faire en tout lieu nos amies.

« Adieu, mon père ; je prie beaucoup pour vous et pour votre Assomption, dont le poids est, je crois, ce qui vous brise le plus. Disons ensemble que le bon Dieu y pourvoira ; plus nous aurons de confiance, moins il permettra qu'elle soit trompée. »

Le Père d'Alzon était alors assez souffrant, et notre Mère, toujours préoccupée de sa santé et des affaires de sa Congrégation, ne cherchait qu'à lui trouver quelque prêtre zélé qui pût l'aider et le soutenir. Elle profite de sa visite au cardinal pour faire les affaires de son père, en même temps que les siennes, et lui écrit de Mézières, le 8 juillet :

« Je suis en route pour retourner à Paris, après être venue ici retrouver le cardinal, qui a été parfait pour nous. Je veux vous dire que l'on m'a parlé d'un prêtre du diocèse qui me paraît fait pour vous. Je voudrais que le cardinal vous le donnât, et ce ne serait point trop difficile, si l'abbé J... le désirait. C'est un prédicateur infatigable et très bon ; un homme de Dieu, simple, ardent, qui a les

qualités après lesquelles court mon cher père, et à qui on fait les reproches qu'on fait à mon cher père. J'entends par là qu'il prêche quatre fois le jour, ne fait qu'un repas, dort à peine, travaille tant qu'on veut, et que Dieu lui a fait une santé qui ne s'en trouve que mieux ; j'entends ensuite qu'on l'accuse de trop aimer les œuvres nouvelles et de n'avoir pas assez de stabilité. Il me semble que vous lui trouveriez bien de quoi dépenser son activité ; et puisque son désir est d'être missionnaire, sous un supérieur large, il me semble que vous pourriez faire bon ménage ensemble. Dites-moi si, à première vue, vous m'autorisez à saisir les occasions de négocier ce rapprochement. C'est un homme de votre âge, ou à peu près. J'ai tant prié le bon Dieu de vous donner quelques hommes de zèle, que cette idée vient peut-être de Notre-Seigneur.

« Je suis contente des arrangements pris hier avec le cardinal pour notre maison de Sedan. Il en sera lui-même le Supérieur, et, par le fait, le curé de Sedan sera chargé de tout à sa place. Or c'est un homme distingué qui me va de tout point, et à qui je suis heureuse de confier nos Sœurs. C'est lui qui m'a parlé de l'abbé J., et le bien qu'il en a dit a été confirmé par l'abbé Marcel, votre ami de l'*Univers*, qui passe l'été dans ce pays. »

Le curé de Sedan était ravi de la fondation ; il nous adoptait pour ses enfants et fut pour nous d'une bonté qui ne s'est jamais démentie. En ce moment, il pressait l'arrivée des Sœurs, et annonçait à tout le monde l'ouverture du pensionnat pour les premiers jours d'octobre. Il fallut donc se hâter. Notre Mère envoya sœur Marie-Thérèse avec sœur Marie-Bernard pour tout préparer dans la nouvelle maison ; et comme elle n'était pas encore habitable, nos Sœurs logèrent à l'hospice, chez les Filles de la Charité, qui les reçurent avec cette cordiale hospitalité que nous avons toujours retrouvée chez elles.

À peine sœur Marie-Thérèse est-elle arrivée à Sedan, que le choléra éclate et jette la terreur dans toute la ville ; dévouée par nature, notre chère infirmière songe tout de suite à s'offrir pour soigner les cholériques. Elle écrit à la Supérieure générale :

« 7 août 1854.

« Le choléra s'est déclaré hier ici, ma bien chère Mère ; il y a déjà quatre personnes de mortes. On ne portera pas les cholériques à l'hôpital ; mais on va faire des ambulances, et on demandera des religieuses pour soigner les malades. Si vous voulez bien me le permettre, je vais m'offrir pour ces ambulances. Vous savez que je ne crains pas de prendre la maladie ; et, bien que ces œuvres n'entrent pas dans le but de notre Institut, ne vous semble-t-il pas que dans un temps de choléra, qui ressemble un peu à la peste, on peut s'y dévouer ? Les premières religieuses de la Visitation n'ont-elles pas soigné, à Lyon, les pestiférés ? Du reste, chère Mère, je n'ai pas besoin de vous dire que pour cela, comme pour tout le reste, je ne désire faire que ce que vous voudrez et ce qui vous paraîtra le mieux. Je vous demande seulement de vouloir bien me répondre courrier par courrier. »

Impressionnée par cette demande et par la nouvelle foudroyante du choléra, notre Mère ne répondit pas tout de suite ; elle voulut se laisser le temps de consulter et de réfléchir, et dès le lendemain elle recevait la lettre suivante :

« Sedan, 9 août 1854.

« Je suis tout étonnée, chère Mère, de ne pas recevoir de réponse à ma lettre de lundi. Ne l'auriez-vous pas reçue ? J'espère que vous n'aurez pas été fâchée de la permission que je vous demandais d'aller soigner les cholériques, aux ambulances. J'ai pensé que comme nous nous trouvions en dehors de notre vie de communauté, je pouvais faire cette demande ; et puis je vous dirai bien que, sans réflexion, mon premier mouvement a été de m'offrir au curé, qui le premier nous a parlé du choléra et des mesures à prendre. Du reste il a paru enchanté de ma proposition, et

m'a dit : « Comment ! vous iriez à l'ambulance ? Et moi qui croyais que vous alliez vouloir repartir tout de suite pour Paris ! »

« Vous ne pouvez vous faire une idée de la terreur que cette malheureuse apparition du choléra a produite ici ; mais je vous assure que M. Nanquette s'est bien montré pasteur, et pasteur courageux et dévoué. Mais qui est admirable, c'est la supérieure de l'hospice, sœur Félicité ! Elle ne s'arrête pas un instant, soigne seule les cholériques et n'a voulu prendre avec elle aucune de ses Sœurs, à cause de la contagion. Elle a fait administrer ces pauvres malheureux, et tous sont morts dans de très bons sentiments. Il est touchant de la voir quand, à peine rentrée, on vient la redemander pour un autre malade ; elle se met à genoux, dit un Ave Maria, et repart aussitôt. En temps d'épidémie, c'est vraiment une belle chose que d'être à la miséricorde ! On voulait faire transporter les cholériques à l'hospice ; mais le médecin ne l'a pas voulu, à cause des vieillards et des enfants.

« Il n'y a pas eu de cas nouveaux depuis hier, j'espère que nous en serons quittes pour la très forte alerte que nous avons eue. Il est sûr que si le choléra avait continué comme il commençait, il n'eût pas fait bon ici. Presque tous ceux qui ont été attaqués sont morts ; mais heureusement le nombre n'en est pas grand. »

La réponse si vivement attendue arrive enfin ; la Mère a été émue de la proposition, mais elle ne croit pas pouvoir refuser :

« J'ai reçu toutes vos lettres, ma chère fille ; mais le jour où m'est arrivée celle qui annonçait l'invasion du choléra, j'ai voulu réfléchir et consulter, avant de vous accorder votre demande. Je la comprenais et n'osais la repousser, et cependant elle me troublait le cœur. Dès le lendemain, un déluge d'affaires est venu tomber sur moi.

« Vos lettres d'aujourd'hui m'ont été nécessaires pour me rassurer, et je vous en remercie ; j'avais le cœur si triste le premier jour, car bien que le choléra soit ici, j'en suis plus effrayée pour vous, parce que vous êtes loin. Je n'ose pourtant, en conscience, vous refuser la permission de soigner les cholériques, je vous loue et vous encourage au contraire dans cette bonne œuvre ; mais j'y mets des conditions, moyennant lesquelles M. Gouraud me rassure : 1° à la moindre indisposition, vous vous arrêterez et vous soignerez tout à fait ; – 2° vous aurez un bon régime, et, en soignant les malades, vous éviterez de respirer leur haleine ; – 3° vous prendrez l'air assez souvent, et vous ne coucherez pas au lieu où seront les cholériques.

« Je prie Notre-Seigneur et la sainte Vierge de vous guider et de veiller sur vous dans cette mission qui vous attirera bien des grâces. Donnez-moi ou faites-moi donner souvent de vos nouvelles. Je vous embrasse du fond de mon cœur. »

Sœur Marie-Thérèse est contente ; elle peut suivre l'impulsion de son zèle et se mettre à la disposition de la sœur Félicité, qui fait l'admiration de toute la ville. Des lettres journalières viennent rassurer notre Mère sur le fléau, qui diminue et semble vouloir disparaître. Mais tout à coup il reprend : « À la fin de la semaine, nous avons eu une recrudescence du choléra et plusieurs cas foudroyants, écrit sœur Marie-Thérèse. Vendredi, trois hommes sont morts à l'ambulance, en quelques heures. L'un d'eux, à cinq heures du soir, se portait bien ; à six heures il a pu aller à pied à l'ambulance, et à dix heures tout était fini. La veille, il avait soigné des cholériques dans une maison où ils étaient tombés malades cinq à la fois. Nous avons aussi perdu notre pauvre infirmier, il a été enlevé en moins de deux jours. Hier et aujourd'hui, on ne parle pas de nouveaux cas.

« Lorsque j'ai vu que cela allait si promptement, j'ai demandé à M. le curé la permission de faire la sainte communion tous les jours ; car enfin on ne sait pas ce qui peut arriver, et il est bien rare qu'on puisse communier dans cette malheureuse maladie. J'ai pensé que vous me le permettriez aussi. »

Le fléau cessa, et, les réparations de la maison étant achevées, sœur Marie-Thérèse put revenir à Paris ; elle passa par Reims et s'arrêta à l'archevêché, où le cardinal la réclamait, comme sa chère fille du Périgord. N'était-ce pas lui qui l'avait donnée à l'Assomption ? Il était fier du courage qu'elle avait montré dans son court passage à Sedan, et voulait la revoir. « Sœur Marie-Thérèse nous est revenue, écrit la Supérieure générale ; le cardinal a été charmant pour elle et pour nous ; il l'a beaucoup remerciée des soins qu'elle a donnés aux cholériques, et s'est montré fort content. »

Cependant la fin des vacances approchait, la maison était prête, il était temps d'y envoyer les Sœurs. Elles partirent en deux groupes, à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Sœur Marie-Bernard fut nommée supérieure ; sœur Marie-Marguerite, maîtresse du pensionnat ; sœur Marie-Françoise, économiste. Trois Sœurs converses les accompagnaient, parmi lesquelles nous retrouvons la bonne sœur Marie-Dosithée, que nous avons déjà vue à la fondation de Richmond. Une jeune postulante de chœur arrivait avec elles : c'était sœur Marie d'Assise, dont le nom est resté cher à Sedan et à l'Assomption.

Les Sœurs ne furent pas charmées de l'aspect de la maison, des baraques qui obstruaient la cour et des chevaux qui logeaient dans les soubassements ; mais tout cela devait disparaître, c'était un campement provisoire, et l'accueil fait par le clergé et les habitants de la ville devait dédommager nos Sœurs de ce qui manquait à l'installation. M. Nanquette se posait en père, s'intéressait à tout et nous avait déjà fait donner plusieurs élèves, ravies d'être les premières pierres du pensionnat de l'Assomption.

« Notre maison est immense, écrit le 13 octobre sœur Marie-Françoise ; les premiers jours, nous nous perdions partout. Nous avons demain notre première messe ; M. le curé a invité tout le clergé de Sedan, le maire, les adjoints, les Frères, etc... Comment ferons-nous pour recevoir tant de monde ? Nous avons huit pensionnaires, elles se plaisent déjà beaucoup, et les parents sont très contents. Notre maison n'a encore que les quatre murs, pas de meubles. Dans notre grand parloir, il n'y a que des chaises et un crucifix. Je suis économiste, sacristine, réglementaire, lingère des enfants et chargée des ouvriers. Nous avons beaucoup à faire ; mais vous ne sauriez croire combien nous sommes heureuses et contentes. Toutes les personnes que nous voyons sont très bienveillantes pour nous. »

Le soir de ce même jour, M. l'abbé Nanquette vint bénir la maison, et le lendemain eut lieu la bénédiction solennelle de la chapelle. « Notre cérémonie a commencé à neuf heures et fini à onze, écrit encore sœur Marie-Françoise. M. le curé était assisté de cinq prêtres qui ont chanté pendant tout le temps, de sorte que nous avons pu nous recueillir et prier. Il y avait de nombreux enfants de chœur qui portaient la croix, les cierges, l'eau bénite, etc. Les prêtres ont chanté les litanies des saints. Après la bénédiction, M. Nanquette a fait une courte exhortation, commentant ces paroles des psaumes : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam*⁸¹. – Il m'a bien touchée par sa bonté et son dévouement pour nous. Il a parlé de la fondation que nous venions faire à Sedan, de la maison de Paris, qui n'existe que depuis quinze ans, et qui a déjà su attirer l'estime du clergé, des familles et de l'autorité civile ; il a parlé aussi des jeunes personnes élevées à Chaillot, qui sont des Mères de famille exemplaires. Puis il a fait l'éloge du cardinal, qui veille avec tant de sollicitude sur son diocèse et donne à cette ville de Sedan un témoignage si grand d'affection, en lui envoyant des religieuses qu'il estime tout particulièrement, parce qu'elles font de leurs élèves non seulement des personnes instruites et distinguées, mais surtout des femmes chrétiennes.

⁸¹. *Si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain auront travaillé les bâtisseurs* (Ps 126, 1).

« Après l'exhortation, la sainte messe a commencé, pendant laquelle les prêtres ont chanté le *Veni Creator, Ave maris stella, Laudate Dominum, Adoremus in aeternum*, et, à la fin, l'hymne *Te, Joseph, celebrent agmina caelorum*⁸². M. le curé a dit aussi la messe de saint Joseph, parce que c'est le patron de la maison.

« Dans la chapelle, il y avait le clergé, les enfants de choeur, nos élèves, douze Sœurs de Charité, deux Sœurs de l'Espérance, le maire, son premier adjoint et nous toutes. Les personnes du monde étaient dans notre parloir, qui n'était pas encore assez grand. Après la cérémonie, nous avons vu M. le maire et son adjoint, qui ont été très aimables, et nous ont dit combien ils étaient heureux de nous avoir dans ce pays. M. l'abbé Nanquette était on ne peut plus satisfait ; sa nièce nous a dit que, depuis hier, il était radieux et ne parlait que de la cérémonie qui devait avoir lieu ce matin. Rien n'y a manqué que notre chère Mère générale, pour que notre joie fût complète. »

La sœur ajoute en finissant : « J'espère qu'on doit être content de moi *à la maison*, voilà cinq fois que j'écris depuis mon arrivée. » Ce mot *à la maison* que nous avons souligné, ne dit-il pas dans sa charmante simplicité le lien qui unissait les premières Sœurs de l'Assomption à leur Mère fondatrice et au berceau de leur vie religieuse ?

Nous n'entrerons pas dans de grands détails sur la fondation de Sedan ; toutes les fondations se ressemblent. Nous dirons seulement que celle-ci eut un cachet particulier de pauvreté, de travail et de ferveur. Les Sœurs manquaient de bien des choses, et c'était leur joie ; on n'eut longtemps qu'un seul drap pour chaque lit, personne ne s'en plaignait. Les maîtresses rivalisaient de zèle et de dévouement au pensionnat, et il faut rappeler ici sœur Marie d'Assise, si jeune, si instruite, si brillante dans son enseignement, âme d'artiste et de poète, très aimée des enfants, et qui fut jusqu'à la fin de sa vie la consolation de ses Supérieures et de ses Sœurs. Nommons aussi la maîtresse du pensionnat, sœur Marie-Marguerite, dont il nous est plus difficile de parler, puisqu'elle vit encore, mais qui avait déjà le don de se faire aimer de tous et d'attirer les âmes à Dieu.

En faisant du bien aux autres, les religieuses songeaient surtout à se sanctifier, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur la maison qu'elles venaient fonder. Elles lisaient ensemble le livre des fondations de sainte Thérèse, et l'une d'elles écrit à notre Mère : « Je vous remercie, chère Mère, de nous avoir fait donner ce bel ouvrage, il nous fait beaucoup de bien. Seulement, nous commettons des péchés de jalousie, voyant que nous ressemblons si peu à ces premières filles du Carmel, qui faisaient tant pour Dieu, dans leurs fondations. Si Notre-Seigneur pouvait dire de nous ce qu'il dit à sainte Thérèse du monastère de Saint-Joseph d'Avila, que cette maison était son paradis de délices sur la terre ! C'est là notre seule ambition. »

M. Nanquette suivait les progrès de la communauté ; il s'intéressait à tout, présidait les cérémonies, confessait les religieuses et les élèves, et avait pour le petit pensionnat naissant des sollicitudes toutes paternelles. À la fin de l'année scolaire, il voulut assister à la distribution des prix, couronner les enfants et constater leurs efforts. « La veille de l'Assomption, écrit encore sœur Marie-Françoise, nous avons eu la grande lecture des notes, l'assemblée de charité et les prix, tout cela présidé par notre excellent curé. Pauvre sœur Marie-Marguerite, troublée de sa présence, s'embrouillait en lisant les notes de ses filles et nous lisait des millions pour des centaines. M. Nanquette paraissait très content des observations que nous faisons à nos élèves, et lui-même faisait à chacune un petit discours. On a lu les recettes et les dépenses de l'Association de charité, qui l'ont beaucoup édifié.

⁸². *Viens, Esprit Créateur – Salut Étoile de la Mer – Louez le Seigneur – Adorons éternellement – Que les armées du ciel te célèbrent, Joseph.*

« Après les prix, M. le curé a bien voulu adresser quelques paroles aux enfants sur la manière de sanctifier les vacances. Il leur a aussi recommandé d'avoir à cœur l'honneur de l'Assomption, et nos chères petites nous ont promis d'être bien sages, afin que nous ayons beaucoup d'élèves à la rentrée. Elles sont parties dans d'excellentes dispositions, ravies de leurs vacances, cela va sans dire ; mais ravies aussi du couvent, de leurs maîtresses et de leurs prix. Toutes nos peines de cette année n'ont pas été perdues. »

En terminant cette lettre, la Sœur économe manifestait la crainte que M. l'abbé Nanquette ne leur fût enlevé. Il était en ce moment question de lui pour plusieurs évêchés vacants. C'est au Mans qu'il fut envoyé, et son départ fut une grande perte pour notre maison de Sedan, un vrai chagrin pour les Sœurs. Le bon Dieu les consola en leur donnant M. l'abbé Tourneur, qui hérita de la bienveillance de M. Nanquette pour l'Assomption et nous fut toujours très dévoué.

C'est ainsi que la Providence veille sur ceux qui aiment Dieu et qui veulent le servir.

« Que de peines nous avons eues pendant cette année ! lisons-nous dans une lettre de Sedan. Eh bien ! maintenant, le bon Dieu a aplani une partie de tout cela, et il ne nous reste que le bon ou le mauvais usage que nous avons fait de ces petites croix que Notre-Seigneur nous avait données à porter. »

C'est qu'en effet les difficultés matérielles ne manquèrent pas à la fondation de Sedan, mais tout finit par s'arranger : les locataires partirent, le pensionnat prospéra, et si quelques personnes malveillantes cherchaient à en arrêter les progrès, la reconnaissance des parents et l'attachement profond des élèves venaient consoler les Sœurs et les encourager dans leur travail.

Ce travail porta des fruits, la fondation de Sedan fut visiblement bénie et fit un bien immense : « C'est une source de vie surnaturelle pour le pays, disait plus tard un prêtre des Ardennes ; on y forme de vraies chrétiennes, des âmes de foi et de devoir, qui portent cet esprit dans leurs familles et font un bien sérieux. La société de Sedan a été renouvelée par l'Assomption. »

Lorsqu'en 1870, la terrible guerre nous ramènera à Sedan, nous verrons ce qu'on peut trouver d'héroïsme et de dévouement dans le cœur d'une religieuse. Et plus tard, lorsqu'à la suite de tant de désastres il faudra quitter Sedan, le beau monastère que l'on a construit, les enfants qu'on a élevés, un pays devenu si cher, parce qu'on y a souffert et qu'on y est très aimé, nous verrons alors ce que peut un seul mot de l'obéissance pour briser tous les liens et rendre capable de tous les sacrifices.

CHAPITRE XIII

BREF LAUDATIF – PREMIÈRE APPROBATION DE ROME (1855).

Lorsque Dieu veut créer dans l'Église une œuvre nouvelle, il se sert généralement d'instruments fort modestes ; il met dans le cœur d'un prêtre ou d'une humble femme la pensée qui doit inspirer l'œuvre et la faire vivre. Les commencements de toute fondation ne sont jamais que des essais timides, soutenus par de faibles moyens et traversés par de grands obstacles. Si les instruments sont dociles, si les cœurs sont forts, la pensée de Dieu grandit et se développe, les âmes se groupent, le bien se fait, l'œuvre prospère. Mais pour qu'elle puisse durer, il faut qu'elle s'appuie sur la pierre ferme de l'Église, sur le roc immuable de Pierre. Elle n'est qu'un rameau, il faut qu'elle soit greffée au tronc immortel qui vit d'une sève divine et peut seul la communiquer.

L'approbation de Rome est nécessaire pour contrôler, retrancher ou conserver, en un mot, pour assurer l'avenir. On pourrait s'égarer, même dans des voies qui semblent excellentes ; le manque de discrétion, des excès de ferveur dans les commencements pourraient rendre, pour plus tard, une règle impraticable. Il y a des choses qui ne s'apprennent que par l'usage, et Rome seule a l'expérience des siècles. Elle est l'expression vivante de la voix du Christ : « la tête, la bouche et le cœur de l'Église. » Celui qui la suit ne marche pas dans les ténèbres, sa voie est éclairée, son entreprise bénie.

Mais Rome, toujours sage, procède lentement dans l'approbation des ordres religieux. Elle demande d'abord qu'on lui présente un historique de la fondation, qu'on en expose le but précis, l'état actuel, et qu'on soumette à son approbation les statuts ou abrégé des Constitutions, si ces dernières, qui doivent être faites lentement, ne sont pas encore suffisamment élaborées. Alors elle accorde un *bref laudatif*. Ce n'est qu'une approbation générale du but de l'Institut, un simple encouragement : « Marchez en avant, semble dire l'Église ; c'est bien, je vous loue et vous bénis. »

Plus tard, quand les Constitutions sont terminées, on les présente au Saint-Siège, qui les examine avec le plus grand soin, fait ses observations, qu'on appelle *animadversiones*, demande un temps d'essai et accorde une seconde approbation plus explicite que la première : c'est l'*approbation de l'Institut*.

Enfin, après un essai plus ou moins long des règles, qui doivent être mises sérieusement en pratique, une troisième approbation est accordée, et celle-là définitive : c'est la *confirmation des Règles*. À partir de ce moment, on ne peut plus rien y changer.

La Congrégation de l'Assomption a eu le bonheur d'obtenir ces trois approbations ; mais ce qu'elle demandait en 1854, c'était un simple *bref laudatif*, et nous avons vu que le cardinal Gousset avait bien voulu se charger lui-même de présenter notre supplique au Saint-Siège. Elle était ainsi conçue :

« Très saint Père,

« Humblement prosternée aux pieds de Votre Sainteté, une Congrégation religieuse de femmes, fondée, il y a environ quinze ans, sous la règle de saint Augustin et le patronage de Notre-Dame de l'Assomption, vient demander au Siège apostolique l'approbation de son Institut, ou du moins un encouragement bienveillant, qui fortifie les Sœurs dans la vocation que le Seigneur leur a inspirée. Leur vie contemplative et active se partage entre la prière et l'éducation des jeunes filles, ainsi que les œuvres qui s'y rattachent.

« La maison-mère établie à Paris avec l'approbation de Mgr Affre, alors archevêque de Paris, a déjà fondé deux autres maisons, l'une à Richmond, en Angleterre, dans le diocèse de Beverley, et l'autre à Sedan, dans le diocèse de Reims, où les religieuses ont été appelées par Son Eminence, le cardinal Gousset.

« Mgr l'archevêque de Paris et plusieurs de Nos Seigneurs les archevêques et évêques de France et d'Angleterre veulent bien solliciter en faveur de cette Congrégation la grâce qu'elle réclame. Appuyées et encouragées par de si hauts témoignages, les religieuses de l'Assomption osent présenter comme un titre à la paternelle bienveillance de Votre Sainteté le profond et respectueux amour qu'elles se glorifient de professer pour la Chaire de saint Pierre.

« Prosternées aux pieds de Votre Sainteté, Très Saint Père, les filles de l'Assomption réclament d'elle la concession de leur demande et votre bénédiction apostolique.

« Sœur MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS,
« Supérieure générale des religieuses de l'Assomption.
« Sœur THÉRÈSE-EMMANUEL DE LA MÈRE DE DIEU,
« Assistante générale.

« Paris, couvent de l'Assomption,
2 octobre 1854. »

Mgr Gros, notre premier supérieur ecclésiastique, alors évêque de Versailles, voulut bien appuyer notre prière. Il demanda pour les religieuses de l'Assomption une approbation et un encouragement :

« L'intérêt que leur témoignent S. Em. le cardinal Gousset et Mgr l'archevêque de Paris, leur Ordinaire ; l'édification qu'elles m'ont donnée à moi-même, lorsque, à l'époque de leur fondation, j'étais chargé de les diriger ; la fin qu'elles se proposent, fin si précieuse dans un temps où il importe surtout de donner aux enfants une éducation solidement religieuse : toutes ces choses les rendent dignes de la faveur qu'elles réclament. »

L'évêque de Nantes, Mgr de Hercé, qui avait été un appui pour la fondatrice au jour si douloureux de la séparation d'avec M. Combalot, voulut dire aussi sa pensée sur le nouvel Institut.

« ... Il a été tout à fait à ma connaissance et je suis en mesure de témoigner que l'archevêque de Paris, Auguste-Denys Affre, d'illustre mémoire, dont j'ai été vicaire général, avait en particulière estime et affection le susdit Institut. Il m'a été donné à moi-même personnellement d'admirer les fruits de grâce et de salut produits par cette pieuse Congrégation, – alors qu'elle était à peine sortie de son berceau. C'est pourquoi je ne doute en aucune manière qu'appuyée sur l'approbation bienveillante de Votre Sainteté, elle n'avance par des succès encore plus heureux dans la voie qu'elle poursuit, c'est-à-dire la sanctification des vierges qui prononcent des vœux dans son sein, et qu'elle n'emploie ses soins plus sûrement et plus efficacement à l'éducation des jeunes filles du monde. »

Le saint évêque termine ainsi sa supplique :

« Prosterné à vos pieds, le très soumis, très dévot et très humble serviteur et fils de Votre Sainteté, y dépose ses vœux, et en même temps implore pour lui-même, pour son clergé et pour son troupeau très fidèle, la bénédiction apostolique. »

On nous pardonnera de transcrire ici tous ces documents ; mais ils sont précieux pour nous, c'est le témoignage de nos premiers Évêques, et ils disent ce qu'était déjà l'Assomption, après quinze ans d'existence.

Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui ne connaissait l'œuvre que par M. Gay, envoya aussi à notre Mère une fort belle lettre en latin, que nous avons le regret de traduire :

« Ce que plusieurs de nos vénérables frères parmi les évêques de France ont humblement demandé à Votre Sainteté, je viens à mon tour le solliciter et plus humblement encore, comme le dernier de tous ; c'est que vous daigniez, par une parole bienveillante et laudative, reconforter dans le Seigneur la Congrégation dite de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Ces religieuses sont dignes de vos paternels encouragements, autant par leur soumission et leur ardent amour envers notre sainte mère l'Église, que par le zèle diligent avec lequel elles se consacrent à l'éducation des jeunes filles, pour les former à la piété. Puisse donc un doux témoignage de votre bonté arriver à ces vierges, vraiment élevées au-dessus de la terre et de tout le terrestre, et fixées continuellement dans le Seigneur, leur Époux ! Daignez aussi me combler moi-même de votre bénédiction apostolique. »

La Mère Marie-Eugénie, qui ne s'attendait pas à ce témoignage de sympathie, en fut profondément touchée, et s'empressa d'écrire à Mgr Pie : « Vos expressions Monseigneur, vont au cœur d'une fille de l'Assomption, car elles disent tout ce que nous devons être, et j'ose espérer que vous voudrez bien demander quelquefois à Dieu pour nous que votre parole se réalise pleinement, et qu'il fasse de nous ces vierges élevées au-dessus de toutes les choses de la terre, et continuellement appliquées à Jésus, leur Époux. »

Les évêques d'Angleterre, qui avaient eu des rapports avec l'Assomption, se montrèrent aussi pleins de bienveillance et de bonté. Le Dr Briggs écrit :

« Nous recommandons chaleureusement à Votre Sainteté la Congrégation fondée à Paris, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame, et agrégée à notre troupeau depuis quatre ans. Cette pieuse Congrégation, par ses habitudes religieuses, par sa vie étroitement assujettie à une discipline régulière, par sa fervente charité, par l'affection mutuelle de ses membres jamais démentie, par son zèle pour l'instruction des enfants et des pauvres, nous a procuré une continuelle édification. Nous vous la recommandons, afin qu'approuvée régulièrement et enrichie des faveurs du Saint-Siège, elle achève, conserve et étende le bien commencé par elle, tant en Angleterre que dans les autres pays de la sainte Église. »

Mgr Grant, évêque de la partie méridionale de Londres, dit à son tour :

« J'ai visité la maison de Paris et celle de Richmond, et là j'ai pu admirer la piété florissante des religieuses, leur zèle ardent pour les bonnes œuvres, et surtout leur très grande dévotion, leur affection filiale envers le Siège apostolique. S'il plaît à Votre Sainteté d'approuver leurs Constitutions, le désir de ces religieuses de procurer la gloire de Dieu s'enflammera de plus en plus, et nombre de jeunes filles des meilleures familles, affluant dans leurs pensionnats, s'y trouveront confirmées dans l'amour de Jésus crucifié et de sa sainte Mère. »

Lorsque tous les papiers furent réunis, la Supérieure générale les envoya à Mgr Gousset, avec l'autorisation de l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, qui devait, plus tard, se rendre lui-même à Rome et appuyer la demande du cardinal ; mais il était bon que les papiers fussent déposés d'avance à la Sacrée Congrégation.

Les évêques du monde entier se rendaient alors à Rome, convoqués par Pie IX, pour assister à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. « Nous avons eu ces derniers jours presque un concile d'évêques anglais, écrit la Supérieure générale au Père d'Alzon. Dimanche, trois ont dit la messe ici. C'est d'abord l'évêque de Beverley, autrefois d'York, doyen de l'épiscopat anglais et notre évêque d'Angleterre. Il n'y a rien qu'il ne soit disposé à faire pour nous ; il donnerait sa tête pour répondre de tout ce qu'il a écrit en notre faveur. L'autre est Mgr Grant, évêque de la partie méridionale de Londres, très influent à Rome et en Angleterre, dont je vous ai parlé comme si pieux, et qui nous a vraiment gagné le cœur par sa bonté pour nous, pour notre vieil évêque et pour tous. Sa lettre est très bonne, et, comme il passe pour un saint, c'est une grande recommandation pour nous. Le troisième était l'évêque de Nottingham ; je le nomme, parce qu'il a promis à M. Goldsmith d'écrire ou de parler en notre faveur, s'il en a l'occasion. »

Le cardinal Wiseman devait aussi appuyer notre demande. En traversant Paris pour se rendre à Rome, il vint voir la Mère Marie-Eugénie et lui présenta un jeune homme de grande famille anglaise qui allait se faire prêtre. C'était M. Howard, que notre Mère devait retrouver très influent à Rome, lors de son voyage en 1866. Elle semble pressentir déjà ce qu'il sera un jour. « C'est un prélat ou un évêque en herbe, écrit-elle au Père d'Alzon, et il se trouve l'ami intime de Mgr de Ségur. Celui-ci a tellement adopté l'Assomption, que, par cette voie, nous pourrions faire comprendre et accepter ce qui ferait peut-être un peu de difficulté. »

Mgr de Ségur, alors auditeur de rote, se posait donc déjà comme notre ami, et nous pouvons dire avec un sentiment de vive reconnaissance qu'il le fut jusqu'à la fin. Sa nombreuse correspondance avec Mère Thérèse-Emmanuel en est un témoignage, et son souvenir est resté parmi nous entouré de vénération.

À ce moment, le saint prélat était sous le coup d'une cruelle épreuve, il était frappé de cécité ; c'est ce qu'il appelait « la grande grâce de sa vie ». Cet état ne l'empêchait nullement de s'occuper des affaires de l'Église et de s'intéresser à tout ce qui touchait au bien des âmes. Au fond, c'est par lui surtout, grâce à son activité et à son zèle, que nous avons obtenu si vite le décret que nous demandions. Il nous fut rapporté par Mgr Sibour, notre supérieur, qui revenait de Rome, où il avait accompagné son archevêque. Une lettre du 2 avril 1855 l'annonce au Père d'Alzon :

« Notre bref est enfin arrivé, ou plutôt notre *décret laudatif*, car telle est la forme du document que nous avons reçu hier matin de Mgr de Tripoli⁸³. Par une coïncidence qui l'a ravi, le cardinal de Reims venait justement de dire la messe ici ; je lui ai donné tous les honneurs du succès, il l'a le premier annoncé de l'autel à nos Sœurs et à nos enfants, avec des paroles très tendres pour ce qu'il a appelé l'*Ordre de l'Assomption*. Il était tout content, et le voilà plus paternel que jamais.

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien nous remercions Dieu de cette première grâce reçue de Rome : hier, nous avons chanté le *Te Deum*, vous vous joindrez à nos actions de grâces. Nous tâcherons aussi de tirer un grand renouvellement d'esprit de ce commencement d'existence ecclésiastique. »

Le Père se réjouit de ce premier succès : « Quel bonheur pour moi, ma chère fille, d'apprendre que vous avez enfin une approbation de Rome ! Voilà un pas de fait. La Providence fera faire les autres. Envoyez-moi vos pièces, je tâcherai d'obtenir encore quelque chose. Je pars pour Rome le 22⁸⁴. »

⁸³. Mgr Sibour, notre Supérieur, évêque *in partibus* de Tripoli.

⁸⁴. Il s'agissait d'obtenir que le *décret* fût changé en *bref*. Le *décret* ouvre régulièrement une affaire d'approbation et vient de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers. Le *bref* vient de la chancellerie du Vatican ; il est signé par le Pape et contient des expressions plus paternelles et plus bienveillantes qu'un acte de Congrégation. C'est pour cela que les Sœurs le désiraient.

M. l'abbé Gay, alors absent de Paris pour des prédications de Carême, s'empresse aussi d'écrire à la Supérieure générale pour la féliciter :

« Ma Révérende Mère et chère fille en Notre-Seigneur,

« Je bénis Notre-Seigneur de votre décret. Ce petit parchemin contient de grandes choses : des grâces seront répandues à cause de cela sur toutes vos filles et d'abord sur la Mère, puisque tout ce que fait Dieu, dit saint Paul, il le fait selon l'ordre. Soyez la première en vertu, comme vous l'êtes en autorité ; c'est le désir ardent du Cœur de Jésus que la sainteté corresponde à la dignité, et il procure par grâce tout ce qu'il impose par devoir.

« Je viens de prêcher la Passion devant une des plus grandes foules que j'aie vues rassemblées encore sous ma chaire. C'est une grande joie de parler un peu librement de Jésus-Christ, et on le peut plus en de pareils jours que dans d'autres. Du bien s'est fait dans cette ville. Vous l'avez demandé et vous m'avez, vous et vos chères filles, grandement aidé à le faire. Remerciez-en l'auteur de tout bien. Je serai heureux de vous revoir. »

Dès son arrivée à Rome, le Père d'Alzon s'occupe avec zèle de la question du bref ; il en parle dans toutes ses lettres : « Après bien des courses inutiles, j'ai obtenu que Mgr de Ségur présentera au Pape la demande que le décret laudatif soit changé en bref. À la Congrégation des évêques et réguliers, on m'a donné cette voie pour réussir et je pense qu'elle réussira. »

Quelques jours après, il peut annoncer que l'affaire est en bonne voie : « Le pape a promis à Mgr de Ségur de vous faire expédier un bref laudatif ; mais je dois le voir moi-même aujourd'hui, et je reviendrai sur la question ; je veux toutefois vous annoncer cette très bonne nouvelle. Jugez si je suis heureux de vous avoir été bon à quelque chose. »

Enfin, après sa propre audience : « 30 mai. – J'ai eu hier soir une seconde et très longue audience du Pape. Je lui ai renouvelé la demande pour votre bref, il me l'a de nouveau promis. Je vais m'occuper de l'emporter, si je le puis. Je vous assure que le Pape, si Dieu lui prête vie, fera encore de bonnes et belles choses. À plus tard les détails. »

« 2 juin. – Depuis ma dernière lettre, j'ai cherché à faire expédier votre bref, pas moyen. Pour mieux recevoir les dons divins, les Congrégations romaines vaquent la semaine de la Pentecôte ; ce sera à recommencer lundi. Je prie sans cesse pour nos deux Assomptions. »

« 7 juin. – Je pars sans pouvoir emporter votre bref, quoique je l'eusse bien désiré. On m'a envoyé de Caïphe à Pilate, et je n'ai rien pu avoir ; mais j'ai revu un membre de la Congrégation des évêques et réguliers qui m'a promis que la chose se ferait. Si vous voulez vous établir à Rome, vous devez profiter du pontificat de Pie IX ; on va y fonder ces jours-ci le vingt-sixième établissement français. Vous réussiriez ici. »

De son côté, Mgr de Ségur était de retour à Paris et annonçait à son ami, M. l'abbé Gay, le succès de sa démarche. Celui-ci se hâte d'en informer la Supérieure générale :

« Ma chère fille en Notre-Seigneur,

« J'ai vu hier Mgr de Ségur ; il est ravi du Père d'Alzon, et m'a parlé de lui dans les termes les plus sympathiques. J'ai compris qu'ils s'étaient beaucoup vus à Rome. Le cher Gaston lui a obtenu du Saint Père une audience toute particulière, qui a été très longue, et dans laquelle le Père d'Alzon a pu dire librement au Pape tout ce que la brièveté et la solennité de la première entrevue l'avaient contraint d'omettre. J'espère que du bien, un grand bien, sortira de là.

« Pour ce qui vous concerne, ce n'est plus seulement un encouragement, c'est un bref d'approbation que vous allez avoir ; et si j'ai bien compris, c'est Mgr de Ségur qui l'a lui-même demandé. Voyez si Dieu s'occupe de vous, d'inspirer à ses amis tant de sollicitudes à votre endroit et de tant bénir leurs démarches. Tout cela m'a extrêmement réjoui, et vous devinez si j'ai pour vous et pour moi remercié notre bon auditeur de rote. Décidément, j'ai pour ce qui touche l'Assomption les sentiments qu'on a pour une famille, et je ne puis vous dire mon contentement en entendant Mgr de Ségur parler comme il l'a fait du Père d'Alzon. Si ce n'est pas la vocation de ma vie, je suis bien sûr du moins que ce sera celle de mon cœur, d'aimer l'esprit qui vous anime et de m'intéresser vivement à votre œuvre.

« Votre tout dévoué père,

« CHARLES GAY. »

M. Gay nous fait ici la confidence d'une pensée qui l'a occupé un moment dans sa vie, et qui a surtout occupé notre Mère et Mère Thérèse-Emmanuel. L'une et l'autre auraient désiré voir l'abbé Gay entrer chez les Pères de l'Assomption. C'eût été pour l'œuvre naissante une acquisition de la plus grande valeur ; c'était lui donner à la fois un théologien, un orateur, un homme de prière ; la Mère Marie-Eugénie rêvait d'en faire un maître des novices, ce qui manquait le plus à la nouvelle Congrégation.

Dans sa correspondance de 1855, elle revient sans cesse sur cette pensée :

« J'ai depuis quelque temps le cœur plein de votre besoin de sujets, et je l'ai assez content depuis hier, parce qu'il me semble que la divine Providence prépare les voies à quelques-uns que je vous souhaite particulièrement.

« Ce que je voudrais surtout, c'est que M. Gay se donnât à vous, pour s'occuper des études de vos jeunes prêtres. Je vois bien des choses qui l'y conduisent ; ce qui l'effrayerait, je crois, serait d'avoir à partager votre activité, dont il n'est capable ni au moral ni au physique, et qui est l'antipode de ses voies spirituelles. Dites-moi, mon père, un homme de ce mérite, continuant à prêcher ses stations de Carême et d'Avent, qui sont retenues pour dix ans, et même des retraites, passant le reste de sa vie à prier et à s'occuper de vos jeunes religieux, est-ce que cela ne vous irait pas ? et voudriez-vous tirer de lui un autre ministère dont il ne se croie pas capable ?

« Si cela vous va, priez le bon Dieu de vous le donner ; je crois qu'à votre prochain voyage, il pourrait bien vous offrir sa personne et sa magnifique bibliothèque, au moins pour les études des vôtres, et je vous assure que la vie religieuse suivrait bientôt, si vous voulez la lui laisser couler dans la prédication et la retraite. Si M. Gay se rapprochait ainsi de vous, les autres hommes que je vous souhaite viendraient facilement. C'est M. Fredro, qui a vu dernièrement M. Gay et l'a pris en une affection très vive ; un prêtre de Saint-Sulpice que M. Baudry donnerait volontiers à M. Gay, parce que tout Saint-Sulpice ne parle que de sa sainteté et de ses lumières. Enfin, c'est notre architecte, M. Verdier, qui pense à l'Assomption et qui a pour M. Gay une haute vénération. Sont-ce des rêves ? je ne crois pas. Ce seraient au moins les rêves d'un cœur qui s'occupe bien de vous devant Dieu. Pour moi, je vois là les éléments d'un centre de prédication et d'études ecclésiastiques, ce qui vous manque le plus. » (14 février 1855.)

À une autre date, nous retrouvons la même préoccupation :

« Je vois plusieurs prêtres que je voudrais gagner à l'Assomption. Il faudrait pour cela que l'œuvre eût son côté moins actif, son côté d'étude, de solitude et de haut enseignement ou de prédication. M. Gay, qui prêche à Bordeaux avec succès, tourne, je crois, de plus en plus à un renouvellement de vocation religieuse. Il a dit un jour à sœur Thérèse-Emmanuel que vous étiez ce à

quoi il sympathiserait le plus dans l'Église, mais qu'il ne vous connaissait pas assez. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'ordre d'idées de l'Assomption est le sien. Une sorte de pressentiment m'avait fait lui parler, depuis quelque temps, de ce qui m'allait si bien dans vos idées, et ces points sont ceux dont il ne peut se passer : la connaissance de Jésus-Christ illuminant toutes choses, l'amour de l'Église, l'esprit de dévouement et de zèle pour le Saint-Siège, l'esprit chrétien dans l'éducation, dans l'art, dans toute la direction de la vie, dans l'attachement à la tradition ; l'office, les cérémonies, le désintéressement comme Ordre ; enfin toutes ces choses que vous savez mieux que moi, et qui sont toujours Jésus-Christ en lui-même ou dans son Vicaire, dans ses saints, dans son culte, dans tout ce qu'il a inspiré à son Église : voilà ce dont M. Gay ne peut se passer, et ce qu'il trouverait chez vous. Je crois que lorsque vous vous verrez, tout vous rapprochera ; priez pour cela, car ce serait un grand bien⁸⁵. »

La chère Mère se faisait illusion sur la vocation religieuse de M. Gay, Dieu l'appelait à une autre mission dans l'Église ; mais le zèle de la Supérieure est infatigable, rien ne peut la décourager. Elle voudrait gagner M. Baudry, supérieur de Saint-Sulpice, à la cause de l'Assomption. Il est très influent sur les jeunes prêtres qu'il est appelé à former, et de lui dépendent plusieurs vocations qu'elle a en vue.

Si les rêves de la Révérende Mère s'étaient réalisés, l'Assomption se serait composée des hommes les plus éminents du clergé français. Nous sommes étonnés des noms que nous retrouvons sous sa plume ; celui-ci, par exemple, auquel nous ne nous attendions pas, car la Mère Eugénie ne parlait jamais de son influence ni de ses œuvres : c'est M. Le Pailleur, fondateur des Petites Sœurs des pauvres.

« J'ai vu M. l'abbé Chaillot, et tout ce qu'il m'a dit de M. Le Pailleur m'a paru parfait pour votre Congrégation. Il me semblerait fort à désirer que vous pussiez le connaître et apprécier une question que M. Chaillot ne me paraît pas saisir, à savoir si l'esprit mystique de M. Le Pailleur vous va, si ce à quoi il pousse est cette vie de Jésus-Christ dans l'âme, cette dévotion particulière à Notre-Seigneur, que nous croyons être la volonté de Dieu sur l'Assomption. Sur tout le reste, il me semble que ses vues répondent aux vôtres et surtout à celles de Dieu sur l'Ordre. La grande affaire pour moi, c'est que M. Le Pailleur vous aiderait à former vos novices. La fondation des Petites Sœurs des Pauvres me paraît la plus grande œuvre de ce temps-ci ; Dieu doit aimer celui qu'il a chargé de la faire. (25 octobre 1854.)

⁸⁵. Dès les premiers rapports que la Mère Eugénie eut avec M. Gay, elle pensa à le rapprocher du Père d'Alzon, et trouva des points de contact entre ces deux âmes si différentes. Déjà, en 1850, lorsque M. Gay nous fut donné comme confesseur, notre Mère écrivait aimablement à son directeur : « On dirait, mon cher père, que vous vous doutez que vous avez quelqu'un pour me gronder à votre place, tant, dans votre lettre du 28, vous me traitez miséricordieusement. Certes, il faut bien que l'heure de ma conversion arrive, entre vous qui le voulez, moi qui le désire sincèrement, et M. Gay, qui paraît bien résolu à y être pour sa part. Je crois que vous seriez très content de lui, si vous assistiez aux discours qu'il me tient. En vérité, à part quelques nuances de forme, je pourrais, en fermant les yeux, m'imaginer que c'est vous qui me parlez. Il dit plus doucement ; c'est *Je désire*, au lieu de : *Je veux* ; mais pour les choses et pour le résultat, c'est bien de même ; et pour la fermeté, je ne pense pas qu'elle soit moindre. Ainsi, mon père, si vous ne me retrouvez pas dépendante, fille d'oraison, dépouillée de moi-même, je vous promets que ce ne sera pas sa faute. En vérité, il y a un rapport si étonnant dans vos dévotions et vos manières de voir, que je ne puis croire que le bon Dieu ne vous ait pas destinés à vous rapprocher un jour. Je le demande sans cesse à Notre-Seigneur pour le Maître de vos novices ; je trouve que pour vous ce serait la perfection. Pour moi, c'est une grande providence que d'avoir rencontré quelqu'un si bien d'accord avec vous.

« M. Gay est naturellement sérieux, mais bon et très doux. Ce qu'il y a d'amusant, c'est sœur Marie-Augustine, qui devant lui n'ose pas plus souffler qu'un enfant de quatre ans ; elle s'est faite si obéissante avec lui, que c'est merveilleux. Ce sérieux lui impose. Quand elle me raconte ce qu'il lui en coûte et les frais de soumission qu'elle se croit obligée de faire, parce qu'il vient de si loin pour la confesser, je ne puis m'empêcher de sourire. En somme, cela lui fait grand bien. »

« Hélas ! ma chère enfant, nous développerons-nous jamais beaucoup ? répondait le Père aux propositions de la Supérieure. Dieu le permettra-t-il ? Il me semble que j'y apporte tant d'obstacles par ma lâcheté, au lieu d'y concourir par ma générosité !... Enfin, il en sera ce qu'il plaira à Dieu. »

Ces paroles sont belles d'humilité, mais la Mère Eugénie y sent de la tristesse ; elle n'accepte pas que le fondateur se décourage, et veut lui communiquer son invincible espérance :

« Votre lettre me touche par sa bonté, mon cher père ; mais elle me cause vraiment de la peine. J'espérais qu'au milieu de toutes les œuvres si excellentes dont Dieu vous fait le père, vous étiez dans un état moins pénible. J'ai souvent béni Dieu et éprouvé de toutes ces bonnes œuvres une satisfaction sérieuse et surnaturelle, dont je croyais que votre âme devait avoir l'impression bien plus fortement encore. Et je vous l'avouerais, – car ce n'est pas un acte d'orgueil, mais de foi ; – pour ce qui est de moi, ma pensée s'est reportée sur nos conversations d'autrefois, sur ce que nous avons dit ensemble de ces œuvres aujourd'hui subsistantes, et j'ai senti combien je devais de reconnaissance à Dieu, qui m'a fait l'honneur d'être pour quelque chose dans l'idée de ce bien, et qui n'a pas rendu inefficace la fonction très petite que je devais, à une heure donnée de votre vie, remplir près de vous, de la part de Jésus-Christ. »

Dans une autre lettre, au sujet d'une vocation très désirée par le Père d'Alzon, car il était question de son fils le plus cher, l'abbé de Cabrières, la Mère écrit :

« Je lui disais, et permettez-moi de vous le dire aussi, que ma constante consolation quand je priais pour l'Assomption des hommes, dont le succès extérieur semble moins grand que le nôtre, était de penser qu'il n'y manquait que des succès humains ; mais que le regard de Dieu devait toujours être content, et que, pour ce qui était de ne chercher que lui, on pouvait être sûr du *père*. Je disais cela mieux, ayant plus de temps ; mais réellement, mon père, je crois que vous avez des défauts, mais des défauts humains, ou plutôt des défauts propres à empêcher un succès humain, et cela ne me semble pas si important pour une œuvre surnaturelle. Vous les corrigerez par l'expérience ; qu'importent à Dieu de tels défauts ? Ils servent à vous briser, et je me demande comment Notre-Seigneur permettrait que vous soyez un pauvre grain de froment tombé à terre, que vous mouriez et que vous ne portiez point de fruit ? Je vous avoue que je puis beaucoup de confiance dans ces vues. Laissez-moi espérer que je vous en redonnerai. »

C'est du fond du cœur que la Révérende Mère fait ainsi l'éloge de son père, car elle sent en lui l'esprit de Dieu, et l'estime profondément ; mais lorsque c'est à lui qu'elle parle, son amitié ne le ménage pas, rien ne l'arrête, si elle croit un conseil utile à donner.

Pendant l'hiver de 1854, le Père d'Alzon avait entrepris à Nîmes des conférences de controverse, au sujet des protestants. Ceci amena une certaine excitation dans la ville, et, pour le prédicateur, un surcroît de fatigues. Il fallait longuement préparer ces conférences, et, le jour n'y suffisant pas, le Père travaillait une grande partie de la nuit ; il s'imposait de plus toutes sortes d'austérités, afin de donner à sa parole le fruit du sacrifice. La Supérieure générale admire son zèle, se réjouit du bien qu'il fait ; mais elle a peur que son œuvre principale, la formation de ses religieux, ne soit négligée ; la lettre suivante nous le dit :

« Je devine un peu votre position, mon cher père ; mais ce qui me préoccupe surtout, c'est la crainte qu'elle ne vous absorbe trop pour un Supérieur général. Si je me permets de vous engager à veiller sur quelque chose, c'est sur cela. Trouvez-vous encore moyen de vous occuper de vos novices, de les former, de leur donner votre esprit, celui que vous désirez à votre Institut ? L'avenir résultera de ce que vous ferez dans ce sens. Je crains que vous vous laissiez quelquefois trop découper, pour avoir la possibilité de vous donner ensuite librement à ce qui est le plus important de votre charge. À part cette seule inquiétude, que je vous dis bien franchement, vous pensez combien je me réjouis du bien que vous faites et de l'esprit nouveau que vous excitez à Nîmes. J'espère que

Dieu bénira votre travail par de grands fruits pour le salut des âmes ; mais, vous le savez, il faut dire après M. Olier, que ce n'est pas l'excellence ni la grandeur des œuvres qui doivent nous déterminer à y donner notre temps et notre dévouement, mais la seule volonté de notre Maître divin ; et, puisque vous êtes Supérieur de l'Assomption, cette volonté est avant tout que vous fondiez l'Assomption, que vous la vivifiez pour l'avenir, que vous formiez des Religieux de l'Assomption. »

Le 29 janvier, c'est une lettre plus explicite encore :

« Sérieusement, mon cher père, voici les pensées qui me préoccupent pour vous. On n'est père dans la vie spirituelle et surtout en religion que par la doctrine spirituelle que l'on transmet aux siens et dont on les nourrit. L'autorité n'est donnée aux Supérieurs que pour exercer une constante sollicitude de perfection, d'avancement, de développement de l'esprit propre à l'Ordre dans chaque religieux, et dans chaque maison *qui præest in sollicitudine*⁸⁶. Eh bien ! mon cher père, je trouve que vous êtes toute espèce de choses bonnes, excepté cela. Que vous prêchiez les protestants, ou que vous combattiez le gallicanisme, ou que vous vous laissiez dévorer par les importuns, ou que vous fassiez autre chose, là n'est pas la question ; ce que vous ne faites pas, c'est ce dont vous êtes le plus chargé au monde.

« Saint Bernard a plus travaillé pour l'Église que vous ne ferez jamais ; mais saint Bernard était supérieur, sa grande affaire était de nourrir ses frères de toute perfection ; pour cela surtout, il s'enflammait, et là tout lui était important, jusqu'à une genuflexion. Il était épris par-dessus tout de cette beauté intérieure et extérieure d'une vie religieuse parfaite, et c'était à la former qu'il travaillait avant tout. Saint François de Sales a plus converti et prêché d'hérétiques que vous ; mais il n'a été fondateur que parce qu'il avait une doctrine spirituelle qu'il s'appliquait sans cesse à répandre. Prenez saint François, saint Dominique, saint Ignace : c'étaient des prédicateurs ; mais avant tout, comme religieux, c'étaient des maîtres spirituels, et ils l'étaient à toute heure et partout, avec cette plénitude de feu sacré dont vous dispersez les étincelles sur mille choses.

« Je vous assure que je pense quelquefois que vous vous êtes trompé et que vous étiez fait pour être évêque et non pas fondateur ; car vous prenez assez bien les choses à la manière que les doit prendre un évêque, chargé de tout dans un diocèse et redevable à tous.

« Pensant tout cela, pouvais-je ne pas vous le dire ? serait-ce être fille ?... Mon cher père, c'est la seule amitié qui a parlé aujourd'hui, ne le trouvez pas mauvais. J'avais tout cela sur le cœur, j'en étais inquiète, prenez-le comme ami. »

« Nîmes, 1^{er} février 1854.

« Vos si bonnes gronderies me mettent tout à fait à l'aise et me dilatent le cœur, répond le Père d'Alzon. Vous avez bien raison, je ne suis pas assez fondateur et je veux l'être davantage. Quand j'irai à Paris, je vous expliquerai ce que je fais, pourtant. Une fois cela dit, je vous accorde que vous avez très fort raison, et je vous promets de garder votre lettre avec moi pour la relire souvent, jusqu'à ce que je me sois corrigé. Continuez, ne vous découragez pas ; je suis touché du dévouement de ma fille, qui se montre si parfaitement mère à mon égard. »

C'est une grande et belle chose que l'esprit de Dieu !... Les rapports des saints entre eux ne ressemblent en rien à ce que nous voyons dans les relations du monde, l'intérêt du bien domine tout. Voici encore une lettre qui va nous donner la mesure de la liberté avec laquelle la Mère Marie-Eugénie traitait avec le Père d'Alzon, et de sa courageuse amitié. C'est au moment où fut fondée, à Nîmes, la *Revue de l'Enseignement chrétien*, dont les professeurs du collège de l'Assomption étaient les principaux rédacteurs. Il y avait parmi eux des hommes de talent, et des articles remarquables parurent dans cette *Revue* ; mais, pour toutes choses, les commencements sont difficiles. Un des

⁸⁶. Celui qui est le premier en sollicitude.

premiers numéros, envoyé à la Mère Marie-Eugénie, ne lui sembla pas répondre à l'idée qu'elle s'était faite de cette publication. M. Durand, chargé de la direction de la *Revue*, était alors malade, et le Père d'Alzon, absorbé par ses nombreuses occupations, n'avait pas pu revoir les articles. Il demande à la Supérieure générale de lui donner son avis ; nous allons le trouver nettement formulé dans une lettre qui nous semble un modèle de critique littéraire :

« Mon cher père,

« Je me fais un devoir de conscience de ne pas attendre votre arrivée pour vous parler du numéro de votre *Revue* que je viens de recevoir. Je le trouve si extrêmement mal écrit que j'en suis désolée, et je crois qu'il est très important que vous teniez la main à ce que le numéro suivant n'ait pas le même défaut. Je vous en prie, ne dites pas à ces messieurs, du moins comme de moi, les objections que je vais vous transmettre : sur l'article de ses œuvres, quel est l'homme assez saint pour n'être pas chatouilleux ? et je ne veux pas me brouiller avec les vôtres. Mais si c'est entre nous que nous parlons, quel est l'article de ce numéro de *Revue* qui n'aurait pas besoin d'être refait ? Rien n'est dit d'une manière vive, heureuse, lucide, et peu de choses sont dites simplement.

« Le pauvre M. X... est d'un ennui si mortel, que la sympathie la plus bienveillante ne peut l'avaler qu'à petites doses. Toutes ses pensées se perdent dans un déluge de mots, presque tous si mal choisis qu'ils semblent n'être là que pour vous embrouiller l'esprit. À des choses dont le fond est si simple, si vrai, on voudrait trouver les allures du bon sens. Quel est le professeur qui, d'un pareil amphigouri, tirera quelque idée nette pour la pratique de l'enseignement ? Je vous en prie, tâchez d'obtenir qu'il parle clair : c'était, si je m'en souviens, avec l'utilité pratique, l'un des caractères que vous vouliez le plus donner à votre *Revue*.

« L'article de M. M... semble aussi être encore à faire. Assurément il est bien mieux que celui de M.X. ; mais je croirais volontiers que, tel qu'il est, ce ne sont que des notes. M. M... n'a pas pris le temps de s'en emparer et d'en faire un article ; les textes sont là comme des membres éparés ; le souffle qui devait les coordonner et les animer n'a pas eu le temps de se produire.

« M. N... est lourd, rude, et, ce qui est pire, il n'a pas non plus le temps de mettre ses idées en saillie. Les discussions de vive voix, par lesquelles ses articles ont été précédés chez vous, semblent présumées, et tout lecteur qui n'y a pas pris part se demandera d'où viennent ces choses et où elles vont ; il aura peine à s'en faire une idée nette et à en saisir la valeur. Quel homme distingué M. N... ne serait-il pas s'il pouvait emprunter à Bossuet ou à M. de Maistre quelque chose de leur talent à présenter leurs idées et à les mettre en relief ! L'article sur saint Jean Chrysostome, que fait-il là, tel qu'il est ?

« Enfin c'est M. F... qui a les honneurs du numéro, comme style du moins, car j'ignore le grec ; mais il fait ses observations grammaticales comme ces choses veulent être dites, c'est-à-dire tout droit et clairement.

« Or tout cela a un grand inconvénient c'est qu'on en fait un argument contre le fond des choses que vous défendez ; on dit que, n'écrivant pas mieux, ces messieurs ne sont guère compétents sur la manière d'apprendre à bien écrire ; et puis cela ne ferait pas honneur à l'Assomption. Il me semble que tout ce que j'en avais vu sortir jusqu'ici était, au contraire, fort bien dit ; aussi, quoi qu'il m'en coûte, et de temps et de répugnance, à traiter un sujet où je ne suis pas moi-même compétente, j'ai cru devoir vous dire tous ces blâmes, afin que vous preniez le temps d'examiner le numéro de janvier et d'exiger mieux pour celui de mars. Surtout, mon cher père, ne laissez pas vos jeunes gens faire perdre à la *Revue* le caractère pratique que vous vous êtes proposé de lui donner, et remplir vos pages de tartines quelconques, comme il y en a partout. Je sais que le

pauvre M. Durand est malade, et je pense que cela doit nuire à votre publication. Je prie beaucoup pour lui, et vous plains de tout mon cœur de cette nouvelle inquiétude. »

Puisque nous retournons en arrière dans cette correspondance, – car ici les dates ne signifient rien, – nous finirons ce chapitre par quelques lettres qui n’ont pas trouvé leur place ailleurs, et que nous tenons cependant à conserver. Elles nous montrent avec quelle facilité la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus savait passer d’un ton à un autre, d’une critique littéraire à une lettre d’affaires, et des affaires, aux questions les plus délicates de la grâce. C’est à une lettre toute confidentielle qu’elle répond ici :

« Je vous trouve bien bon, mon cher père, de me faire pénétrer jusque dans le fond de votre cœur. Quant à ce que vous m’en dites, je ne vois qu’une chose, c’est que Dieu agit en vous et sur vous bien fortement, et je suis honteuse de n’avoir pas encore mérité qu’il fasse en moi de ces effets intimes et profonds que votre lettre décèle. Si dépouillants qu’ils soient, il me semble qu’il en est de ces effets-là comme des larmes de la pénitence, dont saint Augustin trouvait l’amertume plus douce que la douceur de toutes les joies de ce monde. C’est Dieu qui s’insinue dans le cœur et qui le fait se voir si pauvre ; mais là même, le pauvre cœur sent la main de Dieu, et l’amour l’emporte sur la souffrance.

« Ainsi, mon père, je vous trouve, non pas malheureux, mais très heureux ; car il me semble que cette action de Dieu sur vous est une marque qu’il veut en effet vous aider à devenir *un saint*, et je ne puis que vous souhaiter de vous enfoncer de plus en plus dans cette obscurité où il vous tire, et où périra toute cette vie du dehors dont il vous manifeste la vanité. Priez notre divin Maître, qu’en la manière qui convient à ses desseins sur moi et à la nature qu’il m’a donnée, il fasse en moi des effets semblables, et qu’il me tire aussi à quelque chose de pur, de simple et de sérieux dans son amour.

« De mon côté, je prierai Notre-Seigneur de multiplier les grâces par lesquelles il veut vous établir dans cet état supérieur dont vous parlez, je le supplierai de ne pas permettre que vous y ayez été appelé en vain. Oh ! que j’emploierai de grand cœur à cela toutes les communions dont je pourrai disposer ! Je ne puis m’empêcher de vous appliquer ce verset qui me touche tant : *Quærens me sedisti lassus, Redemisti crucem passus : Tantus labor non sit cassus*⁸⁷. Que son travail sur vous ne soit pas vain ! C’est à lui après tout que l’Église nous apprend à le demander. »

Citons encore quelques mots pris çà et là dans les lettres de la Supérieure :

« Vous êtes trop bon de me parler de vous ; mais comment vous prêcher, mon cher père ? Je voudrais être bonne comme vous seulement ; et, pourvu que vous soyez prudent, ceci pour le corps ; recueilli, ceci pour l’âme ; sérieux, humble et doux, je crois que Notre-Seigneur fera beaucoup par vous son office de Sauveur, et cela pour bien des générations, si, ne vous absorbant pas trop dans le travail présent, vous faites surtout ce qu’il faut pour fonder l’œuvre. »

Dans une autre lettre, c’est la Mère qui rend compte de sa conscience : « Dieu me parle, il me demande bien des choses ; il m’en fait voir d’autres à une nouvelle lumière. Je sens qu’il est bon pour moi d’en parler, et peut-être, le dirai-je aussi, il vous est bon qu’une âme vous apporte ces préoccupations du monde invisible et uniquement nécessaire, à l’heure même où le monde visible réclame votre attention et votre action par plus de côtés. »

Ailleurs : « Et vous, mon cher père, vous avez aussi bien des peines !... difficultés de famille, gêne d’argent, défaut d’aide dans vos efforts, insuccès, mécomptes et blessures. C’est là un bien rude enfantement, mon cher père ; n’y laissez pourtant pas votre âme devenir rude, ce serait la plus

⁸⁷. « En me cherchant, vous vous êtes fatigué ; vous m’avez racheté en souffrant sur la croix. Qu’un tel labeur ne soit pas perdu ! » (Prose *Dies iræ* de la Messe pour les défunts).

grande perte, car nous n'emporterons de ce monde que notre âme, et il me semble, par expérience, qu'on ne regrette rien tant que ce qu'elle perd sur les pierres du chemin. »

À propos d'une affaire : « J'eusse bien mieux aimé aujourd'hui vous parler de *notre* sanctification que de nos demeures terrestres ; mais nous sommes des pionniers, il faut creuser notre sillon et sentir le poids de la terre. »

La Mère Marie-Eugénie s'inquiète toujours, non sans raison, des plans nouveaux que forme le Supérieur de l'Assomption et de l'excès de fatigue qui en résultera pour lui. Il est question d'établir un second collège à Marseille : « Vous vous tracez toujours, mon père, une carrière d'Hercule ; c'en serait une, en effet, que de fonder un collège dans le Midi et un noviciat à Paris ; or le noviciat est urgent. Il faut avoir une pépinière de sujets pour faire bien marcher un collège et ne pas s'y tuer le corps et l'âme. Vous parlez de ce qui vous manque. Eh bien ! des sujets formés y suppléeraient. Il n'est pas fort étonnant qu'il vous manque la faculté de faire tout aller à vous seul. Nul homme n'a toutes les qualités ; on se complète les uns les autres. Lainez était fort nécessaire à saint Ignace. À un homme brillant, il faut un complément dans la solidité calme d'un esprit sans éclat. Il vous manque quelques-uns de ces hommes qui remplissent admirablement leurs fonctions dans l'œuvre ; il faut venir les chercher ici, où est le rendez-vous de toute la France. Qui vous donnerait un bon économiste et un excellent maître des novices ferait plus que vous tripler vous-même en valeur... »

Le Père d'Alzon tombe malade ; ce ne sont plus alors des reproches, mais un mot du cœur, plein de piété et d'onction : « Je vous confie chaque jour aux soins maternels de la sainte Vierge pour me dédommager de ne pouvoir vous soigner comme je le voudrais. Qu'il lui est facile à elle de s'approcher de votre couche et d'en bannir la douleur ; de prendre votre esprit dans ses mains, de lui donner la paix et de verser la joie dans votre cœur, sans que rien n'y prête dans les choses humaines ! Si vous la voyiez une seule fois, cela vous vaudrait mieux que tous les succès, toutes les consolations et tous les biens. Je la prie donc de vous consoler et de vous fortifier elle-même, de combler votre âme de la douceur de son esprit, à tel point que les amertumes de la vie n'y puissent plus être ressenties qu'en passant. »

Enfin le Révérend Père a le malheur de perdre plusieurs de ses enfants, un surtout, jeune homme de grande espérance, qu'il affectionne tout particulièrement. La Supérieure lui écrit : « Je ne puis laisser partir le courrier sans vous dire combien je vous plains et trouve votre épreuve cruelle. Je ne vous dirai pas, mon cher père, que vous avez la consolation uniquement désirable dans la certitude du salut de votre enfant, car il y a aussi pour vous le sentiment du bien qu'il eût pu faire ; mais Dieu en suscitera d'autres pour faire ce bien, et il récompensera ce pauvre jeune homme de l'avoir tant voulu.

« La mort frappe bien des coups autour de vous, mais c'est sur des cœurs chrétiens ; et, dans ce monde où tout passe si vite, ne faut-il pas s'estimer heureux d'avoir soi-même mis au port quelques-unes des âmes qu'on aimait le plus ? Si le salut était toujours visible dans la mort, que serait-ce ? tant de choses peuvent le rendre incertain plus tard ; et cependant, soyez bien persuadé que je suis loin de vous trouver faible, et que je serais bien plus désolée de vous voir *sine affectione*. Les saints ont souvent été si tendres au milieu de leur énergie, pourquoi ne le seriez-vous pas, mon cher père ? Notre-Seigneur l'a bien été, et plus que vous je pense.

« Je sais bien que vous êtes homme et ne pleurez pas ; mais le cœur pleure aussi, et trop de choses frappent le vôtre à la fois pour qu'il ne soit pas bien triste. Laissez-moi vous dire combien je le ressens et prie Dieu de vous sanctifier et de vous soutenir à proportion de vos épreuves. Croyez qu'il y a un cœur qui vous est toujours dévoué et qui prend sa part de tout ce qui vous touche : c'est celui de votre fille, tout misérable qu'il soit. »

Il est temps de revenir à l'année 1855, où nous nous sommes arrêtés. Un triste souvenir nous y ramène. La Mère Marie-Eugénie va aussi avoir la douleur de perdre une de ses enfants, et des plus aimées.

C'est ainsi que Dieu frappe les fondateurs pour les rendre plus forts, plus détachés des appuis humains, plus simplement ouvriers. Ils n'ont pas à demander au Maître pourquoi il agit ainsi, pourquoi il brise les instruments qui semblaient les plus nécessaires ; leurs âmes, habituées à tout attendre de Dieu, adorent ses volontés et se soumettent toujours.

CHAPITRE XIV

SŒUR MARIE-LOUISE DE LA SAINTE FAMILLE. SA MORT (26 AOÛT 1855).

On a dit de certaines communautés : « Qui a vu une religieuse les a vues toutes. » Nous ne savons pas à qui s'applique cette remarque, et dans quelle mesure elle est juste ; mais nous pouvons dire qu'elle est absolument fautive pour l'Assomption. Le caractère propre de la direction spirituelle de la Mère Marie-Eugénie était au contraire de laisser à chacune sa spontanéité, d'utiliser les dons naturels, et de ne détruire que ce qui pouvait être un obstacle aux desseins de Dieu. Elle comprenait les natures différentes et respectait infiniment les conduites de Dieu sur chaque âme.

« Où voyez-vous, écrit-elle un jour au Père d'Alzon, que Notre-Seigneur ait été si dur pour ces choses qui sont l'être et ses sentiments intimes ? Je ne le trouve pas dans l'Évangile. Dieu comprend l'homme qu'il a fait ; il se sert de sa nature, il ne la méconnaît pas, et dans le travail de la grâce il reprend tous les jalons qu'il a posés dans la création. Il ne demande pas au lierre la force du chêne, ni à l'humble arbrisseau de nos jardins la résistance et l'énergie de la plante du désert. Si fortement que Notre-Seigneur agisse, c'est dans l'amour et l'intelligence de nos âmes ; sa force même n'est que suavité : il se donne à nous pour nous gagner, il pénètre en nous pour nous entraîner, et c'est en faisant vibrer les touches intimes de chaque âme qu'il la conduit à sa perfection propre. »

La Mère Marie-Eugénie ne moult pas les âmes, elle les cultivait ; et peut-être pourrait-on dire qu'elle les ensemait plus encore qu'elle ne les cultivait. Elle était puissante par les idées, et, lorsqu'on avait le bonheur de vivre auprès d'elle, on recevait beaucoup sans s'en apercevoir. Les idées si larges de la Mère s'imprimaient dans l'âme et y restaient. C'est ce qui a fait la parfaite unité d'esprit de la Congrégation à travers des personnalités très différentes.

Cette note est sensible dans les commencements. Parmi les religieuses de l'Assomption que nous avons déjà vues partir pour le ciel, nous avons pu remarquer qu'aucune ne se ressemble. Toutes tendent au même but par le même esprit et les mêmes règles ; mais que les forces sont différentes ! que les voies sont diverses ! La Révérende Mère générale comprend ces voies, et, sans devancer jamais la grâce, se contente de la suivre et de forcer l'âme à y entrer. Le détachement des choses créées semble la vertu spécialement demandée aux religieuses de l'Assomption, c'est la grâce de leur mystère ; mais, pour arriver à ce détachement, les unes procèdent par la force, les autres par l'amour ; les unes brisent peu à peu les liens qui les attachent à la terre, les autres semblent avoir tout brisé du premier coup.

Chacune a dans sa mort, comme dans sa vie, un caractère particulier. Sœur Marie-Josèphe n'était pas une nature forte, mais elle a beaucoup souffert et s'est laissée immoler. Sœur Claire-Emmanuel, plus généreuse dans ses efforts, a déclaré une guerre implacable à tous ses défauts, et a remporté la victoire ; rude dans la vie, elle a été très douce dans la mort. Sœur Marie-Catherine a été vraiment la femme forte qui a souri à son dernier jour. Sœur Marie-Rose, éprise du céleste amour,

n'a demandé aux créatures que de la soutenir dans les voies qui conduisent à l'Époux divin, et de ne pas la laisser s'attarder sur la route.

Sœur Marie-Louise, dont nous avons maintenant à raconter la mort, a un tout autre caractère. C'est une enfant charmante de grâce, de naïveté, d'innocence ; mais c'est une enfant. La tendresse de son cœur et son angélique pureté, tout attache à elle ; on ne peut la voir sans l'aimer, on ne peut s'approcher d'elle sans devenir meilleur. M. Gabriel pourra un jour lui écrire :

« On n'a souvent de l'esprit que pour en abuser et faire souffrir les autres ; mais le cœur simple, enfant, c'est le bonheur pour tous ceux qui vivent autour de lui. C'est ce que vous êtes, ce que vous serez toujours, parce que vos rapports étant avec Dieu seul, lorsque les personnes du monde vous approcheront, vous leur ferez du bien par la pureté et la naïveté de votre cœur. Votre mission à vous est de faire du bien par votre bonté, plus que par votre parole. Vous avez choisi la meilleure part, mon enfant ; soyez donc utile à tous par votre prière d'ange, par votre amour ardent pour Dieu. Soyez-moi bonne, utile, auprès de celui qui seul peut nous rendre bons⁸⁸. »

Sœur Marie-Louise avait une grande affection pour notre Mère, et cet amour plein de respect, de vénération, d'aimable et simple ingénuité, frappait tous ceux qui en étaient les témoins. Une de nos Sœurs était alors dame pensionnaire à Chaillot. Après avoir parlé de l'édification que lui avait donnée sœur Claire-Emmanuel, elle ajoute :

« Le souvenir de cette charmante sœur Marie-Louise, la petite Bavaroise, qui nous fut envoyée par Léon Boré, eut aussi une influence très sanctifiante sur moi. Nous dessinions ensemble dans ce belvédère de Chaillot, où l'air circulait en liberté. La petite Sœur avait la permission de nous parler, ce qu'elle faisait avec une grande discrétion et toujours pour nous dire son bonheur de la vie religieuse. Son amour filial pour notre Mère avait tout le charme et la simplicité de celui d'une petite enfant ; mais de tous ses discours un seul m'est resté, sur lequel j'ai bien souvent réfléchi. Elle était un jour tout émue, une petite larme faisait effort pour se montrer, et la jeune Sœur à son tour faisait effort pour la rentrer. Pour tout finir, elle nous raconta que, le matin, notre Mère était partie pour Richmond, et qu'après avoir reçu sa bénédiction, elle s'était rendue à la chapelle offrir son sacrifice et prier pour le voyage de sa Mère si aimée. Elle était là depuis quelque temps, lorsqu'elle entendit encore la voix de la Supérieure ; un combat s'éleva dans son cœur et la grâce triompha. « Notre-Seigneur n'eût pas été content de moi, ajouta-t-elle, si je l'avais quitté pour renouveler un adieu déjà fait. » Cette délicatesse de cœur pour Notre-Seigneur, qui lui faisait sacrifier après un si violent combat une affection si sainte, fut pour moi une révélation : on s'aime donc au couvent, mais le cœur reste soumis, et Dieu seul en est le maître. »

L'angélique douceur de Marie-Louise édifiait aussi les élèves, et son seul contact convertissait les plus rebelles. Une grande jeune fille nous avait été confiée par sa famille, parce que personne ne pouvait la gouverner ; c'était un caractère intraitable. Elle prenait des leçons d'allemand avec sœur Marie-Louise, et fut si touchée de son humilité et de sa douceur qu'elle lui donna toute sa confiance, et il s'ensuivit pour l'enfant un changement complet.

Très artiste, éprise d'idéal, sœur Marie-Louise travaillait sous la direction de M. Imlé qui lui donnait des leçons de peinture et lui faisait étudier les grands maîtres. La Vierge de l'Assomption de Murillo, que nous voyons au-dessus de l'autel dans la chapelle d'Auteuil,⁸⁹ a été copiée par elle, et nous avons d'elle encore la Vierge au voile et plusieurs autres copies de Raphaël.

⁸⁸. Lettre de M. Gabriel, août 1849.

⁸⁹. La Vierge de sœur Marie-Louise fut peinte à Chaillot, au moment où il était question d'avoir une maison régulière, un vrai monastère. L'ambition de la jeune artiste était de peindre le tableau du maître-autel de la nouvelle chapelle. Par une coïncidence remarquable, lorsque l'Assomption se transporta à Auteuil, après la mort de sœur Marie-Louise, il se trouva que son tableau était juste de la dimension de la boiserie placée au-dessus de l'autel. C'est ainsi qu'il y fut placé.

La chère enfant rêvait parfois de faire, elle aussi, pour Dieu une œuvre, expression de sa piété et de sa foi ; la mort ne lui en laissa pas le temps. Très active, passionnée pour son art, elle trouvait toujours les heures trop courtes, et il lui en coûtait de quitter son pinceau au premier coup de la cloche : « Mais, disait-elle, je travaille pour l'éternité, et cet acte d'obéissance aura plus de durée que ma toile. » Naïvement aussi, elle espérait que son bon ange terminerait quelquefois le travail interrompu : « J'aurais eu au moins un bon modèle, » disait-elle tristement, en retrouvant sa peinture dans l'état où elle l'avait laissée.

Sœur Marie-Louise nous était arrivée d'Allemagne avec une faible santé, et, malgré les soins de notre Mère, elle ne se fortifia pas. Dans un de ses voyages pour les affaires de la Congrégation, la Supérieure la prit avec elle, afin de lui procurer un changement d'air, et au bout de quelques jours la chère Mère écrivait :

« Le petit oiseau va étonnamment bien. Il semble revivre au grand air, et je ne puis comprendre qu'en si peu de temps il y ait même une si grande différence visible sur son visage et dans toute sa joyeuse petite personne. »

Malheureusement, ce mieux ne dura pas. Dès l'année 1849, des palpitations de cœur vinrent inquiéter la Mère Marie-Eugénie, qui aimait si tendrement sa petite Louise. La faiblesse de la Sœur était extrême, c'était une anémie générale, et la poitrine semblait menacée. M. Gouraud pensa qu'il était urgent d'arrêter les progrès du mal, et, pour fortifier l'organisme, il ordonna les Eaux-Bonnes, en promettant les meilleurs résultats. La Révérende Mère avait une grande confiance en M. Daralde, le médecin des eaux, qui avait si bien soigné sœur Marie-Josèphe ; elle se décida à lui envoyer encore son enfant.

Une personne de confiance, amie de l'Assomption, voulut bien se charger de la malade, et celle-ci écrivait, dès son arrivée à Bonnes, 29 juin 1849 :

« J'ai été assez fatiguée en route, mais bien heureuse de souffrir, parce que j'avais quelque chose à offrir à Dieu pour ma bonne petite Mère, que j'aime plus que toute chose sur terre. Ma pensée s'est portée plus d'une fois vers notre cher couvent ; mais je n'ai pas pleuré, car je savais que cela seul pouvait vous déplaire. Vous savez combien je crains de vous faire de la peine ; aussi je prie Dieu de me donner la grâce de ne jamais me laisser aller à la tristesse, afin que vous soyez contente de votre enfant.

« En venant de Pau, nous nous sommes arrêtées une demi-heure à Louvic, où j'ai visité la tombe de sœur Marie-Josèphe ; cela m'a fait une impression profonde. Un monsieur qui priaït dans la chapelle nous la montra en disant que c'était quelqu'un de bien cher qui était enterré ici. »

Le courage de sœur Marie-Louise ne dura pas longtemps. Rien n'est triste pour une religieuse comme l'isolement des eaux. La pauvre enfant ne cesse d'écrire à sa chère communauté ; on lui répond d'abord, puis les occupations des Sœurs les absorbent ; notre Mère surtout, ayant en ce moment à préparer le départ pour le Cap – car nous sommes en 1849 – n'a pas le temps d'écrire à la petite exilée. Celle-ci commence à gémir, à se plaindre. Nous ne citons pas ses lettres comme des modèles de résignation, mais il faut bien la laisser nous ouvrir son cœur, et quelle simplicité ! quelle naïveté charmante !

« Je ne sais rien, personne ne m'écrit, c'est comme si j'étais morte, tout le monde m'oublie. – J'écris à tout le monde, on ne me répond pas. C'est si pénible quand on est loin de ne rien savoir de ce qui se passe au couvent !... »

À ce cri de détresse, elle ajoute cependant qu'on est bien bon et qu'elle est entourée de soins.

« Mais je trouve tout si vide dans le monde, et je ne me lasse pas de remercier la bonté divine de m'avoir donné la vocation religieuse. Tous les jours je l'apprécie davantage. S'il y a un bonheur réel, je l'ai au couvent : je possède Dieu, j'ai une Mère et des Sœurs que j'aime. Ici, tout m'est indifférent, et je n'ai qu'un seul désir, celui de vous revoir.

Puis elle s'adresse à la Supérieure :

« Ma toute chère Mère,

« Oh ! que vous me laissez longtemps sans m'écrire ! si vous saviez avec quelle impatience j'attends l'arrivée de la poste ! et toujours elle vient sans rien apporter de vous. Jusqu'ici j'ai toujours réprimé mes larmes, mais plus longtemps je ne sais si je puis. Je sens de temps en temps mon cœur si serré, que la pensée de faire un sacrifice pour vous peut seule m'empêcher de me laisser aller à la tristesse. Ne me mettez donc pas trop longtemps à l'épreuve, mais écrivez-moi quelques lignes. Je ne voudrais pas prendre votre temps déjà si rempli au moment du départ des Sœurs. Il me semble vous voir très occupée, et je suis désolée de ne pouvoir jamais vous être utile, ni rien faire pour vous. Si j'étais au moins près de Dieu, je participerais à sa puissance, et je pourrais quelque chose pour vous ; mais sur la terre, je suis un être inutile. Je ne puis m'empêcher de penser que je serais heureuse s'il me prenait dans son beau Paradis ; mais il me trouve trop méchante, il faut d'abord que je me convertisse, et j'en ai bien envie. »

Seconde lettre plus pressante encore :

« Bien-aimée Mère,

« Pourquoi ne m'écrivez-vous pas du tout ? Le temps me semble si long, je compte chaque jour et je bénis Dieu lorsqu'il est passé, parce que c'est un jour de moins pour la séparation. Oh ! que je serais heureuse si, au lieu de la lettre, moi-même je pouvais partir ! J'envie ce feuillet de papier, qui aura le bonheur d'être tenu entre vos mains, tandis que moi je dois être loin de vous encore longtemps. Que voulez-vous, chère Mère ! on ne peut pas s'empêcher de désirer d'être où est ce que l'on aime. C'est Dieu qui m'a inspiré cet amour pour vous, et je crois qu'il n'y a pas de mal, puisqu'il me ferait faire les plus grands sacrifices. »

La Révérende Mère générale avait déjà écrit deux fois, mais quelques mots seulement, et ce n'était pas assez pour sœur Marie-Louise. Elle va lui répondre aujourd'hui, pour lui donner une leçon de détachement et d'abnégation. La lettre est ferme, surnaturelle ; mais elle ne manque pas de tendresse :

« Ma chère petite Lisette croit que le genre humain ne peut avoir d'occupation plus grande que de lui écrire ; elle ne comprend pas que c'est beaucoup, au milieu d'affaires plus importantes, et quand d'ailleurs on est rassuré sur tous les soins qui l'entourent, que de lui avoir écrit deux fois. Ainsi, chère fille, tandis que vous trouvez que c'est bien dur, je prends l'autre extrême et trouve que je n'en pouvais guère faire plus, quand même je n'eusse pas été en voyage, en affaires et dans toutes les préoccupations du départ de la mission. Vous allez en convenir vous-même. Dites-moi, mon enfant, devons-nous dans notre vie religieuse agir uniquement pour nous satisfaire ; ou plutôt, tout ne doit-il pas être fait par nous pour le plus grand service de Dieu ?

« Or, ma chère Lisette, qui a reçu tant d'instructions, tant de grâces, tant de bons exemples, et qui a l'honneur d'être l'épouse d'un Dieu qui *ne s'est jamais cherché lui-même*, ne doit-elle pas comprendre que sa Mère, après avoir pourvu à sa santé et à son soin spirituel et corporel avec toute la sollicitude possible, doit penser à faire des choses plus utiles pour la Congrégation que de lui

écrire des assurances d'affection, que cette chère enfant doit trouver dans le cœur de Notre-Seigneur, où est l'assurance éternelle de l'amour qui nous unit ?

« Est-ce, ma chère petite enfant, une chose digne d'âmes religieuses, qui ont l'éternité pour jouir dans le sein de Dieu de l'union sainte que Jésus-Christ a mise entre elles, de se désoler et de ne pas souffrir avec joie les petites privations de ce monde ? On ne peut pas, vous le savez, avoir ensemble les satisfactions de cette vie et celles de l'autre ; il faut donc regarder comme perdue toute journée où nous n'avons pas quelque sacrifice inaperçu à offrir à Notre-Seigneur. Aimons nos sacrifices, et comme on ne se plaint pas de ce qu'on aime, sachons cacher les pratiques de dépouillement et de mortification auxquelles nous devons trouver moyen d'être fidèles, même en soignant notre santé et en prenant le repos qu'elle réclame. – Bientôt je vous redirai tout cela de vive voix, chère fille, car vous ne tarderez pas à être parmi nous, et alors je vous prêcherai.

« J'ai quitté nos Sœurs sur le vaisseau qui les emporte, je les ai laissées en bonne santé et plus généreuses que Lisette ; nous devons pourtant nous renouveler en voyant nos propres Sœurs nous donner de si grands exemples. J'espère avoir de leurs nouvelles de Madère. Ici je trouve nos Sœurs également en bonne santé. Seulement on sent bien, au milieu du petit nombre qui reste, l'absence des Sœurs missionnaires ; en arrivant, j'avais une peine toute nouvelle de ne pas les trouver en embrassant les autres.

« Adieu, bien chère fille, préparez-vous à vous renouveler en ferveur comme vous vous êtes renouvelée en santé ; c'est là mon souhait par excellence, car je vous aime surtout pour vous voir toute sainte, et je vous le souhaite avec la tendresse de mon cœur de Mère et de sœur.

« Sœur MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS.

Sœur Marie-Louise ne fut qu'à demi contente de cette lettre, qui était bien belle cependant : « Chère petite Mère, écrit-elle de nouveau, votre lettre me paraît un peu sévère, vous me grondez d'avoir désiré de vos lettres. Vous dites que j'ai tous les soins possibles, je ne dis pas non ; mais vous savez qu'un instant près de vous, une ligne de vous me donnent plus de joie que tous les bonheurs du monde. Mais je ne veux plus vous en parler, je vois que vous ne le désirez pas, et vos moindres désirs sont pour moi une loi. Je demande au bon Dieu de me rendre plus généreuse, plus abandonnée à lui, plus résignée à tout ce qu'il veut. Je me laisse à vous, faites de moi ce que vous désirez, je suis prête à tout, et je ne rêve qu'à donner tout ce que j'ai à Dieu. Revenue au couvent, j'espère y apporter toute la ferveur possible. »

« Nous partons d'ici lundi, à sept heures du soir ; nous arriverons mercredi matin à Paris. Quel bonheur de me trouver si près de vous voir ! J'espère que vous serez indulgente pour moi, n'est-ce pas, chère Mère ? Embrassez mille fois toutes nos Sœurs pour moi jusqu'à ce que j'aie le plaisir de le faire moi-même. Une demi-journée de récréation me semblerait bonne après cette longue absence ; cependant comme vous le jugerez à propos. »

On devine les joies du retour. Le bien produit par les eaux fut réel et nous conserva quelques années encore la chère petite Sœur, mais elle ne guérit jamais ; un accident qui aurait pu être grave la cloua sur un lit de douleurs pendant bien des mois, et vint encore diminuer ses forces. Elle supportait avec une admirable douceur les soins les plus douloureux et les plus pénibles, une souffrance continue et l'isolement qui pesait à sa nature.

Une grande douleur morale vint s'ajouter à cette épreuve et briser une existence si fragile, un cœur si délicat. On se souvient que Marie-Louise avait une jeune sœur, Madeleine, que notre Mère avait fait venir de Munich pour l'élever à l'Assomption. Madeleine était fort gentille, bonne, simple et pieuse. Lorsque son éducation fut finie, une dame qui n'avait pas d'enfants voulut l'adopter et lui

laisser sa fortune. La jeune fille épousa le frère d'une de nos Sœurs et fut très heureuse ; mais ce bonheur ne fut pas long. Après deux ans de mariage, elle fut tout d'un coup enlevée par le choléra, le 29 décembre 1853.

« Nous avons passé aujourd'hui une triste journée, écrit la Supérieure au Père d'Alzon ; Madeleine d'Éverlange vient de mourir. Le choléra a frappé cette pauvre jeune femme en pleine santé, dans la nuit de dimanche à lundi. La malade s'est confessée et a eu le bonheur de recevoir son Dieu, ce dont les cholériques sont ordinairement privés. C'était une âme aussi innocente que fidèle, elle a été comme un ange dans les bras de la mort ; le prêtre qui l'a administrée, les Sœurs de Bon-Secours, les amis de la famille, tout le monde en était profondément touché. Son seul souci était de nous faire recommander sa petite fille, de nous la confier, de vouloir qu'elle soit nôtre et vraiment pieuse par nos soins. Après trois jours de grande souffrance, elle a expiré ce matin sans connaissance. Cette enfant était plus à nous que les autres mêmes, j'espère que Dieu en est content ; mais c'est une grande perte pour les siens. Sa pauvre petite fille est ici riante et joyeuse : puisse-t-on nous laisser en faire un jour une bonne chrétienne ! Priez pour sœur Marie-Louise, dont la soumission et la douceur sont bien touchantes au milieu de son chagrin, et pour sœur Marie Emmanuel, qui sent beaucoup la perte de son frère. Pauvre petite femme ! je la crois heureuse et vous demande cependant vos prières aussi pour elle. Sa mort semble avoir découvert son influence pour le bien, plus que ne faisait sa vie simple et cachée. »

Sœur Marie-Louise aimait tendrement sa famille. Ce coup si inattendu la brisa. Elle se courbait avec une douceur et une résignation ineffables sous toutes les volontés de Dieu ; mais sa frêle nature en fut ébranlée, et depuis lors notre chère petite Sœur ne fit que décliner.

Au printemps de l'année 1854, la faiblesse augmenta, et cette âme d'enfant qui avait grandi dans la souffrance, parce qu'elle avait su souffrir, se trouva tout à coup comme soulevée de la terre et éprise d'un ardent désir de voir Dieu. Nulle crainte de la mort, mais une confiance absolue d'aller tout droit au ciel.

Cette confiance si grande étonna, scandalisa presque un prêtre à qui on parlait des dispositions de la malade. Il demanda à la voir, et lorsqu'elle-même lui eut exprimé son désir d'aller à Dieu : « Vous n'avez donc aucune crainte ? dit-il. – Et pourquoi en aurais-je ? Je sais bien que Dieu me jugera ; mais j'ai là-haut mon Époux et ma Mère, et ils me défendront. » Le prêtre comprit, et fut touché jusqu'aux larmes.

Vers ce même temps, la Supérieure lui demanda un jour d'offrir ses souffrances pour l'Église et pour les pécheurs. « Oh ! je le fais bien, répondit-elle ; depuis le temps que je suis là, je pense que j'ai fini pour moi-même, je tâche de souffrir pour les autres. »

Lorsque la maladie devint plus grave, M. l'abbé Gay, alors notre confesseur extraordinaire, voulut bien s'occuper d'elle, pour la préparer à paraître devant Dieu. Il lui fit faire sa confession générale, et, en sortant de l'infirmierie, il ne put retenir cette exclamation : « Quelle âme blanche, mon Dieu ! quelle simplicité ! »

La confession n'avait pas été longue, bien qu'elle comprit toute une vie, et quand l'infirmière rentra dans la chambre de la malade, elle la trouva rayonnante de joie. « M. Gay m'a dit que je n'avais pas perdu mon innocence baptismale, vous pensez si je suis heureuse ! » Et elle annonçait cette nouvelle, qui n'étonnait personne, à toutes les religieuses qui entraient.

« Ma pauvre sœur Marie-Louise est bien mal, écrivait la Supérieure au Père d'Alzon, le 30 juin 1855. Cette pauvre enfant est un ange sur son lit de douleurs, offrant toutes ses souffrances pour l'Église, pour l'Assomption et pour les âmes. Aussi voilà M. X. qui se convertit, et mon frère qui me

donne la plus grande consolation du monde, en entrant sérieusement dans la vie chrétienne par une communion qu'il va faire ici avec sa jeune femme. »

Et plus tard : « Je ne puis vous dire combien notre chère petite malade est édifiante dans ses souffrances et aux approches de la mort ; elle est si bonne, si douce, elle désire tant ne pas revenir à la vie, *pour ne se rattacher à rien* ! Elle doit être bien puissante auprès de Dieu, il n'y a rien que je n'attende de ses prières. Je voudrais bien, comme Lisette, être sûre d'être détachées !... »

« Les derniers jours furent très pénibles, – c'est notre Mère elle-même qui les raconte. – De cruels étouffements mettaient la malade aux portes de la mort, et puis elle revenait pour souffrir encore. “Ma Mère, me dit-elle un jour, j'ai peur de perdre la patience dans ces étouffements et de mourir comme cela.” Je la rassurai, en lui citant d'autres personnes qui, après avoir eu des étouffements, avaient eu une mort très douce, et j'ajoutai : « Il est très probable que vous mourrez en dormant, comme sœur Marie-Josèphe. »

« À peine étais-je sortie de sa chambre, qu'elle fait demander l'infirmière, la prie de fermer les volets et de dire qu'on ne fasse pas de bruit autour d'elle. Au bout d'une heure ou deux, elle la rappelle et lui dit : “Voyez, ma Sœur, je ne mourrai jamais ; car notre Mère a dit que je mourrais en dormant, et je ne peux pas m'endormir.”

« La veille de sa mort, le docteur Hubert Vathroux étant venu dans la maison pour une élève, je l'amenai auprès de sœur Marie-Louise. « Oh ! monsieur, je vous en prie, lui dit-elle, dites-moi si ce jour est enfin le dernier. » Profondément ému, il répondit : « Je le crois, ma Sœur, vous ne pouvez guère vivre plus de vingt-quatre heures. » La pauvre petite joignit les mains, le remercia et rendit grâce à Dieu d'une manière si touchante, qu'il ne put retenir ses larmes, et en sortant il me dit : « Que d'hommes, lorsqu'il leur faut annoncer cette nouvelle, sont faibles et tremblants ! Et voilà une jeune fille qui n'a que des remerciements et des actions de grâce ! »

« Les derniers sacrements lui furent donnés par le Père Tissot, qui n'ayant pas l'habitude des malades, rendit, par des interruptions et des longueurs, la cérémonie très fatigante ; elle le remercia cependant avec une extrême douceur. Contre l'attente générale, elle passa encore la nuit. Le lendemain matin, je lui demandai si elle ne voulait pas une dernière absolution, puisque le Père Tissot était là. “Je n'en ai pas besoin, me dit-elle, j'ai reçu hier tous les sacrements. – Mais enfin, mon enfant, si quelque chose vous est échappée depuis hier, une dernière absolution peut l'effacer. – Oh ! ma Mère, c'est inutile, j'ai de l'eau bénite !”

« Quelques heures après, notre chère petite sœur Marie-Louise s'éteignait doucement, dans la sérénité de son innocence, en pressant le crucifix sur ses lèvres et en murmurant le nom de Jésus. »

C était le 26 août 1855.

Bienheureux les cœurs purs, les immaculés dans la voie ! la vision divine leur est promise, des joies inénarrables leur sont réservées. « L'héritage que l'éternité nous a préparé, a dit un grand mystique, c'est la simplicité qui nous le donnera. Là est la vie qui ne finit pas, la joie sans défaillance et la possession de Dieu. »

CHAPITRE XV

FONDATION DE NÎMES (1855).

Le Père d'Alzon désirait vivement avoir une de nos maisons à Nîmes. Il voulait en faire le centre de ses œuvres de zèle : Tiers Ordre des femmes, retraites, œuvre des Tabernacles, et par-dessus tout Adoration perpétuelle du saint Sacrement. C'était pour lui l'œuvre suprême ; il y voyait un foyer de ferveur pour les catholiques, un acte de réparation solennelle en face des protestants. Le Révérend Père – nous l'avons vu – avait entrepris leur conversion et organisé pour eux de belles conférences de controverse qui furent très suivies ; il voulait, de plus, établir un orphelinat pour les petites protestantes converties. Toutes ces œuvres devaient se rattacher à une communauté religieuse, et le Père d'Alzon ne pouvait penser qu'à l'Assomption. Dès l'année 1852, nous voyons, dans sa correspondance avec la Mère Marie-Eugénie, qu'il est déjà question de nous amener à Nîmes. La Mère désire cette fondation ; mais elle manque d'argent et de sujets, et, d'un autre côté, l'évêque ne semble pas pressé de nous recevoir.

Mgr Cart était un saint, il a laissé à Nîmes un souvenir entouré de vénération ; mais il était aussi prudent et réservé que son grand vicaire était audacieux et entreprenant. « M. d'Alzon, disait-il, est écrasé sous le poids des œuvres dont il s'est chargé ; sa fortune, son temps, ses forces, n'y peuvent plus suffire. Il y a ici bien des communautés religieuses : pourquoi en établir une nouvelle qui sera pour le vicaire général un surcroît de soucis et d'occupations ? »

« J'ai eu hier soir une longue conversation avec l'évêque au sujet de la fondation de Nîmes, écrit le Père d'Alzon. Je n'ai pu en tirer que cette réponse : "Vous entreprenez trop, vous ne pouvez y suffire ; si vous veniez à manquer !..." Il faut donc ajourner. Je me suis demandé si je lui ferais sentir la peine qu'il me fait en cette circonstance et l'espèce de blessure de cœur que j'éprouve. Je cherche ce qui serait le plus parfait ; car, après tout, nous ne devons vouloir que cela. Donnez-moi vos idées... il ne faut pas renoncer à notre projet. J'ai attendu quatre ans pour les Carmélites, j'attendrai bien huit ans pour vous autres. Si pourtant je pouvais vous avoir plus tôt, j'en serais bien heureux. » (31 octobre 1852.)

Il fallut donc attendre, mais le Père n'en préparait pas moins la fondation. Le 31 mars 1854, il écrit : « Vos détails sur le Tiers Ordre de Paris me ravissent ; je cherche à donner à celui d'ici une grande importance, et je crois que vous nous arriverez par la voie des Tertiaires. Les Dames de Saint-Maur⁹⁰ vous désirent ; je fais prier, je parle de vous, le curé de la cathédrale est dans mes idées, M. Boucarut⁹¹ m'a promis de parler de vous à Monseigneur. Vous voyez que nous prenons de la peine. Je prie Notre-Seigneur de me faire connaître sa volonté par les dispositions de Monseigneur. »

⁹⁰. Ces dames avaient un pensionnat à Nîmes et pouvaient craindre la concurrence ; mais elles ont toujours été pour nous d'une bonté parfaite.

⁹¹. Second vicaire général.

« 26 avril.

« Les petites protestantes confiées à notre Tiers Ordre appelleront nécessairement autre chose que des Tertiaires, d'ici à très peu de temps. Alors nous aurions d'abord la maison des orphelines, et enfin il faudrait bien que vous puissiez arriver pour l'Adoration perpétuelle et pour les Retraites. J'ai écrit hier à Monseigneur une longue lettre où je lui dis que je prie et fais beaucoup prier, pour obtenir que Notre-Seigneur ait un *trône public* à Nîmes, comme il en a un à Avignon et à Montpellier. »

« 29 avril.

« Il est très vrai que j'espère bien qu'avant peu vous serez à Nîmes. Je fais prier de tous côtés pour cette intention, et j'espère que mon saint évêque sera tellement investi de prières qu'il faudra bien qu'il donne tôt ou tard la permission. Moi, je suis convaincu qu'il la donnera plus tôt qu'on ne pense. L'essentiel est que nous soyons dignes de travailler à préparer ici un trône à Notre-Seigneur. »

La Supérieure générale désirait, elle aussi, pouvoir offrir à Notre-Seigneur cet hommage public de louange et d'adoration, qui entrait si bien dans l'esprit de l'Assomption et allait en devenir le couronnement. Nîmes devait être notre première maison d'adoration, puis Londres, Poitiers, etc. ; bientôt le saint Sacrement sera exposé dans toutes nos chapelles, et cette œuvre si grande de réparation et d'amour deviendra une des fins de l'Institut, sa joie, son levier le plus puissant.

Cette œuvre nouvelle était une grâce de choix pour la Congrégation et devait nous attirer des vocations. Consacrer sa vie à l'adoration du saint Sacrement est certainement, pour des âmes virginales touchées de l'amour de Jésus-Christ, l'attrait le plus fort et le plus doux : *Nil fortius, nil dulcius*⁹². Bien des jeunes filles de Nîmes eurent la pensée de se donner à l'Assomption, à la condition d'être exclusivement occupées de l'adoration du saint Sacrement, et complètement en dehors des études et du pensionnat. Elles désiraient, sous le patronage de la sainte Vierge et en conservant l'esprit de l'Assomption, mener une vie d'austérité et de prière.

La Mère Marie-Eugénie ne refuse pas ; mais, toujours sage, prudente et pondérée, elle pose à son tour des conditions :

« 18 septembre 1854.

« Je m'empresse, mon cher père, de vous dire que je vous serais très reconnaissante de diriger vers nous les vocations dont vous parlez, pourvu qu'elles aient des dispositions assez religieuses pour remplir les conditions suivantes :

« 1° Pendant le noviciat, se laisser faire pour toutes les petites occupations qu'on pourrait leur donner, même si elles les rapprochaient momentanément des enfants. Vous savez que chez nous les novices ne sont nullement surchargées d'occupations, qu'on fait passer leur vie spirituelle avant tout ; mais le noviciat ne se ferait pas bien à ce point de vue, si la novice pensait pouvoir réserver sa volonté sur quelque chose.

« 2° Qu'en faisant des austérités, comme quelques Sœurs du reste en font, elles les gardent secrètes, et pour l'extérieur, mettent surtout leur mortification à prendre ce qu'il y a de plus grossier dans la vie commune. Notre nourriture habituelle n'a rien qui plaise au goût, de sorte que, mangeant de la viande tous les jours, on peut en être plus las que d'un maigre continu. Je pense que ce seraient des personnes qui ne désireraient pas être singulières, mais mortifiées ; et on les exciterait volontiers à donner à Dieu, sous ce rapport, tout ce que leur santé permettrait.

⁹². *Rien de plus fort, rien de plus doux.*

« 3° Je pense qu'elles ne feraient pas une condition d'être dans telle ou telle maison ; pour moi, de mon côté, je les emploierais bien volontiers à fonder celle de Nîmes, si elles avaient les qualités désirables pour une fondation ; et, soit là, soit ailleurs, je ne les emploierais pas à l'éducation, puisque Dieu ne les y appelle pas. Nous avons assez besoin d'âmes de prière, de travail humble et caché, ou de zèle pour les autres œuvres que le bon Dieu nous envoie : enfants pauvres, retraites, protestantes à instruire, etc. Il y a des Sœurs que, par raison de non-vocation pour l'éducation, nous n'avons jamais employées au pensionnat ; mais il y aurait de quoi scandaliser toute la Congrégation, si une Sœur s'en vantait comme d'un droit.

« Trouvez-vous que mes pensées à cet égard soient raisonnables ? Je désirerais bien avoir de bons sujets pour cette chère fondation de Nîmes, mais de bonnes filles dont toute la Congrégation fût d'autant plus édifiée que leur vie se passera plus aux pieds de Notre-Seigneur. »

Le bon Dieu nous envoyait aussi des Sœurs toutes dévouées à l'œuvre de l'Assomption, et qui ne demandaient qu'à travailler au salut des âmes. C'étaient deux jeunes filles très capables pour l'enseignement, et qui devaient rendre plus tard de grands services au pensionnat. La fondatrice regarde leur arrivée comme une indication de la volonté divine :

« 29 novembre 1854.

« Je ne sais si la Providence veut favoriser mes désirs pour la fondation de Nîmes ; mais une postulante, dont il était question depuis quelque temps, est entrée aujourd'hui, lorsque nous la croyions encore retenue pour longtemps par des difficultés invincibles. C'est une jeune fille de dix-huit ans, pleine de moyens et très gentille ; nous allons l'appeler sœur Camille-Stanislas, elle nous sera très utile au pensionnat.

« Je crois que Dieu va nous envoyer aussi une autre postulante très capable, une Irlandaise, Miss Mac-Carthy⁹³. Cela nous aiderait pour vous envoyer des Sœurs. Ce qu'il nous faudrait encore, c'est un peu d'argent ; car nous n'avons pas un sou à porter à la fondation. Ce serait, du reste, une occasion d'y sentir la pauvreté.

« J'ai dit à Mère Thérèse-Emmanuel mon idée pour Nîmes ; elle y est entrée, et nous avons parlé ensemble de sœur Marie-Walburge pour supérieure, sœur Marie-Élisabeth et sœur Marie-Aloysia pour premières Sœurs. Que dites-vous de ce noyau ? »

Le 18 mars 1855, nous retrouvons une autre lettre où il est encore question de la fondation ; mais la supérieure qu'on veut y envoyer vient de tomber gravement malade.

« Nous sommes depuis quelques jours dans une grande anxiété, mon cher père, et je viens vous demander vos prières. Notre bonne sœur Marie-Walburge a une fluxion de poitrine dont l'issue est encore douteuse. Nous sommes au cinquième jour de la maladie ; je vois des raisons d'espérer, il y en a aussi de craindre, et sœur Marie-Thérèse, chez qui la crainte domine toujours en fait de maladie, a été si inquiète cette nuit, qu'elle m'a fait passer de bien mauvais moments en attendant M. Gouraud. J'ai pour sœur Marie-Walburge une grande tendresse ; mais, ce qui est plus, je vois en elle une de ces âmes qui servent de soutien à l'esprit religieux. Demandez donc à Dieu de nous la conserver, nous en avons vraiment besoin.

« Adieu, mon cher père, faites un peu violence au ciel pour votre future Supérieure de Nîmes, ou bien il faudrait croire que Dieu n'y veut pas de filles de l'Assomption. Dans ce cas même, vous priez pour notre consolation. »

⁹³. Mère Marie-Gabrielle, qui a été pendant quatorze ans supérieure de la maison de Nîmes. Elle était née à Edimbourg, mais issue d'une vieille famille irlandaise, et joignait à une grande noblesse de sentiments une bonté sans mesure.

Sœur Marie-Walburge se guérit, et le Père d'Alzon presse de plus en plus la décision de la Supérieure.

À son tour, l'évêque de Nîmes tombe gravement malade ; il donne toute autorisation à son grand vicaire pour les œuvres qu'il désire et lui laisse l'entière direction de son diocèse. La maladie fut longue ; elle était sans remède et amena de cruelles douleurs que le saint évêque porta avec une résignation admirable, s'offrant comme une victime pour son peuple, pour les âmes à convertir, pour le triomphe de la foi et de l'Église. Sa mort fut un deuil universel dans tout le diocèse (août 1855) ; protestants et catholiques s'unirent pour pleurer ce nouveau saint François de Sales, qui avait su gagner tous les cœurs par sa douceur évangélique et son incomparable bonté.

Le Père d'Alzon, nommé vicaire capitulaire, se préoccupa vivement de la nomination du nouvel évêque. La question était doublement grave et délicate, à cause des protestants si nombreux dans le diocèse. On pensa d'abord au Père d'Alzon lui-même – c'était le candidat du nonce – des propositions lui furent faites ; mais il n'avait pas oublié son vœu à Notre-Dame *della Consolata* de Turin, et refusa énergiquement. Cependant il suivait avec intérêt les démarches qui se faisaient à Paris et à Rome, afin d'obtenir un évêque tout dévoué aux idées romaines. Les noms de MM. Nanquette, Gerbet, la Bouillierie, Gay, de Ségur, reviennent sans cesse dans sa correspondance avec la Supérieure ; mais ces démarches n'aboutirent pas : l'abbé Nanquette fut nommé au Mans, l'abbé de la Bouillierie à Carcassonne, l'abbé Gerbet à Perpignan ; l'abbé Gay devait être coadjuteur de l'évêque de Poitiers, et Mgr de Ségur, frappé de cécité, ne pouvait plus être chargé d'un diocèse. Ce fut l'abbé Plantier, de Lyon, qui fut nommé au siège de Nîmes. Le vicaire général, le clergé et le peuple n'eurent qu'à s'en réjouir ; car Dieu leur envoyait un évêque selon son cœur, orateur éloquent, grand administrateur, défenseur intrépide des droits et des libertés de l'Église.

La Supérieure générale de l'Assomption put s'entendre avec le nouvel évêque, avant même qu'il prit possession de son siège, et tout fut décidé pour la fondation de Nîmes.

Elle eut lieu au mois d'octobre 1855. Le 21, fête de la Pureté de la très sainte Vierge, la petite colonie, composée de sœur Marie-Walburge, sœur Marie-Élisabeth et sœur Marie-Gérard, converse, partit d'Auteuil, avec la promesse que la Révérende Mère générale viendrait bientôt les rejoindre.

La maison louée pour nos Sœurs n'étant pas encore prête, elles descendirent chez la baronne de Lislroy, grand'mère de sœur Marie-Élisabeth, noble et sainte femme, qui leur offrit la plus cordiale hospitalité. Sa joie était grande de revoir sa chère petite-fille sous le voile blanc des religieuses de l'Assomption ; elle entourait les Sœurs d'égards et de bonté, et traitait notre Mère fondatrice avec une vénération touchante. La maison de Mme de Lislroy ressemblait assez à un couvent. « Ma bonne grand'mère, dit sœur Marie-Élisabeth, prenait soin de nous faire notre prière en commun. J'avais beau lui dire que nous disions Prime et Complies, je la scandalisais, et voilà tout. Elle nous faisait aussi notre méditation, dans un de ses vieux livres d'autrefois. Sœur Marie-Walburge lisait, et à chaque point la bonne grand'mère donnait un petit coup sur la table, ce qui devait nous faire entrer en recueillement. J'admirais la gravité de Mère Marie-Walburge, qui ne souriait même pas. »

On avait loué une petite maison à la rue de Roussy, rue assez triste, non loin du collège de l'Assomption et près d'un couvent de Carmélites. On s'y installa bientôt, et le jour de la première messe fut fixé au 9 novembre, fête de la Dédicace du Saint-Sauveur à Rome. C'était l'anniversaire du jour où avait été célébrée, en 1839, dans la petite chapelle de la rue de Vaugirard, la première messe dite à l'Assomption.

Les Sœurs envoyées de Paris pour compléter la communauté de Nîmes arrivèrent dès le matin : sœur Marie de la Croix, sœur Marie-Aloysia, sœur Marie-Laurence, novice, et sœur Marie-

Pélagie, converse. La cérémonie fut belle dans sa simplicité. Le Père d'Alzon commenta avec éloquence ces paroles de l'office du jour : *Lapidés pretiosi omnes muri tui, et turres Jerusalem gemmis ædificabuntur*⁹⁴. Il dit aux religieuses quels étaient leurs devoirs comme pierres fondamentales d'une maison d'adoration, et parla avec des accents émus de son dévouement paternel pour la Congrégation.

« On avait invité autant de personnes que pouvait en contenir notre petite chapelle provisoire. C'était un salon au premier étage, avec une chambre qui servait de sacristie. Après la messe, le Révérend Père exposa le saint Sacrement sur l'autel même, car nous n'avions pas encore de thabor. Les heures de la journée furent distribuées à chacune de nous, l'œuvre de l'adoration était fondée⁹⁵.

« Les heures passaient vite aux pieds de Notre-Seigneur, et nous nous trouvions bien heureuses, » disent les annales. Sœur Marie-Laurence, que M. l'abbé de Cabrières, notre confesseur, surnommait sa *petite Agnès* à cause de sa piété et de sa douceur, s'agenouillait sur les marches de l'autel comme au pied du trône même de l'Agneau, et là, immobile, oubliant la terre, elle demeurait absorbée des heures entières. » Une dame protestante, entrée par curiosité dans la chapelle, fut saisie par la vue de ce recueillement et de cette immobilité en face de la sainte Hostie : « Ces religieuses sont donc des anges ? dit-elle en sortant. Comment peuvent-elles prier comme cela, sans remuer jamais ? »

« Notre installation se fit doucement, nous n'avions rien. Les Carmélites nous envoyèrent une douzaine de chaises blanches, qui ne pouvaient arriver plus à propos. On s'en servait pour la chapelle, la salle de communauté, le réfectoire et les cellules ; chaque Sœur portait sa chaise avec elle. Nos malles nous servaient de lingerie. Le Père Hippolyte, économe des Pères, nous envoya plusieurs paniers pleins de serviettes ; effrayées de ce luxe, nous le fîmes remercier, en disant que nous n'avions rien pour enfermer son trésor. Les paniers revinrent, et on nous fit dire de prendre ce qu'ils y contenaient, car cela nous serait fort utile plus tard. La pauvreté était le plus bel ornement de notre petite communauté. Mère Marie-Walburge n'osait donner aucune permission, et l'économe faisait son métier : elle refusait tout.

« Ces premiers temps de privations, de grâce et de joie, sont une sorte d'âge d'or, sur lequel on revient plus tard avec émotion et dont on aime à rappeler les épisodes, » dit Mgr de Cabrières dans sa belle étude sur la Mère Françoise-Eugénie.

« Au prieuré de la rue Roussy, la chambre qui servait de chapelle était si exigüe, que, la première année où les offices de la semaine sainte y furent célébrés, le prêtre, en se prosternant sur les marches de l'autel, le vendredi saint, touchait du pied la muraille opposée. Les bancs, envoyés du collègue par le Père d'Alzon, avaient dû être placés dans le sens de la longueur : de sorte que, pour se tourner vers l'autel, un seul genou portait sur l'étroite planchette, qui servait d'agenouilloir. Il était difficile de se maintenir en équilibre dans cette position, et le moindre mouvement, sur un point quelconque de la ligne, entraînait un ébranlement général. C'était, ajoute sœur Marie-Élisabeth, dont les souvenirs manuscrits nous ont conservé ces détails, comme une rangée de moineaux sur une branche flexible, ce qui donnait lieu de méditer sur l'esprit du détachement. Aucune des religieuses

⁹⁴. Tes murs sont faits de pierres précieuses et les tours de Jérusalem sont bâties avec des gemmes.

⁹⁵. Le soir de cette grande fête, notre Mère écrivait au Père d'Alzon :

« 9 novembre 1855.

« Je me suis tant unie à vous et à nos Sœurs de Nîmes toute cette journée, que je ne puis la finir sans venir un peu causer avec vous. J'ai eu beaucoup de joie de faire l'office de la Dédicace et d'en offrir toutes les prières pour le nouveau sanctuaire où Notre-Seigneur sera, je l'espère, bien aimé et honoré. Je suis très contente que vous trouviez nos Sœurs si amoureuses de la pauvreté. Puissent-elles être très édifiantes et montrer un grand esprit de vie religieuse en toutes choses ! c'est ce qui pourra faire le plus de bien au prochain. »

cependant, soit par pauvreté, soit par mortification, ne songeait à remédier à ce malaise. – Pendant quelque temps, une seule plume faisait tous les frais de nos correspondances ; on se la passait de l'une à l'autre, et l'on s'attendait joyeusement, en esprit de pauvreté. »

Aux nouvelles arrivées on donnait l'exemple des anciennes, et tout allait ainsi, aucune ne voulant se laisser dépasser en générosité. Une religieuse étrangère, ayant eu l'occasion de venir chez nous, fut tellement étonnée de ce dénuement, qu'elle se demandait si c'était par pauvreté ou par avarice que nous agissions ainsi. Quant à Mère Marie-Walburge, toujours si religieuse et si digne, elle disait gravement : « Croyez-moi, mes Sœurs, il n'y a rien de plus distingué que de savoir se passer de tout. »

Le Père d'Alzon était la providence visible de la petite communauté. Un jour d'hiver, il vint voir nos Sœurs, et, en partant, il demanda à une Sœur converse si on ne souffrait pas du froid. La bonne fille répondit simplement « qu'une des Sœurs n'avait pas trop chaud, mais que les autres pouvaient aller comme cela ». Le Père ne dit rien, mais le soir on entendit sonner à la porte : c'était le Père Brun, avec quinze couvertures de laine sur son dos. Il n'est pas besoin de dire si les Sœurs furent touchées et reconnaissantes.

« Nous avons, continue la narratrice, un fort petit jardin tout bordé de petites allées de buis si étroites, qu'une seule personne pouvait y passer. Là se trouvaient quelques poules qu'on nous avait données, c'était notre grande richesse. Tous les matins, l'économe avait la joie d'aller chercher les œufs perdus ou égarés dans notre misérable bûcher, situé sous un pauvre hangar. Notre jardin produisait quelques mauvaises figues et de très jolies roses. Nous en faisons des guirlandes, qu'on déposait chaque matin au pied de l'ostensoir. Mais bientôt la guirlande de roses, symbole de notre amour ardent, dut disparaître. Les yeux sévères des personnes du dehors s'en scandalisèrent ; l'ostensoir étant posé sur l'autel, des prêtres seuls devaient en approcher. Le Père d'Alzon, averti, défendit les fleurs et insista pour qu'on eût au plus tôt une exposition. En attendant mieux, on se hâta d'organiser un petit pavillon, avec de la soie et des dentelles. Mme de Lisleroy avait fait cadeau de deux beaux candélabres de cuivre, qui portaient chacun sept petites lampes. C'était liturgique et très pieux, et la bonne grand'mère fournissait encore l'huile pour la lampe du sanctuaire, qui ne s'éteignait jamais⁹⁶. »

Au milieu du dénuement des choses de la terre, les consolations spirituelles abondaient au petit prieuré, qui avait l'honneur de porter le nom de prieuré du Saint-Sacrement. Le Père d'Alzon, bien que très souffrant, prêchait souvent aux Sœurs, et sa parole ardente les enflammait d'amour pour Jésus-Christ. La modeste chapelle de la rue de Roussy devint bientôt le siège de toutes ses œuvres. Il voulait en faire un nouveau cénacle, un foyer de zèle et de ferveur. Là avaient lieu les réunions du Tiers Ordre, et c'est là que prirent naissance l'association des Adoratrices du saint

⁹⁶. Qu'on nous permette ici un souvenir personnel, il achèvera de caractériser la fondation de Nîmes et la Mère qui en fut chargée. C'était au printemps de l'année 1856, notre Mère générale était alors à Nîmes, et je désirais lui parler. Lorsque j'arrivai au prieuré, elle était au parloir avec le Père d'Alzon, et l'on offrit de me conduire dans le cabinet de Mère Marie-Walburge. C'était une ancienne cuisine, fort petite, aux murs blanchis à la chaux, à la cheminée haute, noire encore à l'intérieur. Comme meubles, une table de cuisine et deux chaises grossières. La Mère Marie-Walburge était assise devant la table, avec son grand air d'abbesse du moyen âge. Un vieux livre, recouvert d'un parchemin jauni par le temps, était ouvert devant elle ; on y lisait en grosses lettres : *Explication du Cantique des cantiques*, par saint Bernard ; un crucifix était posé sur la table avec une relique de saint Bernard, et à côté, un tout petit bouquet de violettes. C'était tout ; rien de plus dans ce cabinet de Supérieure. Je ne puis dire combien je fus saisie. Le contraste entre cette grande distinction et cette pauvreté excessive ; ce calme, cette paix, cette lecture d'une poésie toute divine qui dépassait tellement nos horizons de la terre, cette douce compagnie de la religieuse : son crucifix et son Saint préféré ; puis la nature représentée là par le bouquet de violettes, tout cela avait un parfum d'idéale et sainte poésie, et la maison de la rue de Roussy, avec ses murs délabrés, ses chambres étroites, sa chapelle sans caractère et sans beauté, m'a laissé dans l'âme un souvenir que le temps n'a pas effacé.

Sacrement, l'œuvre des Tabernacles où l'on travaillait pour les églises pauvres, celle des églises d'Orient, origine des Oblates, etc.

Quand le Père d'Alzon était absent, son cher fils, l'abbé de Cabrières, le remplaçait pour les instructions à la chapelle. « Nous avons eu les prémices du beau talent oratoire de l'évêque de Montpellier, dit Mère Marie-Walburge. Il nous était tout dévoué, et c'est à la rue de Roussy qu'a commencé cette amitié si fidèle que nous avons retrouvée à toutes les heures difficiles de la Congrégation. L'abbé de Cabrières était notre confesseur, et nul ne peut dire le zèle qu'il avait pour l'avancement de nos âmes. Il nous faisait des instructions pleines de doctrine et de piété, nous commentait les psaumes, et un jour il nous parla délicieusement sur ces paroles de saint Augustin : « Où se trouve le vrai bonheur ? » Dans ces jours bénis, on peut dire que le bonheur se trouvait véritablement au petit prieuré. C'était la vie du paradis. »

Il faut cependant se souvenir parfois que, même dans la vie religieuse, on est encore sur la terre. Certainement les Sœurs étaient heureuses de leur glorieuse mission d'adoratrices au pied du saint Sacrement, et elles avaient raison de remercier Dieu de leur avoir donné, pour soutenir leurs âmes, les deux prêtres les plus éminents du midi de la France ; mais il faut bien reconnaître que, si la protection du Père d'Alzon et de l'abbé de Cabrières assurait aux religieuses de l'Assomption de très vives sympathies, si l'accueil qu'elles reçurent à Nîmes fut des plus enthousiastes et suscita de nombreuses vocations, il n'en est pas moins vrai que ce succès lui-même leur fit des ennemis et amena des difficultés. La Supérieure générale ne s'en étonna pas ; elle était habituée à la contradiction qu'elle avait trouvée à chaque pas sur sa route : « Je prends bien part à vos ennuis, écrivait-elle à sa chère fille ; mais soyez bonnes religieuses, humbles et ferventes, et tout cela tournera à votre bien. Il n'y a pas de fondation sans contradictions. »

La douce Mère Marie-Walburge redoutait plus que toute autre les responsabilités de sa charge ; profondément humble et défiante d'elle-même, elle se croyait incapable de la porter. La Mère générale la rassure et lui écrit sans cesse pour la soutenir : « J'espère que vous avez bon courage. Allons, ma fille, faites la volonté de Dieu avec un grand cœur et même avec joie. Dieu vous fera la grâce d'être une très bonne supérieure, si vous le lui demandez avec confiance et bonne volonté. » (12 janv. 1856.)

Dans une circonstance assez difficile, la supérieure de Nîmes se reproche d'avoir été trop faible : « N'ayez point de peine, ma chère enfant, des quelques apprentissages qu'il vous faut faire dans votre charge, lui écrit la Mère Marie-Eugénie ; Notre-Seigneur en tirera sa gloire, et vous lui serez plus agréable. Il est vrai que pour le bien des Sœurs, il faut qu'une supérieure soit ferme et conserve son autorité, tout en ayant la plus grande douceur. Toutefois, je ne crois pas que ce soit vous qui ayez des reproches à vous faire, et je crois aussi que Notre-Seigneur a permis les imperfections de telle Sœur pour qu'elle se connût mieux et eût ensuite une plus réelle et plus solide humilité. Oh ! la bienheureuse vertu ! Qu'est-ce qui est assuré sans elle ? et avec elle, que ne peut-on pas ? Une humilité bien entendue, pleine de confiance en Dieu, forte au travail, courageuse et vide de soi, c'est le plus grand trésor qu'on puisse avoir en religion ; on ne l'a guère sans passer par beaucoup d'épreuves. Il faut que nous autres supérieures nous l'estimions et la désirions assez, pour en inspirer l'estime aux autres et leur donner le courage de souffrir un peu pour l'acquérir. »

Si la perfection de la communauté préoccupe la Révérende Mère générale, la santé de la nouvelle supérieure l'inquiète aussi. De Paris, elle la soigne en vraie Mère et lui écrit ces deux lettres charmantes :

« 10 mai 1856.

« Moi aussi, chère fille, je voudrais bien vous voir ; je crains que vous ne soigniez pas votre santé, qui, depuis votre fluxion de poitrine, n'est plus si forte. Je vous en fais un cas de conscience. Avant d'aller à ce repos des bienheureux dont vous parlez et dont vous semblez pressée, il faut que vous souffriez et que vous travailliez pour acquérir la ressemblance de Notre-Seigneur qui vous manque encore. Désirez-la, ma chère fille, plus que le ciel même, qui en est la récompense, et ayez le mérite de l'obéissance à soigner votre corps pour que votre âme ait le temps d'apprendre la patience et la croix. »

« 16 mai.

« Le Père d'Alzon me dit que vous lui promettez de soigner votre santé, puisque je le désire. Je serai très contente de vous savoir très obéissante sur ce point, et je voudrais que vous prissiez du lait d'ânesse. Votre fluxion de poitrine vous laissera un an ou deux de la délicatesse. Ce sera moi qui vous ferai le cadeau du lait d'ânesse ; dites à l'économe que cette petite dépense me regarde. Je crois bien que ce sont les ennuis inséparables de votre position qui vous fatiguent le plus ; mais ceci, Dieu nous l'envoie, et il faut mettre notre machine en état de le supporter le mieux possible. »

Plus tard, à propos d'un fléau public, la Supérieure rappelle à ses filles le devoir des religieuses adoratrices, de s'offrir comme victimes et de prier pour les pécheurs.

« Je n'ai pas de lettres de vous depuis assez longtemps ; mais je pense que les inondations arrêtent des deux côtés notre correspondance. Vous êtes, vous autres, députées au pied du saint Sacrement, afin de prier pour les pauvres gens que la justice de Dieu frappe dans ces calamités publiques, et obtenir la conversion de ceux qui attirent tous ces fléaux par leurs péchés. N'oubliez pas que l'Église attend de vous l'accomplissement de cette mission, en échange de la grâce d'avoir Jésus toujours visible sur votre autel. »

De son côté, le Père d'Alzon était très content de la petite communauté, de la ferveur des Sœurs, et surtout de leur amour de la pauvreté : « L'esprit de pauvreté de vos filles produit un merveilleux effet, écrit-il. Je vous engage à les y encourager, parce que certainement Dieu leur accordera des grâces de conversion. Mère Marie-Walburge réussit mille fois mieux que je n'aurais osé l'espérer. Il est impossible de trouver une religieuse plus obéissante, plus soumise à la règle, plus désireuse de faire à Nîmes ce qu'on fait à Paris, dans l'esprit où on le fait et comme vous voulez que ce soit fait. Sous ce rapport, elle est admirable. »

Notre-Seigneur devait bénir cette première année de fondation. Bien des âmes furent attirées vers le prieuré par sa pauvreté joyeuse et par la grâce incomparable du saint Sacrement, toujours exposé dans sa modeste chapelle.

Parmi elles, il est un nom cher entre tous, qui vient d'être illustré par la plume délicate et toujours sympathique du grand évêque de Montpellier. La Vie de *Françoise-Eugénie de Malbosc* fait revivre pour nous les plus charmants souvenirs de la fondation de Nîmes. C'est au mois de novembre 1855, quand l'installation commence à peine, que la Providence conduit à la rue de Roussy cette jeune fille, qui, « sous des dehors très simples et d'une constante modestie, cachait d'admirables trésors d'intelligence et de cœur. »

Sa cousine, Louise Combié, était depuis quelques mois entrée à l'Assomption, sous le nom très aimé de sœur Marie-Catherine. Ces deux âmes, tendrement et saintement unies, devaient s'attirer l'une l'autre. Ce fut Mme Combié, la mère de Louise, qui conduisit Eugénie au prieuré de la rue de Roussy et la présenta, dit Mgr de Cabrières, « à la douce et pieuse Mère Marie-Walburge, toute tremblante encore sous le poids de sa récente supériorité. L'aménité exquise, l'inexprimable

bonne grâce, la modestie simple de toutes les religieuses, firent sur l'humble et timide visiteuse la plus vive impression. »

Françoise-Eugénie ne tarda pas à partir pour le noviciat d'Auteuil, d'où elle devait être envoyée à Nîmes comme supérieure deux ans après.

Au printemps de l'année 1856, il fut question d'ouvrir un pensionnat. Quelques familles du pays nous y invitaient, désirant nous confier leurs filles. On acheta donc, ou plutôt on loua une nouvelle maison attenante à la première, avec un jardin un peu plus grand que celui que nous avions déjà. C'est là que devaient être les élèves. La chapelle fut transportée au rez-de-chaussée, dans une grande salle où furent placés l'autel et le chœur des religieuses ; à côté, une autre salle servait de tribune pour les étrangers.

Le Père d'Alzon poussait vivement à l'établissement du pensionnat, c'était l'œuvre propre de l'Assomption ; mais les Sœurs regrettaient leur douce vie de recueillement et de prière, et l'une d'elles écrivit à notre Mère à ce sujet. Voici quelle fut la réponse, adressée au Père d'Alzon ; elle pose des principes que nous ne devons pas oublier.

« Paris, 27 mai 1856.

« Mon cher père,

« Dans une de ses dernières lettres, sœur X... se lamente sur l'ennui d'avoir un pensionnat. Je crains que son amour de la vie contemplative ne soit pas ce que Notre-Seigneur veut que soit un tel amour ; car le travail des mains, la pénitence, l'application plus grande à la vie intérieure, les pratiques plus sévères d'humilité et de soumission doivent nécessairement y tenir la place des peines et des fatigues qu'on trouve dans la vie active, dévouée au prochain. J'ai peur qu'elle ait très peu cette lumière, et que ce qu'elle a goûté soit tout bonnement la vie tranquille. La solitude que nos Sœurs ont eue doit, si elle a été sainte, les rendre maintenant plus ardentes pour le zèle ; sainte Thérèse le dit expressément. Je vous serai reconnaissante, à l'occasion, d'insinuer ces choses. Hélas ! que l'on a de peine à se persuader que le progrès, c'est de se quitter et non de se retrouver ! »

Peu de temps avant l'ouverture du pensionnat, au mois de septembre 1856, une grande épreuve vint affliger la communauté. Une des Sœurs tomba tout à coup gravement malade ; une fièvre violente se déclara, c'était le début d'une fièvre typhoïde.

« Votre lettre de ce matin m'a atterrée, écrit la Supérieure générale, en apprenant cette maladie. Je vous ai fait demander tout de suite des nouvelles par le télégraphe, parce que j'étais toute malheureuse de ce que j'avais à écrire au pauvre père de sœur Marie de la Croix, et, pour moi, ces dernières nouvelles ont été une consolation. Ce que je redoute par-dessus tout dans le climat où vous êtes, ce sont des accès de fièvre pernicieuse, et la nature du début me les faisait craindre. Dites à la chère Sœur combien nous prions pour elle. J'espère que cette maladie sera pour la sanctifier et non pour nous l'ôter. Entourez-la vous-même de secours spirituels, non en la fatiguant, mais en priant pour elle, en ayant de l'eau bénite près de son lit, en disant quelquefois, mais avec prudence et sans l'exalter, un mot du bon Dieu.

« Oh ! ma chère fille, que l'épreuve vient vite et combien elle nous fait sentir que nous dépendons de Dieu ! Je vous dispense parfaitement de faire dire Matines au chœur pendant cette maladie, vous êtes trop peu nombreuses. » (25 septembre.)

La Mère veille de loin sur sa chère malade, elle propose divers remèdes : quinine, sangsues, eau fraîche sur la tête. « Que tout cela est triste, et qu'il est triste d'être loin de vous ! écrit-elle à la prieure de Nîmes. Laissez-moi vous dire que je suis contente de vous dans cette épreuve, je pense

que vous y aurez glorifié Dieu. Continuez donc à tâcher de vous tenir en paix, entièrement soumise à la volonté de Dieu. » (3 octobre.)

Cependant on annonce du mieux, la Supérieure s'en réjouit : « Nous faisons une neuvaine à la sainte Vierge, et les dernières nouvelles me donnent l'espoir que notre Mère du ciel nous rendra une si bonne religieuse, dont la ferveur dans cette maladie a tant édifié. Je crois qu'il n'est pas prudent de lui faire réciter des psaumes, il y a de quoi fatiguer sa tête et rendre la maladie plus grave. Il faut désormais la tenir dans un profond repos, qu'elle ne voie que vous, la Sœur qui la garde et le Prêtre, seulement quand il lui apporte quelque grâce, et alors qu'il soit court et ne la fasse pas parler. Il faut éviter toute action de l'esprit ou de l'âme à de pareils malades ; de temps en temps un mot pieux, doucement et courtement. Voilà tout. » (11 octobre.)

Nous nous permettons de faire remarquer ici la parfaite discrétion de la Révérende Mère générale. Elle, que nous avons vue si empressée auprès du lit des Sœurs malades, pour leur parler de Dieu et tenir haut leurs âmes, ne demande aujourd'hui que de la prudence et du calme. C'est que la maladie est différente. Nous sommes ici en présence d'une fièvre violente, qui peut guérir si on ne fatigue pas la tête. Dans les maladies où la tête est parfaitement libre, il faut en profiter pour soulever l'âme vers Dieu, « ouvrir ses ailes, » comme disait si bien la Mère Eugénie ; mais le tact et la mesure la suivent partout, et, toujours sage, elle n'exagère rien.

Les recommandations de la Supérieure générale furent suivies, et, grâce aux soins qui l'entouraient, aux prières que l'on faisait pour elle, la chère malade se guérit. On put alors songer au pensionnat, et sœur Marie-Augustine fut envoyée à Nîmes pour l'organiser, le 15 octobre 1856.

Nous n'avons pas à suivre les développements du pensionnat, ni à raconter l'histoire du prieuré de Nîmes, qui se transporta bientôt au-delà du viaduc, dans un vaste enclos, où l'on bâtit un monastère, et plus tard une chapelle, vrai bijou d'architecture romane, construite par M. Révoil. Nous ne parlerons pas non plus des diverses Supérieures qui se sont succédé au prieuré du Saint-Sacrement ; mais il est impossible de ne pas nommer Mère Françoise-Eugénie, de sainte mémoire, et Mère Marie- Gabrielle, qui a laissé à Nîmes un souvenir si profond. Nous rappellerons seulement ce mot du marquis de Cabrières⁹⁷ à la Mère Marie-Eugénie :

« Vraiment, madame la Supérieure générale, lui disait-il un jour, vous êtes un heureux prince ; car vous devez être riche en sujets remarquables, si nous en jugeons par les trois supérieures que vous nous avez successivement envoyées : Mère Marie-Walburge, Mère Françoise-Eugénie et Mère Marie-Gabrielle. »

⁹⁷. Le père de Monseigneur.

CHAPITRE XVI

AFFAIRES DU COLLÈGE DE NÎMES FILIAL DÉVOUEMENT DE LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE-EUGÉNIE DE JÉSUS

Tandis que le Révérend Père d'Alzon accueillait si paternellement nos sœurs à Nîmes, la Mère Marie-Eugénis, de son côté, se montrait pleine de sollicitude pour ses œuvres et pour ses fils.

Depuis quelques années, les Pères de l'Assomption se sont établis à Paris, le Père Tissot est devenu notre confesseur, et, un peu plus tard, le Père Laurent, envoyé pour fonder la maison et préparer l'établissement d'un collège. Le Père d'Alzon, qui a toute confiance en la Supérieure générale, lui confie ses fils, veut qu'elle leur fasse du bien, et, lorsqu'il s'agit d'achats, de ventes ou de constructions, demande qu'on suive en tout ses avis : « Si vous pouvez donner un peu de secours au Père Laurent et surtout relever son moral, vous ferez une œuvre admirable, » écrit-il un jour. Et dans une autre circonstance : « Rien qu'un mot, ma chère fille, afin de vous prier de tenir bon pour qu'à Clichy ils ne fassent pas de sottises, en fait de vente. L'expérience m'avertit, j'ai l'opinion du Père Hippolyte ; ainsi menez les choses comme vous l'entendrez. » (9 novembre 1856)

La confiance va si loin que la Mère, tout en acceptant d'aider de tout son pouvoir la fondation de Paris, refuse de prendre la responsabilité des achats et renvoie au Père d'Alzon les décisions définitives.

Il n'est question que de ventes et d'achats dans la correspondance de 1855 et 1856. Notre Mère voudrait voir les Pères s'établir à Passy, où un magnifique emplacement leur est offert ; mais le Père Laurent préfère acheter du côté de Clichy. La Supérieure redoute pour un collège un quartier isolé, « boutiques, campagne, etc., où les enfants de bonne famille n'iront pas, et où l'on aura très peu d'élèves. »

Les prédictions de la Mère Marie-Eugénie se sont malheureusement réalisées ; mais le Père Laurent tient à Clichy, et la Supérieure n'insiste plus, convaincue qu'on ne fait réussir que ce qu'on aime. « J'ai remarqué, dit-elle, que les gens ne font bien que ce qu'ils ont dans la tête. » Elle entre alors dans toutes les combinaisons du Père, ne songeant plus qu'à l'aider de son influence et de ses ressources. Quarante mille francs sont mis à sa disposition pour l'achat et les constructions de Clichy, car il faut bâtir, et le Père d'Alzon compte sur la Mère Marie-Eugénie pour diriger les plans. Celle-ci se récuse :

« Le Père Laurent a dû vous écrire pour ses constructions. Il dit que vous me donnez carte blanche pour les décider ; mais comment voulez-vous que je prenne une pareille responsabilité ? Je crois qu'on a très grand besoin de bâtir, mais où et sur quel plan ? je ne puis pas juger de cela. Le Père Laurent vous enverra ses plans, car pour moi je n'oserais décider. Je ne vois que deux choses très clairement : une immense nécessité de bâtir, à cause des élèves, et l'obligation de ne bâtir qu'à

proportion des ressources qu'on se serait assurées d'avance. Sur ces deux points, le Père Laurent voit comme moi. »

Cette lettre était du 24 mars 1855.

La Révérende Mère voudrait aussi qu'à côté du collège on pût construire un noviciat où le Père d'Alzon viendrait se reposer de ses fatigues et poserait en même temps les fondements de son œuvre, en imprimant dans l'âme de ses novices le véritable esprit de l'Assomption.

Cette pensée revient sans cesse dans les lettres de la Supérieure, et, un moment, les affaires de Nîmes semblent devoir aider à sa réalisation. Le collège ne peut plus se suffire ; c'est, chaque année, un accroissement de dettes. M. et Mme d'Alzon se plaignent et ne veulent plus aider leur fils qu'à la condition qu'il fermera ou cédera son collège. « J'arrive de Nîmes un peu fatigué, écrit le Père, – 17 mars 1856. – Mes parents m'aident ; mais comme il y a cette année un déficit de plus de vingt mille francs, devant ce chiffre qui fera chaque année boule de neige, il faut s'arrêter. Pour la maison de Nîmes, ils veulent que je la vende, ou que je la cède à une Congrégation religieuse. »

« Savez-vous, répond la Supérieure, que je me demande si la fermeture du collège de Nîmes serait réellement un mal pour vous, et surtout pour votre Congrégation ? Pourra-t-elle se bien fonder dans l'esprit religieux, tant que vos sujets seront dispersés ? et ne gagneriez-vous pas, à concentrer l'œuvre à Paris, une force religieuse qui vous attirerait plus de vocations ? Peut-être les ressources que nous pouvons vous offrir, employées à bâtir un noviciat à Clichy, serviraient-elles plus à la Congrégation que la conservation d'un collège où les religieux ne forment qu'un élément insignifiant. Que Dieu vous éclaire dans ces grandes décisions que vous seul devez prendre. »

De son côté, Mme d'Alzon, désolée de voir les conséquences de la trop grande générosité de son fils, s'adresse à la Révérende Mère Marie-Eugénie pour lui faire part de ses inquiétudes, et nous lisons dans une lettre de celle-ci, 3 octobre 1856 :

« C'est de vos affaires que je voudrais vous parler aujourd'hui, mon cher père. Madame votre mère m'a écrit, il y a huit jours, en me priant de l'aider à vous faire comprendre la nécessité de vous *arrêter* dans la voie où vous avez rencontré déjà un déficit, dont elle avait la bonté de me donner le détail. Je lui ai répondu tout de suite ; peut-être vous a-t-elle montré ma lettre. Si elle ne l'a pas fait, je vous répéterai ce que lui disais : c'est que mon respectueux dévouement partage depuis longtemps ses inquiétudes, et que ce que je vois de plus pressé pour vous, c'est de vendre ; que, jusque-là, l'état actuel est moins onéreux que la perte d'intérêts d'un capital improductif.

« J'ai appris aussi le déficit de Mireman, et là aussi, mon cher père, je trouve qu'il faut un remède efficace et ne plus risquer d'illusions. C'est une œuvre qu'il faut terminer, vous devez cette satisfaction aux vôtres, et cet acte de sagesse à votre congrégation. Il faut tâcher de placer les enfants et cesser cette exploitation, qui n'a été qu'une source de pertes. »

C'était une œuvre agricole, fondée aux environs de Nîmes, et qui, loin de se soutenir elle-même, comme on l'avait espéré, était encore une charge pour la Congrégation. Le Père affectionnait cette œuvre et y renonçait difficilement. La Mère Marie-Eugénie crut-elle devoir insister ? nous le supposons, d'après ce mot du 17 octobre : « Je suis toute tourmentée de ma lettre d'hier ; j'espère qu'elle ne vous fera aucune peine. Si vos affaires ne m'allaient pas si fort au cœur et n'étaient pas ma préoccupation constante devant Dieu, je n'aurais pas de ces vivacités-là. Mon seul tort est peut-être de vous croire un peu imprudent en affaires ; mais vous ne pouvez pas avoir toutes les qualités à la fois, mon cher père, et vous êtes trop humble pour que cette opinion de ma part puisse vous mécontenter.

« Adieu, ne soyez pas fâché contre moi : les gens vraiment dévoués sont contredisants, mais ceux qui approuvent toujours servent peu. »

Mgr Nanquette, évêque du Mans, proposait en ce moment une affiliation entre les Pères de l'Assomption et les Pères de la Sainte-Croix établis dans son diocèse et fondés pour les mêmes œuvres : collèges, missions, prédications, etc. Ils auraient volontiers repris le collège de Nîmes. On offrait aussi le château de Maulevrier, en Anjou, pour un noviciat. C'est à notre Mère qu'on s'adresse pour ces diverses négociations ; elle les suit avec un zèle admirable, et semble vraiment le chargé d'affaires du Père d'Alzon : « Je n'ai pas de mérite à m'occuper de vos affaires ; elles sont *nôtres*, n'est-ce pas ? et, pour le moment, il y a plus à y penser qu'à celles qui regardent notre maison seulement. »

Le 13 octobre 1856, la Mère écrit de nouveau : « Remarquez, mon cher père, que nous sommes convaincues qu'en facilitant l'établissement solide de votre Congrégation, nous rendrons un plus grand service à Dieu et à l'Église qu'en faisant une fondation de plus. Usez donc de nous, sans scrupule et sans timidité, dans toute la mesure où nous pouvons vous servir. »

La Supérieure générale transcrit ensuite une lettre qu'elle vient de recevoir de l'abbé Mermillod. C'est une nouvelle proposition : « À trois quarts d'heure de Genève, à Ferney, le curé de cette petite ville, homme supérieur par l'esprit, le cœur et la foi, a un petit pensionnat naissant qu'il serait très heureux de remettre au Père d'Alzon, et d'engager sa personne, et deux ou trois jeunes prêtres distingués, au service de l'Assomption. Ce serait pour l'abbé d'Alzon un *alter ego* digne de lui, et une position admirable. Je voudrais qu'il vînt nous voir à la fin de ce mois. Une course de trois jours lui ferait du bien ; il y a, dans les communications qui m'ont été faites, quelques indices qui semblent révéler les vues de la Providence. Faites prier à cette intention, ma Révérende Mère. Là se trouve évidemment une moisson admirable, sur les champs de Voltaire et sous les remparts de Calvin. Le poste est séduisant pour une foi vive et un noble cœur... »

« Je souhaite que vous puissiez voir M. Mermillod à Genève, comme il vous le demande, lisons-nous à la fin de la lettre transcrite. Je crois que l'heure est venue où vous ne devez laisser échapper aucun des éléments que la divine Providence nous envoie. D'un côté, Dieu vous écrase ; ne serait-ce pas le signe que, de l'autre, il veut vous féconder ? *Nisi granum frumenti...*⁹⁸ »

Il était aussi question d'une fondation à Genève pour les religieuses de l'Assomption. M. Mermillod les demandait pour une maison d'adoration qu'il voulait établir, comme un centre de prière pour la conversion de la Suisse protestante.

« Si nous avons des sujets, écrit la Supérieure, une porte s'ouvre pour nous à Genève et à Rouen : le cardinal Wiseman nous demande toujours à Londres, et Mgr de la Bouillerie à Carcassonne. Mais Genève aurait pour nous plus d'attrait encore que le reste, surtout si les vôtres venaient s'établir à Ferney. »

Le Père d'Alzon n'accepta pas. Il était sous le coup d'une trop rude épreuve pour avoir le courage de rien entreprendre de nouveau. Fermer le collège de Nîmes, où il avait mis tant de dévouement et tant d'espérances, était pour lui le plus dur de tous les sacrifices. La Mère Marie-Eugénie le comprend, et avec toute la délicatesse de sa piété et de son cœur elle veut, en le consolant, lui montrer les fruits de la souffrance :

⁹⁸. *Amen, amen dico vobis, nisi granum frumenti, cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. – En vérité je vous le dis : si le grain de blé jeté en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. (Jn 12, 24-25).*

« Merci, mon cher père, de me donner la première nouvelle d'un sacrifice dont je sens pour vous toutes les douleurs, mais que je crois devoir un jour porter des fruits de consolation. Pour la fondation religieuse, cette perte sera un gain, j'en suis convaincue. Un jour, la Congrégation plus forte reprendra ce terrain où elle a versé ses premières sueurs. Ce sera encore le grain de froment. J'ai une ferme foi que tout ce qui vous arrive depuis quelques années n'est que l'accomplissement de cette parole de Notre Seigneur.

« Enfin, mon père, quoi qu'il en soit de ces détails, c'est votre âme qui recueille les fruits les plus directs de toutes ces épreuves, et c'est là le fond que Dieu demande avant tout. Il y a donc plus à espérer que jamais, et c'est le sentiment dans lequel je prie pour vous et suis toute vôtre en Notre-Seigneur. »

Dans une autre lettre, – 4 novembre 1856 : – « Je demande à Notre-Seigneur de vous être tout, de vous donner tout, de se mettre en vous, bien au-delà du peu que je comprends. Que ce Roi des douleurs vous donne ce qu'il a comme Dieu, et que, sous les piqûres de sa couronne d'épines et sous ses anéantissements, il y ait lui-même et la plénitude de sa grâce. »

Tout était douloureux dans le sacrifice que Dieu semblait alors demander au Révérend Père. La fierté de sa noble nature était blessée, et puis, l'inutilité apparente de tant de travail, son zèle pour le bien, son affection profonde pour ses enfants, tout contribuait à le faire souffrir. Son âme portait vaillamment la croix, mais ses forces physiques furent brisées ; il tomba dans un état d'épuisement complet, et les médecins, voyant cette belle santé si compromise, cette vie même gravement atteinte, exigèrent un complet repos.

Le Père d'Alzon partit pour Lavagnac, où notre Mère le conjure de se laisser soigner : « Ne croyez pas, mon cher père, qu'avec tant à porter dans l'âme, Dieu veuille encore que vous essayiez de tirer de votre corps des forces qu'il n'a plus. Tous les vôtres ne désirent et ne demandent qu'une chose, c'est que vous vous guérissiez ; nous n'avons besoin que de votre santé. Pour les vôtres, la perte du reste est peu de chose ; pour eux, du moins, prenez soin sans scrupule de votre complète guérison. Vous l'avez tant de fois promis !... »

« Vous savez bien que c'est une grande pratique d'humilité de s'accommoder à sa propre faiblesse. Vous avez été si souvent fort, que vous aurez bien quelque mérite à être, de bonne grâce, faible, réduit à un régime et à des ménagements. »

Et comme le Père se plaint sans cesse de la fatigue de sa tête, qui le rend incapable de rien faire, de penser et de s'appliquer à rien, la Mère Marie-Eugénie se fâche presque et lui écrit agréablement :

« J'ai bien envie de vous gronder, mon cher père. Pourquoi donc dites-vous toujours que vous êtes si fatigué de la tête ? Les gens charitables ne demandent pas mieux que d'y ajouter un *De profundis*⁹⁹ éternel sur votre cerveau, et par suite sur votre œuvre, en s'appuyant sur vos propres paroles. Toutes les fois qu'il m'en revient de cette espèce, je suis de mauvaise humeur d'autant que, dans votre plus mauvais moment ce hiver, j'ai fort bien trouvé votre cerveau à sa place, et plus que celui de bien des gens qui ne se vantaient pas comme vous de leurs impuissances.

« D'autre part, pourquoi donc, sous aucun prétexte et dans aucune circonstance, prêchez-vous, même un instant, dans vos visites à Nîmes ? Pour que vous vous guérissiez, il faut avoir le courage de regarder cela comme œuvre défendue quelque temps encore, un an ou deux. Ah ! quand donc mon vénérable père aura-t-il la sagesse, sous ses cheveux qui blanchissent ? »

Cependant la Mère Eugénie comprend que le calme le plus absolu est nécessaire au Père d'Alzon ; elle voudrait l'éloigner de Nîmes où les affaires le préoccupent, et même de Lavagnac, où

⁹⁹. « Des profondeurs », premiers mots du Ps. 129, souvent récité pour les défunts.

il reçoit bien des reproches. C'est à Paris, loin de tous, qu'il devrait venir se reposer. Elle lui offre la propriété de la Thuilerie que nous venions d'acheter, à Auteuil, et que nous ne pouvions pas habiter encore, la construction du monastère étant à peine commencée : « Là, lui dit-elle, vous serez chez vous, et vous pourrez vous reposer complètement, tout en faisant couper des arbres, surveillant les bâtiments et les travaux du jardin, ce dont nous vous serons fort reconnaissantes. »

Et une autre fois : « Ici, vous aurez la paix et la distraction. Quand je vais à la Thuilerie, j'y vois mille choses à faire qui sont justement les seules occupations convenables pour vous en ce moment : des massifs à créer, des pelouses à drainer, à faire cultiver, etc. »

Le Père d'Alzon sent toute la délicatesse de ce procédé ; il accepte, mais pour peu de temps. Du reste, toutes ses lettres de 1856 sont touchantes de reconnaissance. Nous citons sans ordre et presque au hasard :

« J'attends un médecin pour arranger certaines choses ; mais croyez que vos bonnes paroles me font plus de bien que tous les médicaments, et que si je ne le montre pas, c'est plus l'effet d'un affaissement qui retient les mots au bout de la plume qu'indifférence à une aussi bonne affection que la vôtre. Mais il me semble que vous savez tout cela. »

« ...Je ne vous dis pas assez le bien que me font vos lettres, et tout ce que me fait éprouver le soin que vous mettez à vous occuper de nos affaires. J'ai une si absolue confiance en vous, que vous le répéter me paraît fade, et pourtant il faut bien que cela sorte quelquefois du cœur. »

« ...Il n'y a pas que Dieu qui me soit bon ; vous aussi, ma fille, vous êtes pour moi la créature la meilleure pour me faire du bien. Croyez que je le sens. »

« ...Je vous souhaite pour le temps de la Passion un grand esprit de foi dans les souffrances de Notre-Seigneur. Beaucoup de choses se transforment au pied de la croix ; je désire tous les jours de m'y attacher davantage, et vous, ma fille, à côté de moi. Demandez à Dieu qu'il détache mon cœur de tout ; il le fait quelquefois, mais d'une manière qui fait crier la pauvre nature. Enfin, qu'il s'y prenne comme bon lui semblera, il s'y connaît mieux que nous... »

« Adieu, ma fille, croyez que tout ce que vous faites pour votre Père est bien profondément senti. »

« Vous êtes réellement bien bonne de vous occuper de nos professeurs comme vous le faites, et je vous assure que tout cela me va droit au cœur, où je ne sais plus quelle place plus grande vous faire. » (22 mars 1856)

Ailleurs : « Et d'abord je dois vous dire que vos lettres me font un bien infini, votre paix arrive jusqu'à moi... Les rôles s'intervertissent. Autrefois, je vous faisais du bien ; aujourd'hui, c'est vous qui m'en faites, et si vous en étiez bien persuadée, vous m'écrieriez plus souvent. » (3 avril)

« La solitude et le repos me ramènent vers vous, ma fille, avec une impulsion à laquelle je ne résiste pas. En nous éloignant des objets qui forment notre horizon, on n'aperçoit bientôt plus que ceux qui dominent. » (Lavagnac, 25 mai)

Que de lettres édifiantes nous pourrions joindre à ces quelques mots, pris çà et là dans cette correspondance ! Nous en citerons quelques-unes, pour montrer comment les serviteurs de Dieu savent comprendre et accepter la souffrance. Ce sera pour ceux qui souffrent une consolation et un exemple. Et qui n'a pas à souffrir sur cette terre ? qui n'a pas traversé des heures douloureuses ? Si l'épreuve ne nous a pas encore atteint, elle ne tardera pas à venir, et c'est alors seulement que l'on connaîtra la mesure de notre courage et de notre amour pour Jésus-Christ.

Écoutons les accents simples et vrais d'une âme complètement livrée au bon plaisir de Dieu : « Enfin, que Dieu soit béni en tout et pour tout, et surtout de mes humiliations, de mes blessures, de mes craintes, de mes sécheresses, de tout, pourvu que je puisse le glorifier un peu. Il me semble que je suis heureux, et même très heureux de souffrir. Quelque chose qui me frappe beaucoup, c'est ce mot de Notre-Seigneur à Ananie, à propos de saint Paul : « Je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom. » Vraiment, je me crois bon à procurer un peu la gloire de Dieu, quand je vois que je n'en puis plus. »

« ...Mon médecin me trouve mieux ; je ne suis pas de son avis ; mais il me semble que je veux avec bien de l'abandon tout ce que Dieu veut. Et comme j'invoque tous ces jours-ci les âmes du Purgatoire, je dis sans cesse comme elles : Je l'ai bien mérité. Comme plus je l'accepte, plus j'y trouve de profit, je l'accepte de tout mon cœur. »

« ...Au fond, je crois que je me vante quand je dis que je souffre. Il me semble bien que je suis prêt à souffrir, et encore plus, pour donner le moindre degré d'amour à Notre-Seigneur ; mais qu'y a-t-il de vrai dans toutes ces imaginations ? Je m'applique à croire et à agir selon la foi. Dieu jugera mon cœur, que je lui ouvrirais à deux battants, s'il avait besoin de ma permission pour y entrer. »

« ...Je suis tous les jours plus effrayé des sentiments humains que je découvre en moi. Je vois clairement cette belle et lumineuse voie d'une âme qui se possède sous l'œil de Dieu, ou plutôt qui est possédée par Jésus-Christ. Je voudrais en être là, et chaque jour je retombe sur moi-même.

« Il me paraît cependant que, malgré des infidélités sans nombre de ma part, Notre-Seigneur s'empare tous les jours un peu plus de moi. C'est un mélange de gravité, de sérieux, de simplicité, de sécheresse, de tendresse douloureuse, d'abandon, de terreur, de renouvellement d'esprit de foi, mais surtout de besoin de beaucoup aimer Jésus-Christ et tout ce que Jésus-Christ aime, uniquement parce qu'il l'a lui-même aimé. Si je suis triste et brisé, j'aime ma tristesse et mon brisement en Jésus-Christ, dans la mesure où il veut que je l'accepte, et selon les dispositions de son amour pour me purifier.

« Oh ! si tout cela pouvait ne pas être de l'imagination et le bruit du perroquet qui répète ce qu'il a entendu dire sans en comprendre un mot ! Il me semble pourtant que je suis sincère, d'autant plus que ces dispositions ne sont pas venues en moi tout d'un coup et qu'elles me donnent une grande confusion, à cause de tout ce que je découvre d'impureté au fond de mon âme, en face de cette belle lumière que Dieu me manifeste. »

Le Père d'Alzon se croyait profondément atteint ; il ne songe plus qu'à se sanctifier et à sanctifier sa chère fille : « Il me semble que Notre-Seigneur prend mon cœur, et je viens vite vous le dire, afin que vous m'encouragiez à le lui donner sans réserve. Est-ce illusion ? Je crois recevoir bien des grâces. Je souffre un peu, je suis fatigué par moments, mon imagination trotte parfois, et pourtant il me semble que je m'en vais voir Dieu. Je crois être dans un état très précieux, si j'en profite ; très dangereux, si je n'avance pas.

« Voilà où j'en suis. En cet état, ma pensée se reporte habituellement vers vous que je voudrais voir si sainte ; je prie pour ma fille, et je me reproche de ne pas la rendre aussi sainte que je voudrais. Je pense que ma grande application doit consister à vous forcer à devenir très petite sous la main de Notre-Seigneur et de quiconque sera par lui chargé de vous conduire. C'est dans l'humilité que vous devez établir l'action de votre charité et de votre zèle. Vous devez être, en tout, instrument et non moteur ; le moteur, c'est Notre-Seigneur, c'est le Saint-Esprit ; vous, vous gâterez ce que vous ferez, même les meilleures choses... »

Cette idée revient sans cesse, et sous toutes les formes, dans la correspondance du Père d'Alzon ; et comme c'est une idée mère, un principe d'humilité et d'espérance, nous aimons à y revenir aussi avec lui. Il écrivait déjà en 1854 :

« Je ne pense pas que le retard qui est apporté à notre développement doive nous produire d'autre effet que de nous pousser à travailler, vous et moi, ma fille, à notre sanctification, et nous porter à laisser de côté les idées humaines, pour lesquelles nous avons toujours conservé, malgré nous, trop de penchant. Oh ! si nous pouvions avoir soif d'être humiliés et broyés ! Je ne pense pas que nous puissions faire quoi que ce soit, sans cette disposition. Les sujets viendront peu à peu, croyez-le bien, et pour vous et pour nous, quand on saura que nous sommes des saints. Le tout est de le devenir.

« ...Quand Notre-Seigneur fut crucifié, qui se doutait qu'il sauvait le genre humain ? Quelques bonnes humiliations nous serviront plus que tout l'argent du monde. »

De Lavagnac, le 12 juin 1856, le Père écrit encore :

« Somme toute, le séjour de Lavagnac m'aura été utile. Je ne parle pas pour la santé seulement, qui me paraît prendre une assez bonne tournure ; mais surtout pour mon âme qui se repose, s'apaise, et qui, dans ses longues heures de solitude, sent la nécessité de revenir toujours un peu plus sous la main de Dieu. Je lis l'Imitation et le Nouveau Testament, et je ne lis presque que cela. L'Imitation m'avait toujours fait beaucoup de bien. Je retrouve dans le Nouveau Testament une saveur qui, pendant quelque temps, s'était perdue pour moi, et j'en suis heureux. J'aime toujours un peu plus Jésus-Christ et son Église. Je lisais hier un verset de saint Paul : *Vosmetipsos tentate si estis in fide : ipsi vos probate. An non cognoscitis vosmetipsos, quia Christus Jesus in vobis est ? Nisi forte reprobis estis*¹⁰⁰.

« Ce reproche de la perte du sentiment de la présence de Jésus-Christ en nous est effrayant. Et pourtant quelle transformation, si nous sentions sans cesse Jésus-Christ en nous ! Je prends la résolution de m'appliquer à sentir le plus possible cette action divine, et à vous la rappeler, ma chère enfant, car voilà notre grand lien, Jésus-Christ. Oh ! si nous nous pénétrions bien de cette vie de la foi ! Si nous étions bien désireux de cette fusion de la vie de Jésus-Christ dans la nôtre, et de la fusion de la nôtre dans celle de Jésus-Christ ! Mais peut-on aller à ces pensées sans être profondément humilié de la petitesse de nos mouvements intérieurs et de nos misérables excuses ? »

Autre lettre du 28 septembre :

« Je ne puis vous dire, ma chère fille, la joie que me cause la disposition de cœur où vous êtes vis-à-vis de Notre-Seigneur. Votre dévotion au saint Sacrement est la mienne, vous le savez, si toutefois j'en ai une. Plongez-vous dans cet abîme d'amour, et demandez à être la goutte d'eau que le prêtre mêle au vin du calice, symbole de l'union de l'Église et de chaque Saint en particulier avec la substance divine. Comme vous, je donnerais beaucoup pour causer avec vous. Sacrifions cette satisfaction. Quand Notre-Seigneur nous parle avec tant de force, à quoi bon la parole humaine, sinon pour nous dire d'aller en avant avec confiance ? »

Citons encore ce mot :

« Il faut bien considérer comme venant du bon Dieu tout ce qui nous arrive, et je vous avoue que je suis disposé à le prendre avec joie et amour. C'est ma lâcheté seule qui m'effraye... Quant à ce que Dieu fera de nous ou ne fera pas, qu'importe, pourvu que nous marchions dans la foi ! »

¹⁰⁰. Examinez-vous vous-mêmes pour reconnaître si vous êtes dans la foi. Éprouvez-vous vous-mêmes. Ne reconnaissez-vous pas que le Christ Jésus est en vous ? À moins peut-être que vous soyez déchus de ce que vous étiez. (2 Co 13, 5).

Hâtons-nous de dire, en terminant ce chapitre, que la santé du Père d'Alzon se rétablit, que le collège de Nîmes ne fut pas vendu et put continuer son

exercice. Dieu voulut bien se contenter du *Fiat* si complet du saint fondateur, et cette œuvre de la jeunesse du Père d'Alzon, si chère à son cœur et qui avait déjà porté de si beaux fruits, put être conservée, grâce au dévouement de la Mère Marie-Eugénie et à sa remarquable intelligence pour les affaires.

Des combinaisons financières purent avoir lieu, une société civile se forma, et de nombreux souscripteurs se présentèrent, car le collège de l'Assomption était très apprécié dans le Midi. À la tête de tous, se trouvait la Supérieure générale de l'Assomption ; c'est en s'appuyant sur sa parole que commencèrent les premiers versements. Elle sut rendre confiance à tous : maîtres et élèves, parents et amis. C'est elle qui a sauvé le collège de Nîmes, berceau de la Congrégation des Pères, personne alors n'en doutait. Les lettres du Père d'Alzon, celles des maîtres et des Religieux suffiraient à le prouver ; mais bien plus encore les lettres si nombreuses des hommes d'affaires, que nous avons retrouvées dans les cartons de notre Mère, et où l'on voit qu'elle est tenue au courant de tout et consultée pour tout.

Nous n'avons pas à citer ces lettres, ce serait entrer dans des questions qui ne nous regardent pas ; mais deux courtes phrases, détachées de celles des professeurs, nous disent l'état de la situation. L'un d'eux écrit : « En un mot, aux yeux de ces messieurs, vous avez entre les mains le sort de l'Assomption de Nîmes. Il est entre bonnes mains ; mais c'est bien là une question de vie ou de mort. » (24 septembre 1857)

Un autre : « Je vous écrirai encore bientôt pour ces affaires. Vous êtes notre mère, et, à ce titre, nous vous serons bien souvent à charge. Il y va pour nous de la mort ou de la vie. Les instants sont précieux, il faut les mettre bien à profit. »

Pas de date ; mais, d'après les affaires dont il est question, nous sommes en 1856.

Le collège se releva complètement. Le Révérend Père d'Alzon, qui avait eu la consolation, pendant sa maladie, de confier la direction de sa maison au plus capable et au plus dévoué de ses fils, M. l'abbé de Cabrières, eut la joie, en 1857, de reprendre le titre et les fonctions de directeur. Il allait de nouveau répandre le souffle de vie sur cette ardente jeunesse qu'il chérissait, et faire de ses fils des hommes de foi et de devoir, de vaillants chrétiens, dévoués à Jésus-Christ et à son Église.

CHAPITRE XVII

DERNIÈRES ANNÉES À CHAILLOT. – CHATEAU DE LA THUILERIE. LE MONASTÈRE D'AUTEUIL.

Le 7 mars 1855, la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus écrivait au Père d'Alzon : « Nous avons enfin une proposition sérieuse pour notre terrain de Chaillot. Nous le céderions à M. de Pontalba, qui le revendrait à l'impératrice, laquelle vient d'acheter, pour sa sœur, l'hôtel de Lauriston, près de nous, et tout le terrain jusqu'à notre rue.

« Hier, on s'est à peu près donné la parole pour la propriété de la Thuilerie, à Auteuil ; M. de Morny doit signer le contrat. M. Ducloux a très bien conduit l'affaire. »

Le 4 avril, elle ajoute : « Hélas ! je suis bien Marthe ces jours-ci au milieu de ces affaires ; je me promets d'être bien Marie, quand leur conclusion m'aura ôté la plupart de mes soucis. Ce qui me fait le plus de plaisir, c'est que notre position a été parfaitement honorable vis-à-vis de Leurs Majestés. Si d'autres ont spéculé ; pour nous, nous n'avons jamais offert que des conditions justes et raisonnables. L'architecte de l'impératrice l'a reconnu hier avec moi, en s'affligeant beaucoup de n'avoir pas traité avec nous.

« Je suis effrayée, autant que reconnaissante, de tout ce que le bon Dieu fait pour nous en ce moment. En tout, cette année de la proclamation de l'Immaculée Conception aura été riche en dons. Nous voilà approuvées par Rome ; dans trois mois, nous espérons être reconnues par le gouvernement. Oh ! que je voudrais que nous pussions mener une vie toute sainte dans la nouvelle et plus régulière demeure que la Providence nous donnera ! »

Il était donc question de quitter Chaillot et de porter ailleurs sa tente. On s'en réjouissait dans l'espoir d'avoir une habitation plus monastique, éloignée du bruit de Paris, dans la solitude d'Auteuil, – car Auteuil était alors une solitude.

Une magnifique propriété entourée de bois, de vergers, de villas cachées dans les arbres, était offerte à l'Assomption pour un prix relativement modeste. Il fallait construire ; mais la Supérieure générale ne demandait pas mieux que d'élever, à côté du château de la Thuilerie, derrière le bois et en face de la grande pelouse, un monastère parfaitement régulier pour ses religieuses, les séparant ainsi du château, réservé au pensionnat.

Ce château est historique. Il doit son nom à une fabrique de tuiles, établie là en des temps fort anciens, ce que justifie la magnifique terre glaise qui se trouve partout au-dessous du sol. On raconte qu'au ^{xvi}^e siècle, la Thuilerie fut un rendez vous de chasse. François I^{er} ou Henri II y aurait fait construire un abri pour les chasses royales, qui avaient lieu dans les bois de Boulogne ou de Saint-Cloud. Le château actuel n'a été construit que bien plus tard. Il appartenait, à la fin du ^{xviii}^e siècle, à la famille de Brienne.

On sait que la comtesse de Brienne fit entrer, par son crédit, le jeune Bonaparte à l'école de Brienne et lui ouvrit ainsi la carrière militaire et impériale. L'affection maternelle que la vieille comtesse continuait de porter au jeune général de la République, l'attrait naturel de ce dernier pour les grandeurs du passé, établirent entre eux des relations intimes pleines de respect ; aussi disait-on que la comtesse de Brienne était la seule femme devant laquelle Napoléon I^{er} ne restait jamais ni assis ni couvert.

Le premier consul venait souvent de Saint-Cloud à la Thuilerie, qu'on appelait alors « le château invisible », à cause de son isolement de toute habitation et des grands arbres qui le cachaient aux yeux de tous. Bonaparte aimait à se réfugier en cette solitude ; il descendait devant ce petit salon du rez-de-chaussée, situé au pied de la tourelle qui lui était réservée, et là, en face des profondes pelouses, loin du Tribunal et du Sénat, on causait librement du passé et de l'avenir de la France. C'était l'époque du Concordat et de la restitution du culte public, qui fut consommée le jour même de l'Assomption.

Ce fut le premier consul qui transforma la rue marécageuse qui servait de lit à la fontaine d'Auteuil, en un chemin empierré, pour le conduire à Saint-Cloud : c'est aujourd'hui la rue de La Fontaine.

La Thuilerie a vu passer une série de personnages bien divers. M. Véron y prépara une partie de ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* ; Mlle Rachel y eut, dit-on, des soirées fort brillantes, et M. Thiers y présida des réunions dont le souvenir fait partie de l'histoire de son opposition. Le petit salon, – dit *du premier Consul*, et que nous appelons *parloir à paysage*, à cause de sa tapisserie, – restera un centre d'échange d'idées ; mais il verra défiler des personnages bien différents de ceux du passé. C'est là que la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus a reçu les cardinaux Gousset, de Bonald, Pitra, Manning, Pie, Mermillod ; Nosseigneurs Parisis, de la Bouillierie, Gerbet, Salinis, Dupanloup, Gay, de Ségur, d'Hulst, etc ; Dom Guéranger, le Père Lacordaire, le Père Jandel, le Père Monsabré, MM. de Cazalès, de Montalembert, Louis Veuillot, et tant d'autres, parmi ceux qui ont imprimé le mouvement catholique à notre siècle.

Nous n'avons pas besoin de nommer le Révérend Père d'Alzon et ses fils ; mais nous aimons à rappeler que c'est dans ce petit salon que furent décidées l'œuvre de *Notre-Dame du Salut*, celle des *Vocations*, et les fondations tout autrement importantes des *Petites Sœurs de l'Assomption* et des *Oblates*.

À côté de ce salon, se trouvait la salle des fêtes, bals et concerts. Ce lieu avait besoin d'être purifié ; mais c'est l'usage de l'Église de changer en sanctuaires les temples des faux dieux, et en maisons de prière et de pénitence les lieux consacrés aux plaisirs profanes. La grande salle de concert va être transformée en chapelle ; on n'y entendra plus que des chants de louange, des hymnes et des cantiques.

La Supérieure générale, que les questions d'art, d'aménagement et de bâtisses intéressaient particulièrement, dirigea ces diverses transformations. Les peintures mondaines furent remplacées par des tableaux pieux, et celui de sœur Marie-Louise, – nous l'avons dit, – trouva sa place toute préparée dans la grande boiserie au-dessus de l'autel. Trois grands lustres de cuivre, qui éclairaient la salle tout entière, furent longtemps conservés, et, pendant la nuit de Noël, ils projetaient dans le chœur leur éblouissante lumière.

Des classes furent installées dans les vastes salons du rez-de-chaussée, des dortoirs construits au-dessus de la chapelle ; et cette installation, qu'on disait provisoire, dure encore, grâce à un étage bâti plus tard sur la plate-forme qui dominait le château. À côté, la tour élégante, couverte de lierre, est toujours là, avec sa terrasse élevée d'où l'on voit tout Paris, ses monuments, ses clochers et ses dômes.

La construction du monastère fut confiée à M. Verdier, architecte de talent, qui connaissait depuis longtemps la Supérieure de l'Assomption et méritait son estime. C'était un artiste chrétien, il avait le sens de l'architecture monastique. S'inspirant du gothique et du roman, il mélangea dans la façade l'ogive et le plein cintre, laissant aux cloîtres les lignes très pures du gothique et donnant aux longs corridors des cellules, au réfectoire, à la salle de communauté et à la salle de chapitre, – transformée en parlour, – cet aspect religieux qui saisit l'âme d'une impression profonde.

La Révérende Mère Marie-Eugénie a présidé à ces constructions dans les moindres détails. Tout lui était soumis, et elle décidait chaque chose avec ce goût sûr et austère qui la caractérisait, cherchant avant tout la régularité monastique, la simplicité des grandes lignes, la pauvreté dans les emplois. C'est elle aussi qui a fait dessiner le jardin, planter les massifs, drainer les pelouses, etc. Tout est d'elle, ici, elle a tout créé ; aussi le monastère d'Auteuil est-il pour nous presque une relique, depuis surtout que Dieu y a placé sa tombe.

La construction du monastère ne fut pas l'affaire d'un jour ; on posa la première pierre le 14 avril 1856, et on en prit possession le 10 août 1857.

Pendant cet intervalle, retournons à Chaillot pour dire un mot du pensionnat et du noviciat de ce temps. Le pensionnat est florissant, il se recrute dans les meilleures familles de Paris et de la province. Un excellent esprit l'anime : zèle merveilleux pour le travail, ardeur pour toutes les bonnes œuvres, beaucoup de piété, de loyauté, de franchise, un grand attachement à l'Assomption et à tout ce qui est de l'Assomption, voilà ce qui le caractérise. Les élèves sortent encore quelquefois pour visiter les pauvres, c'est la plus enviée des récompenses. Les associations de charité s'organisent. Il y en a trois : celle des grandes, des moyennes et des petites ; mais c'est une telle émulation de zèle, qu'il faudra bientôt les fondre en une seule pour éviter les rivalités et les batailles. Une affection très tendre, mais très respectueuse, règne entre les élèves et les maîtresses. Elles sont si jeunes ces maîtresses, si gaies, si charmantes, que l'on comprend l'enthousiasme des enfants !

Du reste, tout est enthousiasme à cette époque. Les fêtes se succèdent, brillantes et joyeuses. En hiver, c'est la fête de Mme la Supérieure générale, – la fête si aimée du saint Nom de Jésus ; – il s'agit de préparer ces belles charades composées par sœur Marie-Joséphine, qui avait un don d'invention extraordinaire. Les costumes étaient fabriqués avec des papiers de tentures, raides et de toutes les couleurs ; c'était primitif, mais d'un grand effet.

Puis venaient, avec le printemps, ce qu'on appelait les *grandes boutiques*, très petites boutiques en réalité et très modestes, mais installées dans le jardin, à la grande joie des élèves et des parents, invités à la vente de charité pour les pauvres. En été, c'étaient les processions de la Fête-Dieu ; les reposoirs étaient faits par les enfants elles-mêmes. Décorations très simples : des draperies blanches du lierre, des roses à la minute, de grands lis coupés à l'emporte-pièce, de la mousse, des fleurs ; le tout très rustique, mais de bon goût.

Enfin, arrivait la fin de l'année scolaire. Il fallait voir l'entrain des élèves pour préparer leurs examens, et l'ardeur des maîtresses pour faire finir les cours de sœur Marie-Augustine, très beaux, mais très longs. Venaient ensuite les grands tableaux d'histoire et les cartes peintes, pour l'exposition de fin d'année. Chaque maîtresse prenait à part sa division de géographie, on s'établissait sous les arbres avec de longues tables, on barbouillait des couleurs, et l'on causait... C'était un avant-goût des vacances.

Mais, avant les prix, il fallait passer par la grande lecture des notes, que les enfants appelaient le *Jugement dernier*. Mme la Supérieure générale présidait ; Mère Thérèse-Emmanuel, qui n'apparaissait au pensionnat que dans les grandes circonstances, était présente. Elle ne parlait pas,

mais ouvrait de grands yeux étonnés, lorsqu'on signalait quelque défaut chez une élève, et celle-ci redoutait plus ce regard que toutes les observations de la Supérieure générale.

La Révérende Mère savait être ferme cependant, et elle était quelquefois sévère avec les enfants qui ne voulaient pas obéir, ou qui recherchaient en particulier certaines compagnes. « Le diable est toujours en troisième dans ces groupes-là, » disait-elle ; et sa figure devenait si sérieuse, son regard si triste, que les bonnes élèves en avaient le cœur tout serré et ne comprenaient pas « qu'on pût avoir le courage de faire tant de peine à notre Mère ». Mais, à part ces reproches, qui pouvaient porter sur des choses graves, la chère Mère était toute maternelle, indulgente pour les défauts qui ne sont qu'extérieurs. Elle relevait les courages, donnait de l'espoir, parce qu'elle avait confiance dans les promesses qu'on lui faisait et avait le don de ces paroles fortifiantes et surnaturelles qui vont jusqu'à l'âme et qui ne s'oublient pas.

Le bien qui se faisait au pensionnat s'étendait aux personnes du dehors par les rapports des religieuses avec les parents des élèves, et aussi par les réunions du Tiers Ordre.

Fondé à Nîmes par le Révérend Père d'Alzon, le Tiers Ordre de l'Assomption ne tarda pas à s'établir à Paris. Il avait pour but, – comme toutes les associations de ce genre, – de faire participer à l'esprit, aux mérites et aux principales règles de l'Institut, les personnes que leurs devoirs retiennent dans le monde et qui aspirent à une vie plus parfaite.

M. l'abbé Duquesnay, – depuis évêque de Limoges, – voulut bien accepter la direction du Tiers Ordre de Paris, et Mère Thérèse-Emmanuel en fut la directrice. Les commencements de cette association furent brillants, la ferveur était grande, le zèle des âmes poussait à des œuvres généreuses.

« Dans la dernière réunion, écrit la Mère Eugénie – 25 janvier 1855 – on a fait les élections. Mme de Pontalba a été nommée prieure à l'unanimité. Il a été convenu que, tous les mardis, les Tertiaires iraient travailler pour les pauvres chez elle, et qu'on réciterait l'office ensemble. Elle aura aussi une bibliothèque au service des Sœurs. On a fait ensuite un règlement dans lequel nous avons tâché de ne mettre que ce qui convient à une femme du monde. Mme de Gastebois a été nommée maîtresse des novices, Mme Varin secrétaire et Mme de Lespérut trésorière. Voilà le conseil du Tiers Ordre formé.

« Le patronage¹⁰¹ a commencé le jour de ma fête, il y a huit jours. Mme de Gastebois en est chargée, et c'est une grande charge. Mme d'Alméida s'y dévoue avec ardeur, et on espère que Mlle de Pélissier s'y donnera aussi. »

On entreprit encore l'œuvre des chiffonniers, créée à Paris par un Anglais converti, M. Goldsmith, admirable de foi et de charité. « L'autre jour, écrit la Mère, M. Goldsmith et Mme d'Alméida nous ont amené le premier couple de leurs chiffonniers, venant de se marier et de faire leurs pâques. Un autre couple imitera bientôt celui-ci ; quatre enfants vont faire leur première communion ; enfin, un vieux père fera ses pâques, ou du moins se présentera dans le temps pascal pour se confesser. N'est-ce pas une belle moisson pour ce peu de temps ? Et je vous assure que je trouve avec Mme d'Alméida que ces chiffonniers sont des gens charmants. »

Mais la sollicitude d'une fondatrice n'est pas seulement pour le bien qui se fait au dehors. Si la Révérende Mère Marie-Eugénie étendait à tout son regard vigilant, illuminateur et sympathique, ce qu'elle suivait par-dessus tout, c'était la formation de ses religieuses. Elle s'occupait surtout des Sœurs anciennes ; car, au noviciat, elle était admirablement secondée par Mère Thérèse-Emmanuel, revenue de Richmond plus sainte et plus expérimentée que jamais.

¹⁰¹. Il s'agissait du patronage des jeunes filles pauvres de Chaillot.

Graver dans l'âme de ses novices le véritable esprit de l'Assomption, y imprimer un amour réel de Jésus-Christ et de son Église, donner pour base à la perfection religieuse toutes les vertus évangéliques : tel était le programme de Mère Thérèse-Emmanuel, le caractère et la pensée de son enseignement. Dans la pratique et dans le détail de sa direction, la chère Mère est plutôt sévère, elle ne gâte pas ses novices ; il s'agit d'en faire des âmes fortes, de solides pierres de fondation. Plus tard, elle deviendra bien plus maternelle, plus indulgente et plus douce, et lorsqu'on s'en étonnera, elle répondra : « Que voulez-vous ! en avançant en âge, on fait des expériences. Depuis que je vois avec quelle miséricorde Notre-Seigneur traite les âmes, je tâche de faire comme lui. Quand j'étais jeune, je craignais d'attacher à moi, je voulais des âmes libres et fortes. À mon âge, il n'y a plus le même inconvénient, et je vois qu'il y a des natures qu'on ne gagne que par la bonté. »

C'étaient, en effet, des âmes libres et fortes que celles qui entouraient la sainte Maîtresse, et ce noviciat de Chaillot a laissé une trop grande place dans nos souvenirs pour ne pas rappeler le nom des Sœurs qui le composaient alors, et qui aujourd'hui sont au ciel. Nous ne pouvons parler que de celles-là.

Parmi les professes du noviciat, quelle âme d'élite et quelle physionomie à part que sœur Marie-Dominique, si humble, si bienveillante, si détachée de toutes choses ! Chacune de ses paroles semblait frappée au coin d'un suprême bon sens et d'une observation très fine. Le surnaturel planait au-dessus de tout cela ; c'était toujours le tout de Dieu et le néant de la créature, elle semblait en avoir fait l'expérience. Nous l'appelions notre Père du désert, notre saint Jean de la Croix, et, cependant, elle n'était austère que pour elle, mais très affectueuse et indulgente pour les autres. C'est elle qui a peint le Chemin de la Croix de la chapelle d'Auteuil ; elle y a mis son cœur et sa grande piété, et dans ses dernières années, qui furent fort douloureuses : « Ma vie, disait-elle, n'est plus qu'un chemin de la croix perpétuel ; je médite toute la journée sur les souffrances de mon Maître, j'essaye de les graver sur la toile, et la souffrance les grave en moi. »

À côté d'elle, se trouvait sœur Marie-Joséphine, jeune, brillante, fort jolie, fille d'artiste et artiste elle-même, avec une voix ravissante et un don remarquable pour l'enseignement. Il n'est pas besoin de dire qu'elle était très aimée et admirée des enfants. Pour contrepoids à des dons si brillants, dangereux peut-être pour une jeune religieuse, Dieu lui avait donné des attraits de grâce absolument opposés à sa nature. Mais n'en est-il pas ainsi des dons de Dieu ? ils nous tirent, presque toujours, en sens inverse des pentes naturelles. Nazareth était son mystère ; saint Joseph, son patron : toujours le silence et la vie cachée. Elle avait choisi pour devise de sa bague : *Exinanivit semetipsum* : – *Il s'est anéanti lui-même* ; et ses vertus préférées étaient la pauvreté et l'obéissance. Qu'elle était touchante d'amour pour la pauvreté ! « Je vous engage, disait-elle à une jeune postulante, à ne pas demander de trousseau à vos parents ; mais plutôt une somme équivalente, qui sera remise à l'économat. On vous donnera au jour le jour ce qui vous sera nécessaire, et vous aurez peut-être l'heureuse chance de manquer parfois de quelque chose. Avec la lingère que nous avons, cela est rare ; mais on a au moins la consolation de porter du linge vieux et usé, et de tout recevoir à titre d'aumône. »

Sœur Marie-Joséphine est morte à vingt-quatre ans, en 1857, et jamais la chapelle d'Auteuil n'entendit de tels sanglots et ne vit verser tant de larmes. Nos pauvres enfants étaient inconsolables.

Une autre Sœur, charmante aussi et très aimée au pensionnat, était sœur Camille-Stanislas. Malgré sa grande jeunesse, elle était déjà puissante pour faire du bien, parce qu'elle était ardente, généreuse, très joyeuse au service de Dieu. Elle aurait pu prendre pour devise la parole de nos saints livres : *Hilarem datorem diligit Deus*¹⁰². « Dieu aime celui qui donne avec joie. » Sœur Marie-

¹⁰². *Dieu aime celui qui donne avec joie.* (2 Co 9, 7).

Gabrielle, dont nous avons déjà parlé, faisait partie de ce noviciat de professes, et nous avons dit combien elle était attachante par son noble cœur, sa grande et inépuisable bonté.

Au commencement de l'année 1857, sœur Françoise-Eugénie et sœur Marie-Catherine étaient encore novices, mais quelles novices !... L'une, ravissante de simplicité, aimait de préférence tout ce qui était humble et petit ; son cœur s'inclinait comme naturellement vers les pauvres, les délaissés, les affligés de toutes sortes. Elle avait besoin de consoler ceux qui souffrent, de pleurer avec ceux qui pleurent. C'était une nature exquise, qui semblait avoir reçu en partage toutes les béatitudes évangéliques : *Bienheureux les doux, les miséricordieux, les pacifiques* ; elle connut aussi la béatitude des larmes, et la souffrance fut le couronnement de sa longue vie.

Sœur Marie-Catherine, sa cousine, était au contraire une nature ardente et enthousiaste. Fille spirituelle du Père d'Alzon, elle en avait la générosité, le zèle. Elle aimait l'Assomption de toute son âme ; notre Mère et Mère Thérèse-Emmanuel étaient pour elle l'objet d'une vénération touchante, et comme elle leur a été fidèle, jusqu'à la mort ! Elle a pu dire, au moment de mourir, que sa plus grande consolation, à cette heure suprême, était l'entière confiance, ouverture et franchise qu'elle avait toujours eue avec ses supérieures. Et elle aurait pu ajouter : sa parfaite charité avec ses Sœurs, car nulle ne fut plus aimable dans les rapports, plus oublieuse d'elle-même, plus occupée à réunir les cœurs et à mettre partout la paix.

Les novices entouraient d'un profond respect les Sœurs anciennes ; mais surtout les trois premières qui, avec nos Mères, avaient fondé l'Assomption : sœur Marie-Thérèse, sœur Marie-Augustine, sœur Marie-Gonzague. Elles avaient une place à part dans la communauté, et elles la méritaient par leur dévouement et leur profond attachement à nos deux Mères fondatrices. Une grande intimité régnait entre elles, on sentait qu'un lien particulier les unissait ; elles s'étaient données ensemble, et avaient souffert pour nous.

Sœur Marie-Thérèse, infirmière des Sœurs, les soignait comme une Mère. Elle était pleine d'esprit, avec une petite pointe d'originalité qui la rendait fort agréable. Sœur Marie-Gonzague, infirmière du pensionnat, était très aimée des enfants, à qui elle inspirait une confiance sérieuse et durable. Chargée aussi des dames pensionnaires, qui habitaient un bâtiment séparé au bout du jardin, elle avait sur ces dames la plus heureuse influence ; toutes lui ont gardé un souvenir très fidèle. Notre Mère aimait à s'appuyer sur sœur Marie-Gonzague. Elle comptait sur son rare bon sens et sur la prudence de son zèle ; aussi lui laissait-elle une grande liberté pour son apostolat des dames.

Du reste, le caractère du gouvernement de la Mère Eugénie était de rayonner sur tous les emplois et de n'en absorber aucun. On était heureux sous son autorité maternelle ; et lorsqu'elle donnait sa confiance, elle la donnait tout entière. Nous avons vu combien, auprès des enfants, la Révérende Mère redoutait de prendre toute l'influence, désirant la laisser aux maîtresses de classe et surtout à la maîtresse des études, sœur Marie-Augustine. Celle-ci fut pendant quelque temps prêtée à Nîmes ; mais elle ne tarda pas à revenir prendre sa place à la tête du pensionnat qu'elle avait fondé et qui lui devait sa forte et chrétienne impulsion.

Pendant son absence, elle avait été remplacée par sœur Marie-Emmanuel et sœur Marie-Caroline. Celle-ci, maîtresse de la première classe, avait sur les grandes élèves l'autorité la plus incontestée et la mieux établie. Elle avait le don de transformer les âmes dans sa direction particulière et de gouverner sa classe d'un seul regard. Religieuse très fervente, elle édifiait les enfants, qui apprenaient d'elle ce que c'est que le devoir et jusqu'où il faut savoir pousser l'esprit de sacrifice.

Dans ce coup d'œil rapide sur les dernières années de Chaillot, nous n'avons pas parlé d'un accident qui préoccupa vivement la communauté et eut de longues conséquences.

On se souvient que, toute enfant, la Mère Marie-Eugénie était tombée d'une échelle, en jouant à Preisch avec son frère Louis. Elle se blessa à la jambe, et se ressentit longtemps de cette douleur. Le mal paraissait guéri depuis bien des années, lorsqu'un nouvel accident ramena les premières douleurs et de plus graves encore.

« Nous étions fort mal logées à Chaillot, raconte sœur Marie-Thérèse, et notre Mère avait une toute petite chambre dans le haut de la maison, presque sous le toit. Une Sœur entre un jour dans la chambre, et sans doute assez brusquement, car notre Mère, qui se trouvait derrière la porte, reçut un coup à la hanche, juste au point resté douloureux depuis sa première chute. Elle souffrit beaucoup à la suite de cet accident, et ne pouvait plus marcher. On lui fit faire un brancard, et on la portait au jardin pour lui faire respirer un peu d'air, car elle dépérissait. » C'était en 1853 ; nous avons vu que la Supérieure générale était encore très souffrante lorsque le cardinal Gousset vint lui proposer la fondation de Sedan.

Le mal ne faisant qu'empirer, les Sœurs s'inquiétèrent, la famille aussi, et de savants chirurgiens furent consultés. Ils constatèrent une grosse enflure, et on craignit un abcès profond, provenant de l'os qui avait été touché.

« Mes douleurs à la jambe augmentent de jour en jour, de manière à me faire désirer les opérations nécessaires, écrit la Supérieure. Je les redoute aussi, et ma chair en frémit ; mais à quoi bon perdre mon temps dans l'inutilité où je tombe de plus en plus, si l'on peut ainsi me rendre la santé ? Mon frère Louis, qui s'occupe de moi avec une sollicitude intelligente et tendre qui me va au fond du cœur, a demandé que je visse son ami, M. Deguise, chirurgien de l'hôpital de Charenton. Celui-ci a beaucoup consolé nos Sœurs, en assurant que de nouveaux procédés de chirurgie rendaient, à ses yeux, ma guérison certaine, par une opération qui n'est pas dangereuse, mais à laquelle il faut revenir cinq ou six fois. »

L'opération fut décidée, et la Mère écrit encore au Père d'Alzon le 3 janvier 1854

« Je n'ai pas besoin de vous demander de faire prier pour moi. Dieu me prépare beaucoup d'ouvrage, je désire sortir des mains du chirurgien capable de m'y donner. Je désire aussi qu'on m'y obtienne une grande patience et des pensées saintes pour sanctifier ce temps d'épreuve. S'il pouvait m'aider à rentrer dans l'esprit de victime que Notre-Seigneur m'avait autrefois demandé !... Mon esprit tourne toujours autour de la grâce qu'il y a à donner du sang pour Jésus-Christ, et surtout à celle de donner tout son sang par le martyre. »

« Je n'ai qu'une minute, ma très chère enfant, répond aussitôt le Père d'Alzon ; mais je veux vous dire combien je vais prier et faire prier pour vous, afin que, de toutes vos douleurs et souffrances, Dieu vous fasse tirer un grand profit et une très grande sainteté. Dieu vous met sur l'autel, ma chère fille ; évidemment il vous veut tout à fait sainte, car la douleur est quelque chose de bien amer à notre pauvre nature, et il faut que le péché soit aussi quelque chose de bien affreux pour nous condamner à de semblables expiations. Enfin, je vous mets sous la protection de la Reine des martyrs, afin qu'elle proportionne votre courage à ce que vous endurez. »

L'opération fut ajournée, et dans cet intervalle on reçut de Rome des reliques des quarante martyrs de la Chine, que Pie IX venait de canoniser. Les Sœurs eurent la pensée de s'adresser aux nouveaux saints pour obtenir la guérison de leur Mère ; une neuvaine, commencée avec ferveur, devait se terminer le jour fixé pour l'opération.

Ce jour-là, tout était préparé dans la chambre de la malade, les chirurgiens étaient présents ; le docteur Nélaton s'approche pour se rendre compte de la place de l'abcès qu'il avait constaté la veille, il ne trouve plus rien.

« Encore un ajournement, écrit notre Mère ; le bon Dieu a voulu, je crois, me donner le mérite de l'opération, sans qu'on en vienne au fait. Aujourd'hui surtout, tous les préparatifs étaient tellement faits, que je devais croire à la réalité. On m'avait porté le bon Dieu pour que je ne bougeasse pas ; tous mes amis priaient pour moi, M. Gouraud avait tout arrangé, lorsque M. Nélaton, après avoir palpé de toutes façons, et passé trois quarts d'heure en consultation avec les autres médecins, au lieu de venir ouvrir le mal, est venu me déclarer qu'il n'en pouvait trouver aucune raison ; que pour lui la fluctuation, signe de la présence d'un liquide, n'existait certainement plus. Sur cela, on est convenu d'un autre examen, dans huit jours ; mais M. Gouraud n'admet pas qu'après la décision d'aujourd'hui on puisse revenir à l'opération. »

En effet, à partir de ce moment, Mère Marie-Eugénie alla de mieux en mieux, et les Sœurs firent une neuvaine d'actions de grâces aux glorieux martyrs. Cependant la chère Mère ne fut jamais complètement guérie ; elle souffrit toute sa vie de cette douleur, que le moindre choc rendait aiguë et qu'elle portait avec une grande patience, ne se plaignant jamais, continuant à coucher sur la paille, et se donnant à cette vie très active que lui imposait sa charge, et qui lui coûtait plus qu'on ne le pensait. Nous allons le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XVIII

SOUVENIRS INTIMES DE LA VENERÉE FONDATRICE.

Nous avons raconté les œuvres de la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus. Nous l'avons vue, vraiment fondatrice, groupant autour d'elle les âmes d'élite qui doivent former l'Assomption, leur donnant son esprit, – c'est-à-dire l'esprit qu'elle a reçu de Dieu pour être la vie de sa Congrégation, – et posant d'une main sûre les principes qui doivent la soutenir. L'arbre qu'elle a planté a étendu au loin ses rameaux. Dans cette première période des fondations, la Supérieure générale a déjà envoyé des missionnaires au sud de l'Afrique et au nord de l'Angleterre ; elle a fondé en France les deux maisons de Sedan et de Nîmes.

Pendant ce temps, la communauté de Paris prospère ; la Mère Eugénie entre en relation avec les principaux évêques de France et soutient de son active sympathie les fondations qui s'établissent autour d'elle. Toutes les œuvres catholiques lui sont chères, tout ce qui peut aider à la conversion ou à la sanctification des âmes lui tient au cœur. Elle organise son pensionnat de Chaillot, qui jouit alors de la plus grande réputation ; son noviciat est florissant. Les fondations, les affaires matérielles, le souci des santés, la charge des maisons, les morts prématurées, – ces grandes douleurs de son cœur de Mère, – tout cela ne semble-t-il pas suffisant pour absorber une vie, et peut-on s'étonner que les personnes du dehors, en relation avec l'Assomption, n'aient vu que cela dans la vie de la vénérée fondatrice ?

Celles qui l'approchaient de plus près y voyaient autre chose : une grande bonté, un esprit de foi qui ne se démentait jamais, une soumission absolue à toutes les volontés de Dieu, le don de pardonner, d'oublier et de souffrir, sans se plaindre jamais de rien, ni de personne ; mais ses filles elles-mêmes auraient-elles pu soupçonner, dans une vie si donnée, un si grand besoin de solitude ? Pouvait-on croire que ces affaires extérieures, menées avec tant d'intelligence et d'activité, pesaient si lourdement sur le cœur de la religieuse, qui se plaignait tout bas à Notre-Seigneur, mais tout haut ne laissait pas échapper un murmure, et se donnait joyeuse à tout ce que sa charge réclamait d'abnégation et de dévouement ?

Il ne sera donc pas sans intérêt de parcourir les pages intimes écrites pendant les dernières années de la maison de Chaillot, peut-être les plus brillantes de la vie de notre Mère, et dans tous les cas les plus admirées, parce qu'elle était jeune, les plus entourées de vives sympathies et d'affections enthousiastes. Nous verrons ce que la Révérende Mère pensait de ces choses, combien elle y reposait peu son âme, et ce qu'elle disait à Dieu dans ses heures de recueillement et de prière.

Il serait difficile de grouper ces notes d'une manière spéciale, ni de les lier entre elles, autrement que par l'ordre chronologique. La pensée qui les domine se dégagera d'elle-même ; nous ne les citons ici qu'à titre de documents.

« 18 mars.

« Le temps passe si doucement en retraite, mon cher père, que je ne sais comment trouver celui de vous écrire. Je n'ai pas d'ailleurs grand'chose à dire des occupations intérieures de cette retraite ; je n'y ai guère de lumières, et je n'y sens pas cette intime présence de Notre-Seigneur, que je trouvais à l'oraison, il y a trois semaines ; mais puisqu'il ne me parle pas, j'ai moi beaucoup à lui dire. Je ne puis me lasser de frapper à la porte de sa miséricorde, de lui représenter que c'est lui qui convertit, de lui rappeler ce qu'il a fait pour tant de saints et de saintes, qu'un jour il a touchés d'un amour souverain, et de lui demander de le faire aussi pour moi. Je lui dis que je voudrais l'aimer autant qu'aucune créature ait pu l'aimer ; je lui demande les vertus pour lui plaire, je cherche les moyens de rester beaucoup en sa présence, d'être fidèle à l'Esprit-Saint, et de me laisser en tout guider par lui. Et comme je ne compte pas beaucoup sur mes meilleurs moyens, j'en reviens à compter sur l'amour et sur la miséricorde de Dieu, et à lui tout demander.

« Je compte aussi un peu sur l'obéissance, et j'espère que l'on m'aidera à ôter ce qui arrête le plus l'action de Dieu dans mon âme. Au bout de tout cela, j'aime ma solitude, et je m'y trouve aussi heureuse qu'on puisse l'être sur la terre. Mais c'est un goût naturel chez moi. Comment se fait-il que Dieu m'ait destinée à une vie si active ? M. Gay m'est une occasion toute nouvelle de cet étonnement, car je m'aperçois qu'il me trouve fort embrouillée et de capacité très médiocre. Il a raison, et c'est tout à fait ce que je trouve en moi, quand j'ai besoin d'y puiser pour quelque travail. Comment le bon Dieu, qui n'a que faire d'intelligence dans ce qu'on lui dit, ne m'a-t-il pas laissée n'avoir à parler qu'à lui, et comment n'a-t-il pas donné quelque personne réellement capable pour son œuvre ?

« Enfin, ce n'est pas à l'argile à demander au potier pourquoi il l'a tournée ; je fais sa volonté, j'en suis contente : ce qui me manque naturellement pour la faire, Dieu est forcé d'y suppléer, et pour moi, c'est un grand sujet de joie de me sentir déprise de l'estime de mes talents, ce que je n'eusse jamais gagné à n'avoir rien à faire... Mais ce qui me fait espérer que Dieu agit en moi, c'est que plus je me vois pauvre et vile, plus cela me donne de joie devant lui ; le tout est maintenant que je veuille bien être estimée telle par les créatures. J'espère que cela viendra.

« Dieu veut que mon cœur s'épanouisse de nouveau ; mais il me semble que ce doit être précisément dans l'esprit de sacrifice. J'ai employé bientôt trente-trois ans à me rechercher ; si je pouvais, en approchant de ce terme qui me rappelle la mort de Jésus-Christ, prendre une fois mon parti d'entrer dans l'esprit de victime, pour faire pénitence du passé ! Si je pouvais me servir largement de mon cœur pour les autres, employer ses délicatesses à deviner et à prévenir celles du prochain, sans désormais chercher à les satisfaire pour moi, ni les admettre seulement pour mon compte ! Je voudrais me rappeler souvent cette parole qui me touche beaucoup : *Là où l'on commence à se rechercher, on cesse d'aimer*. Si je pouvais donc fixer ma demeure dans l'amour de Dieu et du prochain et dans l'oubli de moi, j'aurais beaucoup gagné dans cette retraite. Voilà les pensées qui m'y occupent. »

Le Père d'Alzon répond à la question que posait la Supérieure au commencement de cette lettre :

« Comment se fait-il que Dieu vous ait destinée à la vie active, malgré votre goût pour la solitude ? C'est que ce goût de solitude est un préservatif contre les dangers de l'activité de votre vie. Ce goût, en vous faisant éprouver de la fatigue dans certaines rencontres, vous force à retourner à votre centre qui est Dieu, et c'est là, ce me semble, une bien grande grâce. »

À la suite d'un voyage pour affaires, la Mère Marie-Eugénie vient de nouveau rendre compte de sa conscience :

« 30 septembre.

« Je voudrais, mon père, venir vous parler de mon âme. Il me semble cependant que, par des indications courtes, je vous ai toujours tenu au courant de l'état où j'étais. Pendant mon voyage, j'ai eu assez d'union à Dieu, une prière plus continuelle et un tel bonheur à saluer Notre-Seigneur dans toutes les églises que j'apercevais sur la route, que tous mes attraits pour sa présence au saint Sacrement s'y étaient renouvelés. N'ayant nulle obligation de voir, d'entendre, ni de m'appliquer à ce qui m'entourait, je passais ma journée à parler à Jésus-Christ, à réciter lentement mon office, à méditer beaucoup de prières que j'aime ; je lisais souvent l'*Imitation* ou l'Évangile. Déjà, avant mon départ, j'avais souvent trouvé du bien à laisser mon cœur s'épancher ainsi devant Dieu ; mon oraison dans le voyage a toujours été de cette sorte.

« Je songeais et je sentais que lorsque, pendant une heure, le cœur peut s'épancher avec un tel ami que Notre-Seigneur, qu'il peut encore tout le jour se retourner vers lui à chaque instant, sans le lasser jamais, cela doit suffire, et nous ne devons plus avoir d'amour à exiger de personne. En dehors de l'Assomption, je ne me sens plus avec toutes les créatures qu'un lien en quelque sorte de l'éternité : y faire la volonté de Dieu et le bien que je puis, je n'y trouve du reste nulle séduction, ni intérêt personnel. »

La Mère revient ensuite sur la pensée qui l'avait déjà frappée pendant sa retraite : « Dans l'*Imitation*, que je médite souvent en y cherchant ce que saint Ignace y a trouvé, lui qui la lisait tous les jours et qui fut si admirable en abnégation ; dans l'*Imitation*, Dieu m'a fait être frappée tout particulièrement du grand conseil de *se quitter partout où l'on se trouve*. Cette parole tinte en quelque sorte à mes oreilles, j'en fais donc l'objet de mon application. Mon présent travail est d'être avec nos Sœurs toute dévouée, sans rien prétendre de consolation et sans jamais ressentir ce qui serait amer. Je ne veux voir avec elles que mes torts, jamais les leurs. Vous voyez que je cherche cette charité que vous m'avez recommandée. Pour l'obéissance, je n'ai point de difficultés.

« J'ai lu l'autre jour que sainte Rose de Lima passait trois heures par jour à rendre grâces à Dieu de ses bienfaits, et surtout de son amour. Souvent cette oraison me serait la plus facile, et elle me fait beaucoup de bien en m'arrachant à la tristesse et en m'aidant à sortir de là bienfaisante et tendre pour les autres, comme mon Dieu daigne l'être pour moi. Tout peut me manquer, il ne me manquera pas ; j'aime à le lui dire, et encore : « Quand je serais dans les ombres de la mort, j'espérerais encore en vous. » J'ai besoin d'être soutenue, Dieu est le tout-puissant : voilà le véritable appui de mon âme. »

1851

« 5 mars.

« Je sens si fortement le besoin de me renouveler tout entière dans cette retraite, de m'y convertir, que j'espère l'obtenir de la miséricorde de mon Dieu et de la bonté de la très sainte Vierge. Hier, j'ai passé le jour à me tenir devant le saint Sacrement exposé, et à supplier Jésus d'employer sa toute-puissance à me changer. »

« Ce qui m'a paru le but de cette retraite, c'est d'apprendre à me dominer tellement, qu'au lieu de me laisser entraîner loin de Dieu par le trouble, les contradictions, les affaires, etc., j'apprenne à me tenir en paix sous son regard, par la vue que tout dépend de lui, et que toute notre action et agitation ne sont que les mouvements impuissants d'une pauvre petite fourmi ; qu'en toutes choses,

pourvu que Dieu soit content, qu'on le prie et qu'on fasse ce que l'on croit sa volonté, il faut se tenir tranquille et compter pour tout sur sa bonté et son soin paternel.

« J'ai senti qu'il m'était difficile de me maintenir dans une paix qui bannisse les inquiétudes, les impatiences, les mouvements du cœur ; mais que cela était absolument nécessaire. Prier dans les émotions que la nature ressent, c'est le plus grand remède ; puis, voir Dieu davantage, avoir plus de foi et me confier à lui.

« Comme j'étais aux pieds de Jésus pour me faire instruire par lui, je me suis rappelé toutes ses paroles en ce sens, et il y en a tant : *Pas un cheveu de vos têtes ne tombe sans l'ordre de Dieu...*¹⁰³ *N'ayez point de sollicitudes*¹⁰⁴. Et dans sa Passion : *Vous ne pourriez rien sur moi, si la puissance ne vous avait été donnée d'en haut*¹⁰⁵. Ailleurs : *Ne craignez point ceux qui peuvent tuer le corps...*¹⁰⁶, etc.

« Aujourd'hui, 5 mars, je viens de faire le Chemin de la Croix ; il me semble que Dieu m'y a parlé plus fortement et m'a ouvert le cœur pour qu'il se brise et pleure son orgueil. O mon Dieu, pourquoi est-il donc toujours question de moi avec moi-même, si on est bon pour moi, si on le sera ? etc. Ne pourrai-je donc jamais m'établir dans un vrai mépris de moi-même, tendre à perdre ma considération et non à la garder, à me mettre sous les pieds des autres, à être volontiers contredite, méprisée, à ne craindre qu'une chose, ce sont les mauvais exemples que je donne et que je devrais réparer ?

« Il m'a semblé que mes résolutions de retraite devraient être de m'appliquer à garder la paix :

« 1° – Par des dispositions très humbles, un grand soin et un grand courage à m'humilier, pour réparer mes fautes.

« 2° – Par une mortification de dépouillement de toutes choses, de toutes volontés, acceptation de cœur des contrariétés et des caractères ; mortification d'absolue régularité, nécessaire à l'exemple.

« 3° – Enfin, par le recueillement, la vue de Dieu, la prière aussi continuelle que possible, et l'effort de laisser Jésus-Christ vivre en moi.

« Je vois que Dieu voudrait me conduire à quelque chose de plus parfait, qui est l'esprit de victime avec Jésus-Christ, la fidélité à ne voir les fautes et les défauts du prochain que pour m'offrir à en faire pénitence ; dépendre de Jésus-Christ en toutes mes actions, être vraiment à lui pour les âmes, vivre de sa prière, de son sacrifice, de ses pensées. Et comme tout cœur humain veut avoir sa joie, avoir la mienne en lui. »

« 20 avril. Saint jour de Pâques.

« J'ai hâte, mon cher père, de venir vous dire *Alléluia* ce matin. Hier, déjà, je le voulais ; mais j'étais encore si peu ressuscitée, que je n'en ai pas eu le courage. Depuis ma communion de ce matin, je suis toute relevée et même joyeuse. Il me semble que Notre-Seigneur m'a dit comme à Madeleine : « Pourquoi pleures-tu ? » ou plutôt ce seul nom, ce seul mot, cet appel secret d'ami, ce *Marie* dont j'ai toujours été si touchée en le lisant et qui dit tant à mon âme !... Comme étant le nom de la très sainte Vierge, il me semble que c'est un nom de pureté, d'amour, de droiture, le nom de ce qu'il y a de meilleur et de plus tendre à l'âme, le nom de l'ancienne amitié de l'âme avec Dieu, le souvenir de ses jeunes tendresses pour lui, et de l'amour avec lequel Jésus l'a appelée, alors qu'elle ne le connaissait pas, et l'a tant de fois ravie de ses entretiens.

¹⁰³. Lc 21, 18.

¹⁰⁴. Cf. Lc 12, 7.

¹⁰⁵. Jn 19, 11.

¹⁰⁶. Lc 12, 4.

« Alors ma tristesse s'est changée en joie, et ce cœur que je trouvais en moi si raide et si pesant, que j'avais tant de fois, les jours précédents, prié Notre-Seigneur de dégonfler, pour qu'il eût au moins le pouvoir d'être meilleur au prochain, s'est retrouvé un cœur de petit enfant, sous une parole de consolation de sa bouche. Vraiment, il semble que j'aie quelquefois besoin de consolation ; aussi ai-je été contente de trouver dans le Père Surin, ces jours-ci, et vous savez qu'il n'est pas pour les doctrines lâches, qu'il était très bon d'aller à Notre-Seigneur dans le saint Sacrement, comme à sa consolation, pour y trouver, outre sa force et sa vie, aussi sa joie et son entretien.

« Il me revient en pensée de vous dire que je vois beaucoup qu'une des grandes causes de mes abattements est la vie tous les jours plus active et occupée que j'ai. Cela est diamétralement contraire à ma nature ; et il m'en coûte tant de n'avoir jamais de solitude, de ne pouvoir jamais m'arrêter à penser, à lire, à dire ce qui me pèse, qu'alors j'ai plus besoin de m'épancher beaucoup près de Notre-Seigneur, pendant le temps, du reste trop court, qui m'est donné pour la communion. Cette vie-là est, je le sens bien, le plus rude des purgatoires pour moi, et, en ce sens, j'en remercie Notre-Seigneur ; mais comme nature, ou je me trompe bien, ou je suis d'une nature beaucoup plus contemplative qu'active. Je voudrais beaucoup mieux et je serais bien plus heureuse avec moins d'action. Aussi, que votre organisation me fait envie à cet égard ! Vous avez été, vous, mon père, créé et mis au monde pour l'action. »

Nous terminons l'année 1851 par ce mot si pratique, écrit le 9 décembre :

« Dieu me demande, lorsque quelque chose de lourd m'arrive, de garder le silence jusqu'à ce que j'aie été mettre la chose bien *droitement* devant lui, pour voir comment il veut que je la prenne, faisant abnégation de moi, et n'ayant d'autre fin que sa gloire dans les choses extérieures et son amour dans mon cœur. »

1852

Il faut abréger ; aussi ne citerons-nous de cette année que deux lettres. La première est du 25 janvier.

« Je viens de prier, et je suis entrée plus profondément dans la pensée que je dois retourner à l'amitié de Notre-Seigneur et croire à sa tendresse. Il m'a aimée, il m'a choisie, je viens de lui, je vais à lui, et toutes mes défaillances ne sont que pour aboutir à la grande défaillance par laquelle, sortant des bornes de mon petit être, je tomberai tout entière en lui. Ce n'est que lui que je suis venue chercher ici, et la fin de ma vie, c'est ce que je trouve dans la prière. Quelle folie que d'être à autre chose !...

« Ces pensées m'ont fait du bien, et j'ai senti que, pour marcher et me soutenir, il ne me fallait plus dire à Dieu que je voudrais le *servir* parfaitement, mais que je voudrais *l'aimer* parfaitement. Depuis plusieurs jours déjà, je me sens disposée à me mettre dans la douce et sérieuse vérité d'un esprit de dépendance par amour.

« Je sens que je passe plus par-dessus les choses que par-dessous, et pour plaire à Notre-Seigneur, comme pour le mieux servir, je comprends que quelque chose de plus abaissé me manque au-dedans de l'âme, et même au-dehors, jusque dans mon extérieur. Cependant, je suis déterminée à mourir plutôt qu'à ne pas obéir. »

L'autre lettre est adressée à Rome, au Père Jérôme, supérieur des Pères polonais, dont nous avons déjà parlé, et qui conservèrent toujours d'excellentes relations avec la Révérende Mère Marie-Eugénie. Cette lettre le prouve :

« 4 novembre 1852.

« Hélas ! mon cher père, cette terrible charge de Supérieure générale s'appesantit chaque jour sur mes épaules ; j'ai tant d'affaires et de soucis, que j'ai tous les jours moins de temps, je ne dis pas à moi, mais au prochain, à qui je voudrais le plus en donner. J'y gagne, il est vrai, de n'avoir plus autant d'agitations intérieures que j'en avais lorsque j'avais plus de loisir. Il me semble que j'éprouve ce que disait le bon Père du désert, que, lorsqu'on n'a pas le temps de vivre, on n'a pas le temps d'être tenté ; toutefois vous savez comme saint Bernard est peu rassurant sur cette espèce de paix. On pense moins à soi ; mais c'est peut-être pour finir par n'avoir pas assez de soins de son âme. Dans tout cela, j'ai bien besoin de vos prières, et notre petite Congrégation aussi en a besoin, car Dieu lui présente toujours beaucoup de bien à faire. »

1853

La Mère Marie-Eugénie écrit pendant la Semaine sainte, 23 mars :

« C'est de joie que Notre-Seigneur remplit aujourd'hui mon âme, et j'ai honte que ce soit au milieu de ses tristesses ; mais il me semble que je sens en moi une lumière, une liberté et une puissance d'aller à Jésus-Christ qui me font dire : *Laqueus contritus est, et nos liberati sumus*¹⁰⁷. Mille choses en résultent, soit en ce que je crois mieux comprendre le cœur de Notre-Seigneur, soit en ce que je crois comprendre enfin ce que c'est que de l'aimer pour lui-même et toutes choses pour lui. C'est cette liberté qui me donne de la joie. Il faut avoir souffert, pour concevoir la joie qu'éprouve l'âme de passer de la servitude à la terre de promission.

« Il me semble que Dieu, qui peut revêtir le pauvre en un moment, a mis en moi quelque chose de nouveau. Désormais, que j'aie du travail, du mépris, des difficultés, que je ne réussisse pas, tout cela a un côté nouveau pour moi : *propter Jesum*, à cause de Jésus !... Il me semble, – ceci est bien hardi, – que je n'ai plus besoin des créatures et que je les en aimerai mieux, car j'ai besoin qu'elles aiment Jésus-Christ. Enfin, la pensée de l'aimer, non pour moi, mais pour lui, de travailler pour lui ; la pensée que si peu, même parmi les siens, l'aimaient au temps de sa Passion, et qu'il en a souffert, ces pensées vont au fond de mon âme, d'une manière que je n'ai jamais sentie. »

« 30 mars.

« Je crois n'avoir jamais eu de désirs plus purs, plus droits, plus positifs pour bien faire ; j'en ai eu quelquefois de plus grands, c'est-à-dire, j'ai prétendu à des choses plus élevées. Je ne prétends maintenant qu'à remplir le mieux que je pourrai tous mes devoirs, à tâcher d'être bonne religieuse, bonne supérieure, et, comme première Mère, de rendre toutes choses, dans la Congrégation, le plus saintes possible ; mais cela j'y prétends fortement. Que je vive ou que je meure, que je sois dans la joie ou dans la peine, il m'importe peu, pourvu que j'arrive là, et je m'y applique avec plus de confiance en Notre-Seigneur, un plus grand sentiment du besoin de recourir à lui pour tout, d'en tout attendre, et, dans cette vue, de tout prendre patiemment et confidemment. »

« 28 mai.

« Pendant la procession du saint Sacrement, Notre-Seigneur m'a fait sentir un amour si vif pour lui, que je ne pouvais le contenir. Souvent, dans ces derniers temps, je ressens cet amour personnel, si je puis dire ainsi. Ce qui me touche surtout, c'est l'attente de l'heureux moment où il changera pour moi la vie de Marthe en celle de Marie. Je ne l'attends, au reste, ce bien si désiré, qu'à la porte du ciel ; mais je comprends si bien que Jésus-Christ, et Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, suffit à ma béatitude sur la terre, que je ne sais comment je ne m'arrache pas à tout pour prier davantage. »

¹⁰⁷. *Le filet s'est rompu et nous avons échappé.* (Ps 123, 7).

La chère Mère disait vrai ; elle n'a connu le repos qu'à la porte du ciel. Nous avons souligné ce mot et nous pouvons y ajouter encore celui-ci, écrit le 12 août de la même année :

« Je me propose, en devenant plus vieille, d'être *très bonne, de l'être pour tous et en tout.* »

Ce programme des dernières années de sa vie, la vénérée Mère l'a merveilleusement réalisé, et c'est en lisant ces pages intimes que nous comprenons aujourd'hui comment tant de vertus surnaturelles ont pu se manifester, au milieu d'un si grand affaissement de la nature. Le travail de la grâce portait ses fruits, et c'étaient des fruits de paix, de bonté et de mansuétude.

1854

Obligées de choisir, nous nous arrêtons encore sur une phrase qui semble comme une vision de la fin, de cette fin qui nous a paru si cruelle, parce que nous ne la comprenions pas. Nous ne savions pas que cet état d'humiliations, d'impuissance, la sainte Mère n'avait cessé de le demander à Dieu dans ses prières. C'était le gage de son espérance, la consommation des grâces reçues, le couronnement désiré d'une vie de labeur et de sacrifice :

« 2 janvier.

« Dieu veut que *tout tombe autour de moi* ; que je laisse là une infinité de choses. J'entrevois quelque chose de *dépouillé, de simple, d'un état où ne reste que la charité.*

Ailleurs :

« Je ne serais pas très effrayée de mourir et n'y aurais de regret qu'à cause de nos affaires, qui ne sont pas encore arrangées. J'envisagerais, sans répugnance aucune, l'espèce de mort qui se trouve dans *un état d'infirmité et d'impuissance continuelle.* La volonté de Dieu arrête et calme mes mouvements naturels ; je sais par la foi que Dieu nous aime, et j'ai une certaine confiance qu'*il se paierait de peines intérieures et extérieures, à défaut de perfection.* »

Encore une phrase à souligner dans la lettre du 9 septembre 1854 :

« Vous me dites qu'en pensant à moi, mon cher père, vous avez été préoccupé de mon peu de sainteté, venant de mon défaut d'humilité. Je vais vous donner beau jeu, en vous disant que j'ai été tentée de trouver d'abord que vous étiez bien difficile de n'être pas tout à fait content de *notre Mère* ; puis, vos paroles m'ont cependant mise en disposition de prière et de ferveur : vous verrez ainsi que la cause n'est pas tout à fait désespérée, et qu'en pensant à votre fille et voulant lui faire du bien, vous y arriverez quelque jour.

« De déduction en déduction aux pieds de Notre-Seigneur, je suis arrivée à celle-ci où je m'arrête, parce que c'est celle qui me va le mieux : c'est que *si j'arrivais, par l'humiliation, à être moins goûtée des créatures,* elles me laisseraient plus à Jésus pour m'entretenir avec lui dans son tabernacle, l'avoir et n'avoir que lui, et ce ne serait pas un petit gain. Mon Dieu ! je n'ai souhaité que cela dans la vie religieuse, et n'y suis venue chercher que cela. *N'être rien serait une bonne chose pour y mener* ; comment suis-je donc impliquée dans tant de choses et d'affaires qui périront, au lieu de cet unique nécessaire, qu'après tout mon âme désire, plus que tout le reste ? »

« 9 novembre.

« Me voici en retraite, mon cher père, et je dois vous parler de moi. Mon sentiment général est que je suis très peu généreuse, très peu fidèle. Je me vois sous un jour peu flatteur de mesquinerie en tout bien ; et, comme d'autre part je suis plus détachée, je n'ai plus tant de répugnance à ce qui, en me mettant dans le mépris, me ferait mourir dans l'esprit des créatures. Mais je manque d'ardeur et d'énergie. Je voudrais trouver une volonté efficace de suivre Jésus-Christ *dans la souffrance et dans*

l'humiliation, non pour l'honneur de les accepter, mais pour l'amour d'y être avec lui. Je ne désire point me remplir, même de ce qui soutient, mais *me dépouiller, m'appauvrir, me livrer, m'anéantir,* et à cause de cela je n'ai point pris un livre dont les méditations pussent m'occuper beaucoup. Je fais mieux, je crois, d'aller écouter Notre-Seigneur au dedans de moi et au saint Sacrement.

« Jusqu'ici mes désirs ne se sont pas réalisés, je ne me sens pas encore cette force que je voudrais ; je pleure ma lâcheté et je prie. J'aime Notre-Seigneur, et j'aime surtout les infinies perfections de Dieu ; mais c'est un amour pour moi et non pour lui, si je puis dire ainsi. Je sens si fort qu'il est mon bien, mais quand serai-je le sien ? Je reconnais que je n'ai encore qu'une faculté bien développée pour servir Dieu : c'est l'obéissance. Je ne sais rien donner, je ne vais pas par mon impulsion ; mais il y a quelque chose d'imprimé en moi qui fait que la volonté de Dieu est ma souveraine maîtresse, c'est le droit, *c'est le domaine de Dieu que je ne méconnais jamais.* Je n'ai pas l'âme assez élevée pour aller au-devant, *je l'ai trop chrétienne pour ne pas obéir, quand Dieu a parlé.* Je conclus donc qu'il faut que l'esprit de Jésus règne en moi et que je m'étudie à lui obéir. Je me retourne aussi vers l'obéissance que je vous dois, mon père, je vous prie d'user de moi pour Dieu. Si, faute de fidélité intérieure et de recueillement, je n'entends pas toujours Notre-Seigneur, faites-le-moi entendre au dehors ; laissez-moi vous demander pardon de ne pas toujours suivre, dans les détails, ce sentiment de la parfaite obéissance qui est si fort chez moi, et aidez-moi à me soumettre à Dieu en toutes choses. »

« 12 novembre.

« Je continue, mon cher père, à venir vous rendre compte de ma retraite. Je n'ai jamais eu moins besoin de parler de moi ; mais j'ai, en revanche, un vif désir de tout ouvrir à l'obéissance, et c'est là ce qui me presse de venir à vous.

« Malgré des moments de sécheresse, surtout en commençant, il me semble que par cette solitude avec Dieu, sans entre-deux de beaucoup de pensées, je ressuscite un peu le principe de la vie intérieure en moi. Je me remets à l'esprit de Jésus, surtout en récitant l'office, et il me semble que ce Roi de tous les esprits me conduise, me prenne doucement par la main, m'aide à comprendre et à prier. À l'oraison ou au Chemin de la Croix, ce qui m'occupe le plus, c'est un immense désir de faire vivre Notre-Seigneur en moi. Au Chemin de la Croix, je le lui demande par toutes ses douleurs, et je demande à sa sainte Mère par toutes ses larmes qu'elle l'engendre en moi et y établisse sa vie ; à l'oraison, j'entre au bout d'un certain temps dans les sentiments de cette vie. Peu de chose me touche beaucoup, parce que c'est très intime.

« Jusques à aujourd'hui je m'inquiétais, je vous l'avoue, de la difficulté de régler mes défauts extérieurs, pour manifester la vie de Jésus. Ce matin, j'ai cru comprendre à l'oraison que Notre-Seigneur me demandait, non de tout bien faire à la fois, mais de m'appliquer surtout au principe intérieur. Trois choses me sont nécessaires : être vis-à-vis de lui, à l'imitation de sa sainte humanité envers le Verbe, en adoration, en obéissance, en anéantissement. Voilà, il me semble, tout mon travail pour cette année : adorer, dépendre, travailler de bonne foi à m'anéantir. »

1855

« 17 janvier.

« C'est aujourd'hui ma fête, on me la souhaite ce soir, et ce matin je pense que l'on a bien prié pour moi. Depuis quelque temps je ne cesse de demander à Dieu une blessure de son amour, intime et ardente, qui occupe de lui tout mon cœur et le fasse tendre à lui, en toutes choses et à travers toutes choses, *même fallut-il qu'elles fussent très dures.* »

« 18 mars.

« J'ai eu beaucoup de dévotion, ces jours-ci, à prendre Notre-Seigneur pour ma louange et mon adoration envers son Père. Que Jésus soit lui-même mon oraison ; il me semble que c'est tout ce que je puis faire, et ce que je puis faire de mieux. Là, tout disparaît, je veux dire tout ce qui est de moi et de ce monde, et il ne me reste que la plénitude de ce qui est Jésus-Christ. »

« 24 mars.

Parlant d'une peine réelle : « Tout cela n'a pas grande importance ; ce n'est qu'une croix, chacun a la sienne. Dieu les place où il lui plaît, et ce qui est propre aux croix, c'est de se placer ordinairement où nous l'aurions le moins voulu. Voici le temps de s'attacher à la Croix de Notre-Seigneur de manière à mépriser les siennes ; je vais tâcher d'être plus fille d'oraison, afin de m'oublier pour penser uniquement à Jésus-Christ. »

« 7 avril.

« Il me semble que je me suis un peu convertie au tombeau. Deux paroles m'ont touchée, comme si Notre-Seigneur me les adressait uniquement : *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis* ;¹⁰⁸ et cette autre : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*¹⁰⁹. Plus cette impression a été simple et unique, plus j'espère qu'elle a été profonde. »

Après cette grâce de paix, reviennent les troubles ; la vie intérieure de la religieuse est absorbée par les devoirs extérieurs de la Supérieure ; elle se plaint d'avoir perdu la tendresse de « sa nature originelle » et de n'être plus qu'un « soldat chrétien ».

« 11 avril.

« Mon cher père, je pense à Dieu, je désire ne faire que sa volonté, il me semble que cette divine volonté est de plus en plus le mobile de toute ma vie ; mais je fais les choses dont elle m'a chargée avec une sorte de gaieté active qui n'est pas l'onction intérieure. Il y a des côtés du caractère qui prennent le dessus chez moi, ce sont ceux qui conviendraient mieux à un soldat chrétien et qui sont moins de ma nature originelle ; et, chose étrange, c'est chez moi l'effet de la douleur chrétiennement acceptée. Au reste, à quoi bon s'appesantir sur ces choses ? Dieu seul en a le secret. Ce qu'on gagne d'un côté, on le lui doit ; ce qu'on perd, on le doit à ses propres péchés. Avec son secours, j'espère redevenir plus contemplative et plus tendre, tout en sachant me donner d'un cœur joyeux aux personnes et aux choses que m'envoie la divine volonté. »

1856

« 16 février.

« J'ai dernièrement des moments d'abattement intérieur très profond, comme il arrive toujours quand je suis obligée de m'occuper beaucoup d'affaires. Un peu de solitude et de dégagement me donnent tout de suite tant de joie, de lumière et de bons sentiments, que je ne sais comment il entre dans les desseins de Dieu que j'aie toujours tant de choses différentes qui viennent prendre ma vie. Enfin, c'est quelque chose que de savoir d'où vient le mal ; autrefois je ne le savais pas, mais en y faisant attention je reconnais que les états pénibles sont toujours pour moi la suite d'une certaine

¹⁰⁸. C'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez, vous aussi, comme moi j'ai fait pour vous. (Jn 13, 16).

¹⁰⁹. Je vous donne un commandement nouveau : vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés (Jn 13,34).

multiplicité d'affaires ; je m'en tourmenterai moins désormais, et j'aurai au moins l'heureuse perspective de finir un jour par la paix, *quand mes forces seront usées.* »

« Hélas ! ma chère fille, répond le Père d'Alzon, qui plus que moi comprend tous les ennuis, tous les embarras d'affaires auxquels il faut se livrer, et la sécheresse que cette poussière extérieure laisse sur l'âme ? Mais ce n'est pas une raison pour refuser de tracer le sillon que Dieu nous indique. Il est là, il sait quels efforts nous avons à faire ; il remplace la douceur de son service par la force nécessaire pour le servir davantage. Ménagez-vous, tant que vous le pourrez, la possibilité de prier. C'est un point essentiel, et Notre-Seigneur vous le demande. »

Et dans une autre lettre : « Je comprends très bien ce que vous me dites de votre empressement de Marthe. C'est le grand mal des Supérieurs ; ils se préoccupent d'affaires et ne s'occupent pas d'eux. Il faut que vous fassiez des efforts pour trouver du temps pour la prière. C'est là où votre esprit continuera à s'adoucir, à s'assouplir, à se posséder pour Dieu et à se fortifier en charité pour le prochain. »

La Mère entrait admirablement dans ces pensées : « Je me persuade de plus en plus que tout se fait au pied du saint Sacrement, écrit-elle ; que le plus grand de tous les moyens pour faire les œuvres de Dieu, c'est de bien prier, d'avoir l'intention pure, de n'agir pas selon la nature, mais de suivre la volonté de Dieu ; et, pour cela, se défier de son impulsion naturelle, se mépriser, avoir une grande charité, être ferme et fidèle dans les choses que l'on connaît devoir faire.

« Je prie extrêmement pour les deux Assomptions : que Dieu y mette son esprit et nous donne toutes les formes de régularité, toute la ferveur, l'obéissance, les mœurs religieuses dont la Congrégation devra vivre toujours. »

« 25 août.

« J'ai aujourd'hui trente-neuf ans accomplis, je demande à Dieu de remplir saintement de son amour les années qui me restent. Demain, ce sera l'anniversaire de la mort de ma pauvre petite sœur Marie-Louise. Que de choses douces et bonnes on laisse sur le chemin de la vie ! Pour moi, j'y aurai été peu comprise ; ce n'est pas ce que je dois chercher, mais uniquement à comprendre les autres. Si le sens de l'action s'est seul développé en moi, il me semble que c'est parce qu'il a été seul favorisé. J'espère arriver cependant à me dégager de la préoccupation des affaires, pour me donner plus librement à la vie intérieure... Notre-Seigneur m'inspire quelquefois le désir d'être un jour anéantie par des voies de Providence dans tout ce qui remplit ma vie et lui donne aux yeux des autres une certaine importance. Ce ne sont là que des vœux, je prie Dieu de m'y faire entrer. »

« 22 septembre.

« Pendant cette retraite, je lis sainte Thérèse, je médite quelques paroles de M. Mermillod qui m'ont beaucoup touchée, je tâche surtout de donner la main à Notre-Seigneur, comme à l'Époux miséricordieux qui m'a tendu la sienne, lorsque j'étais si jeune et si loin de lui ; je m'afflige d'avoir si peu laissé ma main dans la sienne, je vois que cela eût mieux valu que tout ce que j'ai pu faire de meilleur ; je sens que j'ai manqué de douceur, d'humilité et d'amour, même dans mes efforts de vertu, et maintenant, qu'après tant de brisements, j'espère être un peu plus souple, je tâche de reprendre ce chemin.

« L'année dernière, quand je demandais à Dieu la fin de nos affaires de vente et d'achat, je lui disais que, si je désirais en être délivrée, c'était pour me donner plus à une vie d'oraison. Je prie sans cesse la sainte Vierge de donner à nos deux Congrégations son esprit et celui de son divin Fils. Il me semble que Dieu, qui ne rejette pas la prière du pauvre, nous conduit au commencement de ces choses par la retraite de M. Mermillod, qui a fait tant de bien à nos Sœurs et qui a eu sur mon âme

une action que je ne puis comprendre. Un charme puissant s'est réveillé pour moi dans la pensée de Jésus pauvre, humble et aimant. Je m'arrête et ne puis dire ce que je sens, c'est mon cœur qui est attiré vers lui comme aux jours de ma jeunesse, ce ne sont pas des efforts de volonté. Certes je l'ai toujours adoré, et, en un sens sérieux, toujours aimé malgré mes infidélités ; mais vivre à deux avec lui, voilà ce que je n'ai guère fait depuis longtemps, et, si Dieu m'en fait la grâce, le monde et les affaires me nuiront bien moins, parce que le cœur a cela de propre que l'emploi des autres facultés, tant qu'elles ne font que le nécessaire, ne l'empêche pas de rester où il a mis son repos...

« Maintenant, je sens le besoin de m'occuper de Jésus-Christ, durant les jours qui me restent. Quand je cherche le mystère qui m'est propre pour m'occuper de lui, je reviens toujours au saint Sacrement. Tous les autres mystères, tous les autres états de Jésus-Christ me touchent dans une certaine mesure et successivement ; mais celui-ci me touche toujours et m'attache sans mesure. C'est la forme sous laquelle Notre-Seigneur m'a aimée, s'est fait connaître à moi, est venu me chercher. Je ne puis guère me représenter la personne de Notre-Seigneur, et toutes les imaginations que je veux former de sa présence me gênent et me fatiguent. Là, il est présent, et quelques murs à percer, quelques pas de distance à franchir ne me gênent pas pour m'entretenir avec lui. C'est donc là que je concentrerai mes résolutions et mes efforts. »

Nous nous arrêtons. Ces citations paraîtront déjà bien nombreuses ; seules les filles de la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus nous reprocheront peut-être de les avoir abrégées. Nous ne l'avons fait qu'avec une respectueuse discrétion, reconnaissant leurs droits sur ces feuilles intimes où Dieu a placé pour elles une grâce spéciale ; mais il faut savoir se borner. Puisse la vénérée fondatrice léguer à toutes ses filles son tendre amour pour le saint Sacrement, son esprit d'obéissance et son ardent désir de la sainteté ! Ces trois notes ne vibrent-elles pas dans chacune des pages que nous venons de lire ?

Un dernier volume complétera le récit de nos Origines, qui ne se terminent réellement qu'à la mort de la Mère Marie-Eugénie de Jésus. Nous rappellerons courtement les fondations qu'elle a faites, les épreuves qu'elle a traversées, pour arriver aux dernières années de sa vie, étudier ses instructions et ses lettres. Une Congrégation vit des exemples et des enseignements de sa fondatrice, et la piété filiale est toujours bénie. À elle sont promis les longs jours, le succès des œuvres et les grâces de Dieu.

TABLE DES MATIÈRES
du Troisième Volume

CINQUIÈME PARTIE

LES PREMIÈRES FONDATIONS

CHAPITRE I

1847 – L'influence croissante de la Mère Marie-Eugénie de Jésus p. 9

CHAPITRE II

Peines intérieures et difficultés extérieures p. 22

CHAPITRE III

La Révolution de 1848 – Mort de Mgr. Affre p. 35

CHAPITRE IV

La maison de Chaillo (1848 et 1849). – Départs pour le
ciel. – Sanctification des âmes p. 47

CHAPITRE V

1849. – Fondation du Cap p. 60

CHAPITRE VI

La traversée. – La mission. – L'épreuve. p. 71

CHAPITRE VII

1850 – Fondation de Richmond p. 88

CHAPITRE VIII

Richmond, 1850. – Correspondance entre notre Mère et
Mère Thérèse-Emmanuel p. 100

CHAPITRE IX

Mort de sœur Claire Emmanuel (1850) p. 116

CHAPITRE X

Richmond, 1851 et 1852. – Suite de la correspondance –
Retour de Mère Thérèse-Emmanuel à Paris. p. 124

CHAPITRE XI

| | |
|---|--------|
| Mort de Sœur Marie Catherine et de sœur Marie-Rose (1853 et 1854) | p. 138 |
| CHAPITRE XII | |
| 1854. – Le cardinal Gousset. – Fondation de Sedan | p. 149 |
| CHAPITRE XIII | |
| Bref laudatif. – Première approbation de Rome. | p. 158 |
| CHAPITRE XIV | |
| Sœur Marie-Louise de la Sainte Famille. – Sa mort (26 août 1855) | p. 171 |
| CHAPITRE XV | |
| 1855. – Fondation de Nîmes | p. 178 |
| CHAPITRE XVI | |
| Affaires du collège de Nîmes. – Filial dévouement de la Révérende Mère Marie-Eugénie de Jésus. | p. 188 |
| CHAPITRE XVII | |
| 1856-1857. – Dernières années à Chaillot. – Château de la Thuilerie. – Le monastère d'Auteuil | p. 196 |
| CHAPITRE XVIII | |
| Souvenirs intimes de la vénérée fondatrice | p. 204 |
